



HAL
open science

Approche linguistique des titres à la Une du journal “ La Nation ” de Djibouti au début du XXIème siècle : perspectives, réflexions et enjeux

Madina Houssein Ahmed

► **To cite this version:**

Madina Houssein Ahmed. Approche linguistique des titres à la Une du journal “ La Nation ” de Djibouti au début du XXIème siècle : perspectives, réflexions et enjeux. Linguistique. Université Bourgogne Franche-Comté, 2023. Français. NNT : 2023UBFCC027 . tel-04499664

HAL Id: tel-04499664

<https://theses.hal.science/tel-04499664v1>

Submitted on 11 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ (UFC)**

École doctorale n°592

LECLA

Doctorat en Sciences du langage

Par

Madina HOUSSEIN AHMED

**Approche linguistique des titres à la Une du journal *La Nation* de Djibouti
au début du XXIème siècle. Perspectives, réflexions et enjeux.**

Thèse présentée et soutenue à Besançon, le 15 décembre 2023.

Composition du Jury :

Alpha BARRY	Professeur des Universités, Université de Bordeaux	Président
Abdourahmane DIALLO	Professeur des Universités, INALCO, Paris	Pré-rapporteur
Michael RINN	Professeur des Universités, Université de Bretagne Occidentale	Pré-rapporteur
André CHAUVIN	Professeure honoraire, Université de Franche-Comté	Examinatrice
Moussa SOULEIMAN OBSIEH	MCF, Université de Djibouti	Examineur
Margareta KASTBERG	Professeure des Universités, Université de Franche-Comté	Directrice
Abdirachid MOHAMED ISMAIL	MCF, Université de Djibouti	Co-Directeur

Titre : Approche linguistique des titres à la Une du journal *La Nation* de Djibouti au début du XXIème siècle. Perspectives, réflexions et enjeux.

Mots clés : Énonciation, analyse du discours, textométrie, journalisme, pragmatique

Résumé : Cette thèse constitue une première exploration en profondeur de l'analyse des titres à la Une du journal francophone de Djibouti, *La Nation*, au début du XXIème siècle, couvrant la période de 2000-2017. Notre approche repose sur la linguistique de l'énonciation et la textométrie, deux disciplines essentielles pour examiner minutieusement les choix linguistiques, les mécanismes énonciatifs et les tendances textuelles qui émergent de ces énoncés médiatiques particuliers. L'objectif fondamental de cette étude est de jeter une nouvelle lumière sur les spécificités langagières et discursives aux titres à la Une du journal *La Nation* au cours de cette période clé

En décortiquant ces éléments, nous visons à enrichir notre compréhension des nuances linguistiques et des dynamiques de discours dans cette région de la Corne de l'Afrique. De plus, cette recherche contribuera à une meilleure appréhension de la communication médiatique dans ce pays.

Finalement, cette analyse approfondie aidera à dévoiler le rôle central de *La Nation* en tant que principale presse écrite francophone dans le contexte djiboutien, et à mieux comprendre son impact sur la société et la culture locale.

Title : Linguistic approach to headlines in *La Nation* newspaper of Djibouti in the early 21st century : Perspectives, reflections, and challenges

Keywords : Enunciation, Discourse Analysis, Textometry, Journalism, Pragmatics.

Abstract : This thesis represents a comprehensive initial exploration of headline analysis in the Francophone newspaper of Djibouti, *La Nation*, at the beginning of the 21st century, covering the period from 2000 to 2017. Our approach is based on enunciative linguistics and textometry, two essential disciplines for a meticulous examination of linguistic choices, enunciative mechanisms, and textual trends that emerge from these specific media statements. The fundamental goal of this study is to shed new light on the linguistic and discursive peculiarities within the headlines of *La Nation* during this crucial period.

By dissecting these elements, we aim to enhance our understanding of linguistic nuances and discourse dynamics in the Horn of Africa region. Furthermore, this research will contribute to a better comprehension of media communication in this country.

Ultimately, this in-depth analysis will help reveal the central role of *La Nation* as the primary French-language print media in the Djiboutian context and a better understanding of its impact on local society and culture.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
CHAPITRE I. ASPECT HISTORIQUE DE LA PRESSE ÉCRITE EN RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI DE L'ÈRE COLONIALE À LA PÉRIODE POSTCOLONIALE.....	16
1.1 Les presses écrites coloniales de Djibouti.....	17
1.1.1 La naissance du premier journal français de la Côte Française des Somalis	18
1.1.2 L'émergence de deux journaux français entre 1940-1943 : Djibouti français et Djibouti libre	23
1.1.3 <i>Le Réveil</i> après la Seconde Guerre mondiale.....	26
1.1.4 La traduction du journal <i>Le Réveil</i> en langue arabe : une presse émancipatrice du bilinguisme ?	28
1.1.5 La publication du journal <i>Le Réveil</i> à l'époque du référendum.....	36
1.1.6 En 1977 : le déclin du journal colonial <i>Le Réveil de Djibouti</i>	38
1.2 Les presses écrites postcoloniales de Djibouti	40
1.2.1 En 1978 : Première agence d'information après l'indépendance.....	40
1.2.2 L'officialisation du journal <i>La Nation</i>	41
1.2.3 La transition démocratique des années 1990 : Explosion des journaux indépendants.....	42
1.2.4 La progressive reprise en main	44
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE DE L'ANALYSE DU DISCOURS EN OBJET DE SCIENCE	49
2.1 Énonciation et analyse du discours	50
2.1.1 Émergence de l'étude du discours.....	50
2.1.2 Émergence de l'analyse de discours française (AD).....	52
2.1.3 Énonciation : une boîte à outil méthodologique pour l'analyse du discours.....	56
2.1.4 Analyse textuelle des discours : entre linguistique textuelle et analyse du discours	57
2.2 Énonciation et discours journalistique	59
2.2.1 La limite du modèle énonciatif de Benveniste dans les études journalistiques.....	60
2.2.2 L'énonciation d'aujourd'hui : une approche plurielle.....	61
2.2.3 Discours journalistique : une énonciation collective ?	63
2.2.4 L'énonciation journalistique : Entre singularité et objectivité	66
2.3 Les discours rapportés : Points de départ théoriques et terminologiques	74
2.3.1 Bilan de la recherche sur le discours rapporté.....	78
2.3.1.1 Bakhtine (1977, 1978).....	78
2.3.1.2 Banfield (1973, 1995)	80
2.3.1.3 Maingueneau (1976, 2007).....	81
2.3.1.4 Authier-Revuz (1978, 1992, 1996)	85
2.3.1.5 Ducrot (1980, 1984).....	88
2.3.2 Quelques études de cas	90
2.3.2.1 Citation et politique.....	90
2.3.2.2 Citation et art du montage	91
CHAPITRE III : LES TITRES : DÉFINITIONS ET FONCTIONS	94
3.1 Le titre en général	94
3.1.1 Léo Hoek (1981)	94
3.1.2 Genette (1987).....	95
3.2. Le titre de presse en particulier.....	96
3.2.1 Jean Peytard (1975).....	96

3.2.2 Charaudeau (1983,1997).....	96
3.2.3 Van Dijk (1988).....	99
3.2.4 Mouillaud &Tétu (1989).....	100
3.2.5 : Yves Agnès (02002).....	104

CHAPITRE IV : LA CONSTITUTION DU CORPUS DES TITRES À LA UNE DE LA NATION.....109

4.1 Description du corpus.....	110
4.2 Les apports de la textométrie à l'analyse de discours.....	114
4.2.1. TXM : outil d'exploration et d'analyse textométrique.....	115
4.2.2 Exploration de la structure d'un corpus.....	121
4.2.1.1 Analyse factorielle des correspondances d'un corpus constitué des titres à la Une de La Nation.....	121
4.2.2.2 Le calcul des spécificités pour repérer des proximités contextuelles.....	122
4.2.3 Sémantique lexicale : interpréter les contextes par le biais de la cooccurrence.....	126
4.2.3.1 La cooccurrence comme aspect minimal et chiffrable du contexte.....	126
4.2.3.2 Les cooccurrences généralisées.....	127

CHAPITRE V-EXPLORATIONS DU VOCABULAIRE DE LA NATION.....131

5.1. Travaux pré-exploratoires sur le vocabulaire des titres à la Une de <i>La Nation</i>	132
5.1.1. Consultation de l'index hiérarchique.....	132
5.1.2 Examen de la distribution du vocabulaire des titres de notre corpus en diachronie.....	134
5.1.2.1 Analyse de la distribution du vocabulaire du corpus en diachronie.....	134
5.1.2.2 Examen du vocabulaire propre des séquences chronologiques.....	137
5.2 Analyse de la micro-distribution du vocabulaire dans les titres à la Une de <i>La Nation</i>	160
5.2.1 Les associations de mots spécifiques du pôle A (2000-2003).....	162
5.2.1.1 Analyse lexicale de festivités et culturelles.....	163
5.2.2 Les associations de mots spécifiques du pôle B (2004-2017).....	167
5.2.2.1 Analyse lexicale des actions politiques.....	168
5.2.2.2 Analyse lexicale des acteurs politiques.....	171

CHAPITRE VI : ASPECTS SYNTAXICO-DISCURSIFS DES TITRES À LA UNE DE LA NATION.....177

6.1 Syntaxe des titres et modalités énonciatives.....	179
6.2 Typologie des énoncés et analyse morphosyntaxique.....	182
6.2.1 Type (a) : La phrase complète.....	183
6.2.1.1 Le SN (syntagme nominal) sujet.....	184
6.2.1.2 : Construction active ou passive.....	185
6.2.1.3 Les verbes : temps et aspect.....	186
6.2.2 Type (b) : La parataxe.....	190
6.2.2.1 Les énoncés avec deux points centraux.....	191
6.2.2.2 Les énoncés à virgule centrale.....	193
6.2.2.3 Formule hybride de deux signes de ponctuation : Le cas des deux points et les guillemets.....	194
6.2.3 Type (c) : La structure bipartite : SN+SP.....	195
6.2.3.1 Les effets de la nominalisation.....	196
6.2.3.2 Présence ou omission d'article.....	197
6.2.3.3 Les syntagmes prépositionnels.....	198
6.2.4 Type (d) : Le bloc unique.....	199
6.2.5 Titre rubriqué.....	202
6.2.6 Bilan sur les structures syntaxiques et résultats chiffrés.....	203
6.3 Syntaxe des titres et structure thématique.....	206

CHAPITRE VII : ASPECTS PRAGMATIQUES ET COMMUNICATIONNELS DES TITRES A LA UNE DE LA NATION.....215

7.1 Comment rapporter un discours.....	216
7.1.1 Discours cité.....	216

7.1.1.1 Résultats de l'analyse du DC : chiffres et interprétations	218
7.1.2 Discours intégré (Di)=DI et DIL.....	225
7.1.3 Discours narrativisé (DN)	226
7.1.3.1 Résultats d'analyse du DN : chiffre et interprétations.....	228
7.1.4 Discours évoqué (DÉ).....	232
7.1.4.1 Résultats d'analyse : chiffre et interprétations	234
7.2 Autres types d'« hétérogénéité ».....	238
7.2.1 Interprétation polyphonique (IP).....	238
7.2.1.1 Résultats d'analyse de IP : chiffre et interprétation.....	239
7.2.2 Mention de prise de parole (Mdp).....	242
7.2.2.1 Résultats d'analyse la Mdp : chiffre et interprétation	243

CHAPITRE VIII : ASPECTS STYLISTICO-RHÉTORIQUES DES TITRES À LA UNE DE LA NATION.....	248
8.1 Figures de construction dans les titres du corpus.....	252
8.1.1 L'ellipse	252
8.1.2 La parataxe et l'apposition	257
8.1.3 Hyperbate	259
8.2 Sens figuré : métaphores, métonymies et personnifications	262
8.2.1 Titres et Métaphores.....	262
8.2.2 Titres et métonymies	266
8.2.3 Titres et personnifications	269
8.3 La figure de défigement des titres à la Une de <i>La Nation</i>	273
8.3.1 Le défigement : quel positionnement face aux autres figures de rhétorique ?	274
8.3.2 Les deux types de <i>figements</i>	275
8.3.3 Les procédés de défigement.....	278
8.3.3.1 Homonymie.....	278
8.3.3.2 Polysémie et parasynonymie	279
8.3.4 Résultats d'analyse : chiffre et interprétation.....	281
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	286
BIBLIOGRAPHIE	294
TABLE DES FIGURES	303
TABLE DES TABLEAUX.....	305
ABRÉVIATIONS	307
ANNEXES.....	309

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont tout d'abord à ma directrice, Pr. Margareta Kastberg-Sjöblom, dont l'expertise, la patience et les précieux conseils ont guidé cette thèse vers la réussite. Votre mentorat m'a permis de grandir en tant que chercheuse et je vous en suis profondément reconnaissante.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à M. Abdirachid Mohamed Ismail, pour avoir accepté de co-diriger ma thèse. Votre disponibilité pour discuter de mes idées, répondre à mes questions et me fournir une direction claire a été d'une grande aide.

Je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance envers Mme Chauvin, membre du comité de suivi de ma thèse, pour avoir accepté de faire partie du jury lors de ma soutenance. Vos conseils ont été d'une grande aide dans mes études de recherche.

Je voudrais par ailleurs remercier les employés du centre des archives de la presse écrite, situé dans le département du ministère des télécommunications à Djibouti, qui m'ont guidée durant mon bref séjour de recherche.

Mes remerciements vont à mon regretté père, qui nous a quittés, le 08/09/23, pour son soutien indéfectible tout au long de ce parcours. Son amour et son inspiration continueront à m'accompagner dans la poursuite de mes objectifs.

Un immense merci à ma famille pour leur soutien constant, leur compréhension et leur patience, ainsi qu'à mes amis et collègues pour leurs encouragements et nos précieux échanges tout au long de cette aventure.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette thèse. Vos apports ont été essentiels et je vous en suis reconnaissante. Cette thèse représente pour moi bien plus qu'un simple travail académique ; elle est le fruit d'une communauté unie et solidaire. Merci du fond du cœur pour votre soutien indéfectible.

**En mémoire de mon père, un message particulier destiné à ma mère, ma fille,
mes frères et sœurs.....**

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Sélectionner l'information en termes de ses valeurs potentielles revient à la ligne éditoriale du journal tout comme le fait de décider le type d'actualité qui doit être intégré dans les Unes plutôt que d'autres pour condenser l'information dans sa diversité. C'est dans ce contexte que s'inscrit le dicton populaire en langue somali « *Warba Ugaaja Kulul* »¹ qui a pour traduction en français « *qu'on a toujours soif de nouvelles* » pour souligner l'importance et la valeur que renferme la notion de l'information. Cette expression largement utilisée par une partie de la communauté² djiboutienne est une manière d'accentuer l'incapacité de vivre sans « nouvelles », sans « actualités », sans « nouveautés » etc. En ce sens, s'informer constitue une nécessité impérieuse.

Ces derniers temps, plusieurs lignes éditoriales, en général, voient le jour et concourent à ce que chacune d'elles rapporte des informations proches des attentes du lecteur. Au-delà de cette évolution, on assiste à la réduction du nombre d'articles à la Une pour donner priorité au titre. La plupart des lecteurs donne peu d'importance aux articles présentés à la Une par rapport au titre, car selon Judith Dubois (2011 :5)

« Cette réduction du nombre d'articles témoigne d'une sélection beaucoup plus rigoureuse des articles publiés. On ne semble plus chercher à publier toutes les nouvelles « disponibles » mais bien toutes les nouvelles « pertinentes » et ce, en fonction des attentes des lecteurs. »

Ce constat est visible aussi bien au sein de la ville capitale djiboutienne que dans les autres villes africaines où de nombreuses personnes se mettent devant les kiosques à journaux. S'ensuivent de vives discussions et interprétations après les lectures de la première page du journal. Ce type de phénomène incite le journaliste à donner une valeur supérieure au titre.

¹ Expression utilisée par la ligne éditoriale de *La Nation* dans les années 1990.

² En l'occurrence la communauté somalie.

L'aspect typographique du titre à la Une, à savoir son calibrage, pousse le lecteur à vouloir acheter le journal. Il devient ainsi une référence textuelle — selon Leo Hoek (1981 :1) « *il faut commencer l'étude du texte par celle de son titre* ». Le titre doit donner envie de lire les informations contenues dans le journal ; il doit inciter le lecteur à se poser des questions avant de lire l'intégralité de l'article. Le titre est « ce par quoi un texte se fait livre et se propose comme tel à ses lecteurs, et plus généralement au public. » (Genette, 1987 :8). Encore plus loin, « le paratexte est ce par quoi un texte prend sa forme communicatrice » (Hoek, 1989 :3). C'est le cas pour le rôle d'un titre de presse qui assure un acte de communication avec son lectorat.

On constate que les titres à la Une du journal *La Nation* relèvent d'une stratégie argumentative liée à sa politique éditoriale, permettant ainsi au journal « une ouverture vers tout ce qui peut rendre compte des effets de discours. » (Charaudeau, 1983 :53).

En explorant les titres à la Une du seul journal francophone de Djibouti, *La Nation*, au début du XXIème siècle, à travers une approche linguistique de l'énonciation et de la textométrie, comment pouvons-nous analyser en profondeur les choix linguistiques, les mécanismes énonciatifs et les tendances textuelles présentes dans ces énoncés médiatiques ? Comment cette analyse peut-elle éclairer les spécificités langagières et discursives propres aux titres à la Une du journal *La Nation*, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de la communication médiatique dans ce pays ? Pour répondre à notre problématique, nous envisageons de construire deux axes de progression en suivant les méthodologies de la linguistique de l'énonciation et de l'analyse textométrique, à savoir :

- Une analyse des contextes historico-politiques du journal *La Nation*, offrant une base solide.

- Une analyse grammaticale du titre à la Une³, syntaxico-discursifs, pragmatico-communicationnels et stylistico-rhétoriques. Cela permet d'avoir une compréhension fine du discours titré en lien avec les dynamiques politiques explorées.

³ Il s'agit d'établir une observation fine du vocabulaire des titres à la Une à l'aide d'une analyse textométrique pour étudier les thématiques les plus fréquentes du journal d'un point de vue structurel et discursif.

Les aspects caractéristiques du discours titré et les effets de sens qui en émanent seront soumis au domaine de la pragmatique pour soulever la question de l'interdiscursivité des titres.

Dans nos travaux d'analyse, on tiendra compte des paramètres syntaxiques des titres de notre corpus en prenant en considération leur contexte situationnel de production dans l'objectif de comprendre le fonctionnement spécifique de chaque type de titre. Pour cela, nous avons décidé de classer et d'examiner les structures syntaxiques les plus abordées ainsi que d'autres propriétés qui sont constitutives de l'énoncé-titre. À l'issue de ce travail de classement, les configurations syntaxiques répertoriées seront mises en lien avec leur structure thématique. L'analyse sémantico-pragmatique sera évoquée pour dégager une étude intertextuelle des titres à la Une de *La Nation* à partir du discours rapporté. Au-delà du discours rapporté, il est important d'observer la rhétorique du titre en lui-même, en étudiant certaines traces de sa figuralité. L'objectif est de mettre la lumière sur la finalité des titres de presse pour cerner la cohérence de la manœuvre figurale et déterminer l'apport des figures dans les expressions journalistiques.

L'intérêt de cette présente recherche vise à situer le « genre » titres de presse tel qu'il a été déterminé par Van Dijk (1988), qui accorde aux titres de presse le statut de « macro-structure sémantique » car ils renferment les caractéristiques spécifiques du discours de l'information.

Le cadre de ce travail se base sur quatre critères d'analyse pour aborder le principe et le statut même du titre. Dans le premier point, il s'agira pour nous d'étudier le titre comme une *unité autonome*, référentielle et significative. Le titre, considéré comme une unité « supérieure » du texte (Furet, 1995 :10), est l'élément le plus important parmi tous les éléments qui l'entourent, et cela en raison de son autonomie. Le titre, en tant qu'objet textuel, expose le contenu le plus important de l'article sans que cela ne provoque « de dépendance textuelle » (Sullet-Nylander, 1998 : 3), ce qui permet de donner à l'article un premier niveau de lecture. Notre but n'est pas d'étudier la relation entre l'article et son titre, mais plutôt de nous centrer sur les traits spécifiques dont dispose l'énoncé-titre. En effet, le titre possède des caractéristiques énonciatives qui ne doivent pas être liées seulement à celles du texte lorsqu'il s'agit de présenter l'information, « sans prendre position sur l'aspect réducteur ou déformateur du contenu de la nouvelle » (Sullet-Nylander, 1998 :3).

Le deuxième critère d'analyse considère le titre en *contexte*. Contrairement aux textes romanesques qui forment un bloc, le texte journalistique est caractérisé par sa forme « éclatée ». Selon Lugrin (2001), le texte journalistique est un ensemble rédactionnel (ER) composé du corps de l'article, du périphrase (dont le titre), et des éléments accessoires (photographies, schémas et illustrations). La définition de Hoek (1981), quant à l'actualité de l'autonomie du titre, permet d'affirmer que le titre est une unité, certes, *autonome* mais non indépendante de son objet car il « dépend du co-texte pour sa structure thématique et [qu'] il est autonome dans l'actualisation syntaxique de cette structure thématique » (Hoek, 1981 :150). L'affirmation de l'auteur s'applique d'autant plus au titre de presse qui est impliqué dans le vaste réseau textuel de la page du journal, bien qu'il conserve son autonomie grâce à ses traits « scripto-visuels ». Sullet-Nylander (1983 :3) le définit comme un « énoncé appartenant à un ensemble texte plus vaste. Pour pouvoir définir ses traits caractéristiques, le titre doit être mis en rapport « en linguistique » avec les autres textes du journal ».

Le troisième point présente le titre comme un *genre textuel*. Le titre, même s'il est considéré comme un « micro-texte » ou une unité discursive limitée, souvent représentée en une courte phrase (Vigner, 1980 : 156), est destiné à être lu avant la lecture de l'article du journal. C'est un matériau formant une chaîne de communication dans lequel le contrat tacite entre le lecteur et le journaliste s'établit. Cette définition du titre d'un journal correspond plus ou moins à la définition du terme « texte » donné par Ducrot & Schaeffer (1995 :494) en le désignant comme « une chaîne linguistique parlée ou écrite formant une unité communicationnelle ». Par cette définition du « texte », le titre est, cependant, un *texte* à part entier au même degré que les autres genres journalistiques tels que la brève, l'éditorial, l'interview (Charaudeau, 1997 :223). Selon Charaudeau (1983 & 1997), le titre est un *genre en soi* dans la catégorie textuelle de « l'événement rapporté » (Charaudeau, 1997). Sullet-Nylander (1998) accorde au titre de presse une forme d'un genre textuel que l'on appelle une *adaptation*, comme dans le cas des genres littéraires. Selon elle, (1998 :4), « ce point de vue sur le titre se justifie d'autant mieux que la raison d'être de nombreuses adaptations est de produire certains effets que l'œuvre originelle n'assume pas ». Le titre est détenteur d'une structure narrative proche de l'article mais fonctionne aussi « comme un texte dont les formes de représentation répondent aux règles d'un genre à part » (Sullet-Nylander, 1998 :4). Rastier (2004 :25) définit le genre comme :

« Un mode de régulation du contexte interne et externe (textualité et intertextualité). Il permet enfin au texte de rester compréhensible alors même que la situation qui lui a donné naissance, ou du moins prétexte, a disparu sans retour. »

La conception de Rastier sur le genre s'applique également au titre, car il se caractérise comme un genre textuel et en tant que tel il garantit la lisibilité et la viabilité de l'article. Il dispose d'une structure particulière qui le rend polymorphe.

Le quatrième critère concerne le caractère interdiscursif ou intertextuel du titre. Chaque énoncé-titre contient un autre énoncé qui lui est lié interdiscursivement. Cela signifie que chaque unité discursive renvoie parfois à des énoncés qui sont traversés par des discours antérieurs, par des déjà-dits et des discours externes (Authier-Revuz, 1984). Dans cette position, la linéarité du fil de discours n'est pas homogène mais plutôt hétérogène car l'énoncé se découpe et se fragmente pour faire intervenir d'autres unités discursives (selon des modalités différentes : soit intervenir un mot issu d'une langue étrangère dans un énoncé en français, soit intégré de la métaphore, soit un registre différent, un discours jargon ou féministe etc.). Si le discours « autre » utilise, par exemple, des unités étrangères, venues de l'extérieur pour s'insérer à l'intérieur du discours, c'est pour déterminer en quelque sorte une construction identitaire du discours. Autrement dit, l'extérieur fait appel par opposition à un intérieur du discours (Authier-Revuz : 1984). C'est une manière d'homogénéiser la structure matérielle de la langue pour l'inscrire dans un fil de discours, composé d'une hétérogénéité discursive mais restant malgré tout linéaire. Authier-Revuz (1984 : 98) avance que ces notions font partie de *l'interdiscours* :

« Il me semble que ces notions sont, de fait, nécessairement ancrées dans l'extérieur à la linguistique en tant qu'il produit de façon naïve ou théorisée des conceptions du sujet et de son rapport au langage ; et que, faute pour la linguistique d'explicitier son rapport à cet extérieur, et quelles que soient les précautions qui pussent être prises pour délimiter un champ autonomement linguistique, l'extérieur fait inévitablement retour implicitement dans un domaine comme celui de l'énonciation, à l'intérieur de la description, et cela, sous la forme « naturelle » de la reproduction, dans l'analyse, des évidences éprouvées par les sujets parlant quant à leur activité langagière. »

Quel que soit le sens que peut prendre l'énoncé, son statut sous-entend d'autres énoncés existants dans le but de construire une mémoire collective (Authier-Revuz, 1984). Il s'agira lors de cette étape d'observer les différents types d'interdiscours utilisés par le journaliste pour disséquer l'ouverture du titre à d'autres titres. Aura-t-il recours aux expressions figées/défigées ? Qu'en est-il des proverbes, les adages et les formulations ? Asserteront-ils sur la manière dont la ligne éditoriale est construite ?

Dans le cadre de notre analyse portant sur l'intertextualité, la notion de présupposition sera incluse. Le fait de tenir compte du présupposé et de chercher le sens implicite de l'énoncé pour susciter la question de la mémoire collective nous semble être d'une grande importance.

Toutefois, notre recherche ne se limitera pas aux quatre étapes évoquées plus haut. Nous voulons analyser le discours rapporté à la croisée des notions développées par certains chercheurs comme Jacqueline Authier-Revuz (1984), Charaudeau (1994&1997), Dominique Maingueneau (2007). Pour qu'il y ait un contrat de communication avec le public, Charaudeau (1990 :73-78) suggère deux « stratégies » ou « visées » dites de « crédibilité » et de « captation ». Généralement, les médias utilisent la stratégie dite de « crédibilité » pour rapporter les événements compatibles à la réalité à laquelle ils renvoient. Pour crédibiliser les informations que propose le titre en éveillant la curiosité du lecteur, les notions du discours rapporté jouent un rôle primordial. Le fait de citer une source en se servant des marqueurs typographiques redonne du crédit à la presse. Les stratégies de « captation » seront examinées pour rendre compte de l'intention du journaliste, ainsi que les différentes figures de style employées dans le titre. Ce type de stratégie permettant d'attirer le lecteur est fortement présent dans la mise en scène de l'information du titre. Si nous partons du principe que le titre occupe une position « pré-paratexte »⁴ au sein du journal, les autres éléments de titraile⁵ seront observés pour mieux répertorier les configurations et les fonctions du titre.

Dans le but d'explorer la question centrale de notre thèse, qui se concentre sur l'analyse linguistique des titres en première page, nous avons utilisé un corpus uniquement composé de ces titres. La période que nous avons sélectionnée pour l'établissement de notre corpus (2000 et 2017) est en effet riche en événements structurants. Cette période a notamment connu un développement économique fulgurant, un changement politique majeur avec le changement constitutionnel, le multipartisme, les élections régionales mais aussi des bouleversements politiques internationaux tels que le 11 septembre 2001, la guerre en Afghanistan, le printemps arabe, le développement de l'islamisme radicale, le terrorisme, la guerre en Somalie et les efforts importants de Djibouti pour aider à la

⁴ Terme emprunté à Frandsen (1990).

⁵ Titraile correspond généralement à « l'habillage de l'article » (Mouriquand, 1997 : 96). Il renvoie en particulier au titre, au surtitre, au sous-titre mais aussi au chapeau.

reconstruction de ce pays, etc. . Notons également les rapports récemment entretenus avec l'Éthiopie, les économies de plus en plus intégrées et l'installation de nombreuses bases militaires étrangères à Djibouti.

Grâce à l'analyse textométrique de *TXM*, nous dresserons, à partir de ce corpus, un portrait de la société djiboutienne en rapport avec les grands thèmes journalistiques abordés durant la période étudiée. Néanmoins, il s'agit aussi de cerner les caractéristiques de la presse djiboutienne par rapport à d'autres organes de presse francophones en Afrique-Europe.

La composition de notre travail de thèse se décline en huit chapitres dont les lignes directrices seront les suivantes :

Le chapitre 1 est consacré à l'aspect historique de la presse écrite en République de Djibouti de l'ère coloniale à la période postcoloniale. Notre thèse débutera, dans ce premier chapitre, par l'évolution de la presse écrite de Djibouti en abordant les différents aspects liés à l'histoire, à l'économie et surtout à la politique du pays en sachant que l'existence d'un journal dépend d'un certain nombre de facteurs qui lui sont extérieurs. Il s'agit de comprendre d'une part les enjeux de la presse dans une culture coloniale de la France en Afrique qui a pris la forme d'une culture de propagande, et comment celle-ci s'est amuïe après la décolonisation. D'autre part, le choix d'une chronologie faisant appel aux principaux événements de la décolonisation permet de comprendre le caractère particulier de *La Nation* en tant que la seule presse à exister dans la République de Djibouti malgré la mise en place d'une libéralisation des journaux privés pendant la transition démocratique des années 1990.

Le chapitre 2 sera consacré au cadre théorique en l'associant à la linguistique de l'énonciation qui reste le socle par excellence des discours en sciences humaines et en analyse du discours. La première articulation de ce chapitre décrit deux points essentiels : d'une part, il consiste à présenter les théories de l'énonciation comme une sorte de boîte de Koinè méthodologique (Maingueneau, 2016) fournissant à l'analyse de discours différentes étiquettes d'analyses linguistiques. D'autre part, il consiste à montrer la relation entre le fonctionnement textuel et le contexte dans lequel est produit le discours. La deuxième articulation de ce chapitre se donne pour objectif de démontrer le déroulement d'une énonciation journalistique aux multiples traits énonciatifs dominés parfois par un impersonnel de l'énonciation et par les traces subjectives du journaliste. Dans l'analyse du

discours rapporté, il est important de considérer la voix des autres et celle de la presse comme étant liées pour souligner le caractère intertextuel ou interdiscursif du titre. Les notions telles que la polyphonie, le dialogisme et l'hétérogénéité constitutive seront abordées pour déceler la trace de l'autre dans le discours. Les travaux théoriques de Halliday (1978, 1989 et 1994) qui se prêtent à l'analyse du discours seront d'ailleurs suscités.

Le chapitre 3 est une présentation chronologique des différentes réflexions des auteurs sur le titre en général et le titre en particulier afin d'inscrire ce travail dans un vaste champ des recherches traitant la question de « titrologie moderne » (Genette, 1987 :54). L'objectif consiste à présenter le cadre théorique de la notion du titre de presse de chaque auteur, les fonctions qui lui ont été assignées ainsi que la définition du genre. Nous évoquerons le titre d'une part avec un point de vue général pour lequel nous nous inspirons d'auteurs comme Hoek (1981) et Genette (1987). D'autre part, les auteurs tels que Peytard (1975), Charaudeau (1983 &1997), Van Dijk (1988), Mouillaud & Tétu (1989) et Yves Agnès (2002) soulignent le fait que le titre fait l'objet d'un point de vue particulier.

Dans le chapitre 4, nous aborderons l'établissement d'un corpus constitué des titres à la Une de *La Nation*. La textométrie reste la démarche méthodologique qui a été choisie pour construire notre corpus et qui nous a permis d'identifier le critère situationnel qui convient à notre objet d'analyse. Ce chapitre est composé de deux parties : dans la première partie, la description du corpus sera abordée et dans une deuxième partie, nous traiterons les apports de la textométrie à l'analyse du discours.

Le chapitre 5 est la première piste d'analyse de notre corpus, en particulier le vocabulaire des titres à la Une de *La Nation*. L'observation d'une série d'exploration des items nous permettra de comprendre l'enjeu visé par la ligne éditoriale et comment l'actualité est traitée dans le journal. Dans un premier temps, il s'agira de procéder à une analyse (« macro »-distribution) sur l'évolution diachronique pour saisir les caractéristiques globales du vocabulaire du corpus. Puis, dans un second temps, l'analyse (« micro »-distribution) nous permettra d'explorer les items développés par les titres pour positionner leur ancrage dans les réalités sociopolitiques djiboutiennes.

Dans le chapitre 6, il s'agira d'examiner les aspects syntaxico-discursifs des titres à la Une de *La Nation*. Cela implique une étude des structures syntaxiques les plus fréquentes du corpus afin de comprendre leur fonctionnement spécifique et d'observer leur

configuration linguistique. Peu d'études approfondies sur ce sujet ont été établies. L'analyse détaillée présentée par Françoise Sullet-Nylander dans sa thèse de doctorat, *Le titre de presse : analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*, nous pousse à creuser également d'autres pistes d'étude du fonctionnement du titre de presse afin de comprendre si les titres de la presse africaine francophone comme ceux qui figurent dans *La Nation* reprennent majoritairement les caractéristiques syntaxiques des journaux français comme *Libération*, *Figaro*, *Le Monde* ou s'il existe des caractéristiques qui lui sont particulières quant à l'écriture journalistique et ses formes linguistiques. Notre analyse s'engage aussi à étudier les autres formes syntaxiques pour observer les variations syntaxiques observables pour les dix-sept années qu'englobe notre corpus.

Le chapitre 7 traite les aspects pragmatiques et communicationnels des titres à la Une de *La Nation* dans le discours rapporté. Il s'agit de montrer que la voix du journal et la voix d'autrui constituent en réalité une seule et même voix. L'étude sera répartie en deux parties pour bien distinguer dans notre corpus ce qui relève d'un véritable *discours rapporté* (DR) de ce qui ne l'est pas et que nous spécifierons dans les cas *d'hétérogénéité ou cas périphérique* (CP). Cette analyse nous conduira vers une étude complète du discours rapporté dans les titres à la Une. Nous établirons par la suite un examen de leur *intertextualité*.

Dans le chapitre 8, le but est d'examiner les aspects stylistico-rhétoriques des titres à la Une du journal *La Nation*. Étudier les figures de style est un apport capital pour comprendre le fonctionnement stylistico-rhétorique des expressions journalistiques car le journal élabore des figures, qu'il s'agisse des *figures de construction* ou des *figures de sens*, pour diffuser son message. L'objectif est donc de mettre en avant la rhétoricité des titres de la presse djiboutienne en observant comment les modalités d'écritures et les postures énonciatives sont construites par le journaliste pour arriver à créer ce « phénomène dialogal » avec le lecteur (Kerbrat-Orecchioni, 1990). Au-delà des figures de rhétorique, la question sur le *défigement* sera sollicitée dans notre analyse. Les procédés du *défigement* dévoileront comment certaines expressions figées dans les titres à la Une de *La Nation* sont découpées pour aboutir à des jeux de mots.

CHAPITRE I

Chapitre I. Aspect historique de la presse écrite en République de Djibouti de l'ère coloniale à la période postcoloniale

Dans ce chapitre, il s'agit d'étudier l'évolution de la presse écrite à Djibouti en parcourant les différentes étapes de son histoire. En étudiant l'histoire de la presse coloniale, on peut saisir comment le parti colonial⁶ a établi un réseau rigide pour diffuser la culture française en Afrique, particulièrement compte tenu de l'occupation française qui a débuté à Djibouti en 1885. Ce tournant devient apparent pour la première fois dans les années 1889, où un grand nombre des Français issus des sphères militaires, politiques et financières se sont associés en vue d'investir dans la conquête et l'efficacité accrue des territoires du continent africain.

L'établissement des médias dans un territoire colonisé par la France n'est pas le fruit du hasard. Cela découle d'un réseau élaboré qui a joué un rôle actif dans la propagande d'une mentalité coloniale française. C'est une structure qui a gagné en influence dans le but de poursuivre divers objectifs, dont le plus crucial est la centralisation de l'information au sommet du pouvoir central avant sa diffusion. Ce processus oscille entre objectivité et subjectivité, donnant lieu à ce que l'on qualifie de culture de la propagande.

Les journaux pendant la période coloniale répondent généralement aux attentes des dirigeants coloniaux. Les orientations éditoriales, étroitement surveillées par les autorités françaises, englobent le titre, les articles et les événements rapportés, qui font l'objet d'une vérification minutieuse. En grande partie, les informations véhiculées par ces médias étaient destinées à un public militaire et aux autorités. Au fil des années, les journaux de l'administration coloniale ont commencé à modifier leur approche éditoriale, répondant parfois à une demande de leur hiérarchie pour adopter une apparence de liberté d'expression. Néanmoins, malgré leurs tentatives, les journalistes ont été contraints de se

⁶ Au XIXe siècle, la France a instauré son emprise sur Djibouti, amorçant ainsi le colonialisme dans la région. En 1884, Djibouti est devenu un protectorat français. Cette période coloniale a profondément influencé la population locale, engendrant des répercussions économiques, culturelles et sociales.

soumettre à une forme de censure stricte.

De nos jours, les journaux coloniaux de Djibouti sont devenus un patrimoine national du pays, car ils représentent non seulement des références historiques, mais aussi des observateurs et témoins des événements survenus pendant la période coloniale. Après l'indépendance, le premier journal postcolonial né sous la nouvelle République de Djibouti s'intitule *La Nation* et prend la place des journaux des autorités coloniales. Aujourd'hui, il est le seul journal écrit en français officiellement diffusé au sein de Djibouti.

Pour commencer, nous allons contextualiser de manière concise les différents journaux coloniaux et postcoloniaux qui ont existé à Djibouti, en tenant compte des nombreux facteurs historico-politiques.

1.1 Les presses écrites coloniales de Djibouti

Dans cette première section, nous allons examiner, de manière chronologique, les différentes presses d'information qui ont existé pendant la période coloniale. En lisant les grandes périodes de l'Histoire de Djibouti, nous prenons conscience que les organes d'informations ont été créés pour des causes précises. À l'aide d'une frise chronologique, nous restituerons les grandes lignes historiques qui ont participé à la mise en place des différentes presses coloniales à Djibouti pour comprendre leurs enjeux historico-politiques.



Figure 1-1: Les différents journaux coloniaux de Djibouti

1.1.1 La naissance du premier journal français de la Côte Française des Somalis.

La période entre 1899 et 1900 marque la naissance de la première publication médiatique publiée dans le protectorat de la Côte Française des Somalis. Cette période représente aussi une décennie importante et formative des événements franco-éthiopiens. Le premier journal se nomme *Djibouti*. Il voit le jour le 02 février 1899. Selon Richard Pankhurst (2003 :231)⁷

« *Djibouti* was an avowedly pro-Ethiopian weekly commercial newspaper, published in the French Somali port of that name from 2 February 1899 to 10 October 1903 ».



Figure I-2 : *DJIBOUTI* : le premier journal colonial de la Côte Française des Somalis (CFS)

Le fondateur du journal était un journaliste français Justin Alavaill⁸, originaire du Roussillon comme la plupart des ouvriers français du chemin de fer franco-éthiopien. Le fils de Justin Alavaill, Augustin, avait rejoint son père dans la Côte française des Somalis

⁷ Notre traduction : « *Djibouti* était un journal hebdomadaire commercial ouvertement pro-éthiopien, publié dans le port français de Djibouti du 2 février 1899 au 10 octobre 1903. »

⁸ Il est le fondateur d'autres petits journaux radicaux-socialistes en France avant d'arriver à Djibouti. Nous citons par exemple le journal *La Farandole, ou la semaine Anticléricale des Diocèses du midi* etc.

pour collaborer avec la direction du journal *Djibouti*. Lorsque J. Alavaill s'occupait de la rédaction et de la direction du journal, Augustin quant à lui était chargé des aspects techniques, visuels et de l'impression du journal. Pour la première fois, Augustin⁹ Alavaill, prend l'initiative de publier le 1^{er} septembre 1900, dans un journal international *Le Monde*, un article au sein duquel il relate de quelques illustrations faites par lui-même.

Le 25 octobre 1902, Augustin Alavaill publie, une deuxième fois, dans le journal *Le Monde* un article de *Djibouti* dans lequel il décrit la visite en Europe du gouverneur de Harar, Ras Makonnen, qui avait assisté aux cérémonies du couronnement du roi Édouard VII à Londres.

Quoiqu'il ait été un journal dirigé par J. Alavaill, les contenus de *Djibouti* passaient par une série de sélection et de tri avant d'être mis sur le marché. Sa principale mission, en tant qu'organe d'information, était de s'intéresser aux événements qui se déroulaient à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie et de la ville de Harar puisqu'au cours de cette période, la colonie française décide de relier deux territoires de la Corne de l'Afrique (le protectorat de la Côte française des Somalis). C'est pourquoi la colonie avait mis en place le chemin de fer djibouto-éthiopien sur une voie unique atteignant 784KM¹⁰. Dans ses travaux sur l'histoire de Djibouti, Alain Gascon (2005 : 454-455) explique le déroulement du chantier de chemin de fer à Djibouti.

« Un conflit de souveraineté franco-éthiopien sur le dédouanement et des difficultés financières suspendit les travaux. En 1908, Menilek octroya une nouvelle concession à la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien (CFÉ) dotée de la garantie financière du gouvernement français, et en 1917, la voie gagna Addis Abeba. »

En partant de ce contexte, le journal *Djibouti* s'est donné le mérite de fournir à ses lecteurs des informations sur l'économie et la politique franco-éthiopienne. Rosanna Van Gelder de Pineda, dans ses études sur le chemin de fer de Djibouti, soulève le caractère régulier du journal *Djibouti* en matière d'actualité. Selon l'auteure, c'est un journal qui informe régulièrement ses lecteurs sur les avancés du projet de construction ainsi que sur les relations diplomatiques franco-éthiopiennes. *Djibouti* devient donc le premier journal

⁹ Avant de venir s'installer à Djibouti avec son père et sa mère, Augustin était employé du journal *Le Monde* et c'est dans cette occasion qu'il a profité de présenter *Djibouti* en le publiant dans les colonnes du journal *Le Monde*.

¹⁰ C'est le plus grand chantier colonial de cette époque qui avait commencé en 1897 avant qu'elle ne soit complètement achevée en 1917.

en français à être populaire dans les contrées de la Mer Rouge et du golfe d'Aden. Richard Pankhurst (2003 :232)¹¹ le précise davantage :

« *Djibouti*, the first publication of its kind to appear in the Red Sea Gulf of Aden area, introduced Emperor Menilek and his court to modern Journalism. Copies of the paper, on arrival in Harar, were immediately translated into amharic for the governor, Ras Makonnen, and where then telegraphed at Emperor Menilek's command, to Addis-Abeba. »

Les articles du journal *Djibouti* se faisaient parfois rédiger par des intervenants intellectuels et poètes qui avaient pris part à l'élaboration du journal en partageant leurs expériences de vie de Djibouti. Selon Richard Pankhurst (2003 :232)¹²:

« Those in *Djibouti* included the Scholar Casimir Mondon-Vidailhet, the traveler Hugues Le Roux, and the traders Charles Michel and Alfred Bardey, the latter today best known as the employer of his compatriot the former poet Rimbaud. »

Le journal *Djibouti*, composé de quatre pages, proposait une publicité contenant des illustrations et des cartes postales pour une finalité commerciale et dans le but d'immortaliser les paysages historiques et coloniaux de Djibouti.



Figure I-3 : les annonces publicitaires dans le journal *DJIBOUTI*

¹¹ Notre traduction : « *Djibouti*, la première publication de ce genre à apparaître dans la région du golfe d'Aden en mer Rouge, a présenté l'empereur Ménelik et sa cour au journalisme moderne. Des exemplaires du journal, à leur arrivée à Harar, ont immédiatement été traduits en amharique pour le gouverneur, Ras Makonnen, puis télégraphiés sur ordre de l'empereur Ménelik à Addis-Abeba. »

¹² Notre traduction : « Parmi ceux présent dans le journal *DJIBOUTI*, on compte le savant Casimir Mondon-Vidailhet, le voyageur Hugues Le Roux, ainsi que les commerçants Charles Michel et Alfred Bardey, ce dernier étant aujourd'hui mieux connu comme l'employeur de son compatriote, l'ancien poète Rimbaud. »



Figure I-4 : Le palais du Gouverneur Lagarde entouré situé sur un quai.



Figure I-5 : les jeunes Somalis sur la place Ménilek ¹³

¹³ C'est une place importante à l'époque coloniale où les jeunes se réunissaient pour soulever des vives discussions. À force de fréquenter cette place, le nom de l'Empereur d'Éthiopie est standardisé par les jeunes Somalis. Il est prononcé en Ménélik et non Ménilek.



Figure I-6 : Pont de Holl-Holl¹⁴

Les images des cartes postales plus haut proviennent de la collection de Hugues Fontaine (2012) qui a reproduit dans son ouvrage toutes les séries postales de Djibouti.

À partir de 1903, le directeur du journal *Djibouti*, Justin Alavaill, contracte la pneumonie, ce qui le pousse à se retirer en France pour se soigner. Il meurt peu de temps après son arrivée en France. La direction est reprise par son fils Augustin Alavaill qui rencontre des difficultés avec les autorités coloniales. Le dernier numéro de *Djibouti* apparaît le 10 octobre 1903.

L'histoire de ce journal qui a évolué au sein du protectorat des Somalis et de l'Éthiopie est une partie considérable de la vie sociale, politique et économique de Djibouti. Depuis sa disparition, aucun autre journal d'information n'a repris sa place dans le territoire de la Corne de l'Afrique. Il faut attendre l'arrivée du régime de Vichy pour fonder un autre journal. Cependant, qu'en est-il de sa ligne éditoriale et de sa politique de censure ? Y aura-t-il d'autres journaux d'opposition en parallèle ? Sera-t-il le seul organe à détenir le monopole en matière d'information ?

¹⁴ Cette carte postale est la plus ancienne à illustrer la voix ferrée franco-éthiopienne.

1.1.2 L'émergence de deux journaux français entre 1940-1943 : *Djibouti français* et *Djibouti libre*.

En 1940, après la défaite des Italiens dans la Côte française des Somalis, le gouvernement de Vichy envoie un gouverneur nommé Nouailhetas pour remplacer les anciens représentants français de la colonie. Il est connu pour avoir tué, selon Philippe Oberlé & Pierre Hugot, seize indigènes¹⁵ qui auraient colporté des messages pour la France libre. Les deux auteurs citent qu'« un indigène transmettait n'importe quel message que lui confiait un Européen, surtout lorsqu'un bon « bakchich » le récompensait ». (Oberlé et Hugot, 1985 : 110).

Suite aux colportages, le journal, édité par le régime de Vichy, avait été mis en place en 1940 par les autorités locales. Intitulé *Djibouti français*, son but est de transmettre les informations dictées par le Maréchal Pétain aux militaires. Il ne possède aucun caractère social. C'est un journal de propagande conçu uniquement pour soutenir la politique de Vichy. Ce journal présente la même censure que le journal *Djibouti*. *Djibouti Français* est donc une presse plutôt docile et dévouée à Pétain. Olivier Blazy (Blazy, 2013 :4) précise en détail la nature de ce journal :

« Les autorités locales, fidèles au maréchal, créent un hebdomadaire *Djibouti français* dont les rédacteurs et les lecteurs sont en grande majorité des militaires. Certains numéros de ce journal s'enrichissent d'une rubrique intitulée tout d'abord *le coin des Tirailleurs Sénégalais et Malgaches* puis *Les Messages de l'Empire* à destination des troupes indigènes. »

Colette Dubois & Jean-Dominique Pénel (2007 :53) décrivent les différentes mesures prises par Pétain à propos de la divulgation des renseignements aux Gaullistes et aux Anglo-saxons :

« Des rares civils soutiennent la résistance en transmettant des renseignements aux Anglo-gaullistes présents à Aden et en Éthiopie, organisant des filières d'évasion ou des opérations de sabotage contre les garnisons stationnées en CFS. Lorsque « ces résistants » ainsi que les « briseurs de blocus » sont arrêtés en flagrant délit, ils sont punis d'emprisonnement (envoyés à Obock) ou condamnés à mort, le gouverneur exigeant la présence des notables et de la population aux exécutions publiques. »

¹⁵Le vocabulaire « indigène » dans la CFS est utilisé de deux manières selon l'identité de l'individu. Il y'a « les indigènes autochtones » qui sont les premiers groupes d'individus ou ethniques à occuper le territoire avant le colonisateur. Il y'a aussi « les indigènes étrangers » qui sont originaires de l'étranger (les yéménites, les Somalis « allogènes » comme les Gadaboursis, Issaqs ou Darods etc.).

Animé par les circonstances troublantes de la CFS où « ces pasteurs ou marins qui se sont livrés à la contrebande ont transmis des informations » (Colette Dubois & Jean-Dominique Pénel, 2007 : 52), Nouailhetas avait fait exécuter des centaines des habitants du territoire occupé. La population aurait encore une fois subi des restrictions sévères et des peines irréversibles s'ils avaient transmis des renseignements à la France libre.

Face à ces situations complexes, les troupes gaullistes, par le biais de ses alliés britanniques, ont continué d'envoyer constamment par voie aérienne leurs propres organes d'informations, des tracts ou le bulletin d'information *Djibouti libre* imprimés en Éthiopie. Le journal *Djibouti Libre* est né lui aussi en 1940 pour faire contrepoids à la presse pro-vichyste.

Des tracts étaient lancés au-dessus de la ville de Djibouti et sur la ville d'Arta qui étaient supposées être des stations où se croisaient les troupes. Face à cette double stratégie psychologique de tantôt exposer aux militaires des informations plus précises sur la guerre ainsi que le progrès politique dans le monde (détails qu'ils ne trouvaient pas dans la presse Vichyste) et tantôt inciter les militaires à rejoindre leur rang et renoncer à leur soutien au régime de Vichy, Nouailhetas avait adopté une autre stratégie pour contre-attaquer les militaires britanniques : détruire le chemin de fer et les installations portuaires. Toutefois, il a renoncé à ces tentatives lorsque 25% des militaires ont choisi de rejoindre la résistance.

Grâce à cette victoire, la résistance réoccupe la CFS gouverné par le Général Platt commandant britannique de l'Afrique de l'Est sous ordre du nouveau haut-commissaire de la France libre. C'est en 1943 que *Djibouti libre* change de nom pour devenir *Le Réveil*. Comme l'annonce son titre, il porte un paradigme idéologique puisque *Le Réveil* a accompagné l'émergence d'une conscience politique, d'un espoir et d'une liberté de la population de CFS. La formule « HONNEUR ET PATRIE » mentionnée en haut du titre du journal nous rappelle le nom de la fréquence radio de la résistance française. En bas du titre, nous signalons une citation en italique de Général De Gaulle au moment de la guerre et qui a joué un rôle moral « *Nous sortirons de là. Nous gagnerons la guerre. France, France, grande France en avant.* ». Tout ceci est renforcé par la croix de Lorraine qui se trouve à gauche de la manchette.



Figure I-7 : *Le Réveil* : N°210 du 02/10/1943

Dans leur ouvrage, Philippe Oberlé & Pierre Hugot (1985 :112) décrivent ainsi la situation de Djibouti après la défaite de Vichy :

« Djibouti renaissait à une vie normale. La résistance opiniâtre de Djibouti a pourtant eu un grand mérite, celui de conserver Djibouti à la France en y assurant de manière permanente la continuité de l'administration française. »

Remi Leroux (2000 :22) donne une explication à propos de la naissance du journal :

« Au commencement, des tracts sont lâchés par avion au-dessus de la ville. Puis, dès le mois de juin, ils prennent la forme de journaux qui informent la population de l'avancée des alliées : C'est l'heure de gloire du Djibouti Libre (...). Quand, au début de l'année 1943, le général Platt entre dans Djibouti tout juste rallié, la nouvelle administration s'installe en remplacement des fonctionnaires vichystes arrêtés. Le Djibouti libre a vécu et il est remplacé par le Réveil qui devient le nouveau bulletin d'information de la CFS. »

Cependant, que s'est-il passé avec le journal *Le Réveil* après la Seconde Guerre mondiale ? Est-ce que sa direction éditoriale s'est orientée vers une meilleure prise en compte de ses lecteurs ?

1.1.3 *Le Réveil après la Seconde Guerre mondiale.*

À partir de 1946, la colonie française tend à partager le pouvoir pour la première fois avec la population colonisée. C'est une initiative venant de la part de Charles de Gaulle qui a tenu le 30 janvier 1944 un discours à Brazzaville dont l'idée était d'intégrer dans les affaires politiques françaises les représentants issus du milieu colonisé.

Il apparaît un mode de scrutin à double collège où ceux qui sont originaires du territoire pouvaient participer aux débats politiques avec la colonie française. Leur intégration dans les institutions politiques françaises n'avait pas été systématique au départ. Bernard Cothier est alors élu, entre octobre 1945 et juin 1946, représentant local de la CFS aux assemblées¹⁶.

En mars 1946, les différentes missions concernant les votes, le budget, les impôts du territoire ainsi que les organisations des services locaux commencent à se développer. Pendant cette période, le conseil représentatif compte douze membres, dont six personnes originaires du territoire, ayant un mandat de quatre ans. Les élus du collège électoral qui étaient issus de la population étaient répartis en six groupes pour représenter les trois communautés vivant en communion dans le même territoire. Il s'agissait de deux Somalis (Bileh Doualeh et Djama Ali), deux Afars (Youssef Abdallah et Abdallah Ali) et deux Arabes (Saïd Ali et Ahmed Ben Ahmed). Cette mesure institutionnelle s'est donnée dans le but de maintenir la relation entre la puissance coloniale et les colonisés.

Grâce à cette union appelée l'union française, l'usage fréquent du terme colonie disparaît pour reconsidérer le territoire de la CFS comme un département d'outre-mer. C'était l'une des raisons pour lesquelles le conseil représentatif avait été choisi, afin de permettre aux colonisés de jouir du droit de vote, de prendre part aux décisions budgétaires, et de participer aux concessions et aux marchés. Selon Philippe Oberlé & Pierre Hugot (1985 :120) :

¹⁶ Pendant la période coloniale française, des assemblées locales appelées les assemblées de la Côte Française des Somalis furent mises en place. Elles se composaient principalement de notables et de chefs locaux, et leur mission était d'administrer et de gérer les affaires politiques à l'échelle régionale. Ces assemblées ont contribué à l'administration coloniale en offrant une forme de participation aux habitants locaux, même si leurs pouvoirs réels étaient restreints.

« La première section (membres citoyens français) comprenait six délégués élus au suffrage universel par les citoyens français (...). La deuxième section (membres indigènes) comprenait six délégués élus par les autochtones. »

Depuis la mise en place de cette nouvelle composition constitutionnelle, le journal *Le Réveil* commence à mentionner les autochtones chargés de représenter le conseil représentatif de CFS.

Le caractère typographique du titre du journal est rédigé avec des capitales en gras. La citation de Gaulle et « HONNEUR ET PATRIE » disparaît pour donner place à l'annonce de la fin de la guerre. La croix de Lorraine n'est pas retirée de la manchette mais est déplacée sur la droite.



Figure I-8 : *Le Réveil* : N°141 du 23/11/1948

Remi Leroux (2000 :25) nous donne une description de l'atmosphère du journal *Le Réveil* et de son contexte à partir de l'après-guerre.

« *Le Réveil* poursuit son histoire dans un nouveau contexte : Celui de l'après-guerre, du discours de Brazzaville et de la mise en place de l'union française. Un contexte qui voit, au sein des élites africaines des colonies françaises, des hommes qui souhaitent participer au pouvoir, et au pouvoir politique avant tout ; des hommes avides de connaissances et en

quête d'expériences ; mais aussi des hommes susceptibles d'avoir accès à la presse. L'ère de « l'autonomie » s'ouvre. Elle concerne la CFS. Elle concerne le Réveil. »

Le 19 août 1950, le conseil représentatif de la CFS renouvelle ses membres. On dénombre 12 sièges pour les Européens de statut français et treize pour les représentants de la population de la CFS. Depuis, la croissance des membres électoraux originaires du territoire occupé n'a cessé de progresser au sein de ce conseil. Selon Leroux. R (2000 :24-25), cette diversification des membres électoraux a conduit à ce que le journal puisse contenir des événements dépassant les mœurs françaises pour s'ouvrir à d'autres cultures.

« Les rubriques, elles aussi se rapprochent d'une formule plus connue. Elles se sont multipliées et diversifiées. Alors que pour le numéro du 2 octobre 1943 nous avons une rubrique principale (« Nouvelles de presse »), nous avons pour le numéro du 14 février 1950, cinq ou six rubriques différentes : L'évolution est notable. Il s'agit des rubriques « météo », « cours des changes », « nouvelles de France », « échos du Monde », « Avis du commandant du cercle », « Ciné ». Allant de concert avec cette multiplication des rubriques, les articles proposés abordent des thèmes d'actualités plus diversifiés de la « prévention contre la typhoïde » aux « plage et piscine de Djibouti », des « nouvelles de Saïgon » au « tableau des concordances des jours de fêtes musulmanes avec les dates du calendrier en grégorien », la liste est longue. Ce dernier exemple est particulièrement intéressant. À travers ce tableau, on décèle les premières traces d'une ouverture du journal en direction des populations du Territoire. À majorité musulmane. On veut en effet les intéresser par un contenu qui les concerne. »

1.1.4. La traduction du journal *Le Réveil* en langue arabe : une presse émancipatrice du bilinguisme ?

Le Réveil s'est présenté, à un moment donné, comme un journal avant-gardiste du bilinguisme de l'État. Le journal commence à écrire certaines informations en langue arabe. Cette opération de traduction pousse la seule ligne éditoriale de la puissance coloniale à coexister avec une autre langue étrangère qui est l'Arabe. Cette diversité linguistique contenue dans le journal devient une sphère dans laquelle les acteurs de la mise en scène de l'information partagent quelques actualités en arabe. Il s'agit d'une phase très importante pour la presse de cette époque, qui malgré la pression de la colonie française, s'est permis d'être bilingue.

Avant de retracer les causes qui ont été à l'origine de la traduction du journal *Le Réveil*, une rétrospection historique et démographique est nécessaire pour comprendre comment les diverses communautés linguistiques de la CFS ont exercé une influence qui a conduit le journal à aller à l'encontre de la règle interdisant le bilinguisme dans un journal

français.

En effet, pendant la Seconde Guerre mondiale, les recensements de la population reposaient sur les données fournies par les chefs de tribus. Ces méthodes ont trompé les systèmes de recensement car les chiffres collectés ne correspondaient pas à la population réelle. Entre 1951 et 1955, la méthode de recensement a évolué. L'identification individuelle est devenue la principale approche pour répondre aux demandes de cartes d'identité françaises.

Cette démarche vise à repérer les personnes qui sont en situation irrégulière à être régularisées. Il n'est plus question de quantification mais d'une politique de gestion de toute une population afin de délivrer les nationalités, titres de séjour ou des cartes autorisant temporairement aux étrangers de séjourner dans le territoire de la CFS. Dans ses recherches, Simon Imbert-Vier (2008 :335) établit un tableau concernant le traitement et aboutissement des demandes de CIF¹⁷ (1951-1955).

¹⁷ Carte d'identité française.

	Délivrées	Refusées	Accordées et non retirées	Proportion de CIF accordées	Proportion de CIF retirées
Afar	57,0%	3,1%	39,9%	96,9%	58,8%
Arabe	29,3%	54,7%	16,0%	45,3%	64,7%
Issa	54,6%	0,1%	45,3%	99,9%	54,6%
Gadaboursi	32,4%	42,3%	25,2%	57,7%	56,2%
Darod	25,9%	64,3%	9,8%	35,7%	72,4%
Total Issaq	55,3%	27,3%	17,4%	72,7%	76,1%
Union française et Hindous	81,6%	3,1%	15,3%	96,9%	84,2%
Moyen	45,9%	24,3%	29,8%	75,7%	60,7%

Tableau I-1 : Traitement et aboutissement des demandes de CIF (1951-1955)

On remarque que les Issas et les Afars obtiennent un taux élevé d’approbation en matière de CIF avec 96,9% du côté des Afars et 99,9% des Issas. Malgré cela, ils étaient peu à les retirer aux bureaux administratifs. Est-ce lié au sentiment d’appartenance du territoire et la non-nécessité d’acquérir une quelconque nationalité ? Les personnes hindoues et européennes étaient plus nombreuses à chercher les documents de nationalités, souvent dans le but d’éviter les litiges provenant des administrateurs occidentaux. Les Somalis Issaqs, Gadaboursi et Darods, avec un taux d’accord plus ou moins relatifs, s’y rendaient souvent pour obtenir le CIF. Était-ce dû à la recherche d’une protection ?

Quant aux Arabes, avec un taux d’approbation atteignant 64,7%, la plupart témoigne de cette volonté d’acquérir la nationalité française pour développer des activités économiques dans le territoire de CFS. Selon Alain Rouaud (1997 :328), la population yéménite¹⁸ n’a cessé d’augmenter entre 1936-1947 en passant de :

¹⁸ La majeure partie de la population arabe de Djibouti a des racines yéménites en raison de migrations historiques en provenance du Yémen. Ces migrations ont contribué à façonner la composition ethnique de Djibouti, avec une forte présence de personnes d’origine yéménite parmi la population arabe de ce pays.

« À l'inverse, alors que la population autochtone augmente peu entre 1936 et 1946, la communauté yéménite passe de 4083 à 5620, soit une augmentation de 37,64%. Elle pourrait résulter du fait que pendant la guerre, de l'intensification des échanges commerciaux avec le Yémen. Isolée par les Italiens et les Britanniques, la colonie reçut alors en effet de ce pays une part importante de son ravitaillement. »

L'administration française s'est rapprochée du peuple yéménite depuis 1900 du fait que les Afars et Issas se sont tenus loin de la ville. C'est pourquoi les Français ont sollicité une main d'œuvre à majorité yéménite. Avant l'arrivée des Somalis non Issa, les Arabes yéménites ont occupé la CFS avec un taux de 40% puis après la Seconde Guerre mondiale avec un taux de 20%, comme l'explique Alain Rouaud (1997 :329) :

« Si les Yéménites perdirent ainsi leur prééminence numérique, ils n'en demeurèrent pas moins longtemps le groupe ethnique le plus important à Djibouti-ville car les nouveaux venus ne formèrent pas de communauté homogène. En 1947, par exemple, avec 5500 personnes, ils étaient aussi nombreux que l'ensemble des Somalis non Issa (ou « allogènes », c'est à dire les Isaq, les Darods, les Gadaboursi, etc) comptaient 1000 individus de plus que les Issas et dominaient nettement les 1500 Afar. »

Toutefois, après la Seconde Guerre mondiale, la population d'origine yéménite chute au détriment des autres peuples (Hindous, Issaqs et Darods) qui ont migré incessamment vers la Côte française des Somalis. Malgré cela, les Yéménites se sont montrés capables de développer des secteurs professionnels pour faire face au chômage. Ils ont donné aux colons l'image d'un peuple travailleur stable, ambitieux et productif. Alain Rouaud (1997 :335) qualifie les Yéménites comme :

« Actifs, compétents dans leur domaine, intelligents, dociles et réguliers dans leur travail. En ajoutant à cette avalanche de qualificatifs positifs quelques traits qui le sont moins : aptitude au gain, dureté en affaire, etc. On retrouve la physionomie sociale des émigrés yéménites dans le monde entier, de l'Inde à l'Amérique du Nord. Dans une colonie aux colons rares et aux colonisés mal fixés, les Yéménites s'imposèrent rapidement et aisément dans des nombreux secteurs professionnels. Ils se rendirent indispensables dans des secteurs que nul ne leur contestait : l'artisanat, le bâtiment (entre autres, la plomberie, la charpenterie, l'électricité, la maçonnerie), les services (sténodactylographie, transports). »

Les Yéménites ont également pris le contrôle du commerce de détail et de gros, ainsi que des imports et exports jusqu'en 1950. À cette période, les Somalis ont commencé à exploiter les commerces pour concurrencer les Yéménites qui ont, de leur côté, commencé à travailler à la Banque d'Indochine. Selon Alain Rouaud (1997 :334) :

« Jusque vers 1950, 80% des immeubles appartenaient aux Arabes, mais à cette date, pour briser la politique des hauts loyers qu'ils pratiquaient, l'Administration et les particuliers se

mirent à construire, érodant ainsi leur monopole. Une bourgeoise immobilière et commerçante se constitua donc. Dans les années 1970, on citait parmi les réussites les plus fameuses toutes activités confondues celles de MM. Saleh Awal Al-Kirchi, Ba Chanfer, Ba Nabila Dirani, Abdallah Taher, Mohamed Omar Saleh dit « Omar des Salines » et surtout Saïd Ali Coubèche. »

Cependant, la décision de traduire certaines parties du journal *Le Réveil* a été un choix politique. Pendant la colonisation, la CFS était partagée en plusieurs cercles politiques et administratifs tels que le cercle de Djibouti, celui d'Ali-Sabieh, celui de Dikhil, le cercle de Tadjourah et enfin celui d'Obock. Un commandant de cercle gouvernait dans chacune des constitutions territoriales. Les principales fonctions des commandants étaient de promulguer des lois et des décrets pour régir les services publics du territoire.

Nous nous appuyons sur une lettre dans laquelle Sadoul¹⁹ fait référence à un courrier antérieur qui date de 7 mars 1952. Ce courrier rappelle l'interdiction de publier un journal français dans une autre langue et explique que « dans certains territoires, la publication des journaux rédigés dans une autre langue que la langue française est soumise à une autorisation préalable ». Malgré cette interdiction, l'auteur de cette lettre veut « amorcer des pourparlers avec Rached Ghaleb pour la parution d'un journal en langue arabe²⁰ » car il souhaite que *Le Réveil* soit partiellement traduit en langue arabe.

¹⁹ Numa Sadoul était élu gouverneur de CFS entre 1/03/1950 au 6/04/1954.

²⁰ Archives de lettre non classée dans ANOM « au sujet de contrôle de la presse » de 3 octobre 1953 par le gouverneur Sadoul.

DIMANCHE 1^{er} JANVIER 1961 - N° 1 —

Hebdomadaire de l'Information
**MINISTÈRE
DES AFFAIRES INTÉRIEURES**

RUE D'ETHIOPIE — TELEPHONE 076
B. P. 327

LE REVEIL
DE DJIBOUTI

PRIX DU NUMÉRO
30 FRANCS

ABONNEMENTS
1 an 1.450 frs
6 mois 750 »
3 mois 380 »

« VOUS QUI N'AIMEZ PAS ÉCRIRE »
abonnement au « Réveil de Djibouti » pour vous
is, votre famille lointaine, en leur apportant le
et de votre vie quotidienne, de l'ambiance de
bouti, ce sera chaque semaine, un peu de vous
qui les rejoindra.

abonnement avien ... 1 an : 2.115 — 6 mois : 1.030
* ordin. ... 1 an : 1.555 — 6 mois : 800

1^{er} JANVIER

*L'équipe du "Réveil" : direction, rédaction, linotypistes,
typographes et imprimeurs présente à ses lecteurs ses
meilleurs vœux de nouvel an.*

اسرة «اليقظة»: الادارة والتحرير والصفافون والطباعون . يقدمون
اطيب تمنياتهم الى قرائهم الكرام بمناسبة حلول العام الجديد

Figure I-9 : L'entête du journal le Réveil n°1 du 01/01/1961 traduit en arabe

رسالة حاكم الاقليم

بعث حاكم الاقليم برسالة تهنئة بمناسبة حلول العام الجديد ونظراً لوصولها في آخر لحظة ، وضيق المجال المتبق للشرح ، فقد اضطررنا إلى تلخيصها على الشكل الآتي :

أقدم لكم تهناتي الحارة ويؤسفني أن لا أكون بينكم في نهاية عام ١٩٦٠ .

مر ساحل الصومال الفرنسي سنة أحرز فيها التقدم . وكان عاماً هادئاً بالرغم من الحوادث المتباينة التي احاطت بهذا الجزء من العالم .

اتسعت حركة البناء وسكة الحديد كما ست جمعيتكم مشاريع اجتماعية هامة . والعمل جار لتبوء اهالي البلد المناصب وكلنا أمل في أن السنة التي ستبدأ تشهد تطور الاقليم في كافة الميادين .

إن مندوبيكم في باريس اعرابوا عن رضاهم للاهتمام الشديد الذي يبديه رئيس الجمهورية وحكومته بجيوتي . وبإمكانني ان اقول لكم ان مساعدة فرنسا ستزداد بشكل ملموس ابتداءً من عام ١٩٦٠ . وسيتم لنا « القانون الاطاري » في الستين المقبلة برنامجاً فعالاً يشمل اولاً الميناء ثم المدينة فسنكون المناطق الداخلية الذين يعانون من قلة المياه . ولتطوّر جيوتي إلى موقعها كمنطقة للتبادل والمرور البضائع العابرة وما سيناله الاهالي من ارتفاع في مستوى المعيشة .

باسم رئيس الجمهورية وحكومته اوجه للجميع الطيب التهنيتات مصحوبة بأمنياتي الشخصية لكل فرد منكم .

القدس كما وصفها مؤرخو العرب

تعص مدينة القدس في ايماننا كتيه شمس الدين أبو عبد الله هذا بالحجاج من المسيحيين لحضور الطقوس الدينية التي تقام في معابدها وحضر الآلاف منهم قداس منتصف ليلة في كنيسة القيامة في ليلة الميلاد .

ليس في مدائن الكون

أكبر منها ، لا لشدة البرد ولا لحرها ، ولأنها حروقل ما يقع فيها تلج ، وسأني قلوب العالم اجمع في كل العصور القاضي أبو القاسم عن الهواء بها نقلت معتدل لا حرو ولا يبرد شديد ، قال هذه صفة الجنة ، ولا أتقن خاصاً بالقدس ، وأسهبوا في من أبنائها ، ولا أعف من أهلها ولا أطيب من العيش بها ، ولا أنظف في هذا المقال القصير حتى إيراد من أسبقوا ، ولا كان من مسجدها

قروان ، قال : « كنت يوماً في مجلس القاضي أبي يحيى بالبصرة فسلت : اي بلد اجل ؟ قلت : بلدنا (أي القدس) ، قيل فأبها أفضل ؟ قلت بلدنا ، قيل فأبها أحسن ؟ قلت : بلدنا ، قيل : فأبها أكثر خيرات ؟ قلت : بلدنا ، قيل : فأبها أكبر ؟ قلت : بلدنا ، فنعجب اهل المجلس من ذلك ، وقيل انت رجل محصل ، وقد ادعت في وصف القدس ما لا يقبل منك ، قلت اما قولني اجل ؟ فلاتها بلد جمعت الدنيا والآخرة ! فمن كالت من ابناء الدنيا وأراد الآخرة وجد سوقها ، وإن كالت من ابناء الآخرة فدعته نفسه إلى نعمة الدنيا وجسدها ، واما طيب الهواء فانها لا سم لبردها ولا ذى لحرها ، وما الحسن فلا تثرى أحسن من بنائها ، ولا أنزه من مسجدها ، واما كثرة الجمرات كالتفاح واللوز ، والتين واللوز ، وأما الفضل فلاتها عرضة القيامة ، ومنها المحشر والبها النشر ، واما الكبير ، فالخلاق كلهم يحشرون البها ، فأي ارض اوسع منها ؟ »

وليس يسعنا اليوم إلا ان نعجب ببلدنا المقدسي وتكبر فيه ووصفها الادريسي وهو أندلسي في كتابه « وصف فلسطين وبر الشام » في القرن الثاني عشر قال : « سبب المقدس مدينة جليلة قديمة البناء ، وكانت تسمى ايلينا ، وهي بذاتها طويلة وفي طرفها الشرقي باب يسمى « باب الرحمة » وهو مغلق ، لا يفتح الا من عبد الريبوت لثله اومن جهة الشمال باب عامود الغراب »

وباب العمود مازال إلى اليوم من ابواب القدس الشهيرة ولكنها لا تعرف بسب سقوط كلمة « الغراب »

وقال : « سبب المقدس مدينة جليلة قديمة البناء ، وكانت تسمى ايلينا ، وهي بذاتها طويلة وفي طرفها الشرقي باب يسمى « باب الرحمة » وهو مغلق ، لا يفتح الا من عبد الريبوت لثله اومن جهة الشمال باب عامود الغراب »

وباب العمود مازال إلى اليوم من ابواب القدس الشهيرة ولكنها لا تعرف بسب سقوط كلمة « الغراب »

وقال : « سبب المقدس مدينة جليلة قديمة البناء ، وكانت تسمى ايلينا ، وهي بذاتها طويلة وفي طرفها الشرقي باب يسمى « باب الرحمة » وهو مغلق ، لا يفتح الا من عبد الريبوت لثله اومن جهة الشمال باب عامود الغراب »

وباب العمود مازال إلى اليوم من ابواب القدس الشهيرة ولكنها لا تعرف بسب سقوط كلمة « الغراب »

وقال : « سبب المقدس مدينة جليلة قديمة البناء ، وكانت تسمى ايلينا ، وهي بذاتها طويلة وفي طرفها الشرقي باب يسمى « باب الرحمة » وهو مغلق ، لا يفتح الا من عبد الريبوت لثله اومن جهة الشمال باب عامود الغراب »

سوق وعمارات حسنة ، وفيها مغائر كثيرة ومواقع مما يزار ويترك به ، وذكرها الرحالة ابن بطوطة في « تحفة النظار في غرائب الامصار وعجائب الاسفار » قال : « في القدس الشريف مشاهد مباركة » .

ولعلنا نختم قائمة المؤرخين بجليل الظاهري الذي زارها في

البرامج العربية لاذاعة جيوتي

لترة الاخبار تداع يومياً في الساعات الآتية : ١٢.٥٠.٧. ١٢.٣٠. ١٩.٣٠. ٢٢. كل يوم اذاعة صباحية من ٧.٠٠ إلى ٧.٣٠. الاحد من ١٠.٣٠ إلى ١١.١٥. الفترات الساتية (١) من ١٩.٣٠ حتى ٢٠. (٢) من ٢٢ حتى ٢٣. السبت ٣١ ديسمبر :

(١) الاخبار - عابطة للسمون .
(٢) الاخبار - عابطة للسمون
الاحد ١ يناير :

(١) الاخبار - مطرب الاسبوع :
مدونة الموسيقى العذبة .
(٢) العرض الكامل لبرامج الاسبوع .
اسكتش غنائي - علي درب الحياة مع سلامة ومحمد كريم .
حكاية غزلي الرائد الاطرش . عثمان علي عثمان ماله غني وماله ماوفقتك بين الكتب لعبد القادر عبدالرحيم باخرمة .
الاثنيون ٢ يناير :

(١) الاخبار - متلغات لغاتية مع للظرب الجزائري أحمد وهي في (ات الماء واما الورد) وسعيد باخر العبيري .
(٢) الاخبار - الحديث الاجتماعي للاستاذ السيد عبدالله بن علي ، موسيقى راقصه غربية - انجلي لسالم بامدهف ابو العيون الكحيلة ، وصار الصفح ابو

(١) الاخبار - متلغات لغاتية مع للظرب الجزائري أحمد وهي في (ات الماء واما الورد) وسعيد باخر العبيري .
(٢) الاخبار - الحديث الاجتماعي للاستاذ السيد عبدالله بن علي ، موسيقى راقصه غربية - انجلي لسالم بامدهف ابو العيون الكحيلة ، وصار الصفح ابو

POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE...

MONTRES
— TISSOT —

RASOIRS ELECTRIQUES
— PHILIPS —

STYLOS
— SHEAFFER'S —

RADIOS — TOURNE-DISQUES
MAGNETOPHONES — PHILIPS —

— APPAREILS PHOTOS —
— KODAK — et — ROLLEIFLEX —

Figure I-10 : Une partie du journal Le Réveil n°1 du 01/01/1961 traduit en arabe

En 1955, une lettre de l'administrateur adjoint²¹ à Tadjourah est adressée au gouverneur et aborde l'utilité de la langue arabe puisque « il semble en effet extrêmement intéressant de ne pas négliger la diffusion de ce mode d'information auprès des notables (...) qui sont actuellement perméables à toute forme de propagande (...) le texte de langue Française ne présente pour [eux] aucun intérêt ». Durant cette période, quelques informations du journal avaient été traduites en langue arabe pour toucher un public large étant donné que les autres groupes ethniques (Issa, Afar, Darod, Issaq, Gadaboursi) pouvaient, depuis 1900, communiquer oralement en langue arabe.

Le commerce et l'assiduité des employés yéménites dans le secteur professionnel ne sont pas les seuls facteurs qui ont conduit à la traduction du journal en arabe. La cohésion du peuple yéménite à Djibouti, malgré la diversité de leurs origines, a été un socle solide qui a enrichi leur langue et leur culture au sein de la CFS. Ils se sont unis pour fonder des écoles, des groupes sportifs, culturels et des associations tribales. L'école yéménite franco-islamique, fondée avant la Seconde Guerre mondiale, avait accueilli presque 150 élèves appartenant aux différentes ethnies de Djibouti. Dans cette école, l'enseignement en langue arabe ainsi que la diffusion de la culture arabe a été leur principale vocation, même si quelques cours ont été transmis en langue française.

Présentant un faible chiffre d'élèves inscrits, la création de cette école yéménite a donné l'occasion aux Yéménites de s'affirmer et de véhiculer leur propre culture et vision du monde dans un territoire en pleine colonisation. Selon Alain Rouaud (1997 :335) :

« Des associations culturelles ou sportives ont existé. Culturel et statutairement apolitique, le « club de la Jeunesse arabe », fondé en 1937, a toujours été assez influent pour que l'administration française ait tenté d'en contrôler la direction. En 1976-1977, le haut-commissariat faisait ainsi pression depuis six ans pour maintenir en place une équipe particulièrement pro-française qui aurait dû être renouvelée annuellement. Un conflit à relents politique était alors ouvert entre une partie des membres et la direction. À la fin de notre période, en 1977, plusieurs clubs sportifs fonctionnaient : le club « cœur de Lion », le « club Inter » et le « Triomphe Club. »

Les activités bénévoles, le soutien intra-communautaire des Yéménites ainsi que la diffusion de la langue arabe dans le cercle religieux ont engendré un nouveau visage du journal *Le Réveil* en lui permettant de s'ouvrir sur le monde arabo-musulman. Cette ouverture a permis au journal de se focaliser sur les événements qui le concernent pour accroître sa

²¹ Archives de lettre non classée dans ANOM lettre de l'administrateur adjoint commandant le cercle de Tadjourah, au gouverneur de la côte française des Somalis, 23 septembre 1955.

popularité et être à l'écoute de ses lecteurs. Cette initiative du journal de traduire une partie des actualités en arabe est un bilinguisme autorisé par les commandants des Cercles mais non officiellement légiférés. À cause de la pression des administrateurs coloniaux, le bilinguisme du journal *Le Réveil de Djibouti* disparaît quelques années avant l'indépendance et aucune chaîne radiophonique en langue arabe ne sera autorisée.

Le Réveil n'a reflété que pendant une période de courte durée un bilinguisme précurseur. Le bilinguisme pratiqué dans le journal durant la période coloniale explique la corrélation socio-culturelle partagée entre le détenteur du pouvoir — la puissance coloniale française — et les Yéménites. Le journal a également participé aux représentations sociales circulant dans le territoire.

1.1.5 La publication du journal *Le Réveil* à l'époque du référendum

En 1966, l'assemblée française de CFS s'est réunie pour mettre en place un projet de loi ayant pour but d'inviter la population à voter par « oui » ou par « non » en répondant à cette question : « voulez-vous que le territoire demeure au sein de la République française avec le statut renouvelé de gouvernement et d'administration dont les grandes lignes sont indiquées-ci joint ? ». (Philippe Oberlé & Pierret Hugot, 1985 : 224) Les auteurs (1985 :224) explicitent le nombre des électeurs qui ont participé au vote : « Pour l'ensemble du territoire, les électeurs admis à partager au scrutin sont (...) au nombre de 22.000 Afars, 14.700 Somalis et 1400 Arabes et 900 Européens ».

Selon Philippe Oberlé et Pierre Hugot (1995 :228), « les Afars et les Métropolitains ont tous voté pour le OUI qui l'emporte avec 60, 6 % des suffrages ». Quant aux Issas qui ont voté pour le NON, ils obtiennent « 39,4 % des suffrages ». La période du référendum a été une époque « dangereuse » qui a déclenché des conflits inter-ethniques avec des guerres civiles.

Toutefois en 1966, le territoire de CFS a été reconduit pour un nouveau statut selon lequel le territoire n'est plus identifié sous le nom de la Côte française des Somalis (*CFS*). Il devient le Territoire des Afars et des Issas (T.F.A.I). Au début du mois de mai, les dirigeants français ont publié un texte officiel présentant le nouveau statut du territoire. C'est à partir du 8 juillet 1966 que le journal reprend le texte officiel des autorités pour le diffuser largement à la population.



Figure I-11 : *Le Réveil* : N°27 du 08/07/1967

Suite à cette publication, le nom du journal *Le Réveil* change pour un intitulé plus local : *Le Réveil de Djibouti*. Le journal s'est identifié à travers ce nom pour s'afficher comme une presse engagée dans le territoire des Afars et des Issas. *Le Réveil de Djibouti* a évolué dans un contexte progressif et intense. La ligne éditoriale du journal a élargi les thèmes d'actualités qu'il traitait. Le nombre de pages et d'exemplaires du *Réveil de Djibouti* a également augmenté, comme l'explique Leroux. R (2000 :16) :

« Il est le seul journal édité dans le territoire, par l'administration française qui plus est. Il se présente, à la première approche, comme un journal d'informations générales, abordant tous les sujets d'actualité, il est de dimension relativement grande et possède un nombre de pages variant entre 8 et 20, selon les périodes. Il est édité en moyenne à 3000 exemplaires. Ce qui, pour une population totale variant entre 15000 à 20000 habitants sur la période 1968 et 1977, ne fait pas de lui un journal populaire. Il est réservé à un lectorat plus spécifiquement européen et aux lettrés autochtones. Il est diffusé principalement dans la ville de Djibouti.»

1.1.6 En 1977 : le déclin du journal colonial *Le Réveil de Djibouti*

En 1970, de nombreux mouvements politiques disposant chacun de leurs propres règles émergent sur le territoire de Djibouti. Ses différents partis partagent une ambition commune : la lutte pour l'indépendance et pour l'unification d'une communauté multi-ethnique. Parmi eux, la ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I), présidée par Hassan Gouled²², met en place une formation inter-ethnique et socialisante. Cette ligue politique soutenue par des notables de l'ancien président du conseil de gouvernement Ali Aref²³ a connu un succès considérable grâce à sa lutte.

C'est en 1975²⁴ que *Le Réveil de Djibouti* a ajouté un encart rédigé par la ligue populaire africaine pour l'indépendance pour faire allusion à la réclamation d'une indépendance immédiate. Ce premier pas du journal témoigne de l'idée d'une reconnaissance politique de la ligue qui est malgré tout restée, aux yeux des gouvernants coloniaux, un parti n'ayant aucune légitimité démocratique.

Le 17 juillet 1976, Ali Aref annonce sa démission devant la majorité de la Chambre. La question s'est alors posée de savoir si Hassan Gouled, qui est le président de la L.P.A.I, allait prendre sa succession. Le journal *Le Réveil de Djibouti* continue de faire circuler des textes relatifs au sujet de l'indépendance. Au cours de cette même période, Hassan Gouled, décide d'unifier une population jusqu'alors hétérogène, permettant ainsi au journal de mettre en relief des événements qui ont marqué l'émergence d'une future nation sur la scène internationale.

Pour faire face à un nouveau conflit ethnique²⁵, Hassan Gouled décide en 1977 de choisir un représentant pour chaque ethnie. Ainsi a-t-il invité lui-même Abdallah Mohamed

²² Entre 1952-1957, il est élu sénateur français. Entre 1959-1962, il devient député à l'assemblée nationale. En 1962, il perd les élections législatives. En 1975 : Il fonde la ligue populaire pour l'indépendance (LPAI). Le 28 mai, il est élu par la chambre des Députés en tant que président de la future République de Djibouti.

²³ Ali Aref était un politicien de la CFS puis de TFAI. En juillet 1952, il devient vice-président dans l'assemblée territoriale puis premier ministre du territoire en juin 1960. En 1967, il est élu comme vice-président du gouvernement et le 17 juillet 1976, il démissionne.

²⁴ Le journal publie pour la première fois une déclaration écrite par la L.P.A.I au sujet de l'indépendance.

²⁵ Les membres de la L.P.A.I craignaient que le vote de l'indépendance aille déclencher le même désordre civil que celui qui s'est déroulé du référendum.

Kamil²⁶ à faire partie des membres de la ligue, tout en lui précisant qu'il voudrait introduire deux de ses partisans chargés de concrétiser l'appui de leur politique (un Issa nommé Moumin Bahdon Farah et un Afar du nom de Mohamed Ahmed Issa dit Cheiko). Selon Philippe Oberlé. P et Hugot. P (1985 : 293)

« Ces problématiques de législatives et des dosages des ethnies dans les listes électorales donnèrent lieu durant les quatre premiers mois de 1977 à plusieurs tables rondes parisiennes auxquelles participent Hassan Gouled et Abdallah Kamil. »

Jusqu'ici, le journal n'avait pas mis à la disposition du lecteur la photo d'Hassan Gouled, qui est devenu célèbre peu avant l'indépendance. Entre 1967 et 1977, son portrait ne pouvait nullement être affiché dans les articles du journal à cause de son opposition vis-à-vis du régime colonial. Pour la première fois, son portrait est présenté dans une tribune libre le samedi 15 janvier 1977. Cette rubrique publiait chaque semaine dans ses colonnes les textes du président de la L.P.A.I. C'est l'une des raisons qui a influencé la ligne éditoriale du *Réveil de Djibouti* à donner plus d'importance à une personnalité politique du parti opposant au régime.

Dans une édition du 30 avril 1977, le *Réveil de Djibouti* publie : « Nous mettons à la disposition de votre formation politique une tribune libre dans le cadre de la campagne électorale et conformément à l'esprit du décret fixant les modalités de celle-ci. » De plus, le journal rajoute que : « seule la L.P.A.I a répondu à cette invitation » et le texte présenté ensuite est signé par Hassan Gouled Aptidon.

Avant son déclin, le *Réveil de Djibouti* joue le rôle d'un observateur de l'avènement de la souveraineté d'une nation. Il s'est donc attelé, avant sa disparition, à relayer l'organisation du scrutin qui s'est tenu à Djibouti.

« La rapidité de transmission des résultats à Djibouti et les facilités offertes à la presse pour les répercuter sur tous les continents prouveraient d'autre part que les raisons de l'indépendance ne devraient pas être cherchées dans l'étiollement et le désabusement de l'administration sortante. Il s'agirait là, de part et d'autre, d'un acte conscient, voulu, excluant qu'on s'en soit remis pour l'avenir au hasard et à la bonne chance. » (Oberlé & Hugot, 1985 : 297)

Pour qu'il y ait un vote aussi massif pour l'indépendance, Oberlé et Hugot précisent que « Hassan Gouled et ses ministres présidèrent, à Tadjourah et Dikhil, de vastes

²⁶ En 1976, il est élu président du conseil de gouvernement de TFAI. Le 05 février 1978, il devient le premier ministre de la République de Djibouti.

rassemblements intertribaux, dits de « réconciliation » (Oberlé. P et Hugot. P, 1985 : 299). Deux mois plus tard, le 27 juin 1977, la nouvelle République de Djibouti, qui s'est donnée pour objectif de construire une nation progressiste, anti-tribaliste, socialisante et nationaliste, a été proclamée. Peu de temps après la naissance de cette République, *Le Réveil de Djibouti* a connu un déclin et a finalement disparu.

1.2 Les presses écrites postcoloniales de Djibouti

Dans cette partie, nous cherchons particulièrement à étudier les organes d'information qui ont été instaurés après l'indépendance en nous appuyant sur les facteurs qui ont été à l'origine de leur création.

1.2.1 En 1978 : Première agence d'information après l'indépendance

Avec l'aide économique très importante reçue de la part de France et de l'Arabie Saoudite, André Landouze. (1989 :111) décrit la situation de Djibouti :

« Les activités économiques ont bénéficié d'une certaine avancée, tout comme le niveau de vie moyen de la population. Ce fut la période des mises à l'étude et de l'engagement de la plupart des projets de développement. »

Durant cette période, plusieurs secteurs se sont développés, notamment dans le domaine de l'information et de la télécommunication nationale en 1978. Selon Oberlé. P et Hugot. P (1985 :35) :

« L'économie transmise en 1977 aux autorités djiboutiennes reposait essentiellement sur les services : port, chemin de fer, navigation aérienne, télécommunication et banques. »

L'Agence Djiboutienne d'Information²⁷, qui est la première agence de presse postcoloniale, a été fondée le 1^{er} mars 1978. Elle vise à partager des informations dans différents pays tout en contribuant activement à leur développement global, en renforçant les fondements d'une démocratie responsable et en diffusant les actualités locales et internationales. Le rédacteur en chef de cette agence est un ancien journaliste au sein du *Réveil de Djibouti*, nommé Ismail Houssein Tani.

L'agence Djiboutienne de l'information, comme d'autres médias africains, semble être limitée dans sa liberté d'expression, car elle n'a pas couvert en détail des événements

²⁷ Elle porte comme sigle ADI.

tels que la démission du premier ministre Afar Ahmed Dini²⁸ en 1978 ni les raisons de son court mandat après l'attentat du « Palmier en Zinc ». Le gouvernement djiboutien avait accusé à l'époque Ahmed Dini d'avoir été responsable de cet attentat, ce qui avait conduit à son emprisonnement. Après sa libération en 1982, Ahmed Dini a cherché à comprendre les motifs de son arrestation et a envisagé de sensibiliser la presse internationale à cette question.

En 1979, le président du pays a décidé de mettre en place un parti unique appelé « Le Rassemblement populaire pour le progrès » (RPP), où tous les clans peuvent se retrouver dans un même système politique et construire un équilibre ethnique. L'Agence Djiboutienne d'Information disparaît en 1980 en annonçant la création du journal national de Djibouti.

1.2.2 L'officialisation du journal *La Nation*

Depuis l'apparition du parti appelé le « Rassemblement populaire pour le progrès », le contexte politique de Djibouti évolue dans une atmosphère de tranquillité. C'est dans ce cadre que le président Hassan Gouled réussit à finaliser l'élaboration de la première presse écrite francophone et officielle de Djibouti. C'est donc en 1982 que *La Nation* a été publiée pour la première fois. Sa naissance est marquée par ce contexte politique favorable, où les ethnies s'accordent sans distinction de clans. André Laudouze (1989 : 104) évoque la particularité de ce journal :

« Il fournit également d'utiles échos et analyses sur les activités, initiatives et rencontres économiques, politiques, sportives et culturelles du pays ainsi que des informations sur l'étranger, notamment sur les autres peuples d'Afrique et du monde arabe et leurs aspirations (Afrique du Sud, Palestine...). Ce faisant, *La Nation* de Djibouti entend à contribuer à la « conscientisation » des Djiboutiens. »

En juin 1990, le chef d'État s'est rendu en France pour participer au sommet France-Afrique de La Baule. Cet événement avait pour but de dynamiser le processus démocratique enclenché par les ex-colonies françaises. Or, Hassan Gouled n'avait pas encore instauré une ouverture électorale débouchant sur le multipartisme et permettant aux citoyens de choisir librement leur propre parti. Selon Coubba, A (1993 :229) :

²⁸ Ahmed Dini Ahmed est un homme politique originaire de la région Afar à Djibouti. Il a joué un rôle significatif dans la politique de Djibouti au cours des dernières décennies. Sa carrière politique est complexe et a été marquée par des événements tumultueux dans l'histoire de Djibouti.

« Les autorités françaises attendaient que le parti unique djiboutien, le rassemblement populaire pour le progrès (RPP), accepte l'ouverture politique en décrétant le multipartisme, lors de sa session extraordinaire de mars 1991. Paris fut déçu. Gouled avait clairement souligné qu'il était trop tôt. »

Par ailleurs, la décision prise par le président en matière de démocratisation ne correspondait pas à ce que la France espérait, et le chef d'État craignait qu'un deuxième attentat, similaire à celui de 1977, ne se reproduise. Le 27 septembre 1990, une grenade a été lancée dans un café fréquenté principalement par des Français, blessant gravement un enfant et une dizaine d'autres personnes. Cet incident rappelle l'attentat survenu en 1977 dans un bar français. La France a tenté à plusieurs reprises d'intervenir dans cette crise, mais ses efforts n'ont pas abouti pour diverses raisons, notamment à cause des tensions idéologiques, ethniques et politiques en jeu. Cette situation a mis en lumière la question du multipartisme et de la liberté d'expression des médias indépendants à Djibouti dans les années 1990.

1.2.3 La transition démocratique des années 1990 : Explosion des journaux indépendants.

En 1991, la rébellion appelée FRUD, qui signifie « Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie » a été créée et se positionne comme un moment charnière de l'histoire de Djibouti. Elle est fondée sur les racines du mouvement « Ourrous », le mouvement populaire de libération. Il ne constitue pas une organisation de masse, mais un groupe minoritaire qui s'est développé au sein de la jeunesse Afar. Les Afars, qui ne représentaient à l'époque que 35 % de la population, ont senti qu'ils étaient marginalisés de la vie politique et de l'opinion publique. Ils avaient mis à leur tête des personnalités politiques telles que Ali Aref, Abdallah Mohamed Kamil ainsi que des forces militaires qui constituaient le pivot de cette organisation. Cette opposition a poussé une grande majorité de la communauté Afar à adhérer à sa politique. Cette campagne ne reposait pas sur un programme solide, mais était plutôt soutenue par une armée ayant pour but de lutter pour sa reconnaissance et non pour l'unification des ethnies.

L'idée du multipartisme se trouvait encore dans une phase embryonnaire. Or, comme le FRUD n'avait pas réalisé son objectif initial, c'est-à-dire de créer un clivage politique et d'acquérir le même pouvoir politique que celui du RPP instauré par le Président, les opposants avaient décidé de communiquer par la voie militaire plutôt que

celle du pacifisme. Le territoire de Djibouti connaît en effet pour la deuxième fois une guerre civile, qui coûtera la vie de plusieurs citoyens, de manifestants Afars qui ont lutté pour la reconnaissance de leur politique et de Somalis qui eux adhéraient à la politique du président, Hassan Gouled.

Dans ce contexte politiquement fragile, *La Nation* connaît un balbutiement au niveau de l'information. Cette dernière, par manque de neutralité, n'a pas retracé le pourquoi du conflit entre les deux parties. Elle s'est contentée de rapporter les faits en se pliant à la censure, imposée par la direction de la ligne éditoriale même si elle s'est permise de rapporter quelques sujets sensibles tels que la pauvreté. Ce sont les journaux étrangers tels que *Politis* (21/01/1991) qui ont rempli la fonction critique en décrivant le non-partage du pouvoir avec les opposants.

« Pourtant il y aurait fort à faire face à ce régime de parti unique où derrière la distribution technique des postes gouvernementaux se profilent en fait, la domination d'une composante non majoritaire, les Issas et plus particulièrement du clan présidentiel, les Mamassanes. »

Au début des années 1990, la transition démocratique transforme le paysage médiatique africain. Le vent de démocratisation met fin au monopole des gouvernements et implique une ouverture réelle au pluralisme des médias africains. Le chef d'État, Hassan Gouled, décide d'accepter une division politique partagée avec les opposants. D'ailleurs, Ali Coubba (1993 : 308) explique que « le gouvernement djiboutien proclame le multipartisme, l'amnistie et la décentralisation ».

Le gouvernement organise le 4 septembre 1992 un référendum qui reste un fait très marquant. En effet, il s'agit de voter deux projets de lois : le projet de la Constitution nationale et la limitation du nombre de partis politiques à quatre. Les premières élections législatives se déroulent le 18 décembre 1992. Selon le journal *La Nation*, le peuple de Djibouti vote à ce processus démocratique avec 96,48 % des suffrages exprimés. À l'issue de ce vote, le président Hassan Gouled autorise donc la démocratisation de presses indépendantes. Trois hebdomadaires ont été lancés par trois opposants politiques. Les journaux *Le Renouveau* et *La République* ont appartenu aux opposants du PRD et PND. Ali Coubba (1995 :126) rapporte que :

« Ces deux bulletins livrent des informations crédibles sur la dépravation de la ville de Djibouti, le népotisme galopant qui sévit dans le pays et la corruption généralisée qui paralyse l'État. Leurs lecteurs sont plutôt somalis. Cette cristallisation s'explique d'une

part par l'origine des rédacteurs ensuite par sa philosophie. »

Ces deux journaux avaient appliqué l'autocensure, bien qu'ils aient traité de sujets polémiques à propos de la politique, par exemple celle de la revendication du FRUD, le problème démographique, ou la révision de la liste électorale. Les rédacteurs en chef avaient reçu de la part de l'État la convention de l'autocensure qui devait être appliquée dans leurs lignes éditoriales. Tout journal qui ne se soumettait pas à une telle exigence faisait l'objet de censure ou poussait les éditeurs à renoncer à leur activité. Le troisième organe prend le nom *Combat*. Ali Coubba (1995 : 127) explique que :

« Ce bulletin se caractérise par un ton véhément. Bien que la tension sociale évolue à Djibouti en dents de scie, l'agressivité de ton reste constante. Son contenu témoigne en revanche d'un souci de professionnalisme certain, appuyé sur des argumentations rigoureuses. Ses lecteurs de prédilection sont surtout Afars. »

Cette presse rapporte des sujets concernant l'élimination des afars au sein des organes de décision politique. Dans la plupart de ses colonnes, l'exaltation du nationalisme Afar était au sommaire. Lorsque les journaux indépendants osaient se prononcer sur des activités qui allaient à l'encontre du gouvernement, ils provoquaient le mécontentement des détenteurs du pouvoir. En effet, le gouvernement craignait que ce type de publication influence la population et l'incite à s'opposer à la politique menée par Hassan Gouled. Les attaques violentes et la précarité financière des organes de presses ont mis fin à l'existence et à l'efficacité des journaux indépendants.

1.2.4 La progressive reprise en main

La libéralisation des médias indépendants dans les années 1990 a initialement servi de levier politique visant à apaiser les conflits armés et à réduire l'opposition à Djibouti. Les anciennes pratiques ont rapidement été rétablies par les dirigeants au pouvoir. Par exemple, les journaux indépendants n'ont pas survécu longtemps. Cependant, depuis que Djibouti est devenu membre de la Ligue arabe, un secteur médiatique a été créé en 1997, comprenant un journal en langue arabe appelé « Al Qarn », ce qui signifie littéralement « Corne », destiné à couvrir la Corne de l'Afrique. Il a été lancé à Djibouti 15 ans après la première publication du journal *La Nation*. Il n'a pas connu une diffusion quotidienne comme *La Nation*.

Après la retraite d'Hassan Gouled, Ismaël Omar Guelleh est élu officiellement avec plus de 74 % des voix au suffrage universel le 9 avril 1999. C'est un homme politique qui a toujours représenté, depuis 1980, le même parti politique de l'ancien Président. Dès son

accession au pouvoir, il tente de restaurer la paix avec le parti du FRUD qui n'avait pas encore ratifié au temps d'Hassan Gouled l'accord de paix avec le RPP. C'est le 12 mai 2001 que le FRUD accepte à son tour de signer cet accord. La politique menée par ce président²⁹ consiste à créer une cohésion entre les différentes ethnies et à développer l'économie nationale.

Par ailleurs, depuis son élection, le secteur médiatique indépendant n'a été ni rétabli, ni reformé. C'est en 2016 qu'une commission nationale de communication (CNC) a été créée dont le but consiste à être la gardienne d'un pluralisme de l'information et d'un accès équitable aux médias. En 2019, l'actuel ministre de la Communication a porté devant l'Assemblée nationale de Djibouti deux lois soumises par la CNC portant sur : la liberté de la communication et de la déontologie de l'information et le pluralisme politique lors des campagnes électorales, modifiant certaines dispositions de la loi organique n°1/AN/92 relatives aux élections. Actuellement ces deux textes sont en discussion et les parlementaires ont déjà présenté leur soutien à la CNC pour une démocratisation médiatique à Djibouti.

Les remarques conclusives

Dans ce chapitre, nous avons eu pour but d'examiner le rôle de la presse écrite de l'empire colonial français en passant par la décolonisation pour finir avec les premières décennies de l'indépendance de Djibouti. Plusieurs raisons nous poussent à nous intéresser à l'aspect historique des différentes presses qui ont évolué au sein de Djibouti. Au cours de la colonisation à Djibouti, les autorités françaises avaient mis en place quatre types de presses écrites qui ont évolué au cours de différentes périodes. Nous les reprenons sous forme d'un tableau pour résumer leur idéologie politique et communicationnelle.

²⁹ Le président Ismaël Omar Guelleh reste le chef d'État de Djibouti depuis le 09/04/1999.

Année de parution	Le nom du journal
(1899-1903)	<p>Il s'agit du premier journal qui fut intitulé <i>DJIBOUTI</i>. Il avait rempli un double rôle : d'une part, il a été un hebdomadaire qui avait le mérite de fournir à ses lecteurs des informations sur l'économie et la politique franco-éthiopienne ; d'autre part, il a été un hebdomadaire commercial qui proposait une publicité des cartes postales afin d'immortaliser les paysages coloniaux de Djibouti.</p>
(1940-1943)	<p>Il s'agit du deuxième journal qui fut intitulé <i>DJIBOUTI FRANÇAIS</i>. Il a été mis en place par les autorités de VICHY. Il ne possédait aucun caractère social.</p>
(1940-1943)	<p>Il s'agit du troisième journal qui fut intitulé <i>DJIBOUTI LIBRE</i>. Il a été fondé par la résistance libre pour faire contrepoids</p>

	face à la presse vichyste.
(1943-1977)	Suite à la victoire de la résistance, <i>DJIBOUTI LIBRE</i> change de nom par être <i>LE RÉVEIL DE DJIBOUTI</i> . Il a été le quatrième journal à avoir évolué au sein de Djibouti.

Les quatre journaux des autorités coloniales ont partagé un même point commun : celui de la censure. Ils avaient fait l'objet d'une propagande, d'une couverture médiatique au service du gouvernement français. Les titres, les articles et les événements rapportés étaient filtrés, contrôlés et vérifiés avant d'être publiés. Les journaux de l'administration coloniale n'ont été qu'un instrument de pouvoir au service de l'expansion coloniale.

Enfin, le choix d'une chronologie faisant appel aux principaux événements de la décolonisation permet de comprendre s'il y a eu ou non des libéralisations des journaux privés à Djibouti. En effet, depuis la mise en place de la première presse écrite postcoloniale de Djibouti, en 1982, le journal s'est engagé à relayer des informations répondant aux attentes du lecteur en publiant dans ses colonnes l'écho du territoire de Djibouti. Son objectif était également d'élargir son éventail d'actualités vers une approche mondiale. Par ailleurs, depuis la transition démocratique des années 1990, de nombreux pays africains ont décidé d'accepter le multipartisme et la libéralisation du secteur médiatique. Malgré les difficultés auxquelles les presses dites indépendantes ont été confrontées, elles ont contribué de manière significative à dénoncer les abus, la corruption généralisée et la prise de parole dans des contextes extrêmement difficiles tout en restant crédibles et plus décisives. Cependant, leurs existences n'ont pas duré. Avec un tel dispositif détenant le monopole de l'information, nous allons étudier les titres présentés à la Une et les soumettre à l'analyse du discours et à l'exploration textuelle.

CHAPITRE II

Chapitre II : Cadre théorique de l'analyse du discours en objet de science

Notre réflexion s'inscrit dans le cadre théorique de la linguistique de l'énonciation et de l'analyse du discours. Notre cadre théorique met un point d'honneur à respecter les notions décrites par la linguistique de l'énonciation car celle-ci est, d'après nous, le lieu d'étude par excellence des discours en sciences humaines. La notion du discours est passée par le champ de la linguistique de l'énonciation avant de devenir un objet de science dont découlent plusieurs approches théoriques. Aujourd'hui, l'énonciation devient plurielle au point de parler d'une énonciation collective car les discours journalistiques tendent à se tourner vers une communication « médiatée » et non « intersubjective » (Lamizet, 1995).

La première articulation de ce chapitre vise à présenter brièvement l'histoire de la linguistique de l'énonciation qui marque aussi l'émergence de la notion du discours. La deuxième articulation se donne pour objectif de démontrer comment, aujourd'hui, certains aspects des théories énonciatives (subjectivité, objectivité, polyphonie, interdiscursivité etc.) deviennent un matériau d'analyse des discours journalistiques. Enfin, la troisième section du chapitre consiste à démontrer le rapport entre la linguistique de l'énonciation et les discours rapportés.

Il est évident que les médias constituent l'une des sources majeures qui transmettent leurs savoirs au public. Il arrive, parfois, qu'ils ne puissent pas se permettre d'aller sur le terrain pour récolter des sources et les diffuser avec une perception directe. Pour garder leur légitimité, les médias se permettent parfois de reprendre les informations publiées soient dans des agences de presses internationales, soient par des tiers. C'est dans ce cadre d'observation que nous avons observé les paroles des journalistes sous formes hybrides, reproduites ou réappropriées avec d'autres paroles appartenant à d'autres personnes.

Dans cette perspective, nous allons explorer, notamment, les travaux de Halliday³⁰ & R. Hasan³¹ qui sont pertinents dans le domaine de l'analyse du discours car leurs approches théoriques ont été utilisées pour examiner et comprendre la structure et le sens des discours de diverses manières. À présent, nous allons débiter en examinant la

³⁰ M.A.K Halliday est connu pour son travail sur la grammaire systémique fonctionnelle qui a des applications dans l'analyse du discours.

³¹ R. Hasan a contribué à la linguistique de l'énonciation.

linguistique de l'énonciation en tant qu'élément de l'analyse du discours, tout en mettant en évidence leur interrelation complexe.

2.1 Énonciation et analyse du discours

L'analyse du discours partage d'une part des relations complexes avec la linguistique de l'énonciation dans la mesure où elle se trouve dans une situation de délimitation et d'évolution continuelle. D'autre part, toutes deux entretiennent une relation conjugquée puisque « sans les théories de l'énonciation, l'existence d'un courant spécifique d'analyse du discours serait impossible » (Maingueneau, 2016 :1).

Cependant, combiner les rapports entre les théories énonciatives et celles de l'analyse du discours n'est pas simple. L'analyse du discours est plus qu'une discipline ayant ses propres objets de recherches avec ses cadres méthodologiques qui la pousse à être considérée comme un système non-homogène. Sa diversité implique des approches plurielles qui renvoient pourtant une même définition de son objet. Grawitz (1990 : 345) explique que toutes les recherches en analyse de discours :

« Partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme de phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours. »

Avant de revenir sur les rapports entretenus par la linguistique de l'énonciation et l'analyse du discours, il est intéressant de cerner comment la question du discours a été rediscutée, revisitée et adoptée par les linguistes structuraux comme Charles Bally et Emile Benveniste. Avec ce bref aperçu historique, nous allons contextualiser l'émergence de l'analyse du discours française comme objet pluridisciplinaire en contact avec la linguistique de l'énonciation.

2.1.1 Émergence de l'étude du discours

Préoccupés par la construction d'une science du langage, les spécialistes de la linguistique du début du XXe siècle se sont attachés à étudier la langue en tant qu'objet, c'est-à-dire en tant que système de signes rattaché à des normes. Ils ont négligé les mécanismes qui sont liés à son utilisation et à ses utilisateurs (Saussure, 1971).

Pour la première fois en 1909, Charles Bally introduit « la parole » dans son traité de stylistique où il développe une linguistique de parole donnant accès à des recherches qui sont axées sur la relation entre le sujet parlant, son discours et le contexte de leur production. À partir de 1915, la linguistique de parole initiée par Bally a intéressé les formalistes russes qui commencent à étudier les fonctionnements des structures narratives de la littérature orale et écrite. Nous pouvons nous appuyer, par exemple, sur *La morphologie du conte russe* de Vladimir Propp (publiée en 1928 puis rééditée en 1970) pour souligner cette volonté de faire sortir la langue de son principe de l'immanence pour la placer dans un milieu discursif et ainsi contextualiser et actualiser son système sémantique et syntaxique. En 1916, les *cours de la linguistique générale (CLG)* de Saussure montrent l'opposition entre langue (système virtuel) et parole (usage singularisé), sans aborder la notion du discours.

C'est en 1966 que la notion du discours connaît sa première assise dans la nouvelle théorie linguistique de Benveniste, fondateur de la linguistique de l'énonciation. À la différence de la linguistique structurelle qui échappe aux représentations que se font les énonciateurs au moment de leurs échanges, les théories de l'énonciation sont porteuses des traces du sujet dans l'énoncé. Cette nouvelle façon de définir l'énonciation a été mise en place par Emile Benveniste à travers ses publications (1966). Selon l'auteur, les embrayeurs ne sont pas des unités mises à part et isolées mais constituent un véritable système qui inclue les marques de personne, de temps, et de la position spatiale et temporelle pour actualiser l'énoncé dans une situation d'énonciation.

Pour Benveniste (1974 :79-88), l'énonciation est « directement responsable de certaines classes de signes qu'elle promeut littéralement à l'existence » dans lesquelles le « sujet » ou « locuteur » transforme la langue en discours afin d'énoncer sa position de *sujet parlant* par le biais d'une classe de signes visant à concrétiser « l'appareil formel de l'énonciation ».

L'auteur (1966 :237-250) soulève une opposition entre le registre de l'énonciation historique — autrement dit « le récit des événements passés sans aucune intervention du locuteur ; personne ne parle ici, les événements semblent se raconter d'eux-mêmes » — et le registre de l'énonciation — tel que le discours — dans laquelle « l'énonciation suppos[e] chez « le locuteur » l'intention d'influencer (l'auditeur) en quelque manière ». C'est par cette distinction entre récit et discours que la problématisation et la conceptualisation de la

notion du *discours* s'inscrivent encore davantage au cœur de la linguistique de l'énonciation.

La prise en compte de la notion du discours dans les théories de la linguistique de l'énonciation permet au linguiste d'étudier les conduites communicatives entre le sujet parlant et le récepteur. C'est dans ce contexte que le discours a été abordé par les théoriciens de l'énonciation et de la pragmatique en tenant compte des énoncés dans leur relation interactive, à savoir l'acte de langage dans une situation d'énonciation et la force d'agir sur autrui.

Dans la section suivante, nous approfondirons la notion de discours, la considérant comme une avancée majeure au sein de la recherche scientifique en linguistique française. Cela a donné naissance à un nouveau domaine connu sous le nom d'« analyse du discours ».

2.1.2 Émergence de l'analyse de discours française (AD)

Pour commencer, la mise en place de l'analyse du discours n'est pas le fruit d'un seul fondateur ni d'une seule discipline caractérisée. L'AD émerge à partir de trois filiales distinctes qui se rejoignent pour partager le même champ d'études. Nous citons le linguiste Jean Dubois, le philosophe Michel Pêcheux et enfin le philosophe et historien des sciences Michel Foucault.

En dépit du structuralisme qui a marqué la seconde moitié des années 1960, l'arrivée de l'AD connaît une grande importance au sein de la recherche à travers un numéro spécial ayant pour titre « *l'Analyse du discours* » publié dans *Langages* sous la tutelle de Dubois et Sumpf. À la même époque, Pêcheux publie aussi « *L'analyse automatique du discours* » et Foucault « *L'archéologie du savoir* ».

« *L'analyse du discours* » est aussi bien le titre de l'ensemble du volume publié dans *Langages* que le titre d'un article écrit par Jean Dubois. Les perspectives de l'auteur ont été de considérer certains aspects et ressources de la linguistique sous un regard éclectique. Nous pouvons les lire dans le même numéro de la revue *Langages* où l'auteur donne une place importante à son point de vue sur les mécanismes d'énonciation en rejetant quelques idées appartenant à la linguistique structurelle. Selon Jean Dubois (1969 :110) :

« Jusqu'à maintenant l'accent avait été mis sur l'énoncé comme forme réalisée, mais à moins d'en identifier abusivement la structure avec l'énonciation, on n'a pas tout dit de l'énoncé en en disant la structure achevée.

Par tâtonnements successifs on a repris l'analyse de l'énonciation, sur ce qui fait que le texte n'est pas seulement partie intégrante du monde, mais aussi partie du sujet parlant. La substitution du continu au discret dans les images qui servent de support d'analyse témoignait d'un changement dans les perspectives.

Sans doute fallait-il qu'une théorie linguistique modifie entièrement les modes d'analyses en renversant certains des axiomes les mieux établis : celui des niveaux et des rangs, des unités discrètes et de la combinatoire, pour lui substituer l'ordonnement, par la suite des transformations et que place soit laissée à une continuelle intervention du sujet dans l'objet en voie de réalisation, pour que l'énonciation retrouve une place fondamentale dans l'étude linguistique. »

Le linguiste Serge Meleuc expose un article dans le numéro 13 de *Langages* en accordant une place centrale à « la structure de la maxime » et aux phénomènes énonciatifs tels que les groupes nominaux, verbaux, déterminants en les insérant dans un contexte plus vaste de typologie linguistique.

« Cette recherche s'inscrit donc dans une perspective critique générale où, à partir des concepts offerts par la science linguistique et à partir d'un certain corpus, l'on essaye de définir un type de discours, en vue d'une typologie plus générale, et où l'on s'astreint à parler d'un énoncé donné en termes de régularité. » (Serge Meleuc, 1969 :98)

La finalité du numéro 13 de *Langages* est de situer d'une part l'importance du discours dans le champ de l'énonciation en s'inspirant chronologiquement des écrits de Benveniste (1966) dans « *les problèmes de linguistique générale* », et d'autre part, d'un autre volume spécial de la revue *Langages*, à savoir le numéro 17 sorti une année plus tard dans *Langages*. Ce volume avait pour vocation de soulever les problèmes d'énonciation. C'est à partir de 1973 que Régine Robin (1973 :9) écrit : « La plus importante tentative pour dépasser les limites de la linguistique de la langue est sans conteste le champ ouvert par ce qu'il est convenu d'appeler l'énonciation ».

Quant à Michel Pêcheux, il ne traite pas la question de l'analyse du discours et de l'énonciation de la même manière que Jean Dubois. Son intention est d'associer l'analyse du discours à la linguistique psychanalytique et structurale. C'est en 1970, après avoir co-signé un ouvrage avec Fuchs et Culioli sur l'énonciation, que Pêcheux (1975 :20) placera

l'étude de l'énonciation au centre de l'analyse du discours en s'inspirant de l'écriture culiolienne :

« L'étude des marques liées à l'énonciation doit constituer un point central de la phase d'analyse linguistique de l'AAD, et elle induit des modifications importantes dans la conception de la langue. Tout d'abord le lexique ne peut être considéré comme un « stock d'unités lexicales », simple liste de morphèmes sans connexion avec la syntaxe, mais au contraire comme un ensemble structuré d'éléments articulés sur la syntaxe. Deuxièmement, la syntaxe ne constitue plus le domaine neutre de règles purement formelles, mais le mode d'organisation (propre à une langue donnée) des traces des repérages énonciatifs. Les constructions syntaxiques ont donc de ce point de vue une « signification » qu'il s'agit de dégager. »

Ainsi, Pêcheux (1975 :19) revoit l'ordre théorique de l'analyse du discours pour l'inclure dans l'énonciation. Pour cela, il propose une vision combinée dans laquelle l'énonciation pourrait fonctionner avec l'interdiscours et donc avec le discours.

« Nous dirons que les processus d'énonciation consistent en une série de détermination successives par lesquelles l'énoncé se constitue peu à peu, et qui ont pour caractéristiques de poser le « dit » et donc de rejeter le « non-dit ». L'énonciation revient donc à poser des frontières entre ce qui est « sélectionné » et précisé peu à peu (ce par quoi se constitue l'« univers de discours ») et ce qui est rejeté. Ainsi se trouve donc dessiné en creux le champ de « tout ce qu'il aurait été possible au sujet de dire (mais qu'il n'a pas dit) » ou de « tout ce à quoi s'oppose ce que le sujet a dit ». Cette zone du « rejeté » peut être plus ou moins proche de la conscience et il arrive que des questions de l'interlocuteur visant par exemple à faire préciser au sujet « ce qu'il voulait dire » lui fassent reformuler les frontières et réinvestir cette zone. Nous proposons d'appeler cet effet d'occultation partielle « oubli n°2 » et d'y voir la source de l'impression de réalité de la pensée pour le sujet (« je sais ce que je dis », « je sais de quoi je parle »).

Les concepts de préconstruit, de présupposé et de discours rapporté, qui sont également mentionnés dans cette citation de Pêcheux, deviennent des lignes directives intégrées dans l'étude de l'énonciation.

Par ailleurs, selon Malidier (1993 :113), Pêcheux ne définit pas l'interdiscours dans la même perspective que Bakhtine :

« Le concept introduit par Michel Pêcheux ne se confond pas avec l'intertextualité de Bakhtine, il travaille l'espace idéologico-discursif dans lequel se déploient les formations discursives en fonction des rapports de domination, subordination, contradiction. »

D'après Michel Foucault dans son ouvrage *L'Archéologie du savoir* (1969 :40), la problématique de l'AD ne proviendrait pas de la linguistique ni de la psychanalyse, qu'il considère comme étant une démarche « allégorique ».

« L'analyse de la pensée est toujours allégorique par rapport au discours qu'elle utilise. Sa question est infailliblement : qu'est-ce qui se disait donc dans ce qui était dit ? L'analyse du champ discursif est orientée tout autrement ; il s'agit de saisir l'énoncé dans l'étroitesse et la singularité de son événement ; de déterminer les conditions de son existence, d'en fixer au plus juste les limites, d'établir ses corrélations aux autres énoncés qui peuvent lui être liés ; de montrer quelles autres formes d'énonciation il exclut. On ne cherche point, au-dessous de ce qui est manifeste, le bavardage à demi silencieux d'un autre discours ; on doit montrer pourquoi il ne pouvait être autre qu'il n'était (...) ».

Dans cette citation, nous soulignons que Foucault (1969 :100) s'intéresse à l'énonciation car lorsqu'il évoque ce concept, il ne se réfère pas à la linguistique ni à la langue en elle-même.

« Ce qu'on décrit comme des « systèmes de formation » ne constitue pas l'étage terminal des discours, si par ce terme on entend les textes (ou les paroles) tels qu'ils se donnent avec leur vocabulaire, leur syntaxe, leur structure logique ou leur organisation rhétorique.

L'analyse reste en deçà de ce niveau manifeste, qui est celui de la construction achevée (...) si elle étudie les modalités d'énonciation, elle ne met en question ni le style ni l'enchaînement des phrases ; bref, elle laisse en pointillé la mise en place finale du texte. »

Les affirmations de Foucault semblent présenter des défis par rapport aux principes habituels des analystes du discours puisque selon Maingueneau (2016 :3) :

« Ce type d'affirmation est difficilement compatible avec les postulats usuels des analystes du discours, qui ne peuvent que récuser cette conception stratifiée du discours où l'organisation textuelle ne serait qu'un phénomène de surface, où les stratégies interactionnelles seraient réduites au statut d'accessoire : « style », « rhétorique »...En restreignant la linguistique à l'étude de la phrase, *L'archéologie* récuse tout apport de la linguistique, que Foucault réduit à une science de « la langue », au sens saussurien, ou de la « compétence » au sens chomskyen. En se donnant une conception aussi pauvre de la linguistique, il se confère le droit de réserver le champ du « discours » à l'archéologie qu'il semble promouvoir, alors que la conjoncture actuelle renforce l'idée qu'on doit étudier le discours en s'aidant des sciences du langage. »

Les points de vue de ces trois auteurs ont largement contribué à l'émergence de l'analyse du discours française. Leur réflexion sur la nature du discours diverge en raison de la transition entre le structuralisme, qui était un modèle dominant, et les perspectives énonciatives. Cette transition a conduit à une division dans la manière dont l'analyse du

discours est conçue, entre une approche immanentiste qui ignore le rôle du sujet et une approche qui prend en compte les valeurs discursives et les interactions des tenants du discours (D. Maingueneau, 2016 :4). Il faudra attendre le début des années 1970 pour que l'énonciation devienne un dispositif conceptuel pour l'analyse du discours.

2.1.3 Énonciation : une boîte à outil méthodologique pour l'analyse du discours

Nous évoquons dans ce sous-chapitre les points essentiels qui déterminent le rôle important qu'occupe l'énonciation au sein de l'analyse du discours. L'un des points accentuant l'importance des théories de l'énonciation est d'abord d'agir comme une boîte à outil méthodologique regroupant toutes les méthodes linguistiques possibles, faisant d'elle un outil partagé. Maingueneau (2016 : 7-8) la nomme ainsi comme une boîte de « Koinè » méthodologique.

« Même en s'en tenant à l'espace francophone, il y a bien loin de l'approche communicationnelle de Charaudeau, qui développe une théorie de « l'influence » appuyée sur la psycho-sociologie aux approches dans le prolongement de Pêcheux, en passant par des études qui associent linguistique textuelle et genres de discours ; pourtant, toutes peuvent manier des catégories énonciatives, en mêlant plus ou moins rigoureusement Culioli, Benveniste, Ducrot ou Bakhtine. On a ainsi affaire à une sorte de boîte à outils commune. On sait par exemple que Henry et Pêcheux ont élaboré le concept de préconstruit comme alternative à la présupposition, telle que Ducrot, au début des années 1970, commençait à la travailler dans une perspective pragmatique (...). C'est le propre d'une koinè méthodologique que de gommer les points d'irréductibilité entre les divers courants. Ce qui est indispensable pour maintenir la stabilité d'un champ, d'une discipline. C'est donc une force de convergence qui vient équilibrer un peu les puissantes forces de divergence qui poussent au tribalisme. »

Ce phénomène est amplifié par l'incertitude qui entoure la définition même de l'énonciation, que certains, notamment Culioli, associe principalement à des opérations linguistiques, tandis que d'autres, au contraire, la considèrent comme une composante intégrale de l'activité communicationnelle, englobant à la fois ses aspects sociaux et psychologiques. Kerbrat-Orecchioni (1980 :32), quant à elle, considère l'énonciation comme un assemblage de déictiques et de modalisation.

« La problématique de l'énonciation (la nôtre) peut être ainsi définie : c'est la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »).

En revanche, ce flou qui contourne la notion de l'énonciation ne rend pas instable son unité de recherche puisque selon Dominique Maingueneau (2016 :9) :

« Les recours aux théories de l'énonciation permettent de résoudre la difficulté efficacement puisqu'elle permet au chercheur de manipuler des catégories qui sont des frontières, à la fois dans et hors du système. »

Le deuxième point permettant de favoriser les perspectives de l'énonciation dans le champ de l'analyse du discours consiste à créer une relation entre le fonctionnement textuel et le contexte socio-historique auquel est rattaché le discours. En abordant l'énonciation, deux niveaux sont articulés de manière simultanée : le niveau textuel et les règles institutionnelles qui les régissent. Nous pouvons prendre l'exemple du modèle linguistique de M.A.K Halliday (1978, 1989 et 1994) qui a eu un franc succès au sein de l'analyse du discours. Dans son modèle, le linguiste introduit l'idée d'une fonction « idéationnelle », d'une fonction « interpersonnelle » et d'une fonction « textuelle ». Or, il est plus approprié de travailler à partir d'un modèle linguistique relevant des points de vue énonciatifs et tenant compte de la valeur de discours qu'à partir d'un modèle linguistique (qu'il provienne de la grammaire structurale ou générative) dont les unités sont hétéronomes au discours (Maingueneau, 2016). Sans la prise en compte de la linguistique de l'énonciation, la relation réciproque entre le discours et l'institution ne saurait être possible. En effet, d'après Dominique Maingueneau (2016 :9) :

« Quand on travaille sur l'enveloppement réciproque de l'institution et du discours, l'énonciation est au cœur du dispositif. Ce n'est pas seulement un instrument commode disponible pour l'analyste, à côté de la syntaxe ou de la lexicologie, mais le moteur même de la réflexion. »

L'énonciation reste un espace largement occupé par l'analyse du discours sans pour autant être présentée comme telle. Le discours devient la continuité d'une grammaire textuelle visant à adopter la cohérence interne de plusieurs structures transphrastiques en fonction de leurs conditions de production et d'utilisation. Ainsi, le discours remplit le rôle d'une cohérence discursive et représente une unité transphrastique de niveau supérieur de la phrase, à l'instar du texte et contrairement aux unités phrastiques. Il ne s'agit plus seulement d'une combinaison des éléments de la phrase, mais plutôt d'un intérêt pour ce qui dépasse la syntaxe. C'est pourquoi les unités de phrases seules ne peuvent pas véhiculer de sens sans faire référence au contexte. Nous aborderons la relation entre l'analyse du discours et la linguistique textuelle dans notre prochaine section.

2.1.4 Analyse textuelle des discours : entre linguistique textuelle et analyse du discours.

Jean-Michel Adam est reconnu comme l'un des spécialistes contemporains de l'analyse textuelle. Il développe une approche plutôt double : d'une part, il avance une théorie faisant référence à la translinguistique des textes en se référant aux écrits de Benveniste. D'autre part, il s'intéresse à la métalinguistique de Bakhtine. À partir des années 1990, J.-M. Adam oriente ses recherches vers une continuité progressive en publiant *Eléments de linguistique textuelle* où il met en exergue le discours en fusionnant le texte et le contexte. Le contexte renvoie, selon lui, à la composante pragmatico-énonciative.

Les théories linguistiques proposées par Adam sont construites sur des bases solides que nous n'avons pas l'intention de développer dans notre thèse. Nous présenterons quelques travaux qui vont dans le sens de notre analyse. L'auteur a publié l'analyse modulaire des typologies et des structures dans deux ouvrages pour exposer les principes et les fondements de la linguistique pragmatique et textuelle. J.-M. Adam avance l'idée que la linguistique textuelle fait partie des sous-disciplines de l'analyse du discours. Le cadre théorique qu'il développe renvoie à la pragmatique et se base sur une approche systématique :

« Le découpage des plans d'organisation de la textualité et l'importance que je viens d'accorder aux prototypes séquentiels ne doivent pas masquer le fait que l'analyse du discours est la finalité profonde de ma réflexion linguistique. C'est par la pragmatique textuelle que je me propose de retrouver l'analyse du discours. Les notions théoriques que je dégage doivent permettre de mieux classer les faits linguistiques à observer lors d'une analyse textuelle un peu systématique. » (J.-M. Adam, 1993 :14)

Dans cette perspective, J.-M. Adam souligne le lien entre l'analyse textuelle des discours (ATD) dans le champ de la linguistique textuelle et l'analyse du discours en mettant au centre la question des genres de discours. Il cherche à réintégrer les théories du texte dans les théories du discours pour soulever la question des « classes de textes », (genres de discours, genres de textes, types de textes), faisant ainsi de la linguistique textuelle une « *linguistique du sens* » (J.-M. Adam, 2007 :156). Cette position reste similaire à celle que Michael A.K Halliday et Ruqaiya Hasan (1976 : 293) ont développé dans *Cohesion in English* :

« Un texte ne doit pas du tout être vu comme une unité grammaticale, mais comme une unité d'une autre espèce : une unité sémantique. Son unité est une unité de sens en contexte, une texture qui exprime le fait que, formant un tout (as a whole), il est lié à l'environnement dans lequel il se trouve placé. »

La plus petite unité minimale proposée par J.-M. Adam est la « proposition-énoncé » qui présente une entité multidimensionnelle de cette entité. Celle-ci est agencée par une micro-unité syntaxique et sémantique (proposition), qui provient du produit de l'énonciation (énoncé). J.M. Adam considère les propositions-énoncés comme un produit de liage permettant d'associer les unes aux autres pour établir des unités textuelles. Selon l'auteur, les macro-unités renvoient à deux notions : les périodes et les séquences.

À la différence des séquences qui sont souvent typées, les périodes forment une typologie d'unités sémantiquement structurées et complexes qui vont intéresser les études portant sur les opérations cognitives. Les séquences relèvent bien souvent d'organisations internes beaucoup plus opérationnelles. J.-M. Adam choisit de travailler avec les termes classiques de période car une macro-unité textuelle regroupe à la fois les côtés sémantique, rythmique et formel.

Bien que les théories des périodes et des séquences aient des différences graduelles, elles sont particulièrement pertinentes pour les objets textuels³². Bien plus qu'une unité textuelle, l'analyse du discours ne se limite pas à la grammaire textuelle lorsqu'il s'agit d'observer l'acte singulier de l'énonciateur. Elle touche également le côté énonciatif du discours journalistique. En effet, certains chercheurs ont décidé de revoir quelques théories de l'énonciation pour affiner, par la suite, le paradigme des indicateurs linguistiques qui nous permettra de faire le lien entre l'analyse du discours et la pratique journalistique.

2.2 Énonciation et discours journalistique

Le champ de l'énonciation s'étend et devient applicable en fonction de la perspective du chercheur. Cette diversité nous amène à nous interroger : l'énonciation contemporaine

³²L'unité « texte » selon Adam est une entité à double face : elle est compositionnelle et configurationnelle. L'entité compositionnelle du texte découle du plan de texte et de sa structure séquentielle. L'entité configurationnelle se prête souvent à la nature compréhensive de sens dont sa cohérence sémantico-pragmatique se déploie sous forme d'une macro-structure de sens (thème) et d'un macro-acte de discours manifestant la visée illocutoire et argumentative du tout textuel.

s’aligne-t-elle sur les mêmes concepts établis par ses prédécesseurs, ou a-t-elle évolué pour devenir une approche plurielle ?

Les études énonciativistes proposent aujourd’hui de nombreuses possibilités pour aborder les déictiques et la modalité, la question de la subjectivité et l’instance objective, la co-construction du discours, le dialogisme, la polyphonie, les formations du discours rapporté, etc. Pour être en mesure de comprendre l’idée d’une prolifération de l’énonciation, nous allons d’abord expliquer la limite du modèle d’énonciation de Benveniste appliqué aux études journalistiques, et expliquer en détails ce que l’énonciation d’aujourd’hui propose en termes d’approche en rapport avec l’analyse du discours.

2.2.1 La limite du modèle énonciatif de Benveniste dans les études journalistiques

Plusieurs théoriciens de l’énonciation se sont opposés à la manière dont Benveniste classe les temps verbaux en discours et en récit. C’est le cas du passé composé. Selon André Petitjean (1987), le temps du passé composé renvoie à un double reflet : il peut être utilisé dans un discours comme dans une *histoire* (récit). Kerbrat Orecchioni (1980) ne partage pas non plus la répartition temporelle mise en place par Benveniste. Elle présente un classement des localisateurs temporels et spatiaux qui peut être employé en fonction de la situation d’énonciation. Ces aspects temporels expriment l’opposition entre simultanéité/antériorité/postériorité ou neutre.

Georges Kleiber (1986 :5) remet également en question le cadre théorique du déictique de Benveniste :

« Ce n’est plus seulement le moment d’énonciation, l’endroit d’énonciation, et les participants (locuteur, interlocuteur) à l’énonciation qui forment le cadre déictique mais également l’objet résidant dans la situation d’énonciation. »

La remarque de Kleiber observe que le cadre déictique prend en compte la valeur des objets au moment de la situation d’énonciation. Les objets peuvent faire référence à une présence physique ou mentale. L’idée de l’auteur permet d’élargir la notion du déictique par ce qu’on appelle la « mémoire discursive » de celui qui parle ainsi que le « déjà dit » et déjà là » partagés entre l’émetteur et le destinataire.

Oswald Ducrot (1980 et 1984) conteste également le point de vue de Benveniste au sujet de l’absence du locuteur dans le récit. Or, il est évident que l’énoncé ne se construit pas seul et que quelque part, il y a bien un sujet parlant qui est responsable de cet énoncé. C’est dans cette perspective que Ducrot s’oppose à la façon dont Benveniste conçoit le

récit. Pour l'auteur, le récit se base sur une énonciation mixte renvoyant aux paramètres d'interférence qui ont contribué au développement des indicateurs linguistiques.

Pour Antoine Culioli, la situation de l'énonciation se situe par rapport à un énonciateur, à un co-énonciateur, à un temps et à un espace. Selon lui, les énoncés sont construits à partir de la grammaire et des valeurs référentielles par le moyen d'un énonciateur et d'un co-énonciateur. Sans le cadre d'une référence, la transmission du sens des énoncés n'est pas comprise. C'est à partir de ce contexte que Culioli introduit dans l'énonciation la prise en compte des constructions cognitives, de leur production de sens et de l'ancrage référentiel au sein de la communication. C'est pourquoi Culioli (cité par Fuchs, le Goffic, 1992 :145) propose une dichotomie entre production et reconnaissance, c'est-à-dire « la faculté universelle de produire et d'interpréter des textes par des sujets »

Au-delà de deux notions telles que l'énonciateur et le locuteur, Culioli rajoute dans sa conception théorique de l'énonciation une troisième notion : celle de l'asserteur. C'est un terme qui désigne une personne responsable du sens de l'énoncé. Les trois notions renvoient au monde réel et se démarquent du sujet de l'énoncé, qui est en l'occurrence le sujet grammatical. L'énonciateur est la source de l'énoncé. Il est engagé dans une communication où la suite de la déclaration est construite en fonction de son contexte de création et de réception, tout en prenant en considération sa référence. Le locuteur, quant à lui, est celui qui parle.

On trouve également chez Culioli l'idée d'une relation intersubjective, notion qu'il emprunte à la théorie des fonctions du langage de Jakobson. Il choisit deux types de fonctions, à savoir la fonction émotive et la fonction conative. Lors du processus de communication, la relation partagée entre émetteur et récepteur est presque identique d'un point de vue Culiolien (1999) à celui partagé par l'énonciateur et le co-énonciateur (énonciateur potentiel). Si l'émetteur est celui qui porte l'intention du message, le récepteur est le décodeur de l'information du message. Le même travail se produit pour l'énonciateur qui réalise l'énoncé et s'adresse au co-énonciateur, qui va à son tour instaurer un rapport entre l'énoncé et le contexte auquel il renvoie. C'est dans ce cadre que Culioli a choisi d'élargir la théorie de Benveniste en se consacrant aux points d'ancrage et aux valeurs référentielles.

2.2.2 L'énonciation d'aujourd'hui : une approche plurielle

D'un point de vue général, l'étude de l'énonciation s'attache à toutes les problématiques portant sur des notions qui vont donner lieu à un champ problématique particulier, à savoir la deixis, la modalité, la prise en charge, etc. Grâce à ces multiples aspects, l'énonciation acquiert une ouverture plurielle dans les sciences du langage. La multiplicité des voies énonciatives et son étendu ne la remettent pas dans une bulle éclatée et confuse. Gian Maria Tore (2016 :435) estime que « la force d'un concept, de tout concept est dans le fait qu'il soit *plastique* : qu'il puisse être le germe de développement *foisonnant* ».

L'énonciation ne se limite plus à une unique notion, mais devient plutôt une série de théories scientifiques qui se sont élargies, devenant même disparates, pour s'adapter à toutes les analyses discursives contemporaines. Ainsi, elle dépasse le cadre strict de la notion pour devenir un véritable dispositif conceptuel qui influence notre compréhension des phénomènes linguistiques. Les deux termes opposés, concept et notion, en relation avec l'énonciation, évoquent la distinction entre langue et parole. Le concept est comparable à la langue, un système complexe à définir de manière unique. La notion est semblable à la parole, supposant différents modes de positionnement pour représenter partiellement la langue. Cette opposition entre concept et notion devient apparente lorsque la recherche se concentre sur un nombre limité de notions particulières, délaissant ainsi d'autres aspects liés au même concept de l'énonciation. Par exemple, se focaliser sur l'étude de la polyphonie en mettant de côté la deixis, se contenter de la notion de modalisation sans tenir compte du modalisateur, ou adopter le point de vue sans l'intention d'explorer l'étude du discours rapporté. Avec des tels exemples, on comprend pourquoi un concept peut être variable et exploitable de plusieurs manières. Gian Maria Tore (2016 :436) rajoute que :

« Faut-il voir d'une part, les notions (deixis, modalité, locuteur, style, etc.) comme des définitions avec leurs propres applications et, de l'autre, le concept (énonciation) comme le point de départ qui permettrait de dresser et embrasser de tels ensembles de notions, toujours à la fois précis et variables, utiles et flexibles ? »

Les linguistes, les sémioticiens et les philosophes du langage partagent une approche plurielle du concept d'énonciation :

« Quelle que soit l'approche adoptée, ce qu'on appelle « énoncer » semble être finalement le fait de *jouer* d'une règle au sein d'un processus. Non pas appliquée celle-ci mécaniquement (l'application robotique ne constitue pas une énonciation), mais s'en servir dans le sens plein du terme : l'invoquer et la plier, l'adapter et la contourner (c'est l'« application » fatalement

humaine). D'une manière très générique, on peut soutenir qu'« énonciation » indique, d'une part, un processus, une pratique qui se fait, et de l'autre, la manière sensée dont celle-ci se fait, sa réflexivité foncière. D'une manière plus précise, cela se traduit encore une fois, en différentes notions : de la deixis (on retrouve dès lors au premier chef Benveniste (1958 et 1963a) et son « invention » la sui-référence de la langue) ou de la modalité (l'attitude, réflexive du parlant dans le fait même de parler, théorisée depuis Bally (1932 :35 et suiv.), révisée et enrichie ici par R.Vion) jusqu'aux jeux denses des points de vue, du style et de l'éthos. »

Si la linguistique de l'énonciation de Benveniste est une théorie basée sur la parole et le dialogue (ses travaux reposent davantage sur une conversation ordinaire que sur un texte), étant donné que son idée (1968 :260-261) consiste à soulever les marques des pronoms personnels pour caractériser une relation intersubjective « je-tu », qu'en est-il de l'énonciation proprement écrite ? Avons-nous une théorisation énonciative sur les discours journalistiques pour étayer le discours du journaliste ?

Dans les prochains paragraphes, nous souhaitons montrer le déroulement d'une énonciation journalistique aux multiples visages énonciatifs, dominée parfois par un impersonnel de l'énonciation et par les traces subjectives du journaliste.

2.2.3 Discours journalistique : une énonciation collective ?

On reconnaît souvent que les discours journalistiques appartiennent à un type de communication « médiatée », contrairement à une communication dite « intersubjective » selon Lamizet (1995 :129-186). Moirand écrit (2006 :5) :

« Ce qui caractérise à première vue l'inscription du scripteur professionnel dans la presse, c'est l'absence d'un « je », qui manifesterait une coïncidence entre sujet de l'énoncé et sujet de l'énonciateur (...). Les formes d'énoncés les plus fréquentes sont des assertions, accompagnées ou non de modalités et de marque de distance, qui rendent compte de ce qu'on a vu, de ce qu'on sait, de ce qu'on a appris par d'autres, d'où la présence constante de discours « autre ».

En partant de ce constat, il se trouve que la présence des marques personnelles n'est pas autant visible dans le discours journalistique. Autrement dit, le côté « médiaté » du journal tient de l'institution médiatique au sein de laquelle il est engagé. Les énoncés qui en ressortent sont donc légitimés par cette même structure. Le discours de presse se façonne à partir d'une énonciation collective qui est traversée par une institution légitime

(le média) et où la question demandée est « au nom de qui parles-tu ? » Lamizet (1995). Ce statut accorde aux énoncés un ancrage crédible auprès de leurs lecteurs et dans l'espace public. Les règles d'écriture du journal utilisées dans l'acte d'énonciation sont celles d'une *énonciation collective* qui dégage plusieurs façons de rapporter les événements sans pour autant « sans dire » (Simonin, 1984 :157). Cela ne signifie pas non plus que les énoncés de presse se dictent comme des lois quand il s'agit de rapporter des faits. Ils dépendent des différentes sources. Il s'agit souvent des différents témoins, acteurs et locuteurs qui affirment ce qui se passe. L'institution médiatique fait référence à un sujet « fictif, susceptible d'asserter une prédication validable mais non validée. Cette construction permet à l'énonciateur de dire ce qu'il dit tout en ne faisant qu'envisager l'éventualité qu'on (pas lui) puisse le dire » (Simonin 1984 :157).

Selon Christine Servais (2013 :7) :

« Si l'on veut admettre que cette référence à un énonciateur fictif est la marque de la dimension institutionnelle de l'écriture de presse, il peut être pertinent de décrire cette structure indirecte et dédoublée de l'énonciation par la notion de scène (...). Le locuteur s'autorise d'une parole anonyme et d'un énonciateur abstrait, fictif, auquel il délègue la responsabilité de son dire. Indirect, scindée ou encore biaisée, l'énonciation journalistique d'un locuteur lambda peut alors être dite « affectée » au sens où elle est feinte, simulée, au sens où le locuteur prend la place de cet énonciateur fictif duquel il s'autorise pour en réciter le texte. »

Dans ce contexte, les analystes du média admettent que le journal expose dans ses colonnes une énonciation complexe en parlant d'une « énonciation floue »³³, dans la mesure où ils ont affaire à plusieurs énonciateurs difficilement identifiables. Cette constitution collective renvoie souvent à un travail de reproduction d'écriture journalistique faisant appel à une « polyphonie énonciative » (Jérôme Bourdon & François Jost, 1998) ou à une « hétérogénéité énonciative » (Patrick Charaudeau, 1997).

La difficulté de cerner un énonciateur identifiable, à cause de la pluralité énonciative crée un « espace public fragmenté » (Patrick Charaudeau, 1997 :211). Certains travaux d'analyse des discours médiatiques s'inspirent des écrits de Oswald Ducrot et al. (1980), de ceux développés par Mouillaud et Tétu (1989) ou de ceux de Rabatel (2008) quand il s'agit

³³ Terme emprunté à Jenny Simonin CF (2013).

de distinguer l'énonciateur du locuteur. Le locuteur est le sujet parlant, tandis que l'énonciateur est la personne responsable de l'énoncé — il en est le garant.

Maurice Grevisse (1993) propose une appellation de l'énonciateur en le considérant comme un « méga-narrateur »³⁴. Mouillaud et Tétu préfèrent dire « archi-signature »³⁵ pour désigner les auteurs engagés dans la rédaction. Nous remarquons que pour ce type d'énonciateur du deuxième degré, ses formulations peuvent découler d'une dimension institutionnelle du média. Il ressort alors de l'hétérogénéité énonciative dans laquelle l'énonciateur s'exprime par des paroles autres que les siennes, du déjà-dit ou des énoncés avec des traits collectifs.

Cependant, si le terme énonciation désigne selon Catherine Kerbrat-Orecchioni « l'institution d'un ici et maintenant dans lequel émerge la singularité du sujet » alors évoquer une énonciation collective laisserait supposer un paradoxe contradictoire entre la singularité d'un sujet parlant et la collectivité d'une institution dictant ses propres lois.

Ce paradoxe permet-il au journaliste d'être libre de véhiculer les événements en fonction de son point de vue ? D'une part, les énoncés sont parfois représentatifs d'une norme scientifique permettant de rendre objectif les faits. Le discours d'information utilise donc le procédé de l'effacement des marques énonciatives qui conduit en conséquence à une « anonymisation du monde » (Bastin, 2008 :97) où la parole est « sans sujet » (Reboul, 1980). D'autre part, un autre aspect est inclus dans le discours journalistique : celle d'une dimension performative où l'énonciateur utilise ses propres stratégies pour attirer le lecteur à lire le journal. L'autonomie discursive qui se dégage du journaliste est une volonté de montrer que l'énoncé journalistique, quoiqu'il soit issu d'une *énonciation collective*, peut contenir le point de vue de l'énonciateur. Ainsi, l'éthos du journaliste se manifeste pour faire valoir son jugement à l'égard de ce qu'il écrit comme information.

Dans ce paragraphe, nous retenons deux caractéristiques du discours journalistique : d'une part, la subjectivité et d'autre part, l'objectivité du journaliste. Ce qui montre que l'énonciation journalistique n'est pas ficelée, uniquement, par une énonciation collective,

³⁴ Terme repris par Charaudeau (1977 :174 :177) désigne une personne capable de construire un scénario événementiel dans lequel il se voit comme le détenteur d'information.

³⁵ Ce sont les seuls sujets de droit, garants de leurs dires pour rendre compte du flux continu de l'énonciation.

instituée et légitimée pour acquérir un statut crédible, mais plutôt en fonction du crédit que le lecteur accorde au journaliste.

2.2.4 L'énonciation journalistique : Entre singularité et objectivité

Cette sous-partie consiste à mettre en lumière les traces subjectives que peuvent contenir les écrits journalistiques en se basant sur des écrits de Catherine Kerbrat-Orecchioni (2009) pour en faire un compte rendu. En effet, chaque utilisateur de la langue se sert d'unités lexicales propres à lui pour pouvoir découper, disséquer la réalité du monde à sa propre manière, afin de donner une forme particulière aux objets qu'il a dénotés. Ensuite, ces objets vont être regroupés et mis sur une base d'axe sémantique qui est partiellement arbitraire. C'est la raison pour laquelle Catherine Kerbrat-Orecchioni défend dans ses écrits l'idée que les unités lexicales ne sont que les reformulations interprétatives et subjectives du locuteur, c'est-à-dire que nos interprétations ne reflètent pas toujours une impartialité totale. Son point de vue rejoint celui de Benjamin Lee Whorf. L'autrice écrit dans son ouvrage (2009 :79) que :

« Nous découpons la nature selon les lignes établies par notre langue (...) ; en fait, il nous est impossible de parler sans souscrire au monde d'organisation et de classification du donné que cet accord a décrété (...). Aucun individu n'est libre de décrire la nature avec une impartialité absolue, mais contrainte au contraire à certains modes d'interprétation alors même qu'il se croit le plus libre. »

Le rôle du journaliste ne se réduit pas uniquement à être le porte-parole pour rapporter les faits qui se produisent quotidiennement dans le monde, mais il détient aussi une puissance manipulatrice, qui est sa force de conviction, qu'il utilise pour se faire comprendre auprès de ses lecteurs. Ainsi, les informations ne seront pas transposées telles quelles, mais elles seront infléchies par quelques traces subjectives et interprétatives du journaliste.

Catherine Kerbrat-Orecchioni identifie différentes manifestations de la subjectivité linguistique présentes dans les productions discursives caractérisées par des aspects évaluatifs, et qui sont associées à certains termes.

- **-Les substantifs subjectifs**

La subjectivité du journaliste est visible lorsqu'il porte un jugement de valeur sur les informations qu'il veut publier dans le journal. Chaque journaliste dispose d'ailleurs de ses propres lexèmes pour évaluer un fait, ils font ainsi des tris dans leur langue afin de repérer des termes lexicaux qui leurs conviennent. Catherine Kerbrat-Orecchionni distingue plusieurs catégories des substantifs subjectifs :

Des substantifs évaluatifs suffixés en « ard » qui sont construits à partir de noms « chauffard, fillasse, revanchard », ou de verbes « vantard, fuyard, fêtard » ou bien à partir d'adjectifs « blondasse, fadasse, etc. ». Des substantifs évaluatifs suffixés en « asse » qui connotent des termes péjoratifs tels que « vinasse, fillasse, pétasse, bêtasse ». Ce type de classe selon l'auteur fonctionne comme une matrice d'injures virtuelles (Catherine Kerbrat-Orecchionni, 2009).

Des substantifs qui appartiennent à un même champ lexical, mais qui se différencient au niveau des registres de la langue et de la connotation. Par exemple, « tacot » vs « voiture » se distinguent sur le plan sémantique, le premier est connoté comme un objet vieux, défavorable tandis que le second est plus moderne. En revanche, « bagnole » vs « voiture » ne se différencie pas sémantiquement, mais ils s'opposent au registre de la langue. « Bagnole » est un terme employé dans un registre familier et « voiture » est utilisé dans un registre standard.

Des termes dont les sèmes contiennent déjà une valeur axiologique qui peut être un trait évaluatif négatif ou positif, et qui marquent une opposition lexicale. Par exemple responsable/irresponsable, puérité/maturité. Ce type de valeur peut être rangé dans la catégorie des synonymes plutôt que l'antonymie, afin de saisir les compétences idéologiques du locuteur.

Des substantifs axiologiques qui s'inscrivent entre une valeur sémantique et pragmatique, et dont le but est soit d'attirer le public, comme c'est le cas des discours à fonction apologétique (des discours publicitaires dont l'objectif est d'employer le maximum de termes mélioratifs afin que les produits vantés soient vendus), soit d'employer des termes péjoratifs qui visent à rejeter son adversaire par le moyen de nombreux axiologiques négatifs, tels que les discours polémiques.

- **-Les adjectifs subjectifs**

Lorsque Catherine Kerbrat-Orecchionni aborde la question des adjectifs subjectifs, elle les étudie d'un point de vue sémantique et en distingue plusieurs catégories :

a) Les adjectifs affectifs

Selon l'auteurice, les adjectifs affectifs :

« Énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur où ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs. » (2009 : 95)

Les adjectifs affectifs sont interdits dans certains discours qui se veulent être objectifs. C'est par exemple le cas des manuels de stylistique normative destinés aux futurs officiers de police judiciaire. Les expressions à caractère émotionnel, telles que « la pauvre victime », un « spectacle déchirant » sont proscrites pour laisser place à la raison et aux recherches scientifiquement approuvées, aux constats. Ainsi, l'auteur distingue les expressions affectives et les expressions impassibles utilisées dans le discours judiciaire. En effet, le discours judiciaire s'engage à effacer les énoncés qui comportent des adjectifs affectifs afin de se rapprocher d'un discours objectif.

L'adjectif peut porter parfois en lui-même une valeur affective, c'est-à-dire qu'il y a dans le lexique une part d'affectivité qui reste attachée à l'adjectif. Le rapport entre adjectif et l'affectif peut contribuer à la construction sémantique de la phrase. Par exemple « la pauvre maison d'une femme pauvre ». Le deuxième adjectif « pauvre » dénote la classe sociale de la femme tandis que le premier adjectif décrit la réaction émotionnelle du locuteur.

b) Les adjectifs subjectifs-évaluatifs non axiologiques.

Par définition :

« Cette classe comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (du moins au regard de leur stricte définition lexicale : en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif

qu'ils déterminent et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme : (a) interne à l'objet support de qualité ; (b) spécifique du locuteur. » (2009 : 96-97)

Les adjectifs tels que « petit », « grand », « peu », « nombreux » sont majoritairement utilisés dans ce type de catégorie. Il n'est pas question de la valeur affective du locuteur, mais de la valeur quantitative et qualitative qu'il attribue aux objets dénotés par lui. Par ailleurs, cette classe peut comporter un jugement subjectif de la part du locuteur. C'est le cas par exemple quand on dit « j'ai bu "un peu" de thé », qui est une expression qui reflète la prise de position de l'utilisateur de la langue concernant le degré de la dose du thé.

c) Les adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques

La manière d'utiliser cette catégorie d'adjectif se fait sur une double échelle : (a) elle est interne à la classe de l'objet-support de la propriété. La qualification de l'objet varie en fonction de sa nature. Par exemple, le terme « beau » peut bien s'accommoder à un objet de nature attractive, et c'est effectivement pareil pour les autres adjectifs tels que « bon », « bien ». Par ailleurs, si on désigne un objet à l'aide des adjectifs subjectifs afin de les comparer à un autre objet appartenant à une catégorie différente, nous nous retrouvons dans l'agrammaticalité. Par exemple, dans le cas de « cette histoire est plus belle que Suzanne », nous ne pouvons pas opposer d'une manière axiologique deux objets de catégories différentes. (b) Cette catégorie d'adjectifs peut être interne au sujet d'énonciation, c'est-à-dire qu'il change en fonction de la personne qui prend la parole pour évaluer les propriétés physiques et morales de la chose désignée. Il y a aussi une valeur quantitative dans ce type de classe, même si l'évaluation axiologique est identique et peut varier en fonction des locuteurs. Par exemple, « cette maison est belle » et « plus belle que les autres maisons », (Catherine Kerbrat-Orecchionni, 2009). C'est la raison pour laquelle l'auteur explique que les évaluatifs axiologiques sont des adjectifs doublement subjectifs.

« (1) Dans la mesure où leur usage varie (et cela de façon beaucoup plus sensible que dans le cas des dimensionnels par exemple) avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent la compétence idéologique. (2) Dans la mesure où ils manifestent une prise de position en faveur ou à l'encontre, de l'objet dénoté. » (Catherine Kerbrat-Orecchionni, 2009 : 102-103)

Par ailleurs, l'auteur rajoute que tous les adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques ou non axiologiques sont considérés chez Ducrot comme des lexiques qui donnent une orientation argumentative.

d) Les adjectifs axiologiques affectifs

Cette catégorie comporte des adjectifs tels que « admirables, méprisables » dont les fonctions énonciatives participent des éléments adjectivaux des deux précédentes catégories.

- Les verbes subjectifs

a) Les verbes occasionnellement subjectifs

Cette catégorie regroupe tous les verbes qui contiennent soit une évaluation de la part de la personne qui est responsable du procès, soit par l'objet du procès. On peut les appeler parfois les « verbes de modalités » qui, selon Bally, « expriment l'attitude d'un sujet vis-à-vis d'une représentation virtuelle » (Bally, 1969 : 197). Ils peuvent être considérés comme des « verbes évaluatifs d'attitude propositionnelle » d'après (Zuber, 1972 : 55), dans la mesure où ils renvoient à la prise de position de l'agent du procès face à un objet. Par exemple : Alex craint que Félix vienne = la venue de Félix n'est pas bonne pour Alex. D'autres verbes dérivent de cette catégorie. Parmi eux, nous avons :

- Les verbes de sentiment

Cette sous-catégorie comporte des verbes qui expriment le degré d'attitude pris par le locuteur vis-à-vis de son objet. Ce degré peut être favorable ou défavorable et en même temps, cette prise de position de la part de l'agent du procès va déterminer l'évaluation positive ou négative qu'il donne à son objet. Les verbes qui impliquent une disposition favorable sont : aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir, etc. Les verbes qui impliquent une disposition défavorable sont : détester, déprécier, craindre, redouter, appréhender.

- Les verbes locutoires

Cette sous-catégorie tient compte selon Kerbrat-Orecchioni (2009 :116):

Des verbes dits « déclaratifs », car il inclut également ceux du type « demander » et « ordonner », des verbes qui dénotent un comportement de parole, et que domine l'archilexème « dire ».

En effet, il existe certains verbes locutoires qui peuvent être considérés comme des verbes de sentiments tels que « plaindre », « regretter ». Par ailleurs, les verbes locutoires ne sont pas comme les verbes de sentiments, dans la mesure où ils expriment d'une manière verbale l'état intérieur de la personne. De plus, il y a déjà le verbe « dire » qui s'intègre dans les verbes locutoires, même s'il s'agit d'expliquer l'état affectif du locuteur par exemple : « Alex se plaint de sa voisine » ou « Alex regrette le passé » se cache implicitement dans « Alex dit qu'il se plaint de sa voisine » ou « Alex dit qu'il regrette le passé ».

- Les verbes qui relèvent de l'axe vrai/faux/incertain

Selon Kerbrat-Orecchionni :

Il s'agit ici des verbes qui dénotent la façon dont un agent appréhende une réalité perspective ou intellectuelle : cette appréhension peut être présentée comme plus ou moins assurée, ou au contraire plus ou moins contestable (aux yeux même de l'agent dont on relate l'expérience). (Catherine Kerbrat-Orecchionni, 2009 : 117).

En revanche, les verbes de perception peuvent être classés « objectifs », comme *regarder* et « subjectif » tels que *voir*. Par exemple, « Alex regarde le soleil rouge » est une phrase où l'interprétation du locuteur est absente, ici, la personne nous informe de la structure du soleil, c'est-à-dire qu'il est rouge, tandis que « Alex voit le soleil rouge » nous informe quant à la perception subjective du locuteur vis-à-vis du soleil, c'est-à-dire qu'il le voit rouge, alors qu'il pourrait être appréhendé d'une autre couleur par une autre personne, (Catherine Kerbrat-Orecchionni, 2009).

À côté des verbes de perception, nous remarquons aussi les verbes d'opinion, qui sont selon Ducrot « des verbes servant au locuteur à informer le destinataire des croyances d'un tiers » (Ducrot, 1972 : 266). Ce type des verbes indique en même temps quel est le degré d'assurance avec lequel ce tiers adhère à sa croyance. L'auteur cite, par exemple, les verbes « savoir, estimer, trouver, penser, croire, être persuadé, être convaincu ».

b) Les verbes intrinsèquement subjectifs

Cette catégorie exprime l'évaluation subjective donnée par l'agent du procès quant à l'objet en face de lui. Il existe deux types de verbes intrinsèquement subjectifs : il s'agit des verbes intrinsèquement axiologiques et des verbes intrinsèquement modalisateurs.

- Les verbes intrinsèquement axiologiques

L'évaluation peut porter sur le procès en question ou bien sur les actants par exemple « les enfants *criaient* » pour expliquer qu'ils crient d'une façon désagréable. Nous remarquons que l'évaluation se trouve à l'intérieur du verbe, plus précisément lorsqu'il est accompagné par un suffixe qui exprime des termes péjoratifs.

- Les verbes intrinsèquement modalisateurs

Nous retrouvons dans cette sous-catégorie les verbes de jugement tels que « critiquer, accuser ». Leur jugement dépend de la véracité ou de la fausseté du propos de l'énonciateur. Il y a aussi les verbes locutoires qui se divisent en deux classes : 1) Les verbes tels que « dire », « hasarder », « affirmer », « déclarer », « soutenir ». Contrairement aux verbes de jugement, le verbe locutoire reste indépendant du contenu propositionnel. On retrouve également 2) les verbes tels que « prétendre », « reconnaître », « avouer », « admettre », « prétexter », « se contredire », « se vanter ».

Si nous comparons un verbe qui se trouve dans la première classe à un verbe appartenant à la deuxième classe, « Alex dit que Félix est son meilleur ami » / « Alex prétend que Félix est son meilleur ami », nous aurons pour résultat que : le verbe « prétend » est subjectif par rapport au premier, car il énonce que l'amitié avec Félix peut être douteuse ou fausse. Il donne son point de vue concernant la relation amicale qu'Alex entretient avec Félix. Ainsi, nous pouvons dire que la deuxième classe contient des modalisateurs qui sont rattachés à la subjectivité du locuteur et du contenu propositionnel.

- **-Les adverbes subjectifs**

Bien que nous ayons déterminé plus haut les différentes classes des verbes subjectifs, ceux-ci nous ont rapproché du problème de la « modalisation » et de la « modalité ». Todorov affirme que les verbes subjectifs sont « évidemment la catégorie la

plus complexe » et que leur « étude pose de multiples problèmes ». (Todorov, 1970 : 7). Kerbrat-Orecchionni définit les modalisateurs comme étant des procédés qui déterminent le degré d'adhésion de l'énonciateur aux contenus énoncés. Les modalisateurs peuvent se manifester par des intonations, des signes typographiques (les guillemets, tirets), des tournures des adverbes (vraisemblable, certain) pour dire « il est incertain que... », afin de nous montrer le degré de rapprochement et de distanciation que prend l'agent du procès quant aux contenus propositionnels. La classe des adverbes renvoie à des unités subjectives, qu'ils soient affectifs et évaluatifs, axiologiques ou non, et comprend plusieurs sous-couches de modalisateurs qui sont :

- **Modalités d'énoncer VS d'énonciation**

La modalité d'énonciation désigne le sujet parlant. La modalité d'énoncé renvoie au sujet de l'énoncé, qui est parfois confondu avec la personne qui est responsable de l'énonciation. Contrairement à André Meunier (1974 : 13), qui ne fait pas de différence entre le sujet d'énonciation et le sujet d'énoncé, Kerbrat-Orecchionni quant à elle distingue les modalités subjectives « occasionnelles » et « intrinsèques ». L'autrice considère que les modalisateurs « occasionnellement » qui sont utilisés par le sujet d'énoncé relèvent de modalité d'énonciation. Par exemple, nous ne pouvons pas dire que « je suis certain que Félix attend Marie » constitue une modalité d'énoncé, car il se rapporte au sujet parlant et non au sujet de l'énoncé.

- **Les modalisateurs qui renvoient à un jugement de vérité/réalité**

Ce type des modalisateurs recouvre les adverbes de jugement de vérité que sont : « peut-être, vraisemblablement, sans doute, certainement, à coup sûr ». Le deuxième des modalisateurs implique les adverbes de jugement de réalité qui sont : « réellement, vraiment, effectivement, en fait ».

En somme, chaque utilisateur de la langue, dans sa quête pour comprendre et exprimer le monde qui l'entoure, forge un lien intime avec un ensemble unique d'unités lexicales. Ces unités, soigneusement choisies au fil de son expérience et de sa culture, deviennent les outils précis qu'il utilise pour découper et disséquer la complexité de la

réalité. C'est le même cas lorsqu'un journaliste présente des informations, il ne se contente pas de les transmettre de manière impartiale et brute. Au contraire, il les filtre à travers le prisme de sa propre compréhension, de son vécu et de son point de vue personnel. Par conséquent, les informations ne sont pas simplement reproduites telles quelles, mais elles portent également des nuances subjectives reflétant la perspective du journaliste. C'est pourquoi nous tenons à étudier les discours rapportés dans la section suivante, car nous considérons lors de la situation de communication que les paroles du locuteur se présentent comme étant des énoncés homogènes, c'est-à-dire tenus par le même locuteur.

2.3 Les discours rapportés : Points de départ théoriques et terminologiques

Notre étude se situe à l'intersection de deux tendances liées à l'analyse du discours rapporté. D'une part, notre objectif est de découvrir et de décrire à travers l'énoncé qu'est le titre, les différents types de transmission du discours d'autrui. D'autre part, nous souhaitons élargir la notion de discours rapporté au-delà d'un simple élément linguistique, pour le considérer comme une perspective plus vaste qui vise à caractériser le discours de l'information.

L'essentiel de notre travail consiste à démontrer que la voix des autres et celle de la presse écrite ne forme pas deux types de discours totalement dissociables ; nous retenons l'idée que les voix des autres sont constitutives du journal. Cela signifie que le journal reprend les discours des autres pour construire sa véritable voix. C'est en partageant les dires des autres énonciateurs de telle ou telle version des voix que nous différencions le contenu de chaque quotidien. Cette retransmission des discours de l'Autre est encore plus visible et plus accentuée dans les titres puisqu'en « eux se concentrent plusieurs voix ». (Mouillaud & Tetu, 1989 :8). Cette expression renforce déjà l'hypothèse que le titre est l'espace où l'on peut trouver une multiplicité de voix. C'est le caractère intertextuel ou interdiscursif du titre de journal qui nous a interpellé.

Nous allons à présent observer dans notre analyse l'intertextualité des titres à la Une, à savoir la manière dont les discours (écrits ou oraux) appartenant à d'autres personnes sont repris dans les titres de *La Nation*. Les notions comme la polyphonie, le dialogisme et l'hétérogénéité constitutive semblent redondantes dans l'analyse du discours rapporté pour

faire allusion à la présence de l'Autre dans les paroles. Ce sont ces traits linguistiques que nous tenons à étudier dans notre recherche. Avant d'entamer un parcours critique de la recherche sur le discours rapporté, nous envisagerons de définir les trois formes classiques du discours rapporté en reprenant la terminologie utilisée par les différentes grammaires. Ces trois formes de discours rapporté seront renforcées par les exemples de notre corpus.

Dans les descriptions linguistiques, les trois formes canoniques restent les formes de base du discours rapporté et elles sont appelées : le discours direct (DD), le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL). Dans leur ouvrage sur la *Grammaire méthodique du français*, les auteurs Riegel et al. (1994 :597) définissent le *discours direct* (DD) de la manière suivante : « le discours direct constitue apparemment la forme la plus littérale de la reproduction du discours d'autrui ».

Le DD est une forme qui rapporte les paroles de l'autre de la manière la plus identique ou la plus littérale. Ce type de forme s'accompagne de guillemets. Il est transposé sous forme de citation et il n'est pas suivi par un verbe introducteur comme dans les exemples suivants :

-« *Le meilleur moyen de combattre le SIDA est d'en parler* » (*La Nation*, 25/10/01).

-« *...Notre district n'a plus rien à envier de la capitale...* » (*La Nation*, 06/01/05).

Le DD est annoncé par des verbes introducteurs ou de verbes de pensée. Les verbes qui introduisent le DD peuvent être des verbes transitifs ou intransitifs. Ils peuvent se positionner dans différents emplacements du DD. S'il se place après le segment présenté, le verbe introducteur est précédé par une virgule. S'il se place à l'intérieur du segment présenté, il est suivi d'une virgule. Par exemple, dans notre corpus, souvent le verbe introducteur se place après le segment présenté mais sans être suivi par une virgule :

-« *Nous souhaitons de la part des Américains une plus grande implication dans le développement économique de Djibouti* » déclare le président de la république *Ismaël Omar Guelleh* (*La Nation*, 09/02/03).

-« *Djibouti ne ménagera aucun effort pour concrétiser les objectifs de la communauté des États Sahelo-Sahariens* » a déclaré le président djiboutien *Ismaël Omar Guelleh* (*La Nation*, 07/02/00).

Avec le DI, les frontières ne sont pas dissociées entre la partie introductive et le segment présenté, contrairement au DD, puisque les deux parties sont imbriquées. Le DI « enlève toute autonomie au discours cité, qui est complètement subordonné à l'énonciation du verbe introducteur (...) et soumis à la concordance des temps » (Michel L'Huillier, 1999 :674). Le DI n'est pas la version fidèle de reproduction du discours d'origine (DO) puisqu'il est composé d'une seule voix hybride. Dans le DI selon Maurice Lévy, on « traduit, transpose, reproduit plus ou moins l'énoncé avec des modifications » (2000 :199).

Sur le plan syntaxique, le DI se caractérise par une dépendance de subordination qui lui permet d'être relié à la partie introductive. Selon Martin Riegel, le DI « se construit avec une proposition subordonnée, qui est complément du verbe principal signifiant « dire » ou « penser » (1994 :598). Cette imbrication entraîne la perte du statut autonome du segment présenté. La « lourdeur de la subordination » (Riegel et al 1994 : 600) démontre que le DI est une forme peu utilisée en littérature. Nous allons vérifier s'il en va de même pour la prose journalistique.

Sur le plan de l'énoncé, le DI est caractérisé par une dépendance énonciative qui est visible sur plusieurs critères, à savoir l'adaptation des pronoms, la concordance temporelle, les adverbes spatio-temporels, les adjectifs, etc.

Certains aspects qui figurent dans l'énonciation disparaissent quand il s'agit de transposer la parole en discours indirect. Ces aspects, ou ces « marques d'énonciation³⁶ », regroupent les interjections et les apostrophes et s'effacent facilement lors du passage du DD au DI.

Quant au DIL, c'est une forme du discours rapporté qui est moins exploitée par rapport aux DD et DI. Nous allons la présenter d'une manière brève en soulignant ses caractéristiques propres. Les spécialistes accordent au DIL un rôle intermédiaire entre le DD et le DI.

Le DIL partage des points communs avec le DI et le DD. Le premier point commun avec le DI se situe au niveau de la transformation syntaxique. Nous repérons, dans le DIL comme le DI, une transformation des pronoms et de l'aspect temporel. Cependant, le DIL

³⁶ Expression empruntée à Pierre Le Goffic (1993 :269).

ne subit pas une transposition des déictiques spatio-temporels. Selon Jean-Claude Chevalier, l'une des caractéristiques du DIL qui le distingue du DI est qu'il « effectu[e] seulement certaines transpositions » (1993 :271).

Les phrases qui se trouvent immergées dans le DIL sont syntaxiquement autonomes par rapport au DI marqué par une dépendance de la subordonnée et par l'accompagnement des verbes. En effet, ceux présents dans le DIL ne sont « pas subordonnés grammaticalement à un terme principal » (Robert Léon Wagner & Jacqueline Pinchon, 1962 :36).

Ce qui oppose le DIL au DI est visiblement l'absence d'une subordonnée et d'un verbe introducteur, dans la mesure où selon Maurice Grevisse, le DIL « exclut les conjonctions de subordination, notamment que pour les énonciatives (...) et si pour les interrogatives » (1993 :685).

Le DIL partage d'un autre côté quelques caractéristiques formelles avec le DD puisqu'il est reconnu comme une forme optimisant « la vie du discours direct » à cause des affinités qu'il entretient avec le DD. Le *grand Larousse de la langue française* stipule que le DIL « conserve toute la fraîcheur et la force du discours direct » (1972 :122).

On le rapproche d'ailleurs avec le DD lorsque le segment présenté reste intact dans la mesure où l'inversion du sujet-verbe et les modalités phrastiques (interrogative, déclarative, exclamative) peuvent garder leur même forme au niveau de la syntaxe. Maurice Grevisse affirme que le rythme d'intonation et la ponctuation du DIL résulte de celui du segment présenté dans le DD. Le DIL comme le DD réceptionne dans la partie introductive des expressions dites en langue étrangère et des mots du registre familier pour souligner le point subjectif du locuteur.

Le DIL dispose d'un caractère paradoxal, voire ambigu puisque selon Pierre Le Goffic, « dans un roman, une même phrase peut souvent se lire comme une description émanant de l'auteur, ou une réflexion intérieure d'un personnage » (1993 :36).

Avec le DIL, il y a une confusion des voix qui sont scellées les unes aux autres au point où « il est parfois difficile, dans un texte, de savoir si la phrase doit être attribuée à l'auteur-rapporteur ou au locuteur » (Léon Wagner & Jacqueline Pinchon, 1962 :36).

L'absence d'un verbe introducteur entraîne la complexité à départager les frontières syntaxiques du DIL, car comme le pense Michel L'Huillier (1999 :681) « as there is no introductory verb, there is always an element of doubt as to who is the real speaker »³⁷

Ce qui distingue le DIL du DD et du DI est son caractère à la fois approprié à la littérature puisque selon Michel Arrivé, le DIL est « propre à l'écrit et particulièrement au roman à partir du XIXe siècle » (1986 :237). C'est une forme du discours rapporté qui peut être utilisée non pas uniquement dans la langue écrite mais aussi dans la langue parlée.

Le DD, le DI et le DIL présentent chacun leur propre complexité. À présent, nous nous intéresserons à la question du discours rapporté en nous basant sur les travaux des principaux chercheurs qui ont éclairé le domaine en question. Les recherches dans ce domaine ont mis en évidence d'autres formes de discours rapporté corrélatives à d'autres enjeux énonciatifs.

2.3.1 Bilan de la recherche sur le discours rapporté

Afin de mieux cerner les différentes structures du discours rapporté dans les titres mais aussi de les comparer avec d'autres types de discours, nous voudrions mener un travail critique des discours rapporté et rajouter d'autres notions analogues qui peuvent renforcer notre lecture. L'œuvre de Bakhtine, publiée en 1929, a fait l'objet d'une traduction en français en 1977. L'auteur a été le premier à avoir intégré le discours d'autrui dans le cercle de l'analyse du discours. Nous examinerons les travaux essentiels de chercheurs pour suivre l'évolution de la recherche dans ce domaine.

2.3.1.1 Bakhtine (1977, 1978)

Bakhtine est le premier chercheur à s'intéresser à la « *transmission du discours d'autrui* » (1977 :155). Il définit le DR de la manière suivante : « Le discours rapporté, c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est en même

³⁷ Notre traduction : « comme il n'y a pas de verbe introductif, il subsiste toujours un élément de doute quant à qui est le véritable locuteur. »

temps un discours, une énonciation sur l'énonciation », (Bakhtine, 1977 :161). L'auteur aborde les trois formes classiques du DR : discours direct (DD), discours indirect (DI), et discours indirect libre (DIL). Lorsque l'auteur s'intéresse aux formes du discours d'autrui, il considère que les chercheurs dissocient le discours rapporté du contexte narratif. Pour lui, la recherche du DR devrait se tourner non pas sur les aspects formels et isolés de l'une des formes du DR mais plutôt sur l'observation de la relation entre le discours citant et le discours cité pour découvrir ainsi leur « interaction dynamique » (Bakhtine, 1977 :166).

Bakhtine commence par étudier le DI qu'il considère comme une forme *analytique*. Les paroles de l'Autre sont filtrées et analysées en même temps qu'elles sont rapportées puisque « l'analyse est l'âme du discours indirect » (Bakhtine, 1977 :178). En partant du principe que l'analyse se situe au cœur du DI, Bakhtine distingue trois catégories de DI : le discours indirect objecto-analytique, le discours indirect verbo-analytique et le discours indirect impressionniste. La dernière catégorie du DI, selon l'auteur, est plutôt réservée aux discours intérieurs émis par les personnages des textes littéraires et ne reprend que quelques fragments du discours d'origine (DO). Les deux premières catégories du DI se distinguent en fonction de la position du locuteur-rapporteur par rapport au discours de l'autre. Selon Bakhtine, la première catégorie du DI correspond bien mieux au secteur scientifique qu'au secteur littéraire puisqu'elle renvoie aux thèmes du discours d'origine (DO), ce qui représente un facteur important qui s'intéresserait au contenu sémantique des paroles d'origine. Dans la deuxième catégorie du DI, il existe une reprise expressive des paroles d'origine (DO) où les marqueurs subjectifs restent intacts au point de décolorer les paroles rapportées.

Dans le cadre d'une étude des titres-énoncés journalistiques dont la visée est d'apporter un regard objectif sur les discours rapportés, l'idée d'une coloration des discours d'autrui nous intéresse. En effet, c'est au croisement des deux styles de discours que se réalise le journal prend sa teinte.

Dans un deuxième temps, Bakhtine aborde le DD et le scinde en trois catégories : le discours direct préparé, le discours direct vidé de sa substance et le discours direct rhétorique. Les trois catégories de DD se réfèrent, plus particulièrement, à la littérature et à la position de l'auteur vis-à-vis des paroles de ses personnages. La première catégorie anticipe et prépare les thèmes du DD en misant sur ses propres idées dans le récit avant que les personnages ne commencent à parler. La deuxième catégorie du DD vise à la

caractérisation du personnage principal, en l'occurrence « le héros », en prévoyant ses paroles et leurs significations. Enfin, dans la troisième catégorie du DD, « l'auteur se présente à la place du héros, il dit à sa place ce qu'il pourrait ou devrait dire, ce qui convient à la situation » (Bakhtine, 1977 :191).

Quant au degré de fidélité, Bakhtine³⁸ (1978 :159) considère que le DD n'est pas une forme qui pourrait garantir une fidélité absolue au DO : « La parole d'autrui comprise dans un contexte, si exactement transmise soit-elle, subit toujours certaines modifications de sens. Le contexte qui englobe la parole d'autrui crée un fond dialogique dont l'influence peut être fort importante ». Bakhtine insiste (1978 :158) sur l'idée que les formes DD et DI ne sont pas les seules à transmettre les discours d'autrui et qu'il existe d'autres procédés de formes syntaxiques très diverses.

Bakhtine analyse en profondeur le discours indirect libre car il est « le cas le plus important et le mieux fixé syntaxiquement de convergence interférentielle de deux discours » (1977, p.189). L'auteur illustre les trois formes classiques du DR avec des exemples suivants :

DIL : Il protesta, son père la haïssait

DD : Il protesta et s'écria : « Mon père te haït »

DI : Il protesta et s'écria que son père la haïssait

Avec le DIL, il y a une fusion de deux paroles dans un même énoncé où chaque parole reste séparée et garde son emprunt personnel et subjectif. En ce sens, l'analyse de Bakhtine concernant le DIL est originale étant donné que son intention est de ne pas faire du DIL une sorte de mélange de DD et de DD, mais un genre à part entière qui pourrait correspondre au domaine littéraire. En effet, il estime que le DIL est « la forme de l'imaginaire par excellence » (1977 :189).

Si en principe le langage courant consiste à rapporter « la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui (...) transmises à tous les degrés possibles d'exactitude et d'impartialité ou plutôt de partialité » (Bakhtine 1978 :158), qu'en est-il du langage journalistique dont la fonction est de rapporter et transmettre des discours ?

2.3.1.2 *Banfield (1973, 1995)*

³⁸ Ouvrage posthume traduit du russe en français par Daria Olivier.

Dans le cadre d'une étude portée sur le style narratif du discours indirect libre, Anne Banfield (1973) observe le rapport entre DD et DI. L'autrice étudie la question de la dérivation du discours direct et indirect dans le cadre de la grammaire générative pour tenter de saisir les opérations qui permettent d'expliquer le passage d'un DD au DI.

L'analyse de Banfield montre qu'une « transformation reliant le DI au DD n'atteint aucune adéquation descriptive. » (1973 :200). Elle en déduit que le DI n'est pas dérivé du DD ni le DD du DI, et que chacun dispose de ses propres traits spécifiques indépendants. L'autrice réfute l'idée d'une dérivation possible entre le DD et DI. Selon Banfield, le DD reproduit exactement le discours du DO (discours origine) alors que le DI subit une opération de traduction et d'interprétation du DO, générant ainsi une impossibilité à ce que le DD et DI puissent être dérivés l'un de l'autre.

La pertinence du degré de fidélité du discours d'origine retranscrit dans le DD nous intéresse tout particulièrement. C'est un point qui soulève une discussion entre les chercheurs quant au choix d'une reproduction fidèle du discours d'origine.

Le journal est, en effet, l'espace par excellence où l'on cherche à proposer des paroles avec une transposition exacte pour tenir une image plus « sérieuse ». Les discours avec les guillemets sont facilement repérables tels qu'ils sont dans les titres. C'est selon ce principe que le journal a recourt aux guillemets afin d'avoir une garantie de fidélité ou d'exactitude dans le but d'attirer la conscience du lecteur.

L'auteure considère, en somme, le DD comme une reprise mot pour mot du DO alors que le DI est l'interprétation de celui-ci. Enfin, Banfield partage à un peu près le même point de vue que Bakhtine sur la question de l'analyse du DO établi par le DI, cependant il est important de noter, dans notre corpus, la relation entre le choix de l'une ou l'autre forme de DR et la question de fidélité au sens du DO.

2.3.1.3 Maingueneau (1976, 2007)

Lorsque la linguistique de l'énonciation cherche à étudier le fonctionnement du discours rapporté, elle cherche en premier lieu à mettre en relief la manière dont une énonciation s'inclue dans une autre, et les ressources proposées par la langue à cet effet. Selon Maingueneau, le fait de citer un énoncé au sein d'un autre ne relève pas d'un objet

simple, puisque la citation dans la langue française se réalise à travers trois stratégies différentes, disposant chacune de marques particulières en fonction du type de relation qui se fait entre discours citant et discours cité. L'auteur définit trois façons de rapporter un discours :

- Le discours direct garde une autonomie du discours cité à l'égard du discours citant.
- Le discours indirect enlève la frontière d'indépendance avec le discours cité et le relie par le moyen de la subordination à l'action d'énonciation du discours citant.
- Le discours indirect libre, majoritairement utilisé dans la littérature, associe dans des proportions variables les propriétés des discours direct et indirect au sein d'un type d'énonciation original.

En effet, comme Banfield, Maingueneau distingue le DD et le DI. Dans la définition du DD, le discours direct est caractérisé par deux actes d'énonciation qui sont complètement disjoints. Il s'agit du discours cité (Dct) et du discours citant (Dcé), qui disposent chacun de leur propre repérage pour leurs déictiques. Leurs distinctions se font remarquer à l'écrit par des marqueurs typographiques tels que des guillemets, qui marquent une limite entre les deux actes d'énonciation. Les guillemets sont accompagnés par un verbe introducteur (dire, parler) qui peut se placer soit devant le discours cité (Paul **dit** : « c'est fini »), soit à l'intérieur (« Mon garçon, **dit-il**, suis-moi »), soit à la fin de l'énoncé (« c'est fini », **dit-il**).

À l'oral, c'est le contexte linguistique qui marque cette frontière par l'intermédiaire des marqueurs prosodiques. Ces marqueurs sont manifestés à travers la voix de l'énonciateur. Puisque les guillemets sont absents à l'oral, les verbes introducteurs sont exprimés soit par des pauses, soit par l'intonation lors du passage du discours citant au discours cité.

La principale particularité du discours direct est le fait de rapporter les paroles de l'autre avec une grande fidélité, objective dans la mesure où elle contient un style scientifique. Néanmoins, Maingueneau (2007 :122) remet en cause l'objectivité du discours direct :

« Il ne faut pas être dupe de l'illusion linguistique ; certes, en vertu d'une loi du discours le rapporteur est censé être sincère et ne pas trahir l'énoncé originel, mais rien ne l'empêche de rapporter des propos sensiblement différents de ceux émis sans qu'on puisse le taxer de mensonge pour autant. Le fragment de Dcé peut même être en apparence copie

conforme de l'original et se trouver en réalité notablement déformée par l'intonation, une mise en contexte tendancieuse, etc. »

Par là, nous comprenons que l'objectivité du discours direct est restreinte puisqu'il relève avant tout d'un énonciateur et de sa subjectivité. De plus, l'utilisation d'un verbe introducteur est liée au choix de l'énonciateur pour illustrer les propos tenus par un autre énonciateur, c'est-à-dire qu'il va énumérer des verbes ayant le trait sémantique du verbe « dire », mais disposant chacun d'un degré de subjectivité. Le verbe dire peut par exemple se transformer en « déclarer » ou « prétendre ». Il reste donc bien un discours rapporté traversé par la subjectivité de l'énonciateur et non un discours au sens strict.

Quant au DI, le discours indirect ne reprend pas les propos tels qu'ils sont tenus par l'autre, mais il propose une version de ce qui a été dit. C'est-à-dire qu'il reformule à sa manière les paroles de l'autre. Le discours indirect fournit donc la pensée et l'interprétation de l'énoncé originel. Au niveau de la matérialité linguistique, le discours indirect ne dispose pas d'une structure syntaxique qui lui soit propre, c'est-à-dire une indépendance du discours citant à l'égard du discours cité. Par ailleurs, dans le discours indirect, on reconnaît le discours cité par le fait qu'il est accompagné d'un simple complétif complément d'objet du verbe du discours citant. Nous n'avons qu'un seul acte d'énonciation, qui est celui du discours citant, dans la mesure où tous les repérages pour les embrayeurs du discours cité sont effacés au détriment du discours citant. Dans l'exemple « Félix m'a dit que **tu** étais parti hier d'ici » = *Tu*, est le récepteur du discours citant, *ici* renvoie à l'endroit où se trouve le rapporteur et *hier* renvoie au jour qui précède le moment d'énonciation du discours citant et le moment d'énonciation du discours cité. D. Maingueneau (2007 :123) précise que :

« L'énoncé peut être rapporté au discours indirect d'un nombre indéfini de manières différentes selon les désirs de l'énonciateur du Dct ; mais, en prenant ainsi en charge les propos d'autrui, le rapporteur donne une certaine image de lui-même, renvoie à ses positions idéologiques, affectives... personnelles. Pour s'en convaincre il suffit, par exemple, de comparer les diverses versions au DI que proposent des journaux politiquement opposés des « mêmes » paroles d'un homme politique. »

À la différence du discours direct, le discours indirect n'établit pas de distinction entre l'oral et l'écrit. La matérialité linguistique utilisée est celle d'un verbe introducteur accompagné d'une complétive. Ces verbes ne sont pas forcément ceux qui sont employés

dans le discours direct, bien que l'on puisse les retrouver dans les deux types de discours tels que « dire, avouer, crier, raconter, etc. ». En revanche, les verbes tels que « soupira que, répliqua que » sont majoritairement utilisés dans le discours indirect. La plupart des verbes introducteurs qui relèvent du discours indirect sont de nature « verbes de communication », dans la mesure où ils évoquent l'accomplissement d'un acte linguistique. Par ailleurs, leurs fonctions ne sont pas limitées sur ce point : ils servent autant pour des informations variées sur l'acte linguistique accompli que pour des informations qui conditionnent directement la façon dont le récepteur interprétera le Dcé.

- Parmi eux se trouvent des verbes qui indiquent, crédibilisent ou décrédibilisent l'information du Dcé. Par exemple « Félix a prétendu que tu avais voyagé », ici le verbe « prétendre » présuppose que la complétive repose sur une fausseté.
- D'autres verbes vont placer le discours dans une forme chronologique discursive : répondre, répéter, conclure.
- Les verbes tels que supplier, promettre évoquent la force illocutoire.
- Les verbes tels que raconter, démontrer situent le discours dans un raisonnement argumentatif.

Il est important d'étudier la valeur temporelle du discours indirect afin de comprendre s'il y a une concordance temporelle qui s'établit entre le verbe de la phrase principale (Dct) et celui de la complétive (Dcé).

Tout énoncé ayant un acte d'énonciation autonome dispose d'une temporalité ancrée sur le moment d'énonciation qui s'étale sur le présent, passé et futur. Pour le discours indirect, le discours cité est dominé au niveau temporel au détriment du discours citant. C'est la raison pour laquelle il ne devient pas un énoncé autonome possédant sa propre valeur temporelle. Si le discours citant est au présent, le verbe de la complétive se conjuguera au présent (et il pourra se conjuguer au passé ou au futur en fonction du temps que prend le discours citant). Lorsque le discours citant est au passé, il donne la forme « ait » au verbe du discours cité et cela lui fait perdre son indépendance déictique. Par exemple : « il a déclaré **qu'il était** arrivé à l'école ».

Mainguenu (2007 :129) évoque en ces termes le manque d'autonomie déictique temporelle entre discours cité/citant :

« Ces formes en –ait ne constituent pas des « temps » autonomes qui s’opposeraient en tant que formes libres les uns aux autres, comme l’imparfait par exemple au passé simple ; il n’existe plus d’opposition pour les formes simples qu’entre –ait et –rait, pour indiquer si le procès du Dcé est antérieur-contemporain ou postérieur à celui du verbe introducteur. »

Cependant, l’auteur considère que l’emploi de la valeur générique redonne son autonomie au discours cité. Par exemple : « Félix **m’a dit** que la baleine **est** un mammifère ». Ce même phénomène s’applique lorsque le discours cité indique un temps futur au moment de l’énonciation du rapporteur : la forme –rait n’est pas forcément utilisée. Par exemple : « Félix m’a informé hier qu’il **sera** présent » et non « Félix m’a informé hier qu’il **serait** présent ».

Enfin, la forme DIL n’est pas souvent abordée dans ses travaux car celle-ci est selon lui « artificiel [le] et pratiquement réservé[e] à la littérature romanesque » (Maingueneau, 1976 :123). Le discours indirect libre n’est pas constitué uniquement d’un discours direct, dans la mesure où il n’y a pas de guillemets. Face à cette ambiguïté, on se pose la question de savoir « que rapporte le discours indirect libre ? » Ainsi, nous distinguons deux plans énonciatifs :

- Le narrateur qui narre le texte.
- Celui des deux « voix » dont nous n’arrivons pas à déterminer exactement si c’est le narrateur ou le personnage du texte qui parle.

2.3.1.4 Authier-Revuz (1978, 1992, 1996)

Au cours de ses recherches, Jacqueline Authier-Revuz se consacre à mettre en lumière les dichotomies du DR. Selon l’auteur, DI et DD ne partagent aucune dérivation sur le plan morphosyntaxique dans la mesure où ils ne suivent pas le même ordre grammatical. Chaque forme du DR est reliée à des règles de grammaire particulières qui lui sont propres.

Le DD et le DI sont issus de deux opérations totalement opposées dans le DR. Pour Authier-Revuz, le DI subit une opération dite de reformulation-traduction sur le discours

citée, puisque le discours d'origine s'efface catégoriquement pour laisser de la place à la reformulation. Le DI reproduit le sens des paroles déjà dites ou entendues sans reprendre fidèlement la forme dans laquelle elles ont été produites.

La deuxième opération est celle où le DD se manifeste sous forme d'une monstration pour citer le discours d'origine. Le DD est alors accompagné d'une citation pour donner au discours un effet de sens qui marque une mise à distance. Ainsi, l'énonciateur se déresponsabilise d'une partie de son discours, qui est encadrée par des guillemets pour souligner que celui-ci ne lui appartient pas. Ce phénomène se produit pour ironiser, pour caricaturer ou pour montrer son incompréhension à l'égard du discours d'origine.

Le discours indirect libre ne résulte pas de la combinaison du discours direct et du discours indirect. Selon, Authier-Revuz le DIL est plutôt une forme complète, authentique voire « originale ». Il n'est pas dédié uniquement à la littérature. Le champ politique, basé sur un discours oral, en est une preuve pour justifier un usage fréquent du DIL.

L'auteur prend un exemple pour expliquer deux possibilités d'interprétation que peut générer le DIL. « Paul vient de téléphoner. Il est déprimé » peut être une forme du discours rapporté. Soit l'énonciateur rapporte que Paul était déprimé, soit ce constat résulte d'un commentaire de la part de la personne qui rapporte cette même information. Cette double possibilité de reconstruire l'information n'est pas un problème tant que le destinataire peut interpréter le même message de manière non identique. Nous le retrouvons d'ailleurs dans les titres de presse où le lecteur peut apporter une contribution de lecture qui peut être différente en fonction des éléments sémantiques et morphosyntaxiques dont il dispose.

Nous remarquons qu'il y a une limite entre les deux typologies discursives. Il existe une forme particulière du discours rapporté qui peut refléter la manifestation d'un discours-moi (discours ayant comme origine le locuteur), ou un discours d'autrui (discours appartenant à une autre personne différente que le locuteur). Nous évoquons Jacqueline Authier-Revuz, qui a nommé « îlots textuels » cette forme particulière. Elle a développé dans ses écrits (J. Authier-Revuz, 1978 : 28, 1992 : 41) que l'îlot textuel est un fragment mis entre guillemets. Par exemple : « Jean a dit que "sa villa" était en mauvais état. » Cette forme est majoritairement utilisée dans la presse écrite, avec une fréquence élevée. Certains chercheurs du discours rapporté considèrent que l'îlot textuel est une forme hybride ou une forme mixte du discours rapporté.

Authier-Revuz rejette la conception de l'îlot textuel comme mélange de deux discours. L'auteur indique que les deux discours (DD et DI) sont deux formes pleinement distinctes qui ne peuvent en aucun cas se rejoindre pour former une hybridation. Authier-Revuz (1992 :41) rajoute également que l'îlot textuel est un :

« Cas de figure particulier de fonctionnement du signal de modalisation autonymique où se trouve un usage avec mention (modalisation autonymique) d'élément pleinement intégré à la syntaxe standard de la phrase. »

Authier-Revuz (1996 :96-97) décrit aussi le phénomène de la modalisation autonymique ou la connotation autonymique comme un procédé :

« Qui, à un élément X dont il est régulièrement fait usage, c'est-à-dire inscrit dans la continuité sémiotique, syntaxique, énonciative de l'énoncé, ajoute via la configuration méta-énonciative d'un dédoublement du dire, le commentaire, non verbalisé dans le cas du guillemet d'un jeu dis X pour reprendre les mots de L où il est fait mention de X. »

L'auteure (1992 :41) donne de nombreux exemples qui vont illustrer le fonctionnement de la modalisation autonymique.

La « villa » de Jean, comme il dit pour son cabanon, est en mauvais état.

Dans cet exemple, l'autonymie est identifiable typographiquement par les guillemets, et s'il s'agit de l'oral, elle peut être constatée par l'effet prosodique du locuteur. Autrement dit, c'est la possibilité de parler de la langue dans la langue même. De plus, le locuteur « mentionne » l'usage passé du mot lorsqu'il le met entre guillemets et rajoute la forme incise « comme il le dit » pour citer les propos de l'autre. Dès lors, il ressort de cet exemple l'instance d'hétérogénéité. La modalisation autonymique peut aussi être appelée « boucle méta-énonciation ». Elle se manifeste oralement par des formes telles que « comme l'appelle, comme le dit, etc. » (Authier-Revuz, 1996)

Mainguenu n'appelle pas le segment entre guillemets « îlot textuel », mais plutôt « la mise entre guillemets (MEG) ». C'est un procédé qui donne de la distance au rapporteur par rapport à ce qu'il veut dire. Autrement dit, le terme entre guillemets peut éventuellement appartenir à un autre énonciateur et le rapporteur peut s'en écarter afin de ne pas en assumer la responsabilité. Il l'utilise également afin de véhiculer une partie de ses propos à son interlocuteur. L'auteur (2010 :133) ajoute que :

« MEG est un procédé réservé par définition à l'écrit ; la transposition à l'oral est cependant réalisable : elle suppose le recours à un ajout, une incise le plus souvent (« comme dit X »), et/ou à une intonation spécifique isolant le fragment qui à l'écrit aurait des guillemets. »

L'auteur considère que les formes incisives reflètent

- Les clichés ou les stéréotypes majoritairement utilisés par les utilisateurs de la langue, en qualifiant ces idées d' « idées viriles » (D. Mainguenu 2007 : 133) qui peuvent apparaître par exemple dans un discours féministe.
- Les propos tenus par une classe sociale, par une idéologie politique ou une doctrine innovatrice dont le but est d'inculquer une nouvelle manière de concevoir le monde, etc.
- Parfois, le locuteur se sert du MEG afin de s'écarter des paroles prononcées par certaines disciplines comme la psychanalyse, etc.

2.3.1.5 Ducrot (1980, 1984)

Dans le cadre du DR, les réflexions de Ducrot restent importantes pour notre analyse. Ducrot se pose plutôt la question de l'énonciation et de la pluralité de ses instances. Ducrot mentionne tout d'abord que c'est à Bakhtine que revient le mérite d'avoir élaboré le concept de *polyphonie*, notion essentielle dans la recherche linguistique actuelle. La notion de la polyphonie joue un rôle important dans la description des relations intersubjectives et dialogales partagées par les sujets parlants lors de la communication. Pour qu'il y ait polyphonie, il suffit d'observer que l'énoncé contient plusieurs voix, avec des locuteurs ayant des styles de paroles différents et des perspectives sémantiques opposées.

Dans deux textes publiés en 1980 et 1984, Ducrot élabore la notion de la *polyphonie* à partir d'une ou de deux formes du DR. L'auteur (1980 :44) définit le terme polyphonie, en le distinguant des discours direct et indirect :

« Il ne suffit pas, pour qu'on puisse parler de polyphonie, qu'il soit question, dans le discours attribué à un locuteur L, d'un discours d'une autre personne L', car la présence de la parole de L' dans celle de L peut relever du simple discours rapporté, et cela exclut, selon moi, la polyphonie. »

En revanche, cette citation de Ducrot à propos de la polyphonie ne donne pas à une interprétation restrictive du terme. Le DR et la polyphonie ne peuvent pas être dissociés, mais ils ne se complètent pas non plus. Si nous relisons la première ligne de la citation plus haut, l'auteur écrit : « il ne suffit pas », il est à comprendre que le DR ne constitue pas une

condition suffisante à la polyphonie. L'auteur (1980 :45) avance dans son analyse en prenant l'exemple : « *Pierre m'a dit : « Le temps va s'améliorer »*, qui peut être un énoncé appartenant soit :

-au discours rapporté, « si le but attribué à L, quand on interprète son énoncé, est de faire savoir ce qu'a dit L' », et dont la conclusion de l'énoncé est de type « *Pierre est un optimiste invétéré* ». Nous avons dans ce cas une assertion dont le thème et le sujet sont « *Pierre* », avec un prédicat « *annoncer que le temps s'améliorera* » (Oswald Ducrot, 1980 :45).

-d'un énoncé polyphonique, par exemple dans un énoncé comme « *J'irai à la campagne demain* » où l'analyse nous fait comprendre que l'acte d'assertion n'est pas lié au locuteur mais à l'énonciateur « *Pierre* » dont le sujet est « *le temps* » et le prédicat « *s'améliorer* ».

L'interprétation polyphonique résulte donc de l'enchaînement interphrastique dont certains indices semblent fonctionner pour décoder un *énoncé polyphonique* ou un *énoncé en discours rapporté* comme nous pouvons voir par exemple dans les expressions « *Il paraît que, à ce que dit X* ». Le conditionnel que l'on retrouve dans l'écriture journalistique pousse le lecteur à produire une *interprétation polyphonique*. La pensée de Ducrot (1980 :45) rejoint celle d'Authier-Revuz, étant donné que « la pensée d'autrui est constitutive de la mienne et il est impossible de les séparer radicalement », (Oswald Ducrot, 1980:45). Dans les énoncés journalistiques, on est effectivement confronté à une multiplicité des voix qui sont visibles dans les titres et dont il est difficile de faire émerger la source.

Dans son ouvrage de 1984, Oswald Ducrot explique que la multiplicité du sujet parlant ne renvoie pas seulement aux textes, mais aussi à l'énoncé qu'il définit comme « l'occurrence hic et nunc d'une phrase » (Oswald Ducrot, 1980 :174). La multiplicité du sujet parlant s'applique particulièrement à l'occurrence hic et nunc car pour cet auteur (1984 :179), l'« 'énonciation' c'est l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé ».

Enfin, nous retiendrons dans les travaux de Ducrot les définitions des concepts *polyphonie* et *discours rapporté* afin d'observer laquelle des deux interprétations est utilisée par le journal *La Nation*. Les titres de *La Nation* sont-ils les reflets des discours d'autrui (DR), ou la presse quotidienne *La Nation* présente-elle dans ses discours-titrés des énoncés sans connaître le locuteur d'origine avec un effacement des marqueurs

typographiques (polyphonie) ? Les notions construites par Ducrot (1984 :180-182) seront étudiées dans le cadre de notre analyse pragmatico-sémantique (dans le chapitre 7) comme « une description de l'énonciation ». Nous cernerons ainsi les différentes stratégies employées par *La Nation* afin d'étudier le sens à donner aux énoncés-titres, surtout lorsqu'ils forment une complexité de voix sur un plan énonciatif.

2.3.2 Quelques études de cas

Dans cette sous-partie, nous souhaitons nous intéresser à deux voix afin d'étudier quelques caractéristiques du discours rapporté dans le discours des médias. Nous procéderons par la suite à une étude comparative entre les résultats de ces études et les nôtres.

2.3.2.1 Citation et politique

Certains auteurs tels que Bonnafous & Fiala (1986) se sont intéressés à la manière dont le discours d'autrui est déployé dans la presse de droite. Leurs travaux nous inspireront pour l'étude de notre corpus *La Nation*, que nous avons sélectionné. Nous chercherons à observer la manière dont la citation est utilisée dans le journal pour aborder le discours des politiciens, puisque le choix d'étudier telle ou telle famille politique peut influencer le recours à la citation.

L'objectif de leur recherche est d'analyser les marques de l'hétérogénéité montrée dans six presses de droite. À l'instar des formes classiques du DR (DD, DI, DIL), les auteurs ont inclus d'autres formes d'analyses telles que le *discours narrativisé*, le *résumé* et les *expressions à caractère autonymique*. Ils soulignent l'importance de la citation quand il s'agit de soulever le caractère polémique de certains journaux, l'effet d'autorité qui en émane et surtout pour renforcer le mouvement de pensée des éditorialistes, la citation étant reconnue pour faire valoir les raisonnements d'une pensée.

Deux perspectives ont été évoquées dans le cadre de leur étude : l'une plus ancienne dont le but consiste à faire coïncider l'homme et son discours (de Gaulle par exemple), l'autre plus récente et souvent reprise par *Le Figaro*. Sans prétendre qu'il échappe complètement à l'empreinte d'un discours idéologique, il a plutôt la tendance à faire des citations de manière mesurée, comme indiqué dans la référence (1986 : 60).

Les deux auteurs travaillent beaucoup plus sur des textes éditoriaux, c'est-à-dire des textes où la voix du journal est mise en valeur puisque l'éditorial est un espace réservé aux

convictions politiques. Les autres pages du journal regorgent quant à elles d'analyses et commentaires concernant un événement.

2.3.2.2 *Citation et art du montage*

Claquin examine à travers les revues de presse³⁹ les deux formes suivantes : *DD* et *DI*. Il s'intéresse aussi au discours narrativisé et aux îlots textuels. Ses observations démontrent que la forme de discours la plus utilisée dans son corpus est le *DD*. L'usage des îlots et du *DI* reste rare. Le discours narrativisé occupe la seconde position, offrant ainsi aux journalistes le pouvoir de dépeindre les comportements de leurs concitoyens. Ces résultats ne sont pas si surprenants et semblent être une évidence : même si la revue de presse n'est pas un répertoire de citations (Claquin, 1993 :44), les différentes phases de lecture des journaux et l'observation des titres laissent entendre que l'usage du *DD* est la forme qui rapporte à l'oral les éléments qui se trouvent à l'écrit. Par rapport au degré de fidélité dans le *DD*, les modifications vis-à-vis du *DO* restent insignifiantes.

Claquin (1993), dans ses écrits, effectue une analyse approfondie des éléments qui confèrent une signification explicite et implicite lors de l'assemblage des citations. L'auteur (1993) distingue plusieurs types d'effets. Il y a tout d'abord un *effet de connivence* établi avec les auditeurs, un *effet polémique* et enfin un *effet d'inattendu*.

Enfin, dans la reprise du discours cité, l'auteur estime que la citation implique une forte personnalisation du discours citant. Claquin (1993 :69) rappelle d'ailleurs l'étymologie du verbe citer (*citare* = mettre en mouvement). La citation est qualifiée comme une force en action capable de réifier la parole de l'autre en y ajoutant simultanément la subjectivité de l'énonciateur. Le phénomène citationnel joue un rôle à la fois complémentaire et indépendant entre deux discours (entre le citant et le cité) qui pourrait engendrer un nouveau genre de discours. En ce sens, la citation occupe une fonction particulière du genre dans les revues de presse.

³⁹ Il s'agit d'un corpus composé des discours oraux qui est tiré à partir de deux revues de presse diffusées sous la direction de Ivan Levaï sur France Inter. Les deux revues examinées par Claquin (1993) visent à mettre en lumière l'utilisation et la finalité des citations en se focalisant sur « la reprise-répétition des discours des journaux dans la revue de presse » (1993 :46).

Remarques conclusives

En conclusion, notre intérêt s'est porté sur l'analyse du discours, plus précisément sur la linguistique de l'énonciation, au sein d'un parcours marqué par un flux continu, des choix théoriques et méthodologiques en perpétuelle évolution, en réponse aux questions de recherche et à la nature du corpus tout en tenant compte de l'intersection avec d'autres approches.

Nous synthétiserons brièvement les points clés abordés dans ce chapitre :

-Le champ de l'analyse du discours s'associe avec d'autres approches théoriques en gardant en parallèle un concept fédérateur, l'énonciation. Dans ce cadre de recherche, nous avons évoqué deux points essentiels : le premier point qui présente l'intérêt des théories de l'énonciation est de tenir le rôle d'une boîte de « Koinè méthodologique », comme l'exprime Maingueneau (2016), permettant à l'analyse du discours de se munir des différentes étiquettes d'analyses linguistiques. Le deuxième point met en évidence l'importance de l'énonciation, qui vise à établir un lien entre le fonctionnement textuel et le contexte dans lequel les discours sont produits.

- La politique éditoriale d'un journal est influencée par plusieurs voix, parfois même l'absence de voix. La question de la neutralité et de la subjectivité est également prise en considération pour aborder les filtres présents dans la rédaction d'un titre journalistique.

-Enfin, dans l'analyse du discours rapporté, il est essentiel de prendre en compte à la fois les voix des autres et celles de la presse écrite, car elles sont indissociables dans le but de détecter les aspects intertextuels ou interdiscursifs présents dans le titre d'un journal. Des notions telles que la polyphonie, le dialogisme et l'hétérogénéité constitutive semblent être cruciales dans cette partie pour faire allusion à la présence de l'autre dans les paroles.

En résumé, le cadre théorique de l'analyse du discours répond aux exigences de notre objet d'étude, à savoir les titres en première page du journal francophone *La Nation*. Il reste à examiner les fonctions liées à la notion des titres de presse ainsi que le genre que nous aborderons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE III

CHAPITRE III : Les titres : définitions et fonctions.

L'objectif principal de ce chapitre consiste à faire état de nos lectures sur le titre en général et le titre de presse en particulier afin d'inscrire notre travail dans un vaste champ des recherches traitant la question de « titrologie moderne » (Genette, 1987 :54).

Nous développerons d'une part le cadre théorique de la notion du titre de presse de chaque auteur et chercherons d'autre part à étayer les définitions et les fonctions qui lui ont été attribuées afin de mettre en œuvre le positionnement théorique. Nous nous focaliserons ensuite sur les titres d'un point de vue linguistique.

Les parcours de recherches développés dans ce chapitre seront exposés chronologiquement. Nous aborderons d'abord deux études du titre littéraire que l'on estime être fondatrices de la titrologie.

3.1 Le titre en général

3.1.1 Léo Hoek (1981)

Léo Hoek s'intéresse plus particulièrement aux les titres des écrits romanesques. Il les décrit et analyse minutieusement dans son ouvrage intitulé *La marque du titre* (1981). Ses travaux sont ici tournés vers les aspects sémiotiques et descriptifs du titre. Il aborde les aspects syntaxiques, sémantiques, sigmatiques⁴⁰ et pragmatiques du titre. À travers la syntaxe par exemple, l'auteur observe les relations entre les signes. Hoek décrit à travers la sémantique les relations qui existent entre les signes et les représentations qui en émanent. Quant à la sigmatique, l'auteur met en jeu le lien entre les signes et ce qu'ils désignent. Au niveau pragmatique, il observe l'impact des signes sur les sujets parlants.

Selon Léo Hoek (1981 :6) « le titre est cette partie de la marque inaugurale du texte qui en assure la désignation et qui peut s'étendre sur la page de titre, la couverture et le dos du volume intitulé ». Par cette définition, Hoek souligne qu'un titre ne correspond pas uniquement au contenu du texte, mais qu'il peut aussi renvoyer à la forme du texte ou du livre.

⁴⁰ Le terme « sigmatique » est lié à la linguistique. La sigmatique est souvent étudiée dans le contexte de la phonologie et de la phonétique linguistiques pour comprendre comment les sons évoluent dans différentes langues.

Selon Hoek (1981 :17), le titre renvoie à une trilogie faisant référence à trois fonctions importantes : le titre sert à « désigner », à « identifier », à « indiquer » d'une manière globale le contenu du livre tout en attirant les lecteurs.

3.1.2 Genette (1987)

Genette, dans ses écrits centrés sur les études littéraires, emploie le terme *paratexte* pour renvoyer aux différents éléments qui entourent le texte. Ils l'accompagnent afin d'« assurer sa présence au monde, sa perception et sa consommation » Genette (1987 :7). Selon l'auteur, le titre n'est qu'un des éléments du paratexte mais qui joue un rôle particulier en fonction du choix de son auteur.

En se basant sur les triples fonctions qui ont été assignées au titre par Hoek, Genette revoit en profondeur leurs utilisations. L'auteur fait la remarque que les trois fonctions ne sont pas distinctes. Leurs utilisations doivent être actualisées simultanément et sont complémentaires.

Genette (1987 :74-75) distingue deux catégories titres : d'une part, il y a les titres thématiques — ceux qui désignent une partie du contenu, comme *Madame Bovary* — et d'autre part, il y a les titres rhématiques qui désignent le texte à partir de son genre textuel, par exemple *Poèmes Saturniens*.

Bien que l'étude de Genette soit centrée sur les titres d'œuvres littéraires, nous avons observé que les titres de presse ont des traits communs avec les titres présentés par Genette. La distinction entre les titres thématiques et rhématiques évoquée par Genette constitue un point pertinent pour différencier les titres d'œuvres des titres de presse, mais aussi les relations entre les titres de presse.

3.2. Le titre de presse en particulier

3.2.1 Jean Peytard (1975)

Jean Peytard offre une approche pédagogique permettant de décoder les codes particuliers de la presse tels qu'ils sont exposés dans l'ensemble du journal pour envisager un espace appelé « l'aire scripturale », qui facilite une lecture critique de la page du journal.

L'auteur expose dans son analyse les différentes catégories qui consistent à déchiffrer les codes de l'aire scripturale. Il propose que le sens de l'information se situe dans les énoncés et dans la page considérée comme un support graphique. Selon lui :

« Quand la page devient unité de support graphique, quand elle se transforme en placard, en affiche, quand on use des différences des corps typographiques, quand on découpe sur cette aire, les mots, les phrases et les paragraphes, une graphie spécifique manifeste ses traits. Elle demande une nouvelle lecture » (Peytard, 1975 :39)

En ayant recours à une approche sémiologique, l'auteur parvient à observer la relation manifeste entre les titres situés dans l'espace du journal et le type de lecture qu'ils engendrent. En ce sens, le lecteur ne procède uniquement pas à une lecture linéaire du journal mais, grâce aux titres, la lecture devient porteuse des premières informations. L'auteur reconnaît une fonction double aux titres et aux sous-titres :

« La fonction des intitulés est double : apporter des éléments pour de « premières significations » (principalement connotatives) et orienter vers un complément, le corps de l'article et/ou bloquer l'information au niveau du « balayage ». Incitation à un surcroît de sens ou tentation de s'en tenir à la surface (c'est le mot qui convient) » (Peytard, 1975 :53)

Selon le point de vue de Jean Peytard, les titres reposent sur des significations relatives qui leur permettent d'être indépendantes de celles de l'article. Ils sont également un point sur lequel le lecteur peut s'arrêter dans sa lecture. L'auteur veut y exploiter les rapports significatifs entre les intitulés qui sont mises en évidence. Par ailleurs, les structures ne sont pas évoquées. Notre étude se penche sur les différentes structures des titres de presse, et nous envisageons d'enrichir notre réflexion en intégrant les perspectives d'autres auteurs.

3.2.2 Charaudeau (1983,1997)

Dans son ouvrage *Langage et discours* (1983), Charaudeau nous livre un chapitre qui traite de la question du « genre information » en le divisant, de façon non exhaustive, en plusieurs sous-genres tels que la chronique, le reportage, la nouvelle et le commentaire (1983 :101). Le titre de presse figure dans le classement de « genre information » et joue, dans l'information, un rôle central :

« Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale : car, non seulement, ils annoncent la nouvelle (fonction « épiphanique »), non seulement ils conduisent à l'article (fonction « guide »), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome : il devient un texte à soi seul, un texte qui a livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information. » (Charaudeau 1983 :102)

À travers la définition de Charaudeau, nous soulignons le statut autonome du titre, même si celui-ci appartient à un ensemble plus vaste. Le but de notre recherche est de nous baser sur le fonctionnement du titre comme unité autonome ; un texte à part entière.



Figure III-1 *La Nation* : N°80 du 19/04/16

L'exemple ci-dessus dont le titre est *L'ambassadeur du Qatar reçu par le chef de l'Etat* ressort dans cette page avec l'image. Le titre, conçu d'une manière marquante par sa typographie, dispose d'un caractère autonome car il synthétise le propos.

Patrick Charaudeau (1997 :223) construit son modèle de typologie des genres journalistiques en distinguant trois principales catégories textuelles situées sur un axe horizontal : « l'événement rapporté » comme le cas de la brève, du filet, « l'événement commenté » tel que l'éditorial, la critique ou l'analyse et enfin « l'événement provoqué » qui renvoie à l'interview et au débat.

Dans ce cadre d'analyse des discours médiatiques, Patrick Charaudeau (1992) inscrit le titre de presse écrite parmi les différentes catégories textuelles du « dispositif scénique » des journaux. Le titre, considéré comme un sous-ensemble de la titraille, est un « genre en soi » et fait partie de la catégorie textuelle de « l'événement rapporté », bien que « l'évènement commenté » soit impliqué par les traces discursives du titre.

3.2.3 Van Dijk (1988)

Comme d'autres chercheurs tels que Charaudeau (1983, 1997) Fowler (1991) et Fairclough (1995), Van Dijk (1988) prête une attention particulière au fonctionnement du discours des médias. Les auteurs tels que Fowler et Fairclough proposent une approche doublée du discours de l'information caractérisant une étude linguistique qui appartient au domaine de la « linguistique critique ». Leur approche rejoint également celle des travaux de Halliday (1978) pour faire le lien entre l'analyse textuelle et son contexte. Dans leur cadre d'analyse, les titres sont porteurs des traits sémantiques, stylistiques et rhétoriques du discours des médias.

Dans ces études, Van Dijk (1988) propose un modèle expliquant l'agencement « narratif » d'un article de presse (« *news report* »). Selon ce modèle, (1988 :54), l'article est séparé en deux grandes parties : un *résumé* de la nouvelle et la *nouvelle* qui est elle-même racontée dans un article (« *story* »).

Selon Van Dijk, chaque partie renvoie à différents éléments. Par exemple, la nouvelle racontée renvoie non seulement à une situation, et à des commentaires qui sont par la suite subdivisés en réactions verbales et en conclusion. Nous remarquons que chaque élément renferme des sous-catégories d'un constituant plus général.

En suivant le modèle établi par Van Dijk, le titre ou la titraille oriente le résumé de la nouvelle. L'auteur propose l'idée que l'ensemble de la titraille renvoie souvent aux thèmes majeurs du texte principal. Van Dijk attribue le statut de « macrostructure sémantique » aux articles de presse. La macrostructure d'un texte désigne le fait de reprendre l'organisation globale et thématique de ce même texte. La microstructure désigne les relations sémantiques que peuvent partager les propositions (Fairclough 1995 :29-30).

L'approche de Van Dijk pourrait être utile pour examiner le style et la rhétorique employés dans la presse écrite. Certaines de ces observations sont à associer à nos propres remarques concernant les traits spécifiques des titres, et plus particulièrement en ce qui renvoie à la syntaxe.

3.2.4 Mouillaud &Tétu (1989)

Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu se sont penchés sur la notion des titres dans leur ouvrage *Le journal quotidien*. Dans les paragraphes à venir, nous aborderons la question des titres en les examinant en tant qu'énoncés linguistiques, comme des éléments du langage inscrits, et comme des composants à la fois articulés et articulants au sein du journal.

Mouillaud et Tétu (1989) abordent d'abord les titres qui se déploient dans la surface du journal de manière linéaire, à l'intérieur de la page et de page en page. Ils distinguent deux composantes du journal, qui sont les pages externes et internes de la publication. Les pages externes (Une et dernière) sont caractérisées par la prédominance d'un titre de rubrique qui traverse toute la page : elles sont dites « ouvertes ». Les pages internes ont chacune un titre au sommet : elles sont dites « fermées ». Le type de titres qui les recouvre relève du titre de droit, car il joue le rôle de trier et de sélectionner les informations qui seront présentées dans la page interne. Les éléments à inclure dans le journal sont déterminés en fonction de leur nature informative.

Les deux auteurs distinguent d'ailleurs deux types d'énoncés. Les titres-rubriques sont des énoncés stables du journal, tandis que les énoncés employés dans les pages externes sont variables puisqu'ils découlent de la nature de l'information publiée. Mouillaud et Tétu opposent deux catégories de titres : titre de référence et titre anaphorique.

- **Le titre de référence**

Les titres-rubriques présentent souvent des noms dépourvus de déterminants, de prédicats. Linguistiquement, ils ne sont pas des phrases complètes ni le produit de la transformation d'une phrase sous-jacente, c'est la raison pour laquelle ils ne sont pas envisagés comme des énoncés autonomes à part entière. Les titres-rubriques tels qu'Asie, Afrique, Amérique, etc. ne donnent en aucun cas des informations supplémentaires puisqu'ils n'apportent pas d'information particulière. Ils renvoient simplement à l'existence de l'Asie, mais font souvent appel à des référents connus par le lecteur, que Umberto Eco (1972) considère comme étant « une unité culturelle ». Les titres-rubriques renvoient à une connaissance déjà acquise par le lecteur et non à une information. Mouillaud et Tétu (1989 :118) soulignent que :

« Cette classification est donnée comme une évidence qui est imposée au lecteur du journal. Elle représente une décision du journal, un acte d'autorité par lequel celui-ci se définit comme journal financier, sportif, turfiste, etc. qui institue un pacte tacite avec le lecteur. »

Les titres-rubriques sont des énoncés qui font appel à l'environnement culturel du lecteur et lui offrent une encyclopédie constituée de savoirs déjà connus, c'est pourquoi ils se présentent plutôt comme des présupposés que comme des informations.

- **Le titre anaphorique**

À la différence des titres de références majoritairement utilisés par les rubriques et qui n'ont aucun déterminant, les titres anaphoriques apparaissent dans les pages ouvertes ou dans les pages des couvertures et peuvent parfois se manifester dans les pages internes du journal. Ils contiennent des articles définis. Ces titres ne renvoient pas à des référents, mais à un événement majeur de l'histoire, c'est-à-dire qu'ils reprennent des faits historiques pour en faire des titres, c'est le cas de ce titre « Madame Aïcha Bogoreh Darar : décès d'une figure emblématique de la lutte pour l'indépendance » (*La Nation*, 06/08/01).

Les titres anaphoriques permettent au journal de faire durer ses informations et de ne pas les limiter à 24 heures. Ils servent à maintenir la pertinence des numéros précédents, même à un autre moment, en reprenant des événements d'un numéro antérieur pour les intégrer dans un numéro plus récent. C'est pourquoi ce type de titre contribue à faire exister les informations au-delà de leur date. Les deux auteurs (1989 :120) rajoutent que :

« Les titres anaphoriques permettent de franchir l'intervalle entre un numéro et un autre : ils font un pont entre le numéro et la collection (on pourrait dire des titres anaphoriques qu'ils incluent la collection dans le numéro ou le numéro dans la collection. »

En somme, nous pouvons déduire que les titres du journal s'orientent dans deux directions différentes : les titres-rubriques qui font appel au monde ou à un référent, et les titres anaphoriques qui renvoient à des faits passés d'un autre numéro. Les titres ne sont que des énoncés documentaires à propos du sujet du journal.

- **La temporalité du titre**

Les titres-rubriques ne sont pas inscrits dans le temps, ils sont dans le hors-temps, dans la mesure où ce sont des énoncés virtuels. Pour les actualités, la déictique spatio-temporelle nous est nécessaire, par exemple « Crise en Pologne » est différente du titre « Crise ».

Les titres anaphoriques renvoient majoritairement au présent et en même temps à un événement déjà passé. Mouillaud et Tétu font une distinction entre l'événement qui s'est déjà déroulé et la période pendant laquelle le titre agit en tant qu'énoncé du journal. Par exemple, « L'enlèvement d'A. Heineken » peut être appréhendé de deux façons. Premièrement, il s'agit d'un fait qui s'est déjà produit et qui est daté. Deuxièmement, lorsque cet énoncé apparaît en tant que titre du journal, il peut être appréhendé comme un procès en cours d'accomplissement et qui reste un fait continu même s'il est déjà daté. Cette dernière appréhension fait partie du monde du journal, qui la fait exister comme un événement récent, en cours, et non un fait déjà achevé. Pour cette raison, les titres anaphoriques instituent un présent intemporel puisqu'ils peuvent transposer une action historique dans le journal afin que cet événement puisse durer aussi longtemps que possible. Le journal est un environnement qui rend vivantes les informations censées ne pas exister dans un temps présent. C'est un monde où tous les faits peuvent se définir en tant qu'événements réels et non achevés. Seuls les titres anaphoriques peuvent réaliser ce temps intemporel. Ainsi, le numéro contient deux temporalités, l'une par la date du journal et l'autre par les titres anaphoriques. Par exemple, la date de la publication « 12 novembre » est une date qui se réfère au jour de sa parution. En revanche, si nous rajoutons un article comme dans « Le 12 novembre », cela devient un énoncé du récit, un événement historique qui s'est déroulé et qui est repris par le journal. Mouillaud et Tétu (1989 :123) précisent que :

« La date assure le passage entre l'actualité et le temps du calendrier. Ce que les titres anaphoriques déploient, c'est un présent dans lequel il faut voir moins une marque de temporalité qu'un indice de présence. Le lecteur est mis en présence de ce que les titres anaphoriques constituent en actualité. L'actualité et la présence sont deux pôles de la même figure (...) le présent de l'actualité ne coïncide pas avec le temps du calendrier. »

- **Les titres informationnels**

Le titre informationnel écrit sous une forme complète, c'est-à-dire un syntagme nominal + syntagme verbal peut contenir les trois modalités temporelles : passé, présent, futur. Contrairement aux titres anaphoriques qui font souvent référence à des événements antérieurs, les titres informationnels ne renvoient à aucun référent, c'est à travers eux que les passés et les futurs prennent leur existence dans l'énoncé et non par rapport à d'autres dates. Mouillaud et Tétu distinguent le référent historique et l'horizon du titre. Par exemple, le titre « M. le président du Yémen démissionnera dans les prochains jours » peut s'interpréter d'un point de vue historique comme un récit qui va inclure une suite de dates

(chronologique, linéaire) entre « la demande du président du Yémen » qui apparaît dans le journal et le temps (à venir) où « Le président du Yémen démissionnera ». Les trois modalités temporelles permettent de créer un paysage au sein d'une même présence et produisent ensuite deux opérations : la clôture et l'ouverture. L'opération d'ouverture comporte un événement passé. En rapportant des faits passés, la publication s'oriente également vers le futur, et ouvre ainsi un horizon au sein d'une présence. La présence est asymétrique puisqu'elle est fermée en amont, car elle énonce des faits passés, et ouverte vers l'aval pour introduire des événements qui ne se sont pas déroulés, mais seul le prochain numéro pourra le délimiter. Selon les deux auteurs, « le titre informationnel fait d'un numéro à l'autre une mise à jour qui est, dans le même temps (celui de la présence), une clôture et une ouverture ».

Il existe des titres informationnels qui ne contiennent pas de verbes, ils sont nominaux, par exemple : « Échec des Dix au sommet d'Athènes ». Le titre nominal ne conduit pas à un procès, cependant, il se referme sur une classification précise. Il ne renvoie pas non plus à une référence donnée. Pour qu'il soit référencé, il suffit qu'on y ajoute un déterminant à titre informationnel et que l'on supprime les déictiques spatio-temporels.

3.2.5 Yves Agnès (2002)

Dans son livre *Manuel de journalisme*, Y. Agnès étudie la notion de titres et les différentes fonctions qu'ils peuvent apporter à la structure du journal. Selon l'auteur, le titre constitue l'élément-clé du fonctionnement de l'article. Sa fonction première consiste à attirer l'attention du lecteur, et plus particulièrement à accompagner le lecteur dans son premier niveau de lecture, afin qu'il continue jusqu'au bout. Par ailleurs, si le titre de l'article n'est pas assez travaillé, l'article risque de ne pas être lu. Pour qu'un article soit reçu, le journaliste doit appliquer sa meilleure technique d'écriture afin de créer un titre de qualité, de même pour ses composants, que nous étudierons dans les prochains paragraphes. Y. Agnès (2002 :126) définit dans son livre ce qu'il entend par titraille :

« On appelle titraille l'ensemble composé du titre et d'autres éléments qui l'entourent et concourent à la sensibilisation du lecteur au sujet traité dans l'article. »

Dans son livre, il distingue deux catégories de titres : dans la première catégorie, il s'agit du titre informatif, qui est majoritairement employé dans la presse quotidienne et dans les articles de la presse périodique et donne au lecteur des informations essentielles sur l'événement de l'actualité. L'image ci-dessous répond aux quatre règles du titre informatif mentionné par Y. Agnès.

La Nation

N°21 du Dimanche 1er Février 2015



Rédaction et administration : Angle Rue de Moscou - Boulevard Cheick Osman / Tél.: 35 22 01 - Email : lanation@intnet.dj - La Nation On Line : www.lanation.dj

Quotidien djiboutien d'informations générales fondé en 1980 - 35e Année

● 1er Trimestre ● Tirage : 2000 exemplaires ● PRIX : 150 FD

24e sommet ordinaire de l'Union Africaine

Le président Guelleh rend hommage à la Femme africaine et présente la vision 2035

Accompagné de son ministre des Affaires étrangères, Mahmoud Ali Youssouf et de notre représentant auprès de l'UA, l'ambassadeur Mohamed Idriss Farah, le président Ismail Omar Guelleh a participé à Addis-Abeba aux travaux du 24e sommet de l'Union africaine. Le thème principal de ce sommet était l'autonomisation des femmes en Afrique et le développement mais les dirigeants africains ont aussi discuté de quelques-uns des dossiers les plus brûlants comme le terrorisme de Boko Haram ou la crise sud-soudanaise. Le chef de l'Etat djiboutien a pour sa part axé son discours lors de la plénière d'hier sur les efforts de son gouvernement en matière d'autonomisation des femmes et présenté à ses pairs la vision 2035 qui, a-t-il dit, épouse les aspirations de l'agenda 2063 mis en place par l'UA. Compte-rendu.



Figure III-2 *La Nation* : n°21 du 01/02/15

- Répondre en partie aux questions de référence, c'est-à-dire que le titre doit fournir des réponses aux interrogations qui régissent le titre, telles que le QUI ? et le QUOI ? et adopter un angle fermé pour mettre en avant les informations importantes.
- Condenser en éliminant les termes superflus, les redondances qui n'apportent aucune information utile.
- Jouer avec la titraïlle.
- Deux grandes manières d'écrire un titre informatif : dans un premier cas, le titre informatif peut contenir une phrase avec un verbe qui va situer l'action, et dans un deuxième cas, un titre informatif peut être une phrase sans verbe, mais avec des mots qui disposent de poids.

La deuxième catégorie est le titre incitatif qui, contrairement au titre informatif, se donne pour but de transmettre le sens global de l'article tout en utilisant l'accroche afin d'attirer le lecteur. Ce type de titre est fréquemment utilisé dans la presse magazine. Parmi eux, nous évoquons :

- L'utilisation du choc des mots, qui est selon l'auteur un procédé simple qui permet d'énumérer les mots à forte tension, c'est-à-dire de choisir des mots forts dans le but de toucher l'imaginaire du lecteur.
- Éveiller la curiosité du lecteur en construisant des énoncés qui ne sont pas vrais pour justement donner envie de lire.
- La personnalisation : le titre incitatif cherche à s'adresser directement à son destinataire en manipulant des mots pour le prendre à partie.
- Les jeux de mots, c'est-à-dire que le titre incitatif cherche à créer un système de mots inattendu pour là encore attirer l'œil du lecteur.
- L'utilisation des allitérations dans le but d'attirer l'attention du lecteur par sa façon de répéter les consonnes des mots. C'est un jeu à la fois visuel et sonore.
- La dialectique des mots, qui consiste à mettre côte à côte dans une même phrase deux mots opposés pour créer une ambiance et une surprise.

En conclusion, ce chapitre offre une exploration approfondie de la titrologie moderne en examinant différentes perspectives d'auteurs tels que Léo Hoek, Genette, Jean Peytard, Charaudeau, Van Dijk, Mouillaud & Tétu, et Yves Agnès. Il éclaire les aspects sémiotiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques des titres, en mettant en lumière leurs rôles variés dans la presse, allant de la désignation et l'identification à l'orientation du lecteur.

L'analyse des titres à la Une de presse qu'ils soient informatifs ou incitative, révèle une dimension narrative, historique, et linguistique qui contribue à la compréhension profonde de la titrologie et de son impact sur la perception de l'information par le lecteur.

Après avoir présenté les différentes recherches menées sur les titres jusqu'à ce qu'ils soient considérés comme un genre à part entière, il est temps de procéder, dans le prochain chapitre, à la constitution de notre corpus en analyse du discours composé des titres à la Une de *La Nation*. Cette première étape de notre analyse nous permettra d'effectuer une ventilation fine des vocabulaires les plus fréquents du corpus.

CHAPITRE IV

Chapitre IV : La constitution du corpus des titres à la Une de *La Nation*

Les analyses dites « outillées » prennent de l'ampleur et connaissent un succès important : les nombreux outils capables d'examiner les discours font appel à l'analyse statistique lexicale avec les problématiques que soulèvent de l'analyse de discours (Née, 2017).

Avant d'aborder la méthodologie choisie pour élaborer un corpus en analyse du discours, il convient de préciser la manière dont ce corpus est composé, en accordant une attention particulière aux critères situationnels qui sont pertinents pour notre sujet d'analyse.

En analyse du discours, la catégorie du genre de discours selon Maingueneau (2009) est située en fonction de critères situationnels. Selon l'auteur (2009 :69), les contraintes définitoires d'un genre portent en particulier sur :

- les statuts et les rôles respectifs des partenaires de l'activité verbale ;
- ses circonstances : le moment et le lieu convenables ;
- le médium et les modes de diffusion ;
- les thèmes qui peuvent être introduits :
- la longueur, le mode d'organisation du texte ;
- les ressources linguistiques mobilisées (constructions syntaxiques, lexique...)

C'est en se focalisant particulièrement sur le quatrième critère que nous avons défini le critère situationnel pour notre objet d'étude.

Ce chapitre est composé de deux parties : dans la première partie, il s'agit de faire la description du corpus tandis que la seconde partie abordera les apports de la textométrie à l'analyse du discours.

4.1 Description du corpus

En analyse du discours, rassembler des données textuelles pour en faire un corpus constitué n'est envisageable qu'en fonction du projet d'étude pour lequel il a été désigné et de la problématique qui le sous-tend, comme l'a décrit Mayaffre (2002 :1) :

« Un rassemblement de textes ou une collection de textes regroupés sur la base d'hypothèses de travail en vue de les interroger »

Travailler avec la seule presse francophone de Djibouti *La Nation* s'inscrit « dans le cadre d'une production discursive représentative des choix et des préférences linguistiques caractéristiques pour une époque donnée » (Cislaru, 2005 :145), en tenant compte des aires politiques, géographiques et sociales.

Pour le recueil des titres à la Une du journal *La Nation*, nous avons consulté durant plusieurs mois les archives de presse situées dans le ministère de la télécommunication de Djibouti. Il faut savoir que la diffusion des actualités passe tout d'abord par les filtres d'un contrôle de l'Etat. Elle rencontre donc des modifications selon le choix éditorial de la direction du journal. Les nouvelles sont présentées de manière partielle en fonction des contraintes de sa diffusion. Au-delà des sanctions qui lui sont imposées, ce corpus est un outil d'observation de la stratégie discursive d'un quotidien pour analyser les thématiques qui lui sont inhérentes. Il convient à présent de présenter les choix de sélection qui ont permis de constituer notre corpus.

- **Un corpus de presse homogène**

Notre corpus regroupe des titres publiés à la Une pendant une période donnée, et qui sont produits dans des contextes d'énonciations identiques par le même *sujet communicant collectif* (Patrick Charaudeau, 2002 :227). Tous les titres en première page de La Nation sont issus du même journal, à savoir La Nation, que nous considérons comme le principal lieu de production des discours.

Loin de remettre en cause la propriété d'exploitabilité du corpus (Pincemin, 1999), le critère d'homogénéité ne se réduit pas à une exigence d'uniformité (Pincemin, 2012). On peut lire la multiplicité des voix hétérogènes (émises par des journalistes et politiciens) dans le discours de presse à travers l'unicité du *sujet communicant collectif* (Patrick Charaudeau, 2002 :227).

Cette hétérogénéité se manifeste sur la matérialité des textes car la plupart des articles ne porte pas de signature, ce qui indique une prise en charge importante de la part de la rédaction. En d'autres termes, la sélection des titres qui figurent en première page du journal dépend étroitement de la politique rédactionnelle du quotidien. Concrètement, au niveau des titres, on observe habituellement deux voix, ce qui participe à l'homogénéité du corpus, elle-même renforcée par d'autres facteurs de cohésion tels que l'homogénéité énonciative et la diachronie. (Lethier, 2009)

Un corpus diachronique

Notre corpus correspond à ce que l'on peut appeler en textométrie « les séries textuelles chronologiques » (Salem, 1991). En effet, dans la sphère socio-politique, les études de presse sont souvent constituées d'un type de corpus spécifique érigé par l'échantillonnage au cours du temps d'une même source d'énonciation. Selon Salem :

« Dans ce cas, les textes réunis ont été produits dans des conditions d'énonciation très proches, parfois par le même locuteur. Leur étalement dans le temps doit permettre de les comparer avec profit, de mettre en évidence ce qui varie au cours du temps. » (Salem, 1991 :149)

Dans le cas de la diachronie, le critère de partitionnement est appliqué dans les étapes de traitement du corpus.

Notre corpus couvrant la période 2000-2017⁴¹ (soit 17 années de parution), le gros volume de titres a nécessité une opération d'échantillonnage et des choix à faire, pour des raisons techniques, logistiques etc. Ainsi, les titres retenus à la Une répondent au critère de périodicité. Le nombre de numéros sélectionnés pour représenter l'année de parution n'a pas été fixe : dans les premières années (2000-2006), lorsque la périodicité était bi/tri-hebdomadaire⁴², nous avons sélectionné un numéro pour chaque mois. Les années de parutions de 2010-2017 ayant connu une périodicité quotidienne sont quant à elles représentées dans le corpus par trois numéros pour chaque mois. Le tableau ci-dessous décrit l'ensemble des titres à la Une recensés du quotidien pour la constitution du corpus.

⁴¹ Notons toutefois que les années 2007 et 2009 sont à ce jour absent aux archives du ministère de la télécommunication.

⁴² Le journal *La Nation* de Djibouti a connu une évolution, passant d'une publication hebdomadaire à bi-hebdomadaire, puis à tri-hebdomadaire pour être finalement un quotidien.

2000	58	Bi-Hebdomadaire
2001	40	Bi-Hebdomadaire
2002	47	Bi-Hebdomadaire
2003	43	Bi/Tri- Hebdomadaire
2004	39	Tri-Hebdomadaire
2005	36	Tri-Hebdomadaire
2006	41	Tri-Hebdomadaire
2008	28	Tri-Hebdomadaire
2010	77	Quotidien
2011	55	Quotidien
2012	112	Quotidien
2013	152	Quotidien
2014	141	Quotidien
2015	96	Quotidien
2016	115	Quotidien
2017	88	Quotidien
Total= 1168 Titres		

Tableau IV-1 : L'échantillonnage des titres à la Une de *La Nation* sélectionné pour la constitution du corpus

Les mois⁴³ sélectionnés sont les mêmes chaque année, à l'exception de 2006 et 2008, où nous avons rencontré des difficultés logistiques liées à la collecte des six derniers mois. Ces contraintes n'affectent pas la cohérence du corpus car, selon nos observations préliminaires, il existe une forte continuité thématique des numéros de *La Nation*. Enfin, la pertinence des textes repose sur l'adéquation de la source d'information avec les objectifs de notre travail d'analyse. Les échantillons recueillis pour la constitution du corpus sont

⁴³ Les douze mois de l'année sont inclus.

également représentatifs des sous-corpus que nous avons établis en vue d'atteindre les objectifs de l'analyse. Selon Lethier (2009 : 164) :

« La représentativité qualitative du corpus est notamment autorisée par le caractère redondant et cyclique du discours de presse : de jour en jour, le discours prend forme dans diverses formes génériques à la fois stabilisées et évolutives tandis que la temporalité du jour et celle de la semaine structurent le journal et déterminent la récurrence des unités rédactionnelles. »

L'analyse du vocabulaire dans ce corpus se fera en respectant une méthodologie que nous allons à présent décrire.

4.2 Les apports de la textométrie à l'analyse de discours

Grâce aux méthodes d'interrogation, le développement des corpus numériques permet d'observer des phénomènes réguliers inédits avec des lectures interprétatives renouvelées (Brunet 2016). Parmi les approches méthodologiques mises à notre disposition, nous choisissons la textométrie pour examiner ce corpus particulier.

Etudier le vocabulaire, c'est comprendre « [son] sens et [sa] relation avec d'autres mots » (Patin, 2011 :18). L'analyse de discours, lorsqu'elle est basée sur une étude lexicale, définit les traces discursives que portent certains mots et fait ressortir les intentions des locuteurs. L'analyse du vocabulaire permet quant à elle de catégoriser plusieurs types de discours : politique, social, médical, historique etc. C'est le repère discursif pour déterminer l'aspect sémantique et caractériser le positionnement idéologique au sein d'un discours.

La « lecture » textométrique des titres à la Une de *La Nation* parcourt les traits saillants traversant l'ensemble de notre corpus sur le plan de ses orientations, de ses stratégies argumentatives et de ses objets. Notre objectif est donc double : d'une part, il s'agit d'explorer les formes lexicales de ce corpus tout en examinant sa description pour soulever les stratégies politiques de la ligne éditoriale de *La Nation* et d'autre part de montrer comment la textométrie s'applique bien à l'exploration d'un corpus constitué des titres à la Une de presse pour rendre compte des phénomènes réguliers propres à l'analyse du discours.

La textométrie naît de deux courants majeurs marqués par des croisements : d'une part la statistique lexicale (Muller, 1977) et d'autre part l'analyse multidimensionnelle

lexicale mis en place par Benzécri (1973). Le premier champ de recherche s'est engagé à la description des vocabulaires d'un ou plusieurs textes, tandis que le second champ de recherche est spécialisé dans le traitement statistique des tableaux de données, dont l'analyse factorielle des correspondances qui s'applique sur un corpus. Héritant des travaux lexicométriques des années 1970-1980, la textométrie est initiée en 2000 par un groupe de spécialistes dans le domaine afin de dépasser le cadre du lexique et de tenir compte des aspects textuels et intertextuels.

L'approche textométrique permet de montrer la place majeure du texte tout au long de l'analyse (Valette, 2016). Les opérations de traitement soumises à la textométrie fournissent une caractérisation des unités lexicales en fonction de leurs contextes au sein du corpus (l'apport de dictionnaires ou de connaissances extérieures). Les résultats qui en découlent sont interprétés selon le contexte d'emploi des mots à l'intérieur des textes (le retour au texte). La position centrale accordée au texte différencie la textométrie de la linguistique de corpus. Celle-ci est en effet tournée vers l'observation d'un marqueur linguistique sans prendre en compte le texte en lui-même ni ses catégorisations, impactant par conséquent le développement des méthodes et outils. Selon Lebart et Salem, l'approche textométrique permet de répondre à des questions telles que : « quels sont les textes les plus semblables en ce qui concerne le vocabulaire et la fréquence des formes utilisées ? Quelles sont les formes qui caractérisent chaque texte, par leur présence ou leur absence ? » (Lebart et Salem, 1994 :135)

4.2.1. TXM : outil d'exploration et d'analyse textométrique

Pour des raisons institutionnelles et scientifiques, nous avons choisi d'interroger le corpus à l'aide d'un logiciel de textométrie, TXM⁴⁴, pour faire honneur aux chercheur.es, membres des laboratoires (ELLIAD et ENS de Lyon) qui contribuent à son développement. Le recueil des données a été initialement fait sur Excel puis il a été importé dans le logiciel TXM (Heiden *et al.* 2010)⁴⁵. Pour pouvoir étudier les métadonnées, les publications ont été construites avec le langage *XML*. Le codage *XML* (Extensible Markup

⁴⁴ <http://textometrie.ens-lyon.fr>.

⁴⁵ Le projet continue à l'ENS de Lyon et ELLIAD est partenaire.

Language) est le format d'échange de référence, offrant des moyens techniques et méthodologiques permettant d'assurer la pérennité et la fiabilité des données.

Notre corpus rassemble actuellement 1168 titres à la Une publiés entre 2000 et 2017. Il comporte 9960 occurrences, ce qui fait de lui un petit corpus. Le critère de la taille semble cependant négligeable « vu le peu de consensus qui existe sur l'établissement de seuils » (Danino, 2018 :3). En travaillant sur un corpus de taille réduite, il est possible de l'explorer de la même manière qu'un corpus de grande taille, grâce aux méthodes statistiques probabilistes et les logarithmes qui sont désormais disponibles dans les logiciels textométriques. Selon Charlotte Danino (2018 :2) :

« *Petit* est d'ailleurs rarement donné en tant que tel : Cet adjectif est utilisé pour dire « pas grand », souvent affublé d'un qualificatif comme *spécialisé*, *test* ou *oral* et partout *tout petit* qui excuse la petite taille par le type. »

D'après Charlotte Danino (2018 :3), les petits corpus ne doivent pas être cantonnés :

« Aux rôles d'études préliminaires ou génératrice d'hypothèse. Car le corpus continue de poser des questions d'épistémologie et de méthodologie aux sciences du langage entre théorie et pratique, entre objet et outil, le corpus continue de différencier les approches selon les réponses que l'on apporte aux questions qu'il pose. »

Notre corpus a été annoté automatiquement par l'étiqueteur morphosyntaxique TreeTagger (Schmid 1994) pour lemmatiser les données du corpus au moment de leur importation. La lemmatisation permet de rassembler toutes les formes possibles que peut prendre un mot (singulier/pluriel, masculin/féminin, toutes les flexions du verbe etc.) et de les regrouper à une seule entité appelé « lemme », la forme canonique du mot. Le choix de travailler sur les lemmes dépend de la nature d'investigation du travail. Comme nous l'avons dit plus haut, il s'agit d'explorer de façon contrastive le vocabulaire présent dans les titres à la Une de *La Nation* pour étudier l'évolution des « mots aux thèmes » (Kastberg, 2006) afin de déterminer les thèmes pertinents pour notre étude et comparer les sous-corpus correspondant aux différentes années.

TXM est un outil textométrique en accès libre. On y trouve un grand nombre des fonctionnalités de Weblex développée notamment par Serge Heiden, telles que les fonctions documentaires et statistiques, le calcul des co-occurrences etc. D'un point de vue

contrastif, TXM utilise le même algorithme que le logiciel Hyperbase⁴⁶, c'est-à-dire celui des spécificités « bien que la présentation diffère quelque peu et prenne souvent l'apparence de l'écart réduit » (Leblanc, 2015 :37). L'autre point commun entre TXM et Hyperbase est d'être un outil hypertextuel capable de réunir « les divers états du texte par des liens hypertextuels » (Lethier, 2009 :325). La fonction hypertextuelle est une piste d'exploration « pour que le parcours d'analyse de l'utilisateur soit en permanence un mouvement de va-et-vient entre les observations quantifiées et la démarche documentaire » (Lethier, 2009 :325).

Lorsque le chercheur clique sur un item, il accède facilement au plein-texte, aux listes dont l'item choisi fait partie et aux concordances. Nous illustrons notre propos par une série d'exemples tirée du logiciel TXM. Commençons par le dictionnaire du corpus *La Nation* où, par défaut, les items sont rangés par ordre de fréquence décroissante :

frelmma	Fréquence
le	1288
de	831
du	339
"	236
un	215
à	203
et	173
au	150
président	105
Djibouti	95
en	87
chef	78
Etat	76
@card@	75
son	71
:	69
pour	66
ministre	62

Tableau IV-2 : Liste hiérarchique des formes graphiques des mots les plus fréquents du corpus *La Nation* (curseur sur « Djibouti »).

Un simple clic sur l'item de notre choix, en l'occurrence « président », nous donne la possibilité de continuer l'analyse autour de l'item recherché sans recourir au clavier :

⁴⁶ Hyperbase est un logiciel conçu pour explorer et analyser des documents textuels, accessible en ligne ou utilisable sur un micro-ordinateur. Il est distribué par le CNRS et l'université Côte d'Azur, et son développement est assuré par Étienne Brunet et Laurent Vanni au sein de l'UMR « Bases, corpus, langage. »

Propriétés: friemma

Seuils: Fmin: Fmax: Vmax: Résultats par page:

|< < 1 -100 / 2536 > >|

friemma	Fréquence
le	1288
de	831
du	339
-	236
un	215
à	203
et	173
au	150
président	
Djibouti	
en	
chef	
Etat	76
@card@	75
son	71
:	69
pour	66
ministre	62

Envoyer vers les concordances

Envoyer vers l'Index

Envoyer vers progression

Tableau IV-3 : Lancement de l'analyse

Nous pouvons ensuite sélectionner le type d'analyse que nous souhaitons effectuer en basculant l'item désiré soit vers les « concordances », soit vers « l'index », soit vers « progression ». À titre d'exemple, nous soumettons l'item « Djibouti » à l'analyse index qui nous permet d'explorer les concordances et les cooccurrences. Nous obtenons une concordance, triable à gauche et à droite, qui nous livre une première lecture globale des contextes.

text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
LaNation-2000-03-13		Djibouti	rétablit ses relations diplomatiques avec ASMARA Le président reçoit la flamme
LaNation-2002-06-10		Djibouti	obtient un prêt de 1, 25 milliards de FD Le directeur
LaNation-2008-03-03		Djibouti	s'en remet à Dieu Le général Georgelin à Djibouti Un système
LaNation-2010-11-07		Djibouti	salue l'initiative Vers une coopération renforcée
LaNation-2012-07-04		Djibouti	, un débouché maritime pour le Sud Soudan Message de félicitations au
LaNation-2013-06-29		Djibouti	brille de mille feux Une nation unie et solidaire Hassan Darar Houffaneh
LaNation-2014-02-16		Djibouti	condamne un acte odieux Une tradition ancrée dans les relations UE-ACP Un
LaNation-2014-07-13		Djibouti	condamne l'agression israélienne Le premier ministre reçoit les gagnats du cc
LaNation-2015-02-08		Djibouti	déroule le tapis rouge à M. Desalegn Les Charles-de-Gaule est arrivé
LaNation-2017-05-03		Djibouti	abrite une conférence régionale sur l'enseignement supérieur Le CNOSD à pie
LaNation-2017-07-01		Djibouti	fête les 40 ans de son indépendance
LaNation-2017-09-01		Djibouti	adhère au fond africa 50 Une audience médicale de la CNSS au
LaNation-2001-02-22	de ravail d'une déégation ougandaie Sommaire :	Djibouti	/ Erythée [et] Environnement [et] Sport [et
LaNation-2017-07-04	yeux, près du cœur	Djibouti	abrite une réunion régionale de l'IGAD Zoom sur " " Djibeauty
LaNation-2000-02-07	de la corne de l'Afrique " "	Djibouti	ne ménagera aucun effort pour concrétiser les objectifs de la communauté d
LaNation-2002-09-30	et] Direction des affaires [et]	Djibouti	dans l'agenda des universités américaines)
LaNation-2001-05-07	Afwerki achève une visite officielle de 48h à	Djibouti	
LaNation-2002-11-07	transmissible Le 19ième séminaire de l'ACNOA à	Djibouti	Abdoulaye Wade nomme un nouveau premier ministre Carambolage meurtri
LaNation-2005-12-21	: deux questions prioritaires du gouvernement Arrivée à	Djibouti	du nouveau ministre allemand de la défense Alger : Un hôtel s'
LaNation-2010-07-18	/ 07 / 10 : Le Carlskrona à	Djibouti	Le chantre de la négritude Entretiens avec Franck Droin Un quartier militaire
LaNation-2017-06-08	La journée mondiale de l'environnement célébrée à	Djibouti	
LaNation-2001-12-03	mondiale de lutte contre le SIDA célébrée à	Djibouti	Un attentat meurtrier fait 12 morts à Jérusalem
LaNation-2002-09-30	Chine La journée mondiale du tourisme célébrée à	Djibouti	Report du congrès de UDT Message de condoléances Sommaire l'essentiel (
LaNation-2013-04-23	un prêt de 7 millions de dollars à	Djibouti	pour le secteur de la santé L'assemblée nationale autorise la prolongation
LaNation-2016-10-08	nouvel ambassadeur de l'U. E à	Djibouti	rencontre le premier ministre La Jordanie signe la déclaration sur la liberté
LaNation-2013-02-04	publique Le vice-ministre russe des affaires étrangères à	Djibouti	Potentialités et conditions d'exploitation
LaNation-2014-08-27	Nous sommes heureux et fiers d'être à	Djibouti	" " Des regards lucides sur le devenir de la jeunesse Poursuivre
LaNation-2008-02-06	Jendayi Frazer à	Djibouti	Jacques Diouf reçu par le président Les djiboutiennes soutiennent la coalition
LaNation-2008-03-03	en remet à Dieu Le général Georgelin à	Djibouti	Un système de gestion basé sur la compétence
LaNation-2014-10-29	de satisfaction Bankimoon effectue une visite historique à	Djibouti	Les moyens d'une riposte transfrontalière régionale
LaNation-2001-08-06	lutte pour l'indépendance Une pluie hors-saison à	Djibouti	Message de félicitations du premier ministre à l'occasion de la fête
LaNation-2005-09-07	15ième séance du conseil des ministres Investire à	Djibouti	: Le dossier de la semaine
LaNation-2013-11-06	Deuxième conférence africaine de la finance islamique à	Djibouti	
LaNation-2014-06-05	son homologue mauritanien Mohamed Cheick Osman Jawaari à	Djibouti	Le président chinois XI JINPING exprime ses meilleurs vœux au gouvernemen

Tableau IV-4 : Concordancier

En utilisant la commande « index », un simple clic permet au chercheur de retourner au texte pour chaque occurrence et d'accéder instantanément à la liste des éléments associés à cet item.

Requête: [word="Djibouti"] Calculer

Propriétés des cooccurrents: word Editer Seuils: Fmin ≥ 2 Cmin ≥ 2 Indice ≥ 2

Contexte: forme structure body Contexte gauche actif Contexte droit actif inclure la structure contenant le pivot

de - 10 à - 0 et de 0 à 10 tp 95, vc 8, tc 110, T9960

Cooccurrent	Fréquence	Cofréquence	Indice	Distance moyenne
à	193	55	3	2,6
mondiale	7	5	2	3,6
visite	19	9	2	2,9
Télécom	5	4	2	,0
prêt	5	4	2	3,2
Etat	76	6	-2	7,0
chef	76	4	-3	5,0
"	236	23	-4	5,2

Tableau IV-5 : Liste des cooccurrents

Au-delà du processus de l'hypertexte d'exploration, le logiciel TXM est un dispositif d'expérimentation des sorties des graphes d'AFC. Selon Lethier (2009 :328) :

« Bien que convoquées pour leur capacité à dresser une vue synthétique d'un ensemble de données, les visualisations AFC se révèlent paradoxalement difficiles à lire. Tout chercheur rompu à l'analyse statistique multidimensionnelle concédera bien volontiers que les sorties visuelles classiques d'AFC sur le plan de deux facteurs s'avèrent très souvent illisibles. Et ce, plus spécifiquement en leur centre, au croisement des points d'origine, parasité par un nuage dense d'items, dont ni les positions ni les relations de proximité ne sont significatives. Seuls quelques items en raison de leurs co-occurrences très fortes, notamment relatives au phénomène de lexicalisation (ou de semi-lexicalisation) des syntagmes, se distinguent de cette masse d'information non pertinente ».

À présent, nous allons explorer les visualisations de l'AFC sous un mode sphérique, et le calcul des spécificités.

4.2.2 Exploration de la structure d'un corpus

Pour explorer un corpus textuel, quelle que soit sa taille, il est important de mettre en évidence sa structure (Poudat & Landragin 2017). Il s'agit surtout d'observer les lignes d'organisation auxquelles il renvoie, ainsi que les observables à partir des associations et oppositions significatives entre les textes. Il s'agit d'une démarche classique de la textométrie. Afin de décrire la structure de notre corpus, nous utiliserons deux méthodes : d'une part la méthode de l'analyse factorielle des correspondances (AFC) et d'autre part le calcul des spécificités.

4.2.1.1 Analyse factorielle des correspondances d'un corpus constitué des titres à la Une de La Nation

L'analyse factorielle des correspondances (AFC) permet de résumer des vastes ensembles de données à l'aide d'une forme de visualisation d'un calcul complexe. Développée par Benzécri à partir des années 1960, l'AFC a été conçue pour faire les résumés des tableaux de fréquences. Cette méthode classique de la textométrie peut aussi traiter des petits corpus tel que le nôtre. Avec cette méthode, les informations relatives à la distribution des parties du discours sont classées. Il peut y avoir une manifestation des lignes de rapprochement par les valeurs de proximité, car selon Salem « les proximités entre les émetteurs indiquent [...] des emplois similaires du stock distributionnel du vocabulaire ». (Salem, (1991 :151)

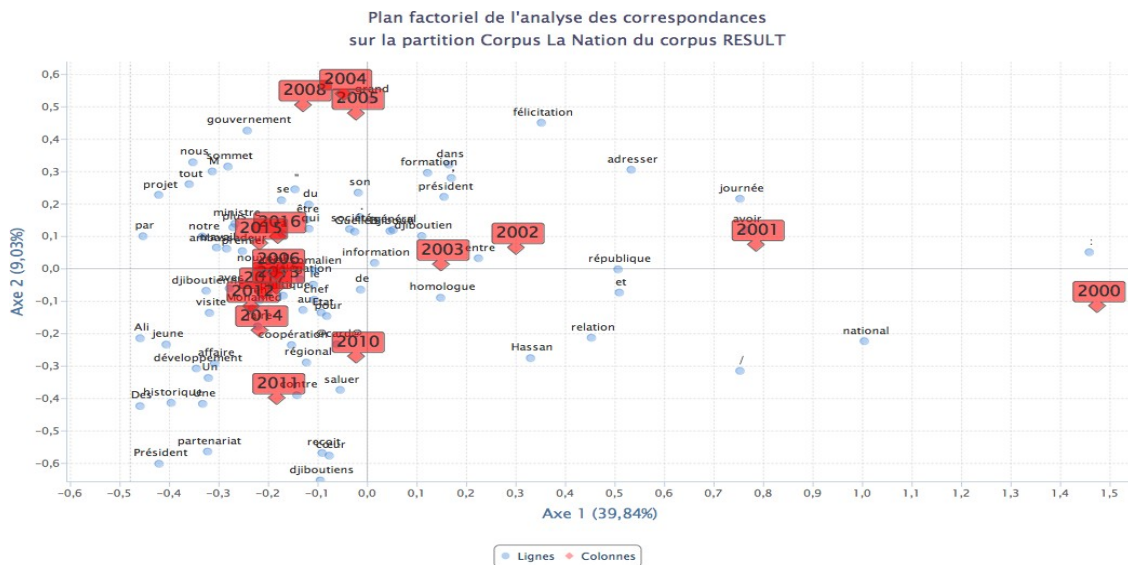


Figure IV-1 : AFC caractérisant les 17 années par les 100 mots les plus fréquents dans le corpus *La Nation*

Dans la figure IV-1 qui est reproduite sur le tableau de contingence, les lignes en bleu représentent les lemmes et en rouge les colonnes (années). La disposition des 17 années sur le plan de l'AFC montre que les périodes consécutives sont plus proches les unes des autres. L'ensemble des colonnes forme une ligne incurvée en son centre et dessine une parabole. Les deux premiers axes factoriels de l'AFC réalisée sur les 100 mots les plus fréquents du corpus répartis par année sont présentés dans cette figure.

Sur l'axe horizontal, on constate que l'Ouest (gauche) de l'AFC s'accompagne des items appartenant à la thématique politique par rapport à la partie Est (droite) qui se distingue par une thématique sociale. Cela représente une évolution temporelle, pendant laquelle le discours politique évolue vers une focalisation plus prononcée sur la société, que nous examinerons en détails dans le chapitre suivant. Ce plan factoriel de l'AFC apporte une illustration à l'analyste afin de mieux cibler le choix des éléments retenus et de contextualiser ses interprétations.

4.2.2.2 Le calcul des spécificités pour repérer des proximités contextuelles

D'une manière générale, le calcul des spécificités initié par Lafon (1980) consiste à détecter les mots qui sont exceptionnellement fréquents dans une section particulière du corpus par rapport à leur fréquence dans l'ensemble du corpus. Lorsqu'il est appliqué à l'ensemble des mots, cela révèle des caractéristiques de divers types, que le linguiste devra examiner de plus près en se référant aux contextes d'utilisation. D'après Jean-Marc Leblanc (2015 :37) concernant la méthode des spécificités :

« La méthode dite des spécificités permet de porter un jugement sur la répartition des formes dans les parties d'un corpus. Ce jugement s'exprime en termes de suremploi (spécificité positive) et de sous-emploi (spécificité négative). Selon le modèle hypergéométrique, une forme est notée spécifiquement positive si sa fréquence dans une partie est supérieure à la fréquence théorique attendue, et spécifiquement négative si cette fréquence est inférieure au seuil retenu. Ces fréquences probabilisées s'appuient sur la comparaison de quatre données : le nombre des occurrences du corpus, le nombre des occurrences dans la partie, la fréquence de chaque forme dans le corpus, et la fréquence de chaque forme dans la partie. Les indices indiquent le degré de spécificité de chaque forme et représentent la valeur absolue de l'exposant de probabilité. »

Ainsi, les toutes premières propriétés quantitatives⁴⁷ que nous observons dans les titres à la Une de *La Nation* se focalisent sur le lexique dominant (*président, Djibouti, chef, national, Afrique, djiboutien*). Sans effectuer de calcul, pourrions-nous savoir que les 105 occurrences du mot *président* reflètent une fréquence exceptionnellement élevée ? Voici un exemple extrait de notre corpus illustrant sa spécificité.

⁴⁷ Les premières caractéristiques quantitatives pré-exploratoires sont présentées dans le chapitre suivant. Nous les abordons, ici, à titre indicatif pour montrer le rôle du calcul des spécificités dans un corpus.

Unités	Fréquence T 8323	2000 t=441	score	2001 t=362	score	2002 t=400	score	2003 t=383	score	2004 t=342	score	2005 t=305	score	2006 t=275	score	2008 t=134	score	2010 t=395	score	2011 t=254	score	2012 t=706	score	2013 t=1006
le	1288	54	-1,5	42	-1,7	54	-0,8	49	-1,1	40	-1,6	39	-1,0	53	1,3	21	0,3	61	-0,3	31	-1,1	115	0,6	156
de	831	41	-0,5	41	0,7	48	1,0	46	1,0	34	-0,3	21	-1,4	34	1,0	6	-1,8	28	-1,6	32	1,0	70	-0,3	103
du	339	7	-2,7	16	0,4	15	-0,4	17	0,4	27	3,1	18	1,1	17	1,2	9	1,0	12	-0,8	10	-0,3	29	0,3	38
"	236	6	-1,5	12	0,5	4	-2,0	8	-0,6	4	-1,5	24	5,3	4	-1,0	12	3,4	4	-2,0	4	-0,8	12	-1,5	36
un	215	3	-2,6	4	-1,4	17	1,5	11	0,4	12	0,8	8	0,3	9	0,6	3	-0,3	16	1,3	7	0,3	21	0,6	21
à	203	3	-2,3	9	0,3	9	-0,3	8	-0,4	11	0,7	5	-0,6	8	0,4	8	1,8	10	0,3	5	-0,4	17	-0,3	27
et	173	26	5,9	17	2,9	9	0,3	12	1,0	4	-0,8	4	-0,6	6	0,3	4	0,5	12	0,9	2	-1,0	10	-0,9	17
au	150	5	-0,7	6	-0,3	8	0,4	5	-0,5	3	-0,9	6	0,3	9	1,2	0	-1,1	3	-1,2	6	0,5	17	0,9	19
président	105	8	0,7	8	1,1	7	0,6	3	-0,6	8	1,2	2	-0,6	0	-1,5	3	0,6	3	-0,6	1	-0,8	7	-0,5	11
Djibouti	95	4	-0,4	7	0,9	6	0,5	8	1,2	2	-0,6	2	-0,5	4	0,4	4	1,2	4	-0,3	0	-1,3	5	-0,8	8
en	87	0	-2,1	3	-0,3	4	-0,2	6	0,7	4	0,3	1	-0,8	2	-0,3	2	0,4	8	1,3	7	1,8	6	-0,4	6
chef	78	3	-0,4	2	-0,5	5	0,5	4	0,3	2	-0,4	1	-0,7	1	-0,6	1	-0,2	4	0,3	3	0,4	4	-0,7	9
Etat	76	4	-0,2	2	-0,5	4	0,3	2	-0,5	1	-0,8	1	-0,6	2	-0,3	1	-0,2	3	-0,3	3	0,4	4	-0,7	10
@card@	75	3	-0,4	3	-0,2	4	0,3	5	0,6	1	-0,7	2	-0,3	2	-0,3	0	-0,5	6	0,8	3	0,4	6	-0,3	8
son	71	3	-0,3	3	-0,2	4	0,3	3	-0,2	5	0,8	5	0,9	2	-0,2	0	-0,5	6	0,9	0	-1,0	3	-0,9	6
:	69	27	16,6	5	0,7	2	-0,5	7	1,4	6	1,2	6	1,4	1	-0,5	0	-0,5	8	1,8	2	-0,2	0	-2,7	2
pour	66	4	0,3	1	-0,7	2	-0,4	2	-0,4	4	0,5	1	-0,5	1	-0,5	0	-0,5	5	0,7	2	-0,2	4	-0,5	11
ministre	62	1	-0,8	1	-0,6	3	0,2	0	-1,3	3	0,3	3	0,4	0	-0,9	1	0,2	1	-0,7	1	-0,4	4	-0,4	9
Une	62	0	-1,5	2	-0,3	1	-0,7	0	-1,3	2	-0,3	0	-1,0	0	-0,9	1	0,2	4	0,5	7	2,6	6	0,4	14
sur	57	2	-0,4	2	-0,3	0	-1,2	1	-0,6	1	-0,5	3	0,5	2	0,2	1	0,2	1	-0,6	1	-0,3	6	0,5	6
Un	51	0	-1,2	1	-0,5	0	-1,1	2	-0,2	2	-0,2	1	-0,4	0	-0,7	1	0,2	7	2,0	2	0,3	7	0,9	8
,	48	2	-0,3	4	0,8	4	0,7	6	1,7	5	1,3	3	0,6	2	0,3	1	0,3	1	-0,5	4	1,2	2	-0,7	7
Des	45	0	-1,1	0	-0,9	0	-1,0	0	-0,9	0	-0,8	0	-0,7	1	-0,3	0	-0,3	2	-0,2	2	0,4	4	0,3	7
nouveau	43	1	-0,5	0	-0,8	3	0,5	1	-0,4	3	0,6	4	1,1	0	-0,6	0	-0,3	1	-0,4	4	1,4	8	1,6	4
[42	20	14,5	13	7,9	7	2,5	2	0,2	0	-0,8	0	-0,7	0	-0,6	0	-0,3	0	-0,9	0	-0,6	0	-1,6	0
]	42	20	14,5	13	7,9	7	2,5	2	0,2	0	-0,8	0	-0,7	0	-0,6	0	-0,3	0	-0,9	0	-0,6	0	-1,6	0
se	40	0	-0,9	1	-0,3	5	1,4	3	0,6	2	0,3	1	-0,2	1	-0,2	2	0,9	0	-0,8	0	-0,5	4	0,4	5
premier	39	0	-0,9	1	-0,3	2	0,2	3	0,6	1	-0,3	1	-0,2	0	-0,6	0	-0,3	2	0,3	0	-0,5	5	0,6	3
.	35	1	-0,4	2	0,3	5	1,6	1	-0,3	1	-0,2	1	-0,2	0	-0,5	2	1,0	0	-0,7	1	-0,1	2	-0,4	2
dans	35	4	1,0	0	-0,7	2	0,3	2	0,3	2	0,4	5	2,1	1	-0,2	1	0,4	0	-0,7	0	-0,5	5	0,8	3
Guelleh	33	3	0,6	0	-0,6	0	-0,7	2	0,3	3	0,8	1	-0,2	0	-0,5	0	-0,2	0	-0,7	1	-0,1	1	-0,7	4
national	33	9	4,4	4	1,3	1	-0,3	2	0,3	0	-0,6	1	-0,2	0	-0,5	0	-0,2	3	0,7	1	-0,1	1	-0,7	2
avec	31	1	-0,3	0	-0,6	0	-0,7	1	-0,2	0	-0,6	1	-0,2	0	-0,5	1	0,4	1	-0,2	1	0,2	0	-1,2	3
être	29	1	-0,3	2	0,4	0	-0,6	0	-0,6	1	-0,2	1	-0,1	4	1,8	0	-0,2	2	0,4	0	-0,4	2	-0,3	1
par	29	0	-0,7	0	-0,6	0	-0,6	0	-0,6	1	-0,2	0	-0,5	1	0,2	1	0,4	1	-0,2	0	-0,4	6	1,5	3
république	29	2	0,3	5	2,1	7	3,5	0	-0,6	1	-0,2	0	-0,5	1	0,2	0	-0,2	1	-0,2	2	0,7	0	-1,1	1
reçoit	27	1	-0,2	0	-0,5	4	1,4	1	-0,2	0	-0,5	0	-0,4	1	0,2	0	-0,2	2	0,4	4	2,1	0	-1,0	0
félicitation	23	2	0,5	3	1,1	1	-0,2	1	-0,1	3	1,2	1	0,2	0	-0,3	2	1,3	1	-0,2	1	0,3	2	0,2	3
avoir	21	4	1,6	3	1,2	1	-0,1	1	0,2	0	-0,4	2	0,7	1	0,3	0	-0,1	1	0,2	0	-0,3	1	-0,3	2
message	21	2	0,5	3	1,2	3	1,1	2	0,6	3	1,3	1	0,3	0	-0,3	1	0,5	0	-0,4	0	-0,3	0	-0,8	2
recu	21	1	-0,2	1	0,2	0	-0,4	0	-0,4	0	-0,4	0	-0,3	0	-0,3	1	0,5	0	-0,4	0	-0,3	4	1,0	1
notre	19	0	-0,4	0	-0,4	1	0,2	0	-0,4	0	-0,3	2	0,8	0	-0,3	0	-0,1	2	0,6	0	-0,3	3	0,7	3
travail	19	0	-0,4	1	0,2	0	-0,4	1	0,2	1	0,3	0	-0,3	0	-0,3	0	-0,1	0	-0,4	0	-0,3	3	0,7	1

Tableau IV-6 : Extrait de spécificités du corpus *La Nation*

Lorsque le corpus se divise en périodes, les spécificités donnent un barème précis pour montrer l'évolution quantitative. En figure 1, l'histogramme de gauche fournit le score statistiquement significatif de l'item *national* qui se concentre sur la période 2000. L'exemple de droite permet de montrer la croissance d'emploi de l'item *féminin*, centrée sur l'année 2015. En examinant de plus près les termes tels que *national*, *femme* dans le corpus, une tendance claire émerge. Comme mentionné précédemment, le corpus semble évoluer au fil du temps. Initialement axé sur des questions de politique économique, il se détourne ensuite pour se pencher sur des questions plutôt sociétales, notamment celles liées au genre et aux femmes. Cette évolution au sein du corpus révèle un changement de priorité ou de préoccupations au fil du temps. Il peut s'agir d'une réponse aux développements historiques, politiques ou sociaux, qui ont modifié l'orientation du contenu traité par le journal *La Nation*. L'analyse de ces transformations au sein du corpus offre des aperçus précieux sur les préoccupations et les débats de l'époque, ainsi que sur la manière dont un média comme *La Nation* a réagi et évolué pour refléter ces changements.

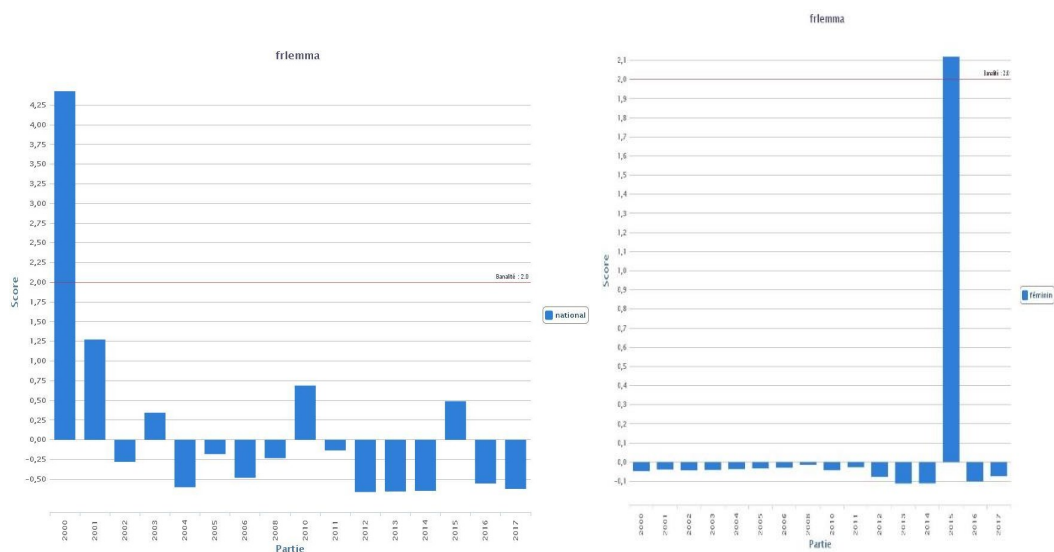


Figure IV-2 : Evolution quantitative de l'item *national* et de l'item *féminin*.

En dehors de leur contexte, les items n'ont aucun sens. Ils ne sont ni indépendants ni seuls, car « le mot, cet acteur de sens que seuls d'autres mots peuvent actionner dans un sens » (Tournier, 1980 :7). Les items doivent être envisagés dans le système contextuel. Selon Damon Mayaffre (2006 :61) :

« Le contexte c'est avant tout un co-texte entendu comme un environnement textuel immédiat et contigu, se trouve équilibrée par une dimension herméneutique. Le contexte, c'est ce qui fait sens ; ce qui sémantise un terme en autorisant l'interprétation ».

L'approche textométrique apporte de nouvelles possibilités capables d'objectiver, à l'aide des cooccurrences, les éléments de contextualisation pour la construction du sens et de l'interprétation.

4.2.3 Sémantique lexicale : interpréter les contextes par le biais de la cooccurrence

La textométrie ne se limite pas à son appareillage statistique, elle tient aussi compte de la linguistique contextualisante⁴⁸. Dans cette optique, nous allons utiliser la textométrie dans le contexte de l'analyse du discours, afin de développer l'idée de contextualisation des éléments du corpus et de les soumettre à une analyse sémantique. Selon Mayaffre (2008 :59) :

« Le contexte étant défini autant comme un environnement matériel bien circonscrit (une fenêtre) que comme un moment où le sens prend forme ou un lieu virtuel, éventuellement discontinu, où la textualité prend corps. »

Le sens reste dépendant du contexte : les lectures numériques proposées par la textométrie inscrivent les mots dans leurs éco-systèmes textuels macro. Grâce à la textométrie, on peut opérationnaliser les contextes à travers l'approche statistique des cooccurrences.

4.2.3.1 La cooccurrence comme aspect minimal et chiffrable du contexte

Contrairement aux occurrences répondant à une démarche logico-grammaticale proposant des unités indexées dans un dictionnaire ou dans une grammaire, la recherche des cooccurrences est de nature contextualisante et s'achemine dans d'autres perspectives.

Il y a cooccurrence lorsque deux unités linguistiques qui sont statistiquement significatives sont associées dans une même fenêtre textuelle. La cooccurrence est calculée

⁴⁸ La linguistique contextualisante s'inscrit dans des divers champs d'études dont le contextualisme anglo-saxon de Firth (1957), de Halliday & Hassan (1976), de l'analyse du discours, de la sociolinguistique de Dubois & Sumpf (1969) et enfin dans la sémantique interprétative de Rastier (2011).

à partir des indicateurs et visualisée avec TXM comme dans les exemples à venir. Selon Mayaffre (2008 :61) :

« La définition de la co-occurrence comme forme particulière du contexte aboutit à un glissement de la vision habituelle du contexte ne serait-ce que parce qu'il ne s'agit plus ici de chaîne, de fenêtre, de suite continue mais d'*associations* ; associations discontinues le plus souvent, parfois transphrastiques. »

Au-delà de son aspect technique, l'analyse des cooccurrences enrichit considérablement la textométrie en tant que méthode essentielle pour explorer la signification, comme l'a souligné Damon Mayaffre (2014). Elle apporte une valeur sémantique et textuelle significative. Par exemple, en examinant la cooccurrence statistique du terme *Djibouti* avec *nation* ou *république*, on peut déduire l'orientation républicaine du journal, ce qui permet de mieux comprendre sa perspective.

Caractère technique, la cooccurrence apporte à la textométrie une pratique décisive pour explorer le sens (Mayaffre 2014) et constitue un gain sémantique et textuel. Par exemple, si nous observons la cooccurrence statistique de *Djibouti* avec *nation*, *république*, on apprend l'esprit républicain du journal.

L'association de deux mots dans une même zone syntagmatique donne lieu *de facto* à une contextualisation élémentaire. C'est pourquoi la cooccurrence peut être considérée comme un aspect minimal et chiffrable du contexte. Selon Mayaffre (2008 :60) :

« Le traitement des co-occurrences entend considérer tous les mots en leurs (con)textes, et extraire de manière systématique de ceux-ci les formes significativement associées à ceux-là ; ou encore considérer tous les paragraphes du corpus et y repérer systématiquement les associations linguistiques récurrentes jugées comme significatives et, pour cette raison, actrices principales de la textualité. »

4.2.3.2 Les cooccurrences généralisées

Dans une analyse cooccurrentielle généralisée, il s'agit de réunir les mots du corpus dans leur ensemble et faire les observations de toutes les cooccurrences partagées entre eux. Une chaîne textuelle approximée émerge de ce traitement et montre les relations symétriquement sémantiques qui existent entre les unités du texte.

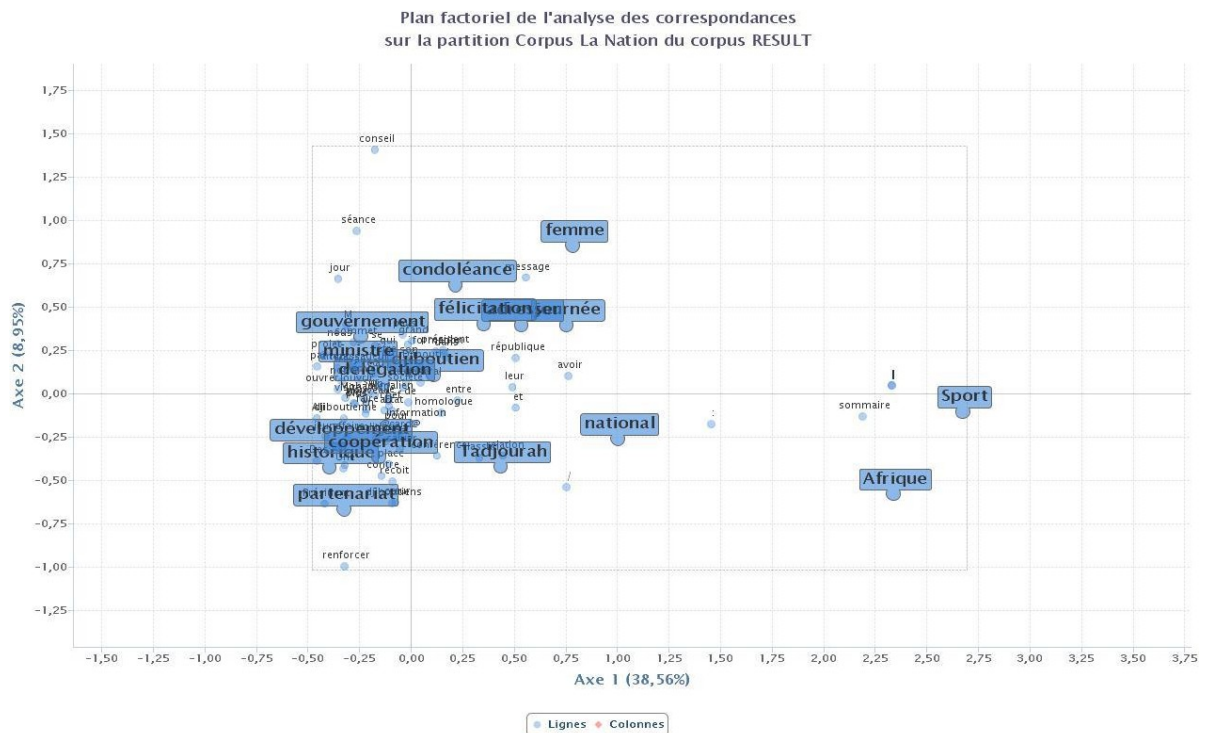


Figure IV-3 : AFC du logiciel TXM caractérisant les 17 années par les 100 mots les plus fréquents dans le corpus *La Nation*

On constate dans les principaux quadrants graphiques de l'AFC les grandes thématiques ou les grandes isotopies utilisées par *La Nation* dans ses titres à la Une. Par exemple, à gauche du graphique, il existe une polarité lexicale formée autour des items *développement*, *partenariat*, *coopération*, *gouvernement*, *ministre*, *délégation* etc., mettant en valeur les actions du gouvernement. À droite du graphique, les items tels que *condoléance*, *femme*, *sport*, *Afrique*, *national* précisent une valeur de proximité sociale. Les items regroupés sur le graphique ne partagent pas seulement des relations cooccurrentielles entre eux. Ils disposent aussi le même profil cooccurrentiel.

Remarques conclusives

Le recueil des données textuelles des titres à la Une de *La Nation* et la création du corpus numérisé a constitué une partie essentielle de notre travail de recherche qui repose sur la méthodologie de la textométrie, avec une focalisation particulière sur l'utilisation de l'outil TXM.

Notre choix de cette approche s'est justifié par son potentiel heuristique remarquable. En effet, la textométrie offre une manière précieuse d'analyser le vocabulaire en se basant sur leur propre norme, en mettant en évidence leurs régularités et leurs changements. Cette méthode nous ouvre une voix d'accès inestimable à la textualité, nous permettant d'explorer en profondeur les nuances et les caractéristiques de notre sujet de recherche.

Dans ce contexte, notre corpus, envisagé comme un terrain d'observation, implique l'utilisation de « processus méthodologiques et conceptuels par lesquels peuvent être appréhendés des faits discursifs singuliers et pertinents extraits de la disparité et la masse textuelle d'un très grand corpus » (Virginie Lethier, 2009 : 174). Même si notre corpus n'est pas classé parmi les « très grand corpus » mais plutôt parmi les « petits corpus », notre objectif est de démontrer la faisabilité d'étudier un petit corpus en utilisant une approche textométrique. Cette démarche nous permet d'explorer, d'analyser en profondeur, et de considérer notre petit corpus comme la source principale pour observer les phénomènes lexicaux.

CHAPITRE V

Chapitre V-Explorations du vocabulaire de *La Nation*

Ce chapitre se concentre sur l'étude du vocabulaire présent dans le journal *La Nation*. Il est question de relever, à travers les titres à la Une de ce journal, les thèmes les plus fréquents du corpus pour comprendre l'enjeu visé par *La Nation*, ce qui démontrera la mise en valeur de l'actualité dans le journal.

L'objectif est d'apporter une forme de lecture du discours journalistique grâce aux titres, eux-mêmes dépendants des axes d'analyses. Celles-ci feront ressortir les saillances saisies par les manipulations sur l'agencement du vocabulaire du corpus.

Avant de procéder, dans un premier temps, à l'examen de la ventilation du vocabulaire par année (en diachronie), il est nécessaire de commencer par observer l'index hiérarchique du vocabulaire de l'ensemble du corpus.

Dans un second temps, nous étudierons avec une approche diachronique la trajectoire cooccurrentielle des formes et des réseaux de mots afin de souligner l'importance du choix des mots dans la construction soignée des titres en première page. Nous examinerons comment les mots introduits par ces titres sont analysés pour les ancrer dans le contexte sociopolitique spécifique de Djibouti.

5.1. Travaux pré-exploratoires sur le vocabulaire des titres à la Une de *La Nation*

Dans cette sous-partie, il est particulièrement instructif d'examiner les premières caractéristiques du vocabulaire de notre corpus à travers l'index hiérarchique. Le tableau ci-dessous nous présente les mots les plus fréquents du corpus, mettant en évidence leur fréquence absolue et leur distribution relativement homogène au sein des sous-corpus.

5.1.1. Consultation de l'index hiérarchique

Word	Fréquence
De	670
La	300
Le	258
l'	256
"	236
A	193
Et	173
Du	164
Le	162
d'	158
Des	157
Au	116
Les	111
Président	100
Djibouti	95
Un	90
Une	89
En	86
Une	77
Chef	76
Etat	76
L'	76
Un	72
:	69
La	69
Des	63
Pour	60
Les	57
Sur	57
Ministre	55
,	48
[42
]	42
.	35
République	35

Dans	34
Guelleh	33
Aux	32
Avec	31
Ses	31
Par	29
Son	28
Premier	27
Reçoit	27
s'	24
Reçu	21
Visite	19
Coopération	18
M	18
Sommaire	18

Tableau V-1 : Index hiérarchique des 50 formes les plus utilisées dans les titres à la Une de la *Nation*

En tête de liste des mots les plus fréquents, on constate une prédominance des mots-outils, que l'on peut trouver dans tous les corpus de langue française. Par exemple, « de » est la forme la plus fréquente de notre corpus avec 670 occurrences. Il s'ensuit que « La » et « Le » se classent à la 2^{ème} et 3^{ème} position dans l'ordre de fréquence des mots-outils. Néanmoins, il est essentiel de mettre en lumière la forme typographique, notamment le guillemet, qui se classe au cinquième rang des éléments les plus fréquemment utilisés. Sa position dans l'index révèle la place centrale du discours rapporté au sein du journal, soulignant ainsi son rôle prépondérant, notamment dans les titres en première page de *La Nation*.

Il est important de mettre en évidence les premières observations de l'index, notamment le fait que « Djibouti » est le seul pays mentionné, avec une fréquence de 95 occurrences. Cet indicateur met en évidence le fait que les titres en première page de *La Nation* reflètent une presse ouverte aux événements nationaux, privilégiant les informations locales.

En outre, la fréquente utilisation de termes liés au domaine politique tels que « président, chef, État, ministre » souligne la prépondérance de la sphère politique au sein du contenu médiatique qui souligne clairement l'importance centrale de la politique et de l'attachement aux pouvoirs de la République dans le contenu du journal.

5.1.2 Examen de la distribution du vocabulaire des titres de notre corpus en diachronie

Après avoir vu les premières caractéristiques du vocabulaire de notre corpus à travers l'index hiérarchique, nous allons commencer à étudier la distribution du vocabulaire de notre corpus en diachronie. Plus précisément, nous étudierons le vocabulaire qui ressort le plus en fonction des années. Il est intéressant de voir les formes qui détiennent un score élevé et d'examiner leur profil distributionnel.

5.1.2.1 Analyse de la distribution du vocabulaire du corpus en diachronie

Pour examiner l'évolution du vocabulaire de *La Nation* en diachronie, les 100 formes les plus fréquentes du corpus ont été soumises à l'Analyse Factorielle des Correspondances (Lebart & Salem, 1994).

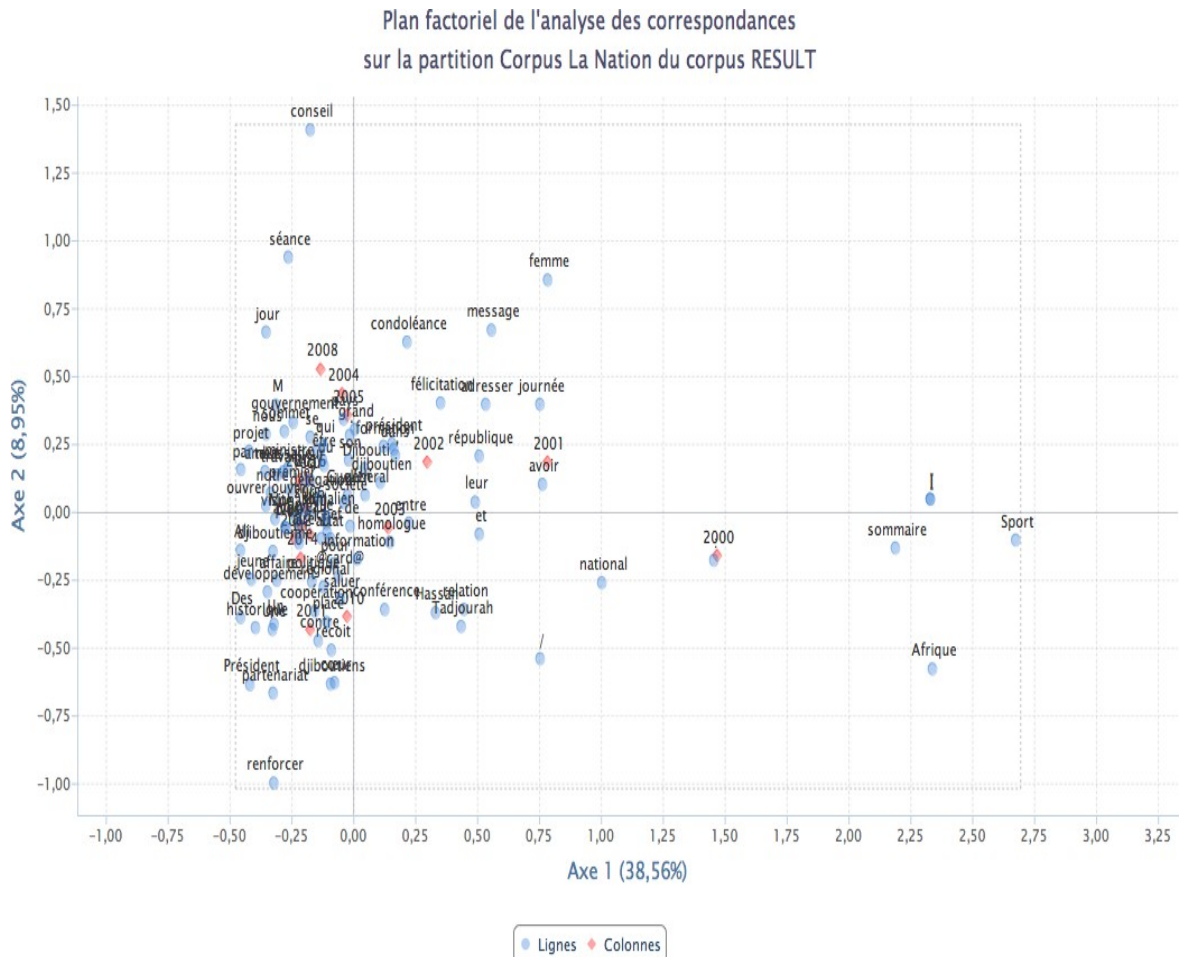


Figure V-1 : Analyse macro-lexicale des 100 items les plus fréquents du corpus

La méthodologie appliquée est celle proposée par André Salem (1994) pour la visualisation d'une sortie AFC d'une *série textuelle chronologique*. Damon Mayaffre l'explique en ces termes :

« Tout au contraire, les AFC sur des corpus constituant des séquences textuelles chronologiques doivent être regardés dans une vision d'ensemble par la considération de l'harmonie des points d'un alignement incurvé autour du centre de gravité du graphique. » (Mayaffre, 2000d :10)

Comme nous l'avons explicité dans le chapitre précédent, les phénomènes lexicaux (Lebart & Salem, 1994) dans notre analyse répondent au fait que :

« Tout émetteur produisant des textes sur une période assez longue utilise sans cesse de nouvelles formes du vocabulaire qui viennent supplanter, du point de vue fréquentiel, d'autres formes dont l'usage se raréfie. Il s'ensuit que les vocabulaires des parties correspondant à des périodes consécutives dans le temps présentent en général plus de similitudes entre eux que ceux qui correspondent à des périodes séparées par un intervalle de temps plus long. » (Salem, 1994 :221)

Sur le plan des deux premiers axes factoriels, cet aspect s'identifie comme une *série textuelle chronologique* entre les parties du corpus et forme un agencement parabolique issu des règles mathématiques qui donnent lieu à un *effet Guttman* (Benzécri, 1969). C'est pourquoi on constate sur la figure une organisation régulière et parabolique des périodes. La première tranche diachronique du corpus (2000-2003) est située dans la partie droite et la deuxième tranche diachronique est positionnée à gauche correspondant à la période 2004-2017. La différence de taille entre les deux tranches diachroniques est un phénomène essentiel à comprendre, principalement influencé par la périodicité de publication du journal. Cette caractéristique spécifique de la publication du journal exerce une influence significative sur la quantité de données disponibles pour chaque période analysée.

Pour approfondir cette dynamique, il est important de noter que, lors de la première séquence chronologique (2000-2003), le journal était publié de manière moins fréquente, avec une périodicité bi-hebdomadaire. Cela signifie qu'il y avait moins d'éditions du journal au cours d'une semaine donnée. En revanche, dans la deuxième tranche diachronique (2004-2017), le journal a connu une évolution majeure en augmentant sa fréquence de publication. Il est passé d'une périodicité tri-hebdomadaire à une publication quotidienne.

Cette évolution significative dans la périodicité de publication a eu un impact direct sur le contenu du journal, se traduisant par des différences notables dans le vocabulaire

utilisé. L'analyse diachronique au fil du temps met ce phénomène en évidence dans la figure ci-dessous. Il est donc primordial de prendre en compte cette variation dans la fréquence de publication pour interpréter correctement les tendances linguistiques et les évolutions au sein du corpus analysé, car elle reflète l'évolution de la nature-même du journal au fil des années.

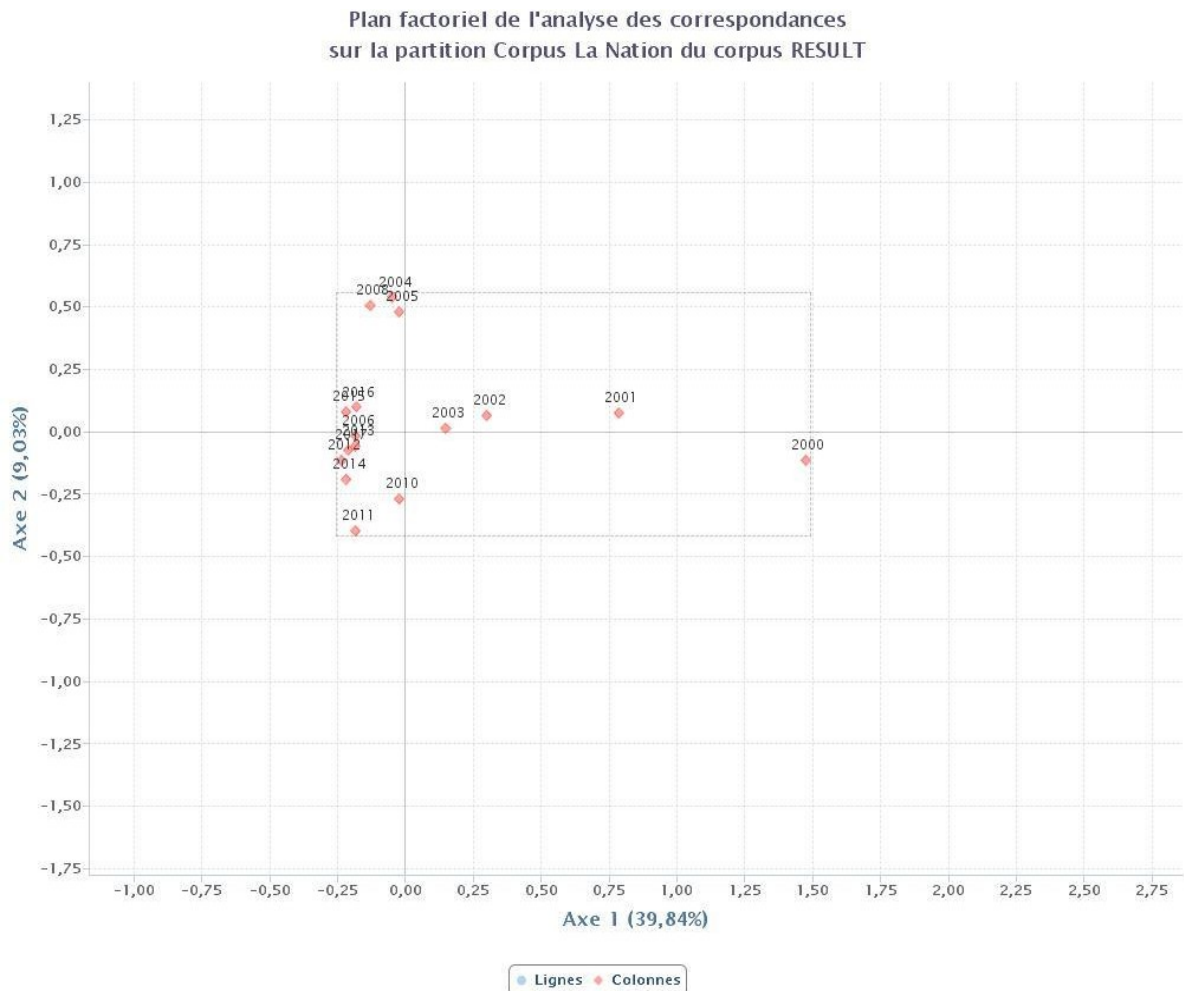


Figure V- 2 : Esquisse de l'analyse de la macro-distribution du corpus

Sauf quelques variations dans les limites temporelles du corpus, cette observation issue de l'analyse de la répartition du vocabulaire met en évidence une évolution chronologique significative. Cette évolution prend en compte les séquences temporelles révélées par l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC)

5.1.2.2 Examen du vocabulaire propre des séquences chronologiques

Nous allons entamer l'analyse de la première période diachronique, à savoir les années 2000-2003, afin d'identifier les mots les plus fréquemment utilisés au cours de cette période particulière. Cette analyse sera ensuite comparée aux autres tranches temporelles pour une perspective plus complète.

2000-2003

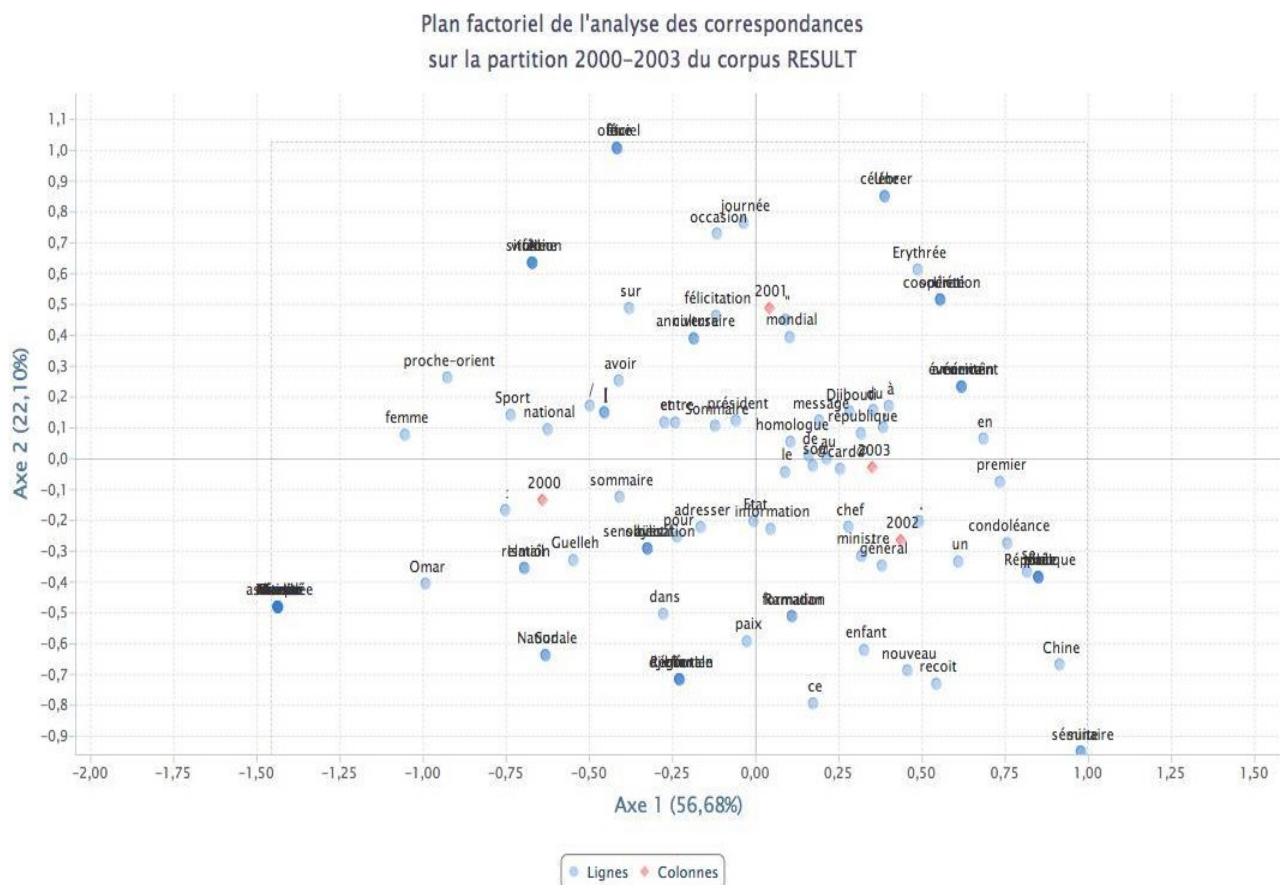


Figure V-3 : Zoom sur le vocabulaire utilisé dans les titres à la Une de *La Nation* entre 2000-2003

Les séquences chronologiques des années 2000-2001-2002-2003 comprennent un ensemble de champs lexicaux avec des profils distributionnels très saillants. Nous commencerons par étudier les items qui renvoient au champ lexical du territoire tels que *Djibouti* (avec 95 occurrences), *Erythrée* et *Proche-Orient*. On constate que le lemme

*proche-orient*⁴⁹, comparé aux autres occurrences, présente un écart substantiel, étant concentré principalement sur l'année 2000, tandis que son utilisation tend à diminuer dans les autres tranches temporelles de l'analyse diachronique.

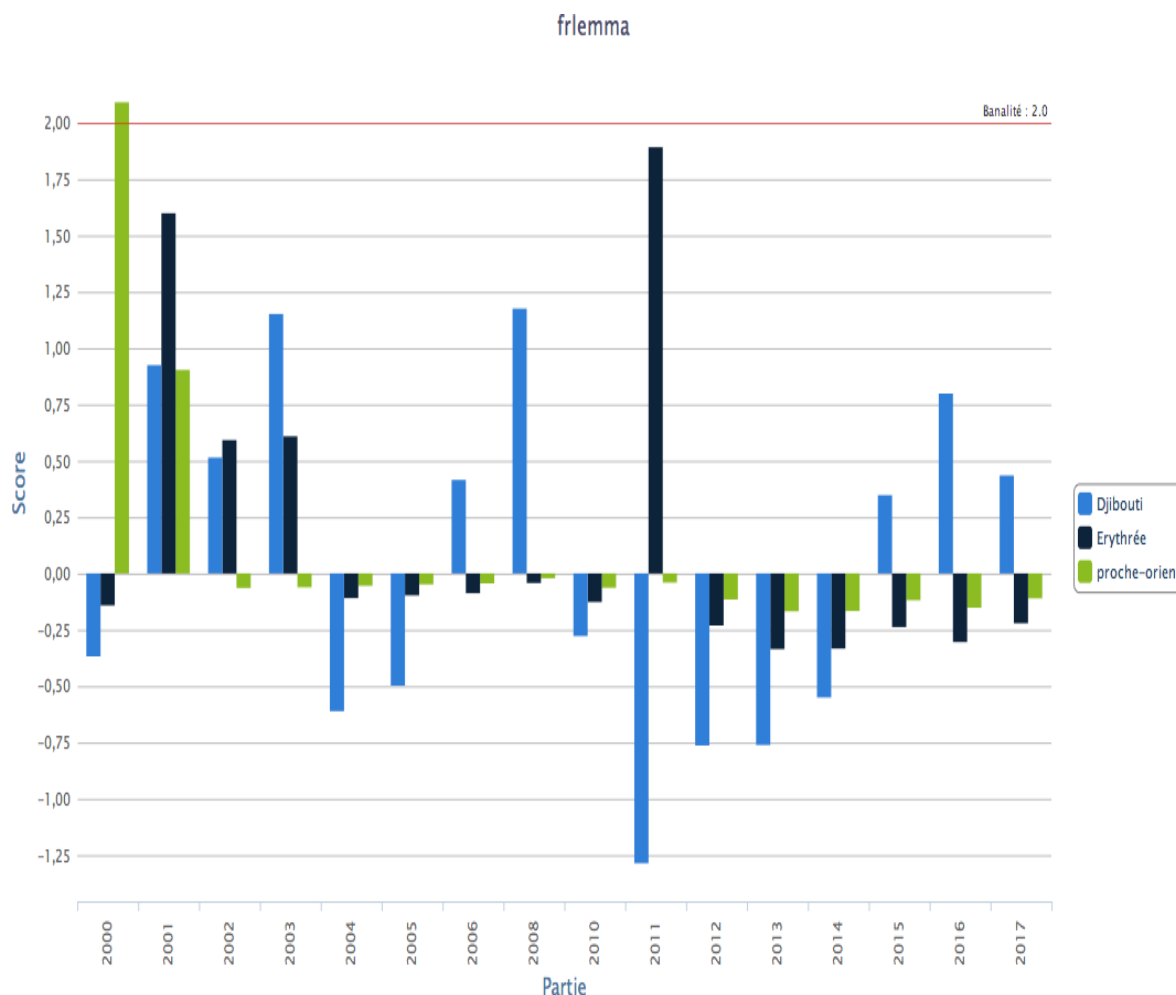


Figure V-4 : Histogramme de la distribution diachronique des lemmes *Djibouti*, *Erythrée* et *Proche-orient* (en écarts-réduits)

La récession des années 1990 a fragilisé l'économie de Djibouti. Afin de redresser et diversifier ses activités économiques, Djibouti se tourne vers le Proche-orient, en particulier, ainsi que vers les Emirats Arabes Unis, pour permettre la prise de contrôle de son atout principal : le port. Selon Nour Ayeh (2011 :6) :

⁴⁹ On souligne un suremploi de la forme pour une taille d'un petit corpus.

« En 2000, la compagnie de Dubaï (DPW) prend le contrôle du port de Djibouti [...]. Depuis, le Emirats ont injecté dans les divers projets, et particulièrement, la construction d'un nouveau port, 800 millions de dollars, soit l'équivalent du PIB du pays. »

Cette collaboration entre les Emirats Unis a renforcé, depuis 2000, le taux de croissance économique de Djibouti, faisant de cette période la meilleure décennie de son histoire sur ce point. Ainsi, les pays du Golfe deviennent des acteurs financiers très engagés dans l'économie de Djibouti. Selon Nour Ayeah, (2011 :7)

« Les monarchies du Golfe, essentiellement les Emirats, contrôlent toute l'économie⁵⁰ des transports (ports et aéroports), les douanes, la zone franche de Djibouti (DZF), l'industrie Hôtelière (avec la mise en place du Kempinski). Et même la compagnie aérienne Daallo Airlines, dont le principal hub se trouve à Djibouti, est mise sous la tutelle de Dubaï ».

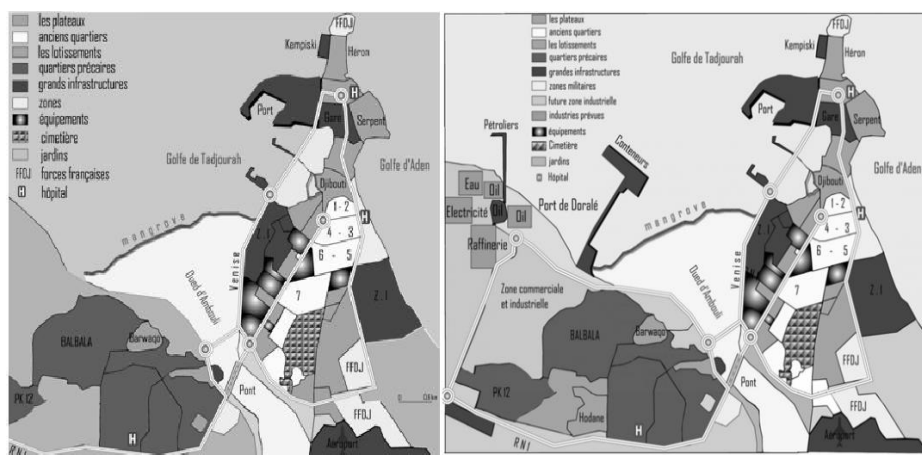


Figure V-5⁵¹ Les cartographies de la capitale Djiboutienne en 2000

Depuis cette date, la croissance de l'économie djiboutienne monte en flèche car en 2000, la ville de Djibouti connaît une nouvelle dynamique avec la construction d'un deuxième grand port situé au nord de Balbala. Selon Nour Ayeah (2011 :8), Balballa est décrite de cette manière :

« Une vraie zone industrielle est en gestation, devant accueillir une raffinerie de pétrole, une usine de dessalement de l'eau de mer, seconde centrale thermique. Mais pour l'instant, l'ultime virage est tout au plus en cours de négociations. L'immense zone réservée est menacée par l'habitat précaire, et pour l'instant, peu d'entreprises industrielles se sont

⁵⁰ Depuis 2018, la collaboration entre DP World et l'Etat de Djibouti est rompue pour des raisons de performances insuffisantes.

⁵¹ Les deux cartographies sont réalisées par Nour Ayeah (2011).

manifestées. D'un autre côté, il faudra voir comment construire ce noyau urbain (quel habitat, quels commerces, quelles administrations...) »

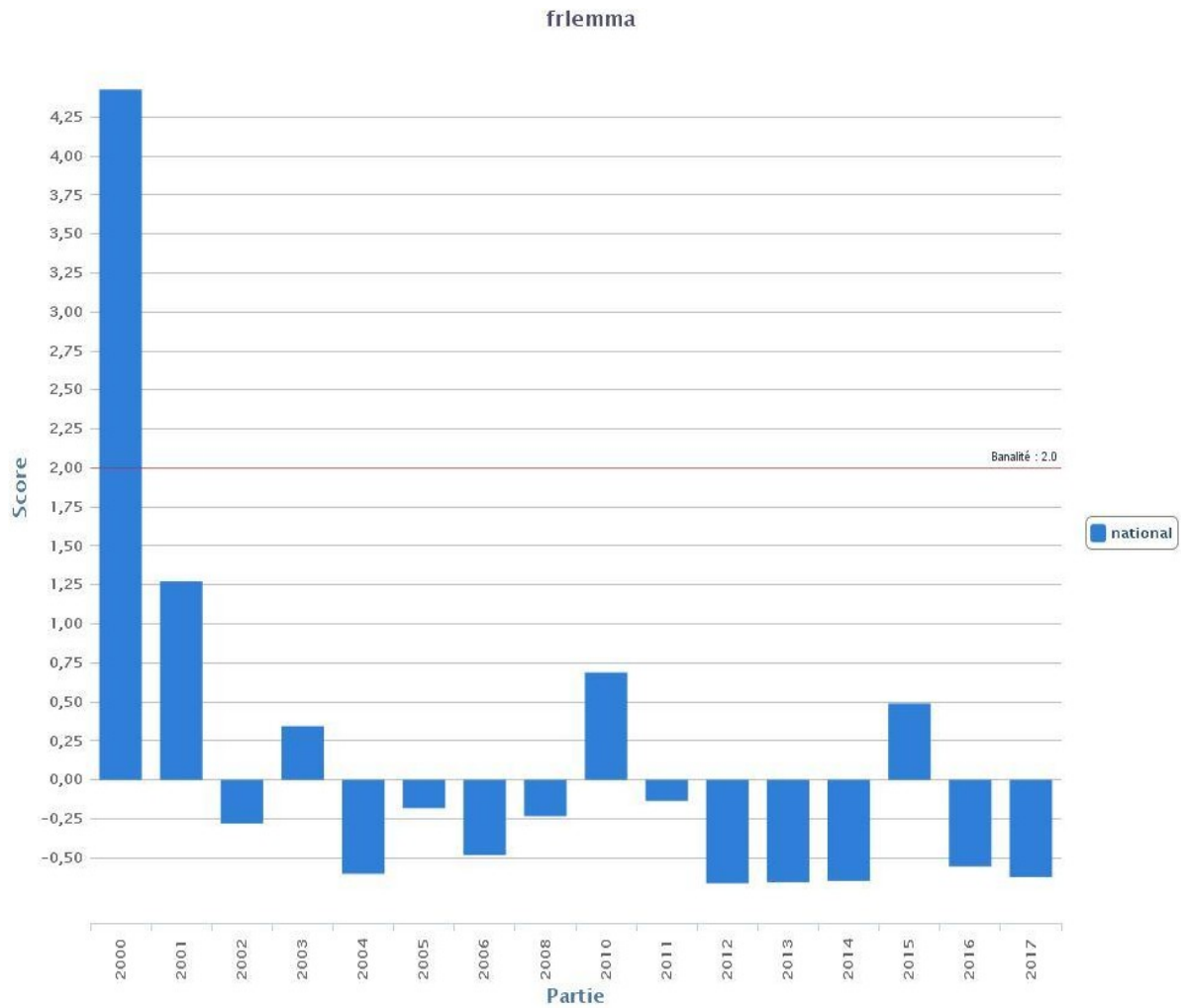


Figure V-6 : Histogramme de la distribution du lemme *national* (en écarts-réduits)

Les investissements dans la ville de Djibouti ont un impact positif sur le plan national. C'est pourquoi le suremploi de l'item *national* est significativement important, comme le montre l'histogramme ci-dessus.

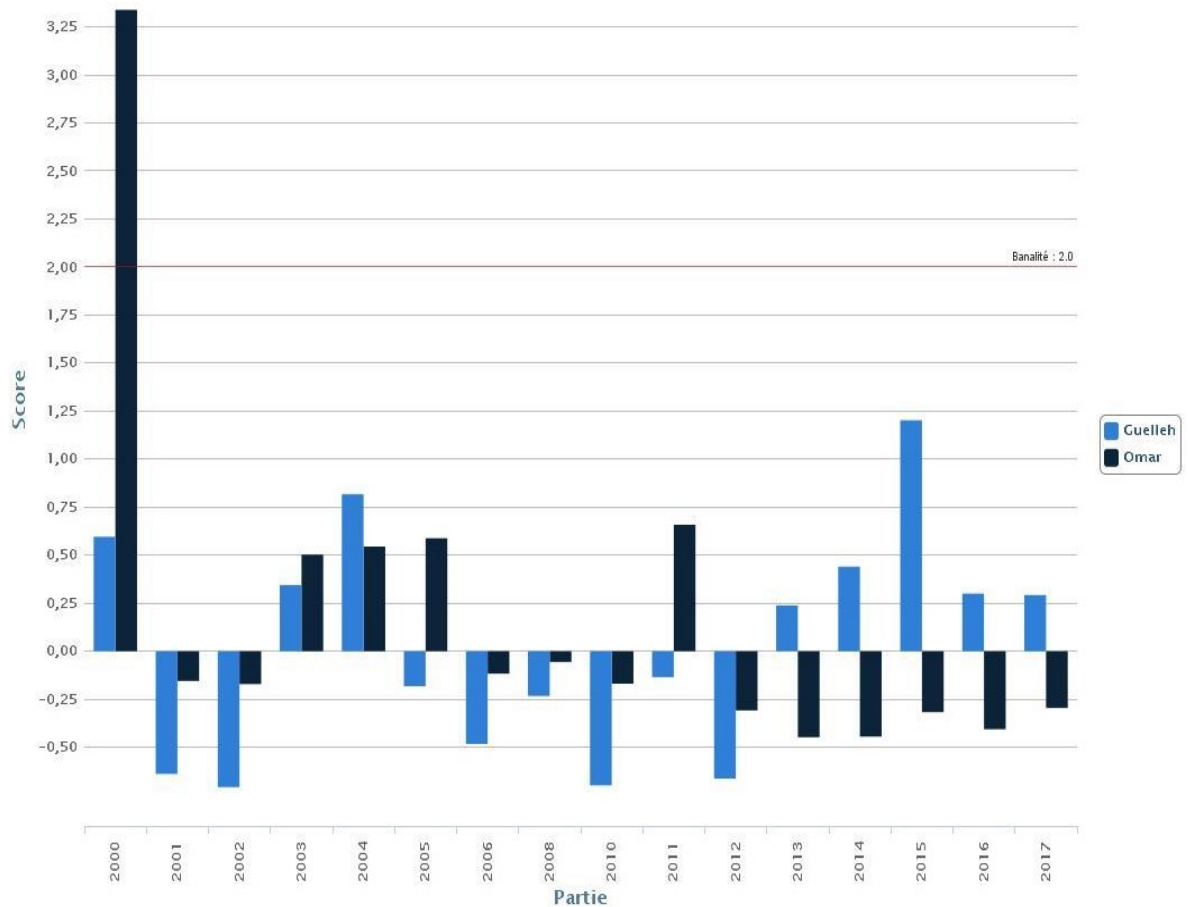


Figure V-7 : Histogramme parallèle de la distribution des lemmes *Guelleh* et *Omar* (en écarts-réduits)

Les personnalités politiques de la corne de l'Afrique sont mises à l'honneur dans les titres à la Une de *La Nation*. Nous trouvons notamment les lemmes *Omar* et *Guelleh*. On constate le suremploi significatif de l'item *Omar* par rapport à l'item *Guelleh*. L'item *Omar* est concentré sur l'année 2000 et renvoie au président du Soudan *Omar Hassan Al-Béchir*. Le pays célèbre sa fête nationale le premier janvier. À cette occasion, le président de Djibouti adresse ses félicitations à son homologue comme on peut le voir dans cet exemple :

-À l'occasion de la fête nationale soudanaise, le chef de l'État adresse ses félicitations au président Omar Hassan Al-Béchir (N°1 de 03/01/2000, *La Nation*)

Notre exploration des occurrences liées aux personnalités politiques a ouvert la voie à l'identification d'autres figures de la Corne de l'Afrique, même si elles ne sont pas directement visibles dans les sorties des graphiques de l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC). Cela ouvre de nouvelles pistes de recherche intéressantes. Pour approfondir cette analyse, nous mentionnons également les items *Abdikassim*, *Afwerki*. Nous remarquons que les items *Abdikassim*⁵² et *Afwerki*⁵³ connaissent une utilisation significativement élevée par rapport à l'item *Guelleh* (président de Djibouti), principalement en 2000 et 2001. En revenant au contexte politique de Djibouti, il devient évident que les titres en première page de ce journal mettent davantage l'accent sur les dirigeants des pays voisins que sur le président djiboutien.

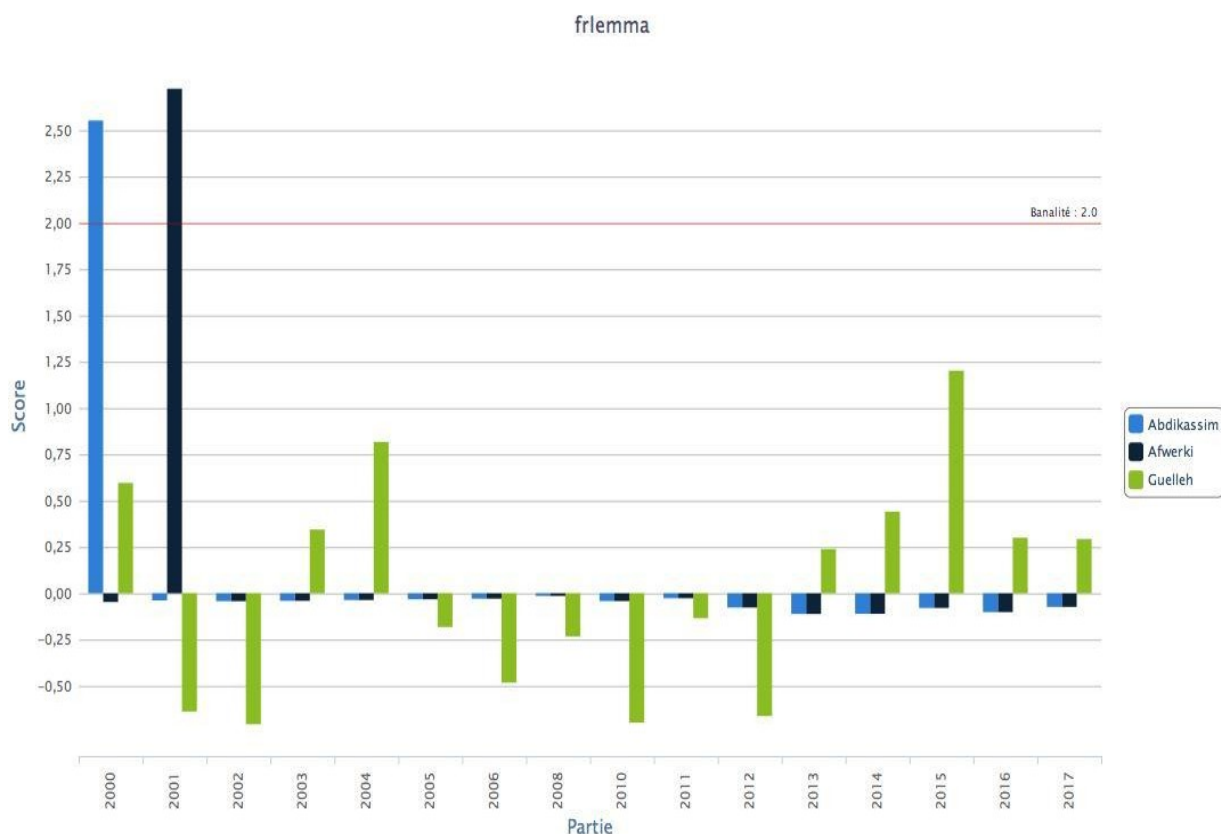


Figure V-8 : Histogramme parallèle de la distribution des lemmes *Abdikassim*, *Afwerki*, *Guelleh* en écarts-réduits)

De 1998 à 2000, le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie était au centre des préoccupations internationales. L'Érythrée avait entrepris des attaques aériennes visant à

⁵² Ancien président du gouvernement national de transition de Somalie d'Août 2000 à octobre 2004.

⁵³ Président actuel de l'État d'Erythrée en fonction depuis 1993.

occuper le port de Djibouti, dans le but de bloquer le transit commercial de l'Éthiopie. Avec le soutien de la France, l'espace aérien de Djibouti a été renforcé pour repousser les avions érythréens. C'est en 2001, à la fin de la guerre, que le président de l'Érythrée s'est rendu à Djibouti pour initier une coopération politique et améliorer les relations entre les deux pays. Durant cette période, le journal a publié des titres mettant en avant davantage de personnalités politiques des pays voisins que celle de Djibouti, reflétant ainsi les enjeux régionaux et internationaux prédominants de l'époque.

-Djibouti rétablit ses relations diplomatiques avec Asmara⁵⁴ (N°21 de 13/03/00, *La Nation*)

- Le président Isais Afwerki qualifie de « pas en avant » la redynamisation de la coopération entre Djibouti et son pays (N° 37 de 07/05/01, *La Nation*)

L'Érythrée et la Somalie, deux nations de la Corne de l'Afrique, occupent une place importante dans les gros titres de *La Nation*. En avril et mai 2000, des réunions cruciales pour la réconciliation en Somalie ont eu lieu à Djibouti, plus précisément à Arta. Ces rencontres ont marqué le début d'un processus diplomatique crucial, avec Djibouti jouant un rôle clé, en contribuant à la création d'un Gouvernement National de Transition de Somalie (GNT). L'objectif était d'obtenir une reconnaissance internationale pour la Somalie, afin qu'elle puisse retrouver son siège à l'ONU et sa place au sein des instances régionales. Le contexte des réunions et des actions entreprises en Somalie entre 2000 et 2003 permet à *La Nation* de rapporter et de couvrir ces événements dans ses gros titres, contribuant ainsi à résoudre les problèmes et les défis auxquels la Somalie était confrontée à l'époque :

- Le président de la République Monsieur Ismail Omar Guelleh a reçu le nouveau chef d'Etat de la Somalie, Monsieur Abdikassim Salad Hassan (N°70 de 31/08/00, *La Nation*)

-Le président Abdikassim Salad Hassan accueilli triomphalement à Mogadiscio (N°70 de 31/08/00, *La Nation*)

De 2000 à 2003, la solidarité et l'unité entre les chefs d'État africain face aux défis et aux épreuves qui touchent le continent se manifeste également à travers des gestes de compassion sincère, tels que l'utilisation de l'item *condoléance* que l'on retrouve dans les gros titres de la première page. L'histogramme ci-dessous l'illustre :

⁵⁴ Asmara est la capitale de l'Erythrée.

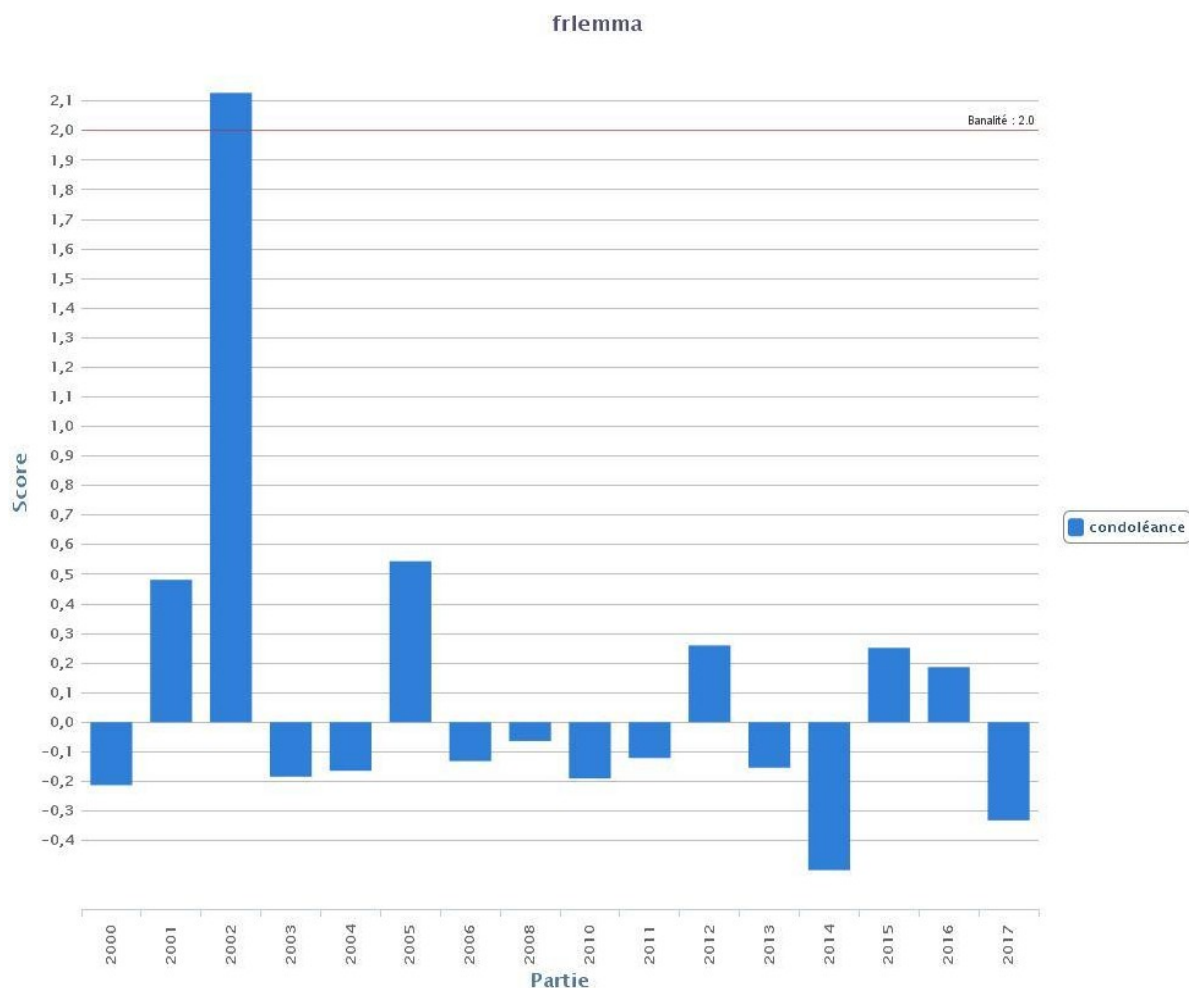


Figure V-9 : Histogramme de la distribution du lemme *condolérance* (en écarts-réduits)

L'emploi du lemme *condolérance* est clairement observable dans le panorama historique que nous examinons. Cette pratique souligne l'importance de la cohésion et de la collaboration entre les nations africaines pour faire face collectivement aux défis et aux moments difficiles qui peuvent surgir sur le continent.

Par exemple :

- Le président de la République adresse un message de condoléance à son homologue tunisien à la suite d'un accident d'avion (N°36 de 06/05/02, *La Nation*)

- Le chef de l'État adresse un message de condoléances au vice-Président de la région administrative de Somaliland, suite au décès de M. Mohamed Hadji Ibrahim Egal (N°36 de 06/05/02, *La Nation*)

L'utilisation de l'item *condolérance* est particulièrement marquée en 2002, une année au cours de laquelle le président a adressé une formule rituelle de deuil à deux

gouverneurs. D'une part, cette formule était destinée à Zine El Abidine Ben Ali⁵⁵, car en 2002, la Tunisie a été touchée par un crash d'avion qui a fait de nombreuses victimes. Cet accident a notamment entraîné la perte d'officiers supérieurs de l'Armée tunisienne, dont le Colonel Abdel Aziz Sikik, qui était à la tête de l'Armée de l'Air. D'autre part, suite au décès du président⁵⁶ de la Somaliland⁵⁷, le président de Djibouti a adressé un message de *condoléance* au nom du peuple djiboutien, de son gouvernement et en son nom personnel.

En résumé, la première tranche des séquences diachroniques (2000-2003) révèle que les items analysés appartiennent principalement aux champs lexicaux liés à une politique économique. Toutefois, la question clé qui se pose est celle de la deuxième tranche diachronique (2004-2017) que nous envisageons d'analyser. Sur quelle base politique est-elle inscrite ? Y a-t-il une évolution thématique perceptible dans le vocabulaire utilisé dans les titres en première page de *La Nation* ? Cette question nous incite à explorer plus en profondeur les tendances et les évolutions lexicales dans le corpus au fil du temps.

Évolution thématique entre 2004-2017

Cette analyse permettra de mettre en lumière l'importance d'une analyse des variations thématiques et des changements dans le discours journalistique, qui peuvent être révélateurs des préoccupations politiques et sociétales qui ont évolué au cours de cette période.

⁵⁵ Ancien président de la République tunisienne entre 1987-2011.

⁵⁶ Il s'agit de Mohamed Hadji Ibrahim Egal, le deuxième président du Somaliland entre 1993-2002.

⁵⁷ C'est un ancien territoire britannique situé dans la corne de l'Afrique qui s'est autoproclamé en 1991 en tant que territoire indépendant par rapport à la Somalie. Actuellement, sa constitution du 30 Avril 2002 n'est pas reconnue par la communauté internationale. Il est limitrophe de la Somalie, de l'Éthiopie et de Djibouti.

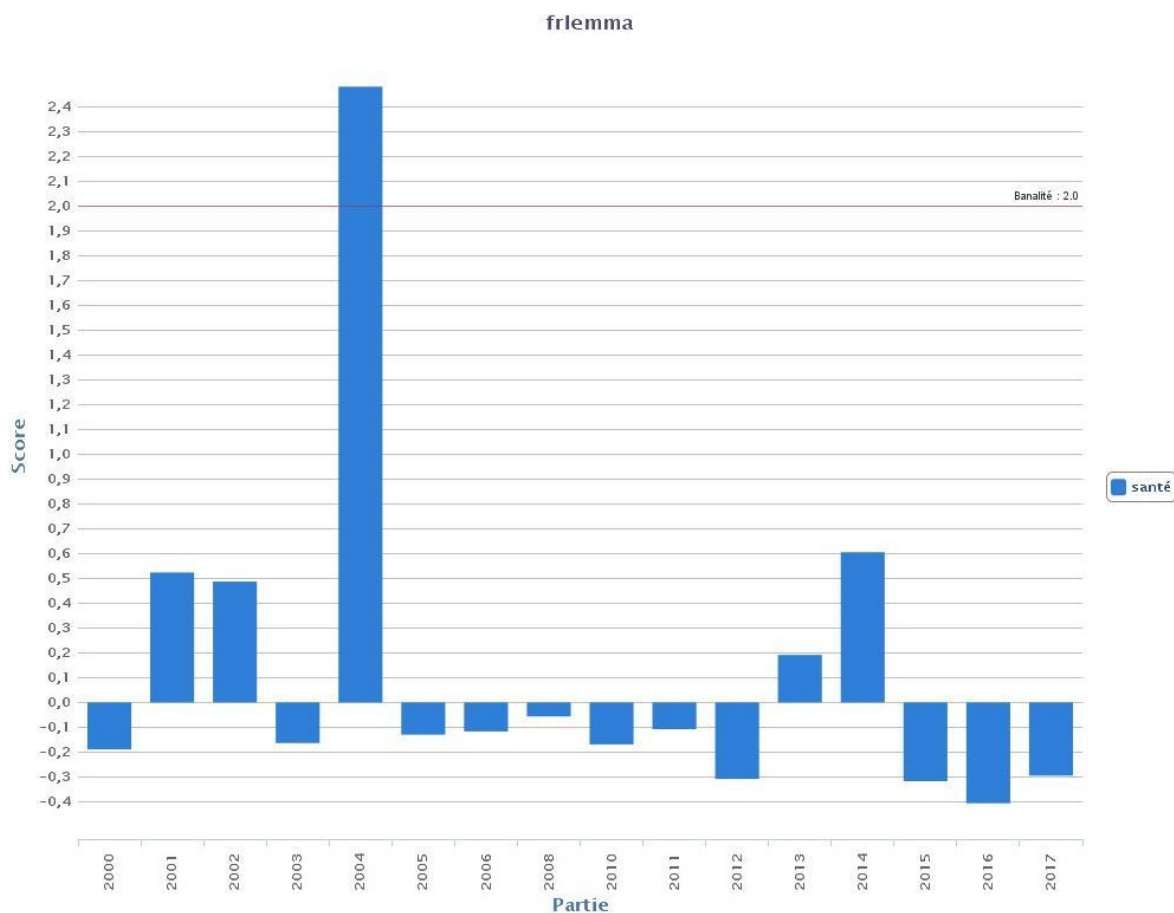


Figure V-11 : Histogramme de la distribution de l'item *santé* (écarts-réduits)

En 1995-1996, le gouvernement de Djibouti, avec le soutien de l'IDA⁵⁸, avait mis en place un projet d'étude dans lequel étaient présentées des propositions de réforme du système de santé visant à améliorer la structure, la gestion et l'efficacité des services de santé à Djibouti. Dans le cadre de cette réforme, le gouvernement djiboutien avait lancé au FAD⁵⁹ une demande de financement d'un projet de renforcement des services de santé de base⁶⁰. Suite à cette requête, la Banque⁶¹ s'était rendue sur le terrain en février 2001. En juin 2001, une mission d'évaluation du projet à Djibouti avait abouti à une table ronde des bailleurs de fonds en février 2002, puis à une réévaluation de ce projet en mars 2002. Ce travail de réforme budgétaire s'était concrétisé en 2004, avec une forte surveillance

⁵⁸ IDA : International Development Association.

⁵⁹ Fonds africain de développement.

⁶⁰ Il s'agit d'un rapport d'évaluation sur les services de santé de Base de la République de Djibouti réalisé par FAD en 2002.

⁶¹ En l'occurrence Le FAD.

épidémiologique à Djibouti, comme on peut le voir à travers la fréquence élevée de l'item *santé*.

Les principaux points spécifiques de ce projet visaient le renforcement de la qualité des services de santé de la mère et de l'enfant, la prévention, la gestion des maladies transmissibles et la réduction du risque de la contamination des maladies infectieuses — en particulier le VIH. Dans ce projet, le gouvernement djiboutien s'engageait, dans sa politique, à donner la priorité à la santé et à créer une proximité entre les services de santé et la population. On trouve par exemple des titres tels que :

-La santé des yeux dans tous ses états (N°70 de 16/06/04, *La Nation*).

L'engagement en faveur de la santé des femmes à Djibouti est particulièrement remarquable, surtout lorsqu'il s'agit de sensibiliser la population et de la mobiliser contre les mutilations génitales féminines, un enjeu majeur pour la santé publique. En février 2004 se déroule une journée à l'UNFD⁶² ayant pour thème la « Tolérance Zéro », qui a pour objectif d'opérer un saut décisif vers l'élimination totale des MGF⁶³. Le 8 mars 2004, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le président de la République, Ismael Omar Guelleh déclarait⁶⁴ :

« ...Et en ce qui concerne, ce que nous appelons l'excision pharaonique, je tiens à préciser que nous ne voulons plus ni celle pratiquée par les Arabes, ni par les Somalis, ni par les Afars ni d'aucune autre forme... aucune excision féminine n'est justifiable (...) mais désormais, nous ne tournerons plus le dos à notre responsabilité pour ce cas spécifique. »

Il s'agit d'un sujet qui mérite une attention particulière ne serait-ce que par rapport à la mortalité maternelle et infantile. Aujourd'hui, cette pratique est moins pratiquée par les différentes communautés djiboutiennes. Sans l'aide et l'implication gouvernementale, la circoncision féminine serait encore largement pratiquée comme l'indique ce titre de *La Nation* :

-MGF : une pratique aux conséquences redoutables pour la santé de la femme (N°133 de 10/11/04, *La Nation*)

⁶² Union Nationale des Femmes Djiboutiennes

⁶³ Mutilations Génitales Féminines

⁶⁴ Déclaration tirée à partir d'une publication sur « la stratégie nationale par l'abandon total de toutes formes d'excision » piloté par le comité national de la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes : <https://famille.gouv.dj/uploads/publications/770ef8716dd4c7b343007c85ef494c30.pdf>

On observera sur la figure (V-11) la présence de deux items associés : *séance* et *conseil*, comme le montrent les titres suivants :

- La 18^{ème} séance du conseil des ministres (N°70 de 16/06/04, *La Nation*)
- La 25^{ème} séance du conseil des ministres (N°133 de 10/11/04, *La Nation*)
- La 29^{ème} séance du conseil des ministres (N°145 de 08/12/04, *La Nation*)

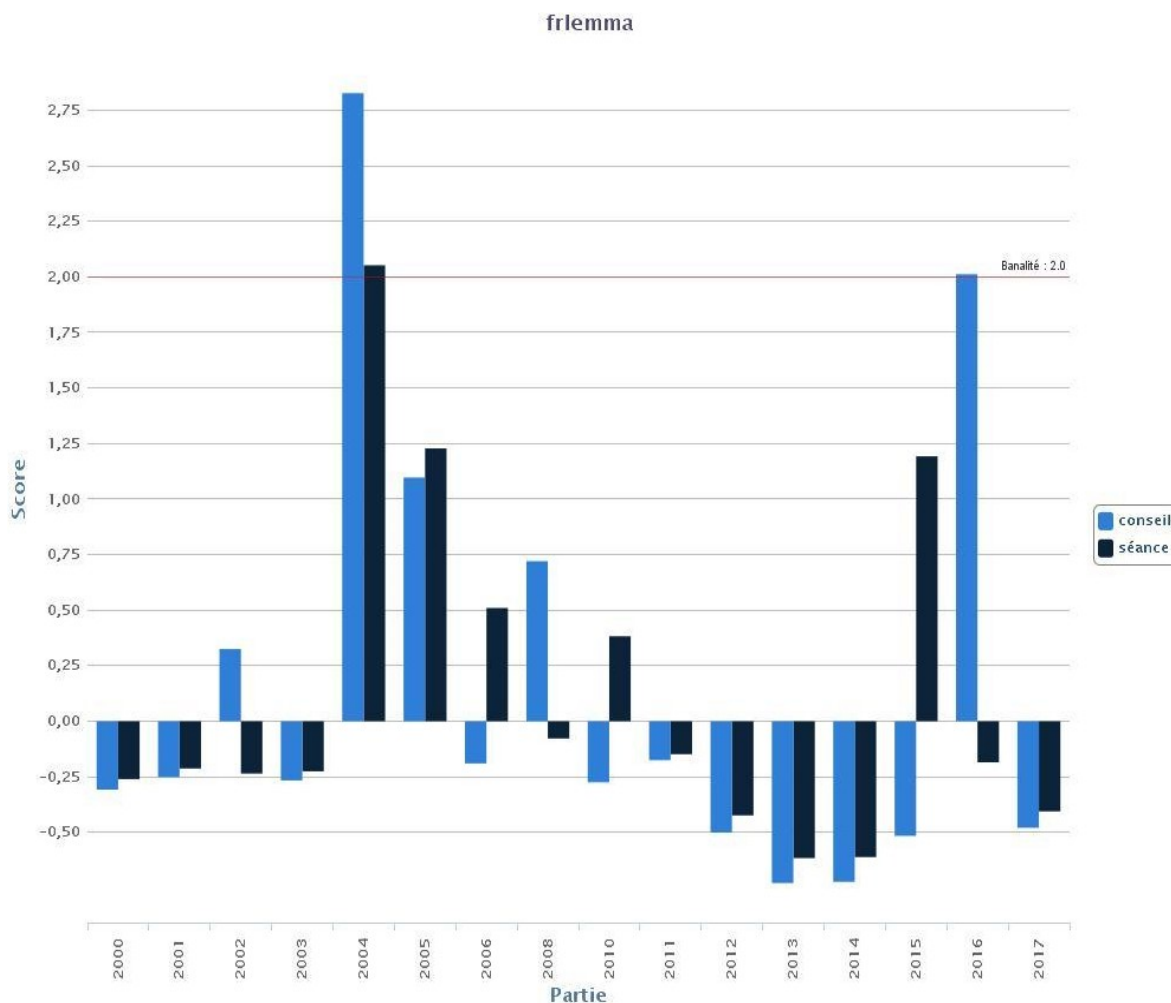


Figure V-12 : Histogramme parallèle de la distribution des lemmes *conseil* et *séance* (en écarts-réduits)

Grâce au contexte d'apparition des lemmes, l'interprétation de leur profil distributionnel est à relier à la mise en place d'une série de réformes administratives, éducatives, des institutions et des infrastructures routières. Les séances du conseil réunissent le président et les ministres pour voter des projets de loi.

Parmi les projets de loi présentés dans les titres de notre corpus, nous citons d'abord une nouvelle réforme concernant l'éducation et de formation, lancée en sollicitant des partenaires techniques et financiers. La concrétisation d'une réforme sur l'éducation a vu le jour entre 2002 et 2004, suite à une réponse favorable de la part de la Banque⁶⁵. Le projet a démarré en avril 2004 pour mieux observer les évolutions liées au secteur de l'éducation.

Durant cette période de réforme du système éducatif, Djibouti a souffert de problèmes routiers perpétrés par les intempéries. En avril 2004, des pluies torrentielles ont touché les pays d'Afrique de l'Est provoquant des dommages pour des milliers de personnes. Parmi les dégâts humains et matériels, nous comptons notamment la coupure des voies de communications. Les infrastructures routières ont été endommagés jusqu'à en devenir impraticables. Afin de pallier ces dégâts, le Plan National de Crise connu sous l'appellation d'organisation des Secours (Plan ORSEC) avec l'aide des Nations Unies a réinstallé les populations touchées par les sinistres, et a aussi reconstruit de nouvelles routes. On le lit notamment dans le titre suivant :

-Les membres du conseil passent au crible le bilan et les perspectives du secteur routier (N°3 de 06/01/05, *La Nation*)

En 2004, un projet de loi voit le jour, portant sur un dispositif de lutte contre la pauvreté telle que la Fondation Diwan Al Zakat créée en 2004 sous l'accord du président de Djibouti. Il s'agit d'une nouvelle institution de collecte d'argent (Zakat⁶⁶) versé par des bienfaiteurs.

⁶⁵ En l'occurrence la Banque Mondiale

⁶⁶ La Zakat est le troisième des piliers de l'Islam. C'est un acte obligatoire pour le musulman disposant une richesse de reverser une partie de ses biens pour repartager aux pauvres. C'est un droit dû au pauvre sur les biens du riche.

L’item *gouvernement* dans notre corpus englobe les institutions politiques, à la fois nationales et étrangères. On remarque une fréquence significativement élevée de cet item en 2006. Le lemme *gouvernement* est également employé dans le contexte de la lutte contre la pauvreté, particulièrement après la réélection d’Ismaël Omar Guelleh en tant que président de la République de Djibouti le 8 avril 2005. La création d’emploi est également au cœur de la politique djiboutienne, visant à réduire le chômage persistant qui touche les jeunes dans le pays.

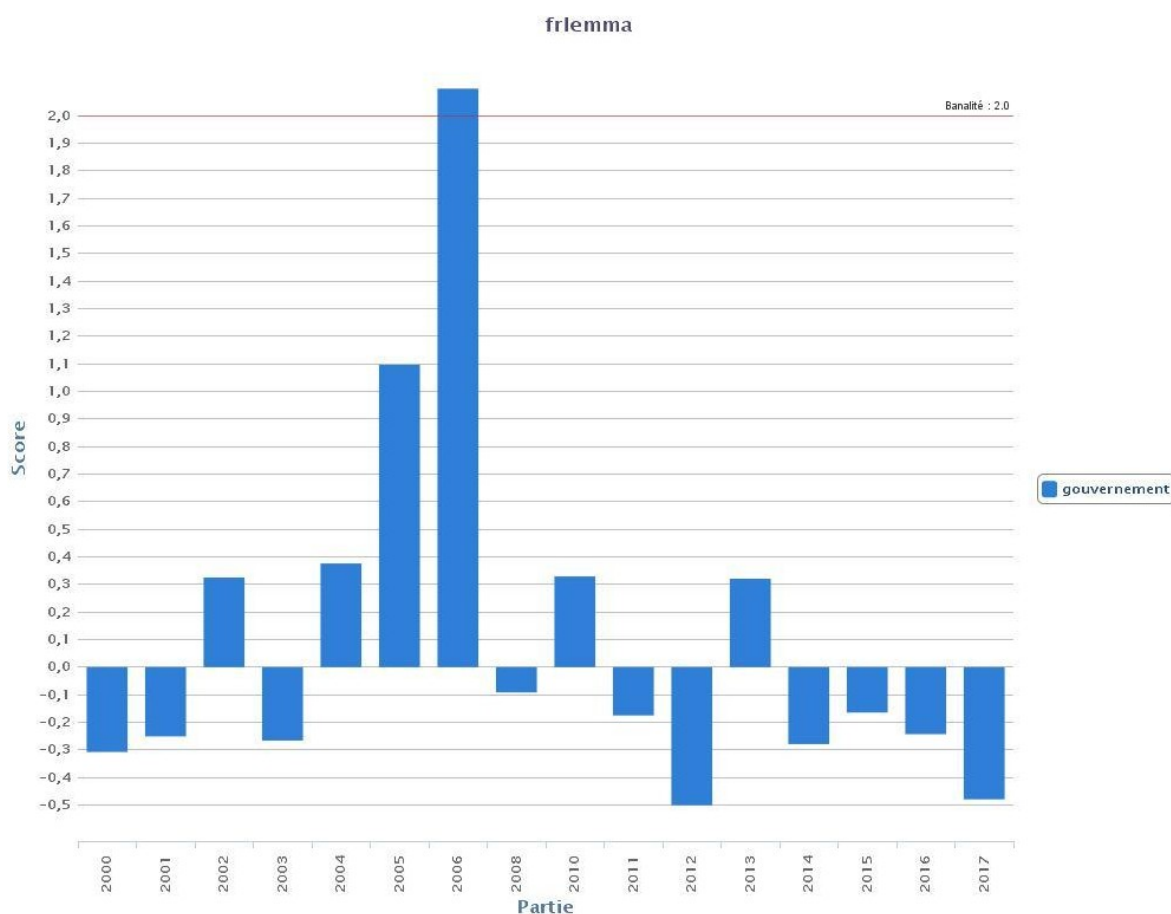


Figure V-13 : Histogramme de la distribution de l’item *gouvernement* (en écarts-réduits)

C’est en mai 2006 que l’histogramme affiche une haute fréquence de l’item *gouvernement*. En effet, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement M. Ali Abdi Farah participe à un projet de loi portant sur la création d’un fonds qui vise à financer les activités sportives de la jeunesse. Le titre suivant montre l’intérêt que le président de la République accorde à la jeunesse pour fortifier le domaine du sport.

-Création d'un fonds d'un montant de 260 millions⁶⁷ FD (N° 62 de 24/05/06, *La Nation*)

Une année après la réélection du président de Djibouti, en mai 2006, le journal *La Nation* publie à la Une un titre sur la protection des droits d'auteurs à l'issue de la 13^{ième} séance du conseil des ministres de l'année — et sur proposition du ministère de la communication et de la culture — pour que les auteurs puissent faire valoir leurs droits.

-Le gouvernement comble un vide juridique (N°59 de 17/05/06, *La Nation*)

Dans ce projet de loi, le ministre de tutelle prend l'initiative d'introduire un volet longtemps passé sous silence. Il s'agit de celui relatif à la création et à la légalisation du Bureau du droit d'auteur et de droit voisin. Les items, appartenant à la deuxième séquence diachronique, s'inscrivent dans une politique sociale visant à impliquer le gouvernement dans des activités sociales. Qu'en est-il de la suite de cette deuxième tranche diachronique qui est plus étendue que la première séquence diachronique (2000-2003) ?

2010 : une année clé dans notre analyse

La place centrale qu'occupe l'année 2010 dans l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) de notre corpus suscite notre intérêt. Elle se situe à mi-chemin entre les deux pôles opposés sur l'axe. Pour une compréhension approfondie, commençons par explorer les items spécifiques à l'année 2010.

⁶⁷ Cette valeur en francs djiboutien équivaut à 1,3 milliard d'euros.

Plan factoriel de l'analyse des correspondances
sur la partition Corpus La Nation du corpus RESULT

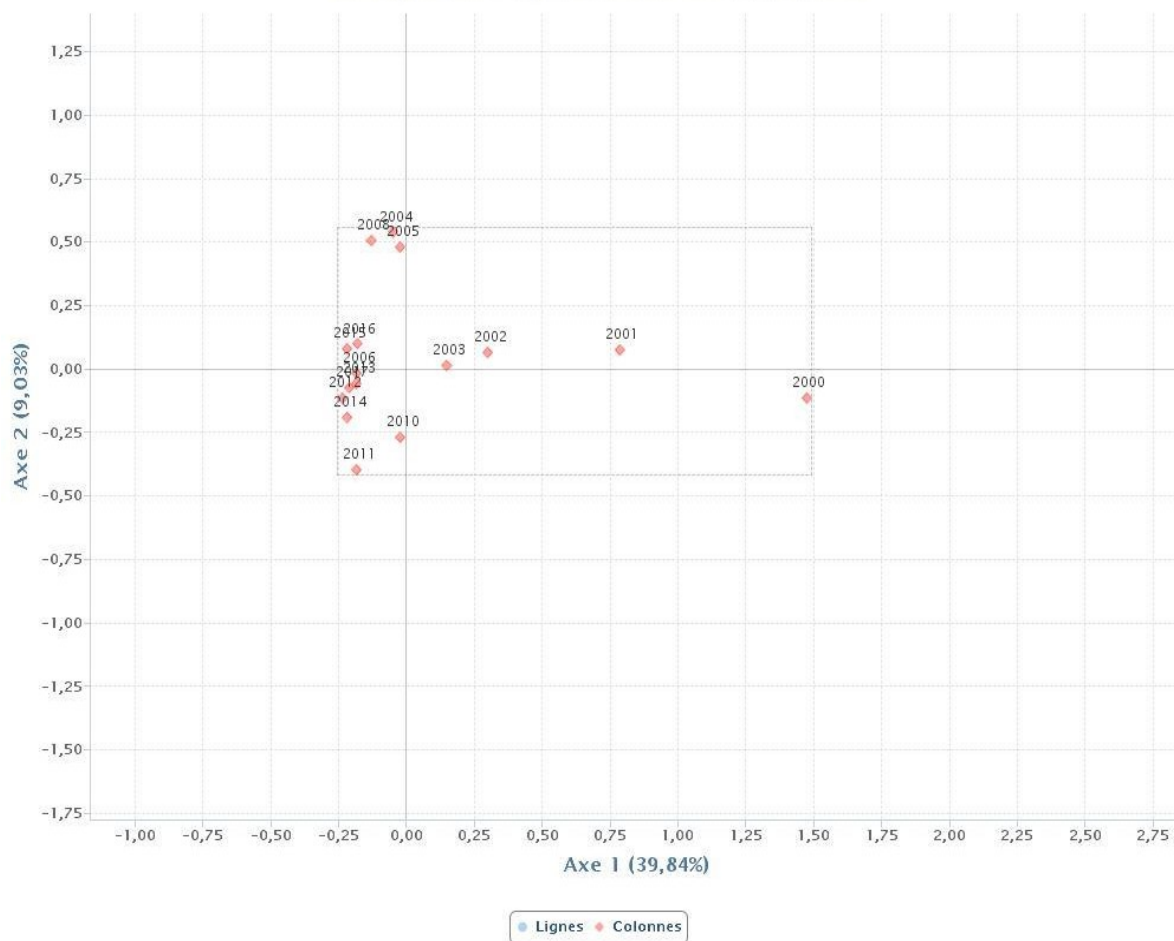


Figure V-14 : La position de l'année 2010 sur l'AFC

L'année 2010 revêt une importance particulière dans l'histoire de Djibouti, marquée par des événements significatifs, dont la modification de la constitution présidentielle. Avant cette modification, la constitution limitait le nombre de mandats présidentiels à deux. Cette révision a permis de lever cette restriction en octroyant au président en exercice, Ismaël Omar Guelleh, le droit de se présenter pour un troisième mandat. Ce changement constitutionnel a suscité un débat animé au sein de la société djiboutienne et a entraîné des répercussions significatives sur la scène politique du pays. Il a également été suivi de près par la communauté internationale et a fait l'objet de discussions diplomatiques.

On constate que pour l'année 2010, le vocabulaire est composé d'items relatifs au champ de la politique sociale (partenariat, coopération, action, enfant, jeunes, dialogue).

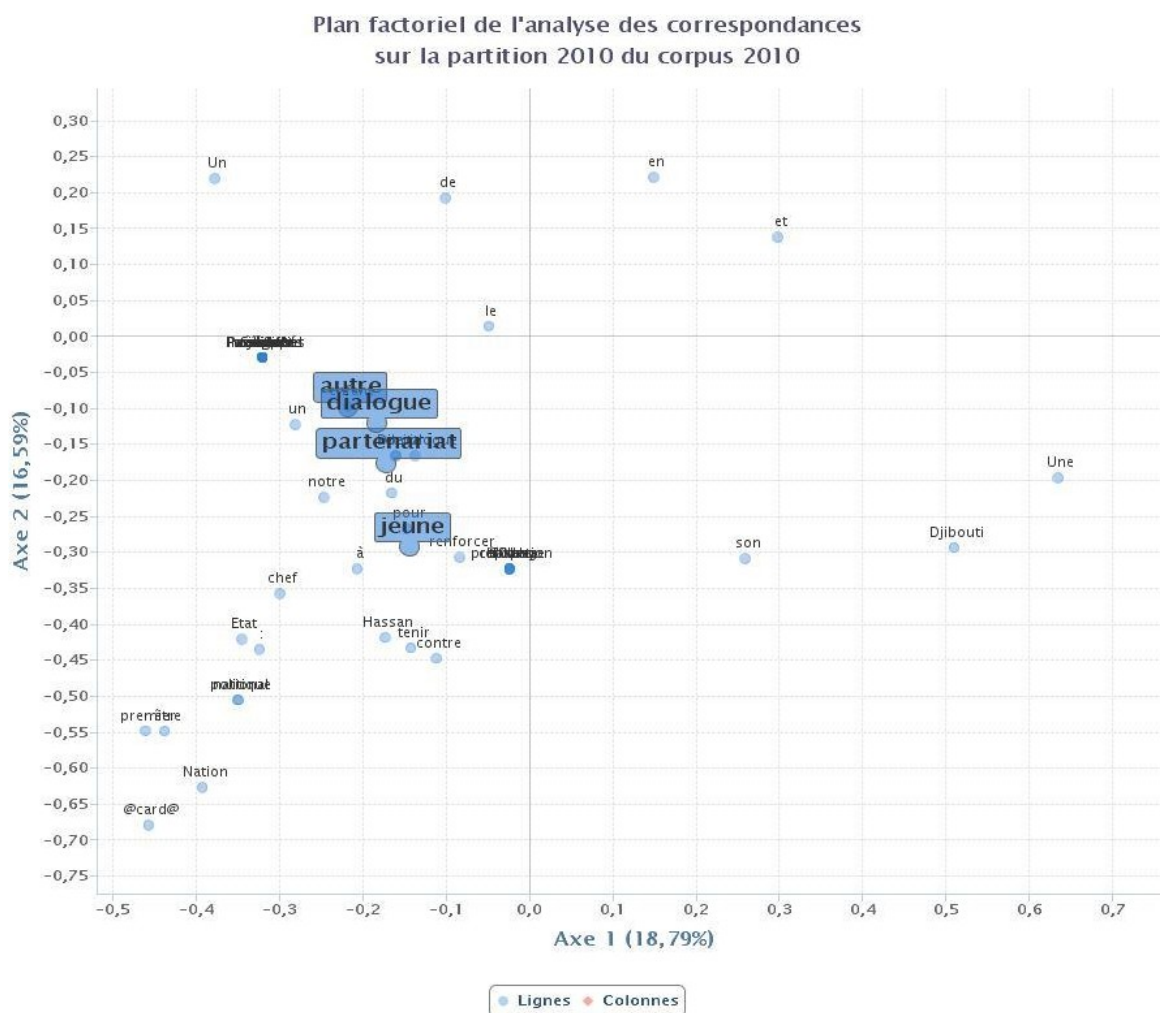


Figure V-15 : Projection AFC sur le vocabulaire de l'année 2010

Les productions journalistiques se sont orientées vers des sujets sociaux, stratégie visant à persuader la population de réévaluer le programme politique, en mettant l'accent sur la jeunesse, dans le contexte de la troisième candidature présidentielle. Les choix éditoriaux de cette période révèlent une stratégie politique réfléchie pour mobiliser le soutien de l'électorat. Les titres ci-dessous illustrent de manière significative cette stratégie politique constructive mise en œuvre pendant sa campagne présidentielle.

- Le gouvernement renforce sa politique en faveur des jeunes et part à la rescousse des populations rurales (N°23 de 10/02/10, *La Nation*)
- Renforcer davantage les liens d'amitiés et de coopération (N°52 de 01/04/10, *La Nation*)
- Renforcer la coopération djibouto-allemande (N°59 de 12/04/10, *La Nation*)
- Un partenariat efficace ((N°59 de 12/04/10, *La Nation*)
- Protégeons nos enfants (N°84 de 17/05/10, *La Nation*)
- Un partenariat actif (N°85 de 03/05/10, de *La Nation*)
- La sécurité alimentaire au cœur de l'action (N°193 de 18/10/10, *La Nation*)
- Le CDC⁶⁸ en action (N°193 de 18/10/10, *La Nation*)
- Elaboration du plan d'action stratégique national de l'enfant : une approche participative (N°204 de 02/11/10, *La Nation*)
- Jeunes et fières de l'être (N°204 de 02/11/10, *La Nation*)
- Vers une coopération renforcée (N°207 de 07/11/10, *La Nation*)

Il est intéressant d'examiner le profil distributionnel de l'item *dialogue* à partir de l'histogramme ci-dessous. Il y a un suremploi de la forme dans la section 2010, tandis que son profil distributionnel est très souvent non-significatif dans les autres sections, voire largement déficitaire dans les autres années du corpus.

⁶⁸ Centre de développement communautaire qui est une plateforme de dialogue entre les hommes du gouvernement et la population.

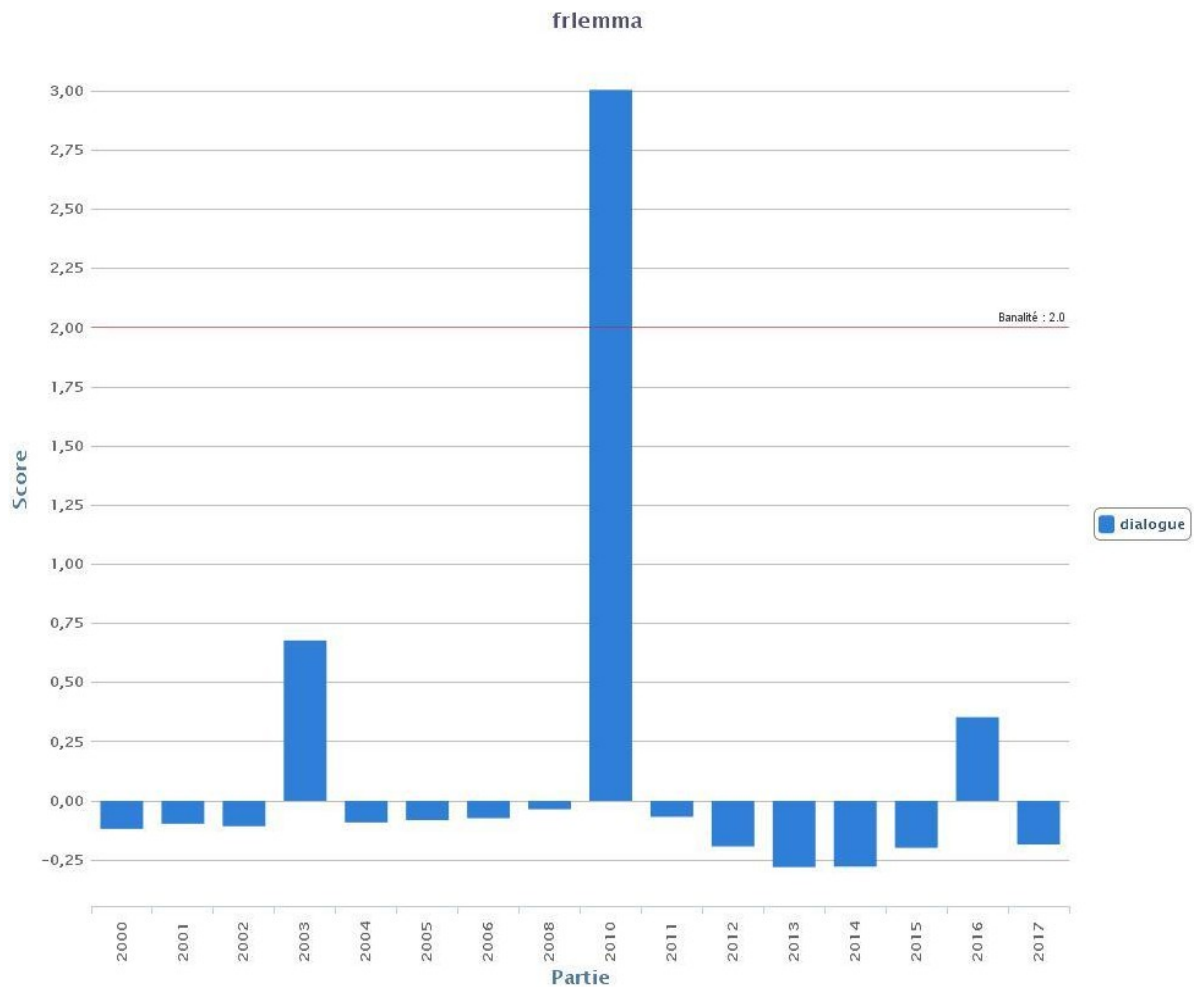


Figure V-16 : Histogramme de la distribution du lemme *dialogue* (en écarts-réduits)

Le suremploi du lemme *dialogue* dans les titres à la Une est caractéristique du discours journalistique de l'année 2010 du quotidien *La Nation*. Il est l'indice d'un journal en pleine progression et d'une thématique politico-sociale. Le journal se veut non seulement s'engager au service du gouvernement, mais aussi à l'écoute des centres d'intérêts de son lectorat.

Une autre caractéristique du vocabulaire de l'année 2011 est la fréquence importante de l'item *Président*. Le profil distributionnel de cet item, très nettement déficitaire dans les autres années, connaît un fort suremploi en 2011 comme on peut le voir sur l'histogramme ci-dessous. C'est une période marquée par une élection présidentielle.

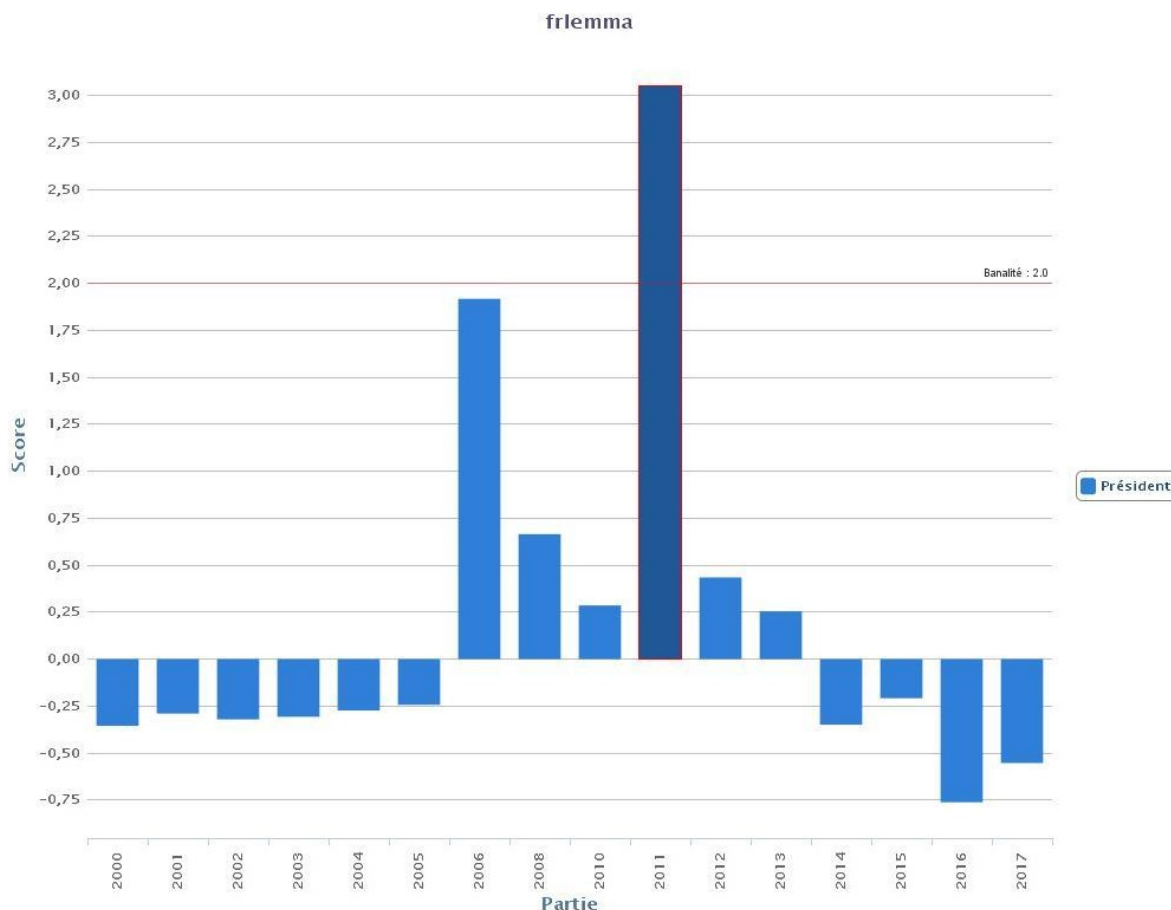


Figure V-17 : Histogramme de la distribution du lemme *président* (en écarts-réduits)

Grâce à une révision constitutionnelle votée en avril 2010 par le parlement, Ismaël Omar Guelleh a pu renouveler en 2011 sa candidature aux élections présidentielles pour un troisième mandat. Confronté à une opposition désunie qui n'a pas présenté de candidat et face à un adversaire⁶⁹ affaibli pour défier Guelleh,⁷⁰ avec près de 80% des votes, n'a donc été qu'une simple formalité. Six mois après sa victoire, IOG déclare, au cours d'un

⁶⁹ Ancien président du conseil constitutionnel, Mohamed Warsama Ragueh s'est présenté du jour au lendemain aux élections présidentielles comme étant l'unique adversaire et en tant que candidat indépendant.

⁷⁰ Sigle pour désigner Ismaël Omar Guelleh.

entretien avec le journal *Jeune Afrique*⁷¹ qu'il quitterait le pouvoir en 2016 comme on peut le constater dans ce titre à la Une de *La Nation* :

- « En 2016, je m'en irai. Cette fois, je peux vous le jurer » déclare le Président de la République Ismaël Omar Guelleh (01/12/2011)

L'item *Président* présent dans le corps reflète aussi la victoire de François Hollande élu chef de l'Etat de la République française en 2012 face au président sortant Nicolas Sarkozy. Le titre de *La Nation* ci-dessous en témoigne :

-François Hollande devient le 24^{ième} Président de la République française (N°91 de 07/05/2012, *La Nation*)

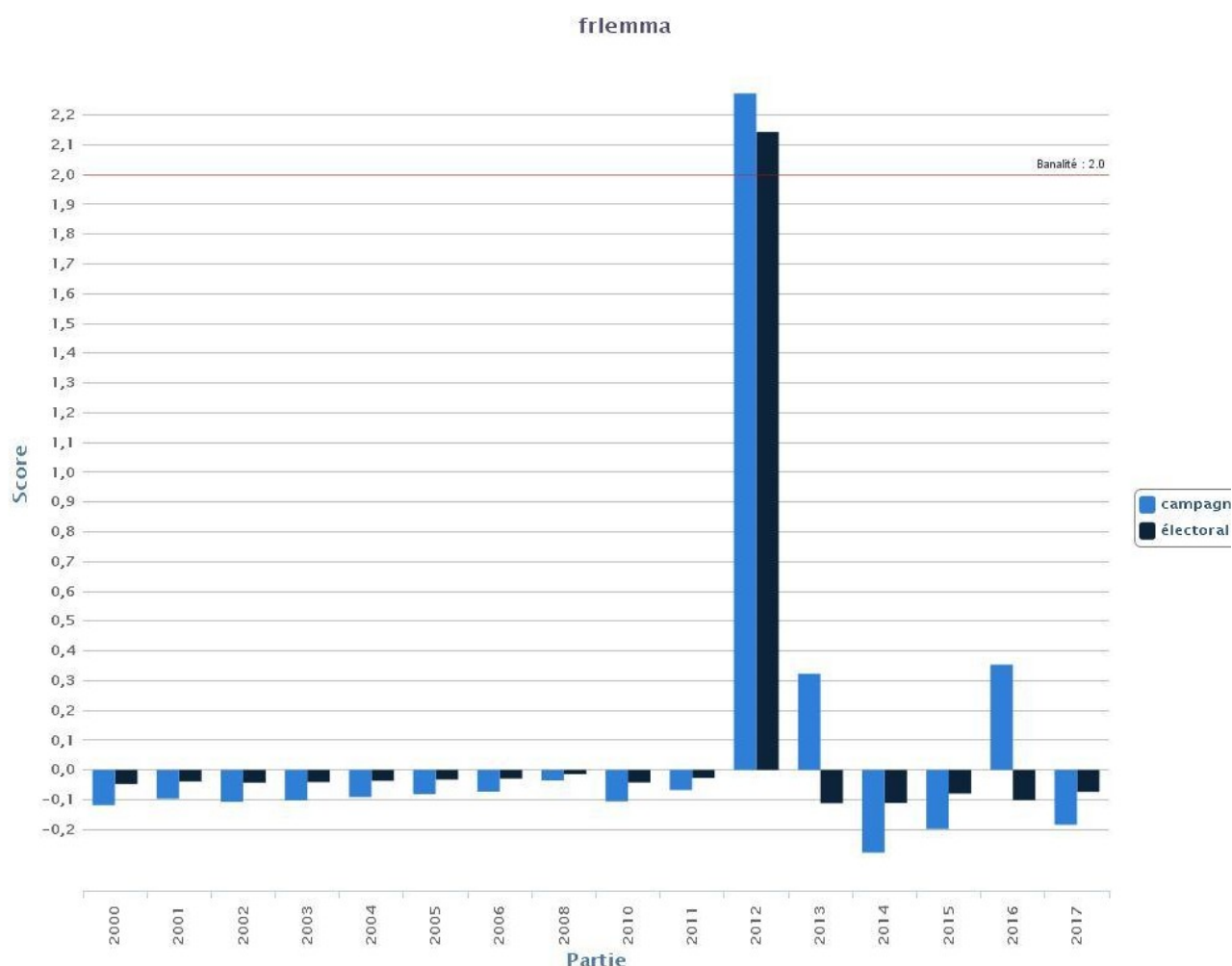


Figure V-18 : Histogramme parallèle de la distribution des lemmes *campagne* et *électoral* (en écarts-réduits)

⁷¹ [Hebdomadaire](#) panafricain édité à Paris.

En 2012, l'utilisation des items *campagne* et *électoral* témoigne de l'importance des élections de cette année-là. Pendant cette période, les partis de l'opposition, malgré leur fragmentation, ont réussi à s'unir autour d'un programme législatif commun, formant ainsi l'Union pour le Salut National (USN)⁷². Cette union leur a permis de gagner la confiance de la population et de se présenter de manière historique⁷³ aux élections législatives, faisant face à l'union pour la majorité présidentielle au pouvoir. Cette convergence politique a marqué un tournant significatif dans l'histoire politique de cette époque. Les titres de *La Nation* témoignent de cette campagne électorale :

-Bientôt la campagne électorale (N°1 de 05/01/12, *La Nation*)

-La campagne électorale bat son plein (N°9 de 11/01/12, *La Nation*)

- « Nous avons frappé fort dans l'esprit des gens lors de cette campagne » dixit Saida Moussa⁷⁴ Ali (N°134 de 09/07/13, *La Nation*)

Cette analyse a joué un rôle crucial en nous permettant d'établir un parcours de lecture systématique en diachronie sur l'ensemble du corpus. Pour affiner davantage notre analyse, nous nous orientons désormais vers un niveau supérieur : l'étude de la cooccurrence généralisée. Cette démarche approfondie nous aidera à dégager des tendances et des relations plus complexes au sein des données, enrichissant ainsi notre compréhension.

⁷² Actuellement, cette union est fragmentée et déchirée.

⁷³ Pour la première fois, depuis 1992, le gouvernement djiboutien accepte en 2013 que l'opposition siège au parlement et met en place un scrutin de liste mixte.

⁷⁴ Ancienne directrice des affaires sociales au Ministère de la Promotion de la Femme.

5.2 Analyse de la micro-distribution du vocabulaire dans les titres à la Une de *La Nation*

Dans cette partie, il est intéressant de soumettre notre corpus à une analyse tenant compte du niveau micro-distributionnel, c'est-à-dire le réseau des cooccurents de chaque forme lexicale. Selon J-M. Leblanc :

« L'analyse des cooccurents dans un corpus textuel repose sur le fondement que les mots ne sont pas des objets isolés les uns des autres, mais qu'ils forment un système de relations syntaxiques et sémantique qui leur donne sens. En effectuant un appariement empirique des formes du corpus, la méthode présente ici permet de détecter, au-delà des collocations strictement contiguës, des phénomènes d'attraction lexicale multiples et complexe afin de révéler une partie du réseau de cooccurrence qui régit le texte. » (Leblanc, 2016, 211)

Les résultats obtenus à partir du « traitement statistique cooccurrentiel nous fait franchir un palier important dans la statistique lexicale pour basculer du côté de la sémantique » (Kastberg, 2013 :208). Étudier les cooccurents de notre corpus fournis par le logiciel TXM nous permet de choisir « les mots qui ne sont ni rares ni trop fréquents » (Kastberg, 2013 : 217) pour élaborer une carte de réseau d'items. Il y a cooccurrence lorsque deux unités linguistiques qui sont statistiquement significatives sont associées dans une même fenêtre textuelle. La cooccurrence est calculée à partir des indicateurs et visualisée avec TXM. L'objectif de cette phase d'exploration consiste à observer les unités dont les réseaux sémantiques et contextuels forment une forte équivalence distributionnelle.

La cooccurrence généralisée, sur le plan méthodologique, est l'observation de la construction de la matrice dont elle dépend. Elle est construite dans une large matrice où se trouvent en lignes et en colonnes les items les plus utilisés du corpus.

Sur le plan méthodologique, la visualisation de l'AFC présentée ci-dessous montre le croisement des 200 premiers items de notre corpus. On remarque une forte proximité entre les items, ce qui nous oriente vers une interprétation de profils lexicaux voisins. Lorsque deux items ont une proximité plus ou moins éloignée, cela renvoie à une opposition, voire à une dissemblance des contextes d'occurrences.

Plan factoriel de l'analyse des correspondances
sur la partition Corpus La Nation du corpus RESULT

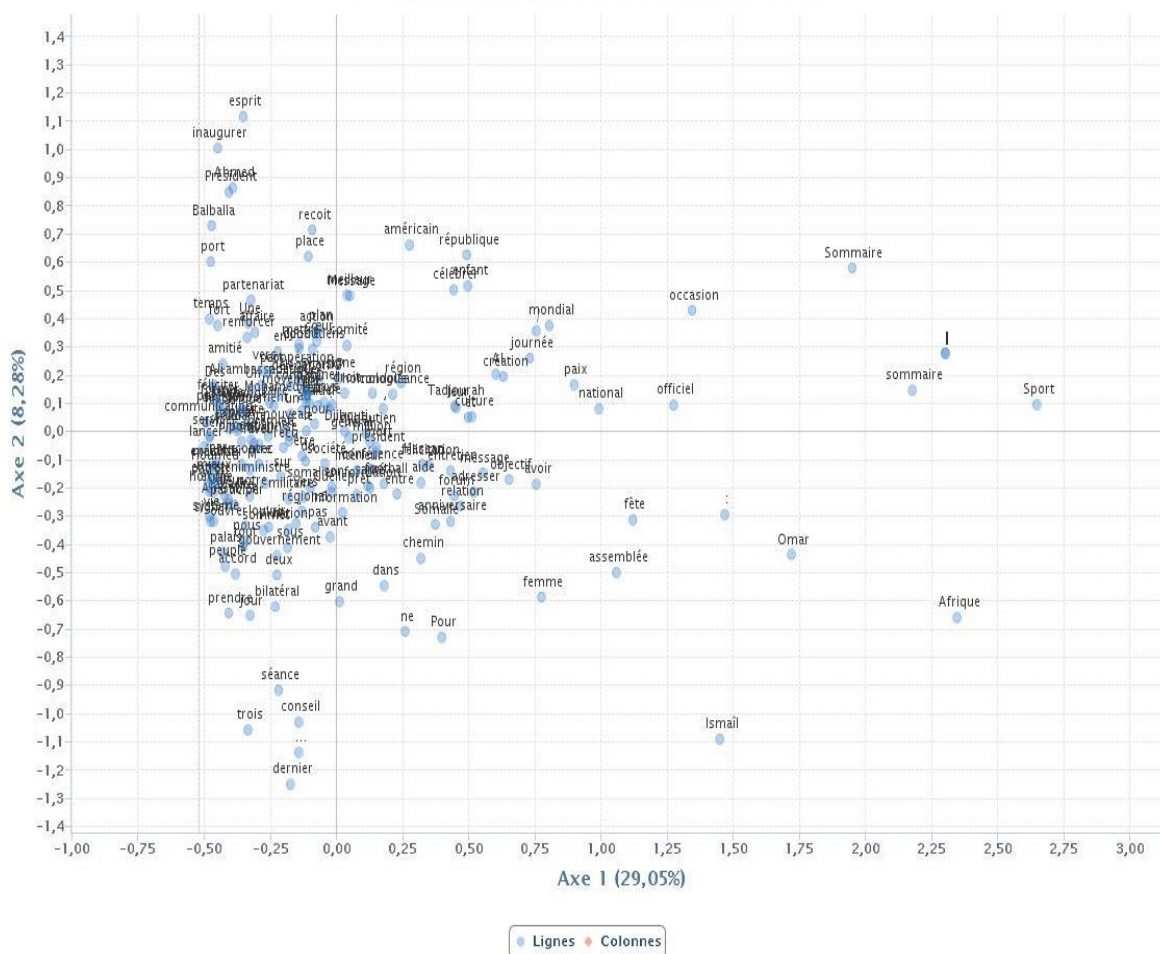


Figure V-19 : Projection AFC de la micro-distribution des cooccurrences dans le corpus *La Nation*

L’AFC ci-dessus reflète une division qui oppose la moitié droite de la carte à la moitié gauche. Les nuages de points sont ici considérés comme « des sous-structures complexes du vocabulaire » (Lethier, 2009 :382) et offrent un avant-goût sur la thématique du vocabulaire du corpus. Afin d’apporter une étude plus renforcée, plus précise et plus fine, les items observables sur la figure V-17 seront abordés par le biais d’AFC focalisées sur chaque pôle.

5.2.1 Les associations de mots spécifiques du pôle A (2000-2003)

Dans un premier temps, le pôle A, positionné à droite, est axé sur les termes « culture », « journée » et « occasion ». Au sud de la zone, on observe des items révélant plus particulièrement des événements culturels festifs (*fête, anniversaire, félicitation*). Un élément verbal est utilisé pour annoncer ce type d'agenda (*célébrer*).

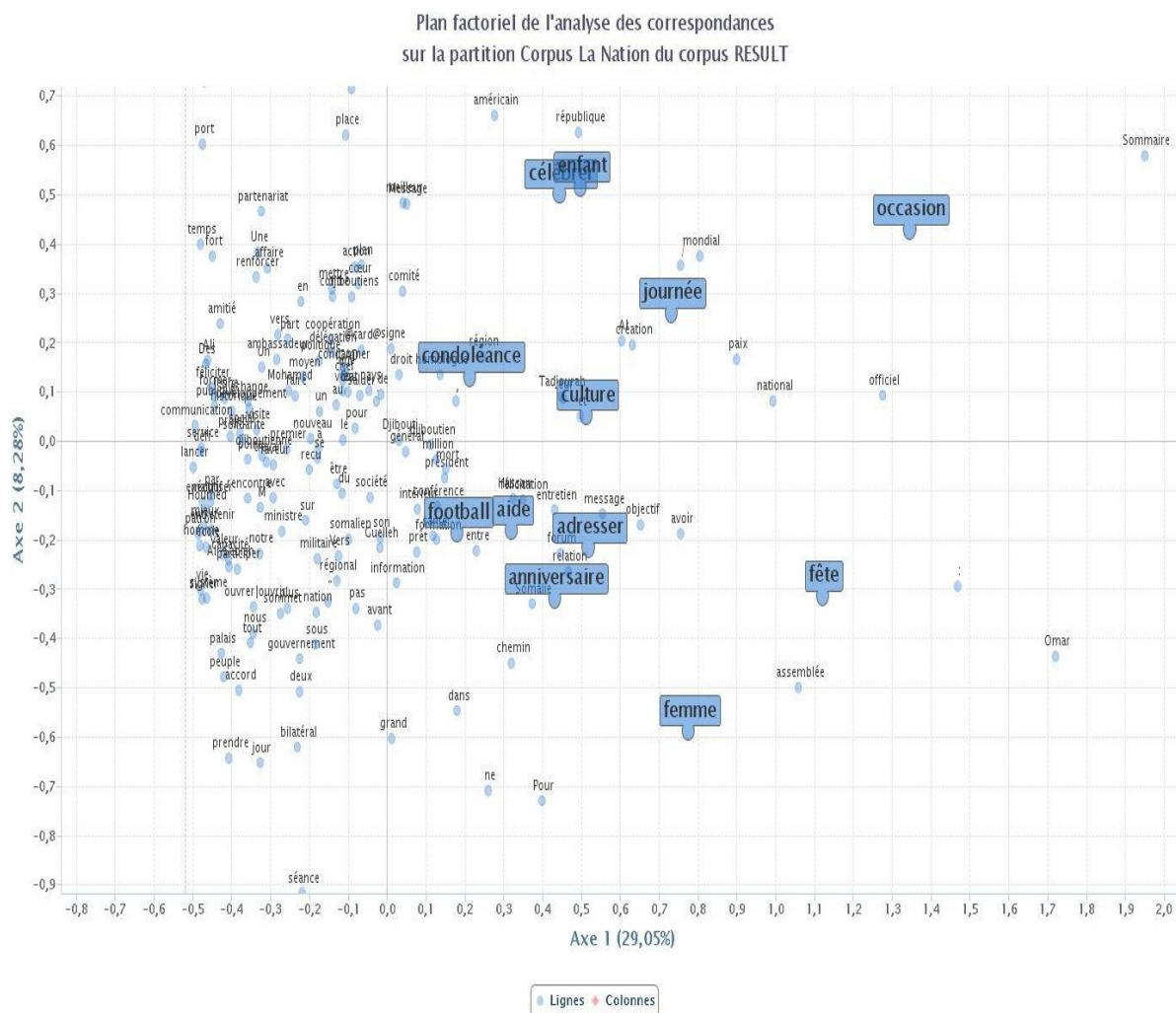


Figure V-20 : Zoom sur le pôle A

Ce premier pôle crée un modèle de lecture qui met l'accent sur des profils de distribution liés à la culture et aux festivités, souvent associés à des activités politiques. Cette mise en évidence des liens entre culture, festivités et politique est un élément précieux de notre analyse.

5.2.1.1 Analyse lexicale de festivités et culturelles

- Réseau des cooccurrences du mot-pôle « occasion »

La première colonne présente les cooccurents de la forme désignée. La deuxième colonne affiche la fréquence des lemmes considérés au sein de la phrase. La troisième colonne montre leur cofréquence (CF). La quatrième colonne porte l'indice qui permet de mesurer la relation entre les termes. Si l'indice est élevé, les termes sont liés entre eux. La dernière colonne indique la moyenne arithmétique des distances entre les formes co-présentes. En reprenant la question de J.M. Leblanc, « quelles chances y avait-il pour que ces deux formes soient co-présentes dans le corpus ? » (Leblanc, 2016 :201).

Cooccurrent	Fréquence	Cofréquence	Indice \downarrow	Distance moyenne
présidentiel	4	2	3	4,0
région	7	2	2	6,0
fête	8	2	2	2,0

Tableau V-2 : Principaux cooccurents du lemme *occasion* sur les périodes 2000-2003

Si on choisit un substantif de la liste des items situés dans la partie droite de l'AFC, l'analyse du lemme « *occasion* » affiche un nombre modeste des cooccurents. La plupart présente des spécificités faibles ou moyennes mais nous observons des phénomènes de cooccurrence avec de nombreuses proximités lexicales. Cette première forme se révèle pertinente pour comprendre son profil cooccurrentiel : il a pour voisinage les formes évocatrices d'un quelconque rituel du discours politique (Šeigal, 2004).

Les cooccurents du lemme « *occasion* » sont : *fête*, *région* et *présidentiel*. Ils sont abordés dans les années 2000-2001 et relèvent des formules d'adresse et du rituel prononcé par le président de Djibouti. Par exemple :

-À l'occasion de la fête nationale soudanaise, le chef de l'Etat adresse ses félicitations au président Omar Hassan Al-Béchir (N°1 de 03/01/00, *La Nation*)

-Le chef de l'Etat adresse des messages de félicitations à ses homologues libanais, mauritaniens et au Sultan d'Oman à l'occasion de leur fête nationale (N°96 de 29/11/01, *La Nation*)

-Vœux présidentiels à l'occasion du mois béni de Ramadan (N° 109 de 27/12/03, *La Nation*)

- **Réseau des cooccurrences du mot-pôle « fête » et « anniversaire »**

Les mots-pôles « fête » et « anniversaire » ont des attirances distributionnelles presque identiques avec les cooccurrents tels que *célébrer, occasion, Nation, leur, fêter, 40^{ième}*. Ils sont utilisés pour commémorer soit l'indépendance d'un pays, soit le nouvel an, soit l'autonomie institutionnelle⁷⁵ de la gendarmerie de Djibouti. Par exemple :

-Les gendarmes fêtent le 1^{er} anniversaire de leur autonomie (N°1 de 03/01/00, *La Nation*)

-Les forces armées commémorent le 24^{ème} anniversaire de leur création (N°46 de 07/06/01, *La Nation*)

Cooccurrent	Fréquence	Cofréquence	Indice √	Distance moyenne
Nation	4	2	2	2,0
occasion	5	2	2	2,0
célébrer	6	2	2	7,5

Tableau V-3 : Principaux cooccurrents du lemme *fête* sur les périodes 2000-2003

Cooccurrent	Fréquence	Cofréquence	Indice √	Distance moyenne
40ième	2	2	3	,0
fêter	4	2	2	2,0
leur	9	2	2	1,0

Tableau V-4 : Principaux cooccurrents du lemme *anniversaire* sur les périodes 2000-2003

⁷⁵ Le 13 juillet 1998, la gendarmerie obtient son autonomie institutionnelle qui le pousse à se séparer des FAD (forces armées djiboutiennes) pour être placée sous la tutelle du ministre de la Défense.

- **Réseau des cooccurrences du mot-pôle « journée »**

On remarque une distance plus importante entre le cooccurrent *célébrer* (distance moyenne de 7,5) et le lemme *fête*, ce qui nous donne des informations précieuses pouvant nous orienter vers une nouvelle piste de recherche. Selon Leblanc, « les distances importantes présentent d'ailleurs un intérêt particulier car on touche alors à l'articulation même du discours » (Leblanc, 2016, 202). En effet, on retrouve le cooccurrent *célébrer* (Indice 5) dans la liste cooccurrentielle du mot-pôle « *journée* » avec beaucoup plus d'affinités (distance moyenne 4,2). Celui-ci aborde des aspects essentiels de la vie humaine ou d'une campagne de sensibilisation liée à une thématique spécifique. Le cooccurrent *mondial* se trouve au deuxième rang (Indice 5). S'ensuivent les items *attentat* et *échange* qui apparaissent à la fin. Les cooccurrents sont mentionnés dans les titres suivants :

-La journée mondiale Du SIDA sera célébrée samedi prochain (N°96 de 29/11/01, *La Nation*)

-La journée mondiale du tourisme célébrée à Djibouti (N°78 de 30/09/02, *La Nation*)

Cooccurrent	Fréquence	Cofréquence	Indice v	Distance moyenne
<i>célébrer</i>	6	4	5	4,2
<i>mondial</i>	8	4	5	,0
<i>attentat</i>	5	2	2	7,0
<i>échange</i>	6	2	2	7,0

Tableau V-5 : Principaux cooccurrents du lemme *célébrer* sur les périodes 2000-2003

- **Réseau des cooccurrences du mot-pôle « culture »**

Le lemme *journée* est également proche du mot-pôle *culture* car il s'agit des journées internationales qui visent des enjeux culturels très importants. C'est pourquoi le mot-pôle *culture* renvoie à des cooccurrences tels que *sport*, *assise* et *paix* qui sont très suscités entre 2014 et 2016. Par exemple :

-L'ONTD⁷⁶ à pied d'œuvre en vue des assises nationales du tourisme (N°185 de 22/09/14, *La Nation*)

-Des plaidoyers en faveur d'une culture de paix (N°185 de 22/09/14, *La Nation*)

-Djibouti participe au 1^{er} forum mondial sur le sport et la culture à Tokyo (N°203 de 26/10/16, *La Nation*)

-Irina Bokava salue les efforts de Djibouti et de son président en faveur de la paix (N°231 de 05/12/16, *La Nation*)

Cooccurrent	Fréquence	Cofréquence	Indice v	Distance moyenne
]	42	9	7	4,2
[42	8	6	4,0
et	173	11	4	2,9
sport	2	2	3	5,5
assise	5	2	2	9,0
paix	8	2	2	4,5

Tableau V-6 : Principaux cooccurrents du lemme *journee* sur les périodes 2004-2017

Cette observation met en lumière le rôle essentiel de la culture comme vecteur de communication et d'influence dans ces domaines spécifiques.

⁷⁶ Le sigle ONTD renvoie à l'office national du tourisme de Djibouti.

5.2.2 Les associations de mots spécifiques du pôle B (2004-2017)

Le pôle B, placée à gauche de l'AFC, comporte les items suivants :

partenariat, renforcer, coopération, ambassadeur, délégation, politique, chef, pays, développement, historique, échange, point, exécutif, rencontre, entretenir, ministre, militaire, Guelleh, régional, système, sommet, nation, palais, gouvernement

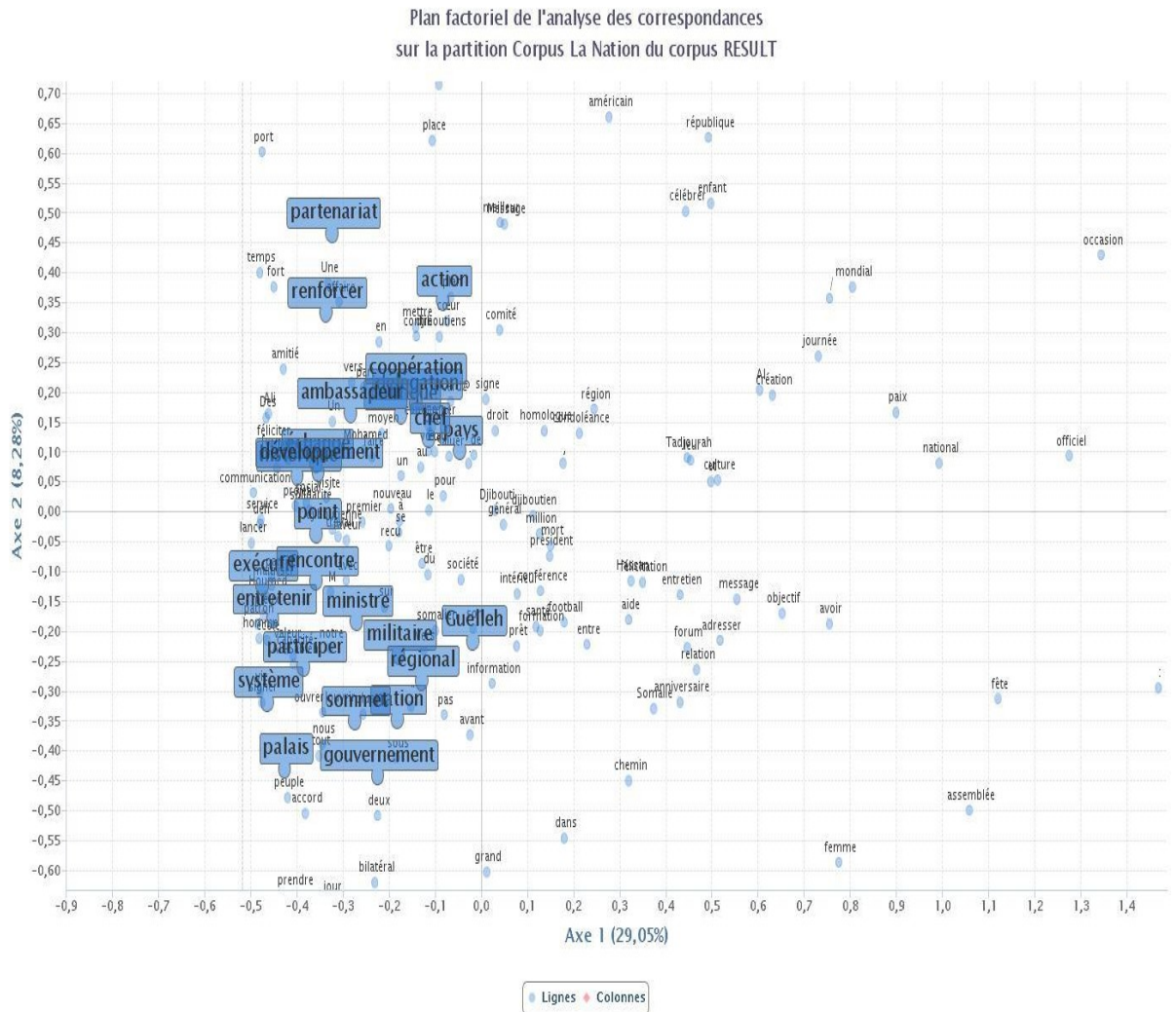


Figure V-21 : Zoom sur la région B

La plupart des items appartient au domaine politique et peut être « la représentation de l'espace, de la communauté, des rapports sociaux et du rapport de l'individu à la société » (Duchastel & Armony, 1993 :162). Quelques items s'inscrivent dans de grands aspects sociétaux, parmi lesquels figurent notamment *pays, régional, système, palais* qui

sont accompagnés par des acteurs politiques *ambassadeur, chef, ministre* etc et accentués par des verbes ayant un caractère politique *renforcer, rencontre* et *entretenir*. Le terme *politique* apparaît une seule fois, il s'agit d'un hapax. Ces termes renvoient à l'émergence d'une classe de « formes particulières de lexicalisations » (Guilhaumou, 2003) qui nous pousse à observer les pratiques discursives de la sphère socio-politique de Djibouti.

5.2.2.1 Analyse lexicale des actions politiques

L'objectif est d'analyser le pôle B non pas en fonction de ces items constitutifs mais par la similarité des profils de formes en présence pour dégager quelques pistes de recherches pertinentes.

- **Réseau des cooccurrences du mot-pôle « politique »**

Une première entrée de cet axe d'analyse pourrait être le terme *politique* que l'on trouve sur le pôle B. Cet item est chargé de deux volets particuliers : les actions politiques et leurs acteurs. Les cooccurents du mot-pôle *politique* sont : *dialogue, budgétaire* et *Djama* (cofréquence 2). Ils sont employés entre les années 2010 et 2013.

Cooccurrent	Fréquence	Cofréquence	Indice √	Distance moyenne
budgétaire	3	2	3	1,5
Djama	5	2	2	6,0
dialogue	5	2	2	,0
faveur	7	2	2	5,0

Tableau V-7 : Principaux cooccurents du lemme *politique* sur les périodes 2004-2017

Pendant cette période, il y a eu une initiative de la part du gouvernement djiboutien de prendre conscience de la situation de pauvreté chronique d'un certain nombre de Djiboutiens. C'est ainsi qu'en 2012, le Secrétariat d'Etat à la solidarité nationale met en place un programme intitulé « filet social ». Celui-ci, constitué d'une panoplie d'actions préventives et curatives, s'adresse aux individus vulnérables qui vivent dans une extrême

pauvreté et sans aucune possibilité de rejoindre un système d'assurance sociale⁷⁷. Les titres à la Une de *La Nation* reprennent cette stratégie nationale :

- Pour un dialogue constructif (N°204 de 02/11/10, *La Nation*)
- Une politique budgétaire prudent (N°178 de 10/09/13, *La Nation*)

Revenons à la figure V-19, où on remarque que le lemme « *politique* » est situé dans la même zone que les lemmes « *partenariat* » et « *coopération* », c'est-à-dire dans la partie Nord de l'AFC. Cette similarité des profils répond à cette politique de protection sociale où les partenaires⁷⁸ bilatéraux et multilatéraux vont devoir coopérer avec Djibouti pour le renforcement d'une assistance sociale.

- **Réseau des cooccurrences du mot-pôle « développement »**

Parmi le réseau des cooccurrences du mot-pôle « *développement* », on retrouve, dans le deuxième volet, le lemme « *développement* » qui renvoie aux actions politiques. Il présente une liste des cooccurrents intéressante : *infrastructure, économique, pauvreté, partenaire, local, civil* et *Quand*.

Cooccurrent	Fréquence	Cofréquence	Indice	Distance moyenne
infrastructure	2	2	3	1,5
économique	3	2	2	,0
pauvreté	3	2	2	2,0
partenaire	4	2	2	5,5
local	4	2	2	2,0
civil	4	2	2	2,0
Quand	5	2	2	6,0

Tableau V-8 : Principaux cooccurrents du lemme *développement* sur les périodes 2004-2017

⁷⁷ Un rapport de travail portant sur le thème de la protection sociale comme un moyen d'une stratégie nationale « filets sociaux de sécurité » pour une période entre 2013-2017 publié en juin 2012 par le Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale donne une statistique de situation en matière de pauvreté. En 2012, à Djibouti, les personnes vivant dans une extrême pauvreté s'élevant à 179.384 personnes (soit +64,3%) pour une population totale de 800.000 habitants. Pour les personnes vivant dans une pauvreté relative entre 2002 et 2012 passent de 192.320 personnes à 340.166 (soit +76,9%).

⁷⁸ PNUD, UNICEF etc.

Les cooccurrents *pauvreté*, *local* et *civil* ont une distance moyenne et une cofréquence de 2 avec le désignant *développement*. Ils traitent la question de la lutte contre la pauvreté et l'intégration de la société civile dans le programme de développement. Par exemple :

- Accélérer le développement et réduire la pauvreté (N°35 de 20/02/14, *La Nation*)
- Pour une meilleure intégration des acteurs de la société civile (N°35 de 20/02/14, *La Nation*)
- La place de la société civile dans le développement national (N°137 de 19/11/15, *La Nation*)

En 2014, la Banque africaine de développement s'est portée garante pour contribuer à la réduction de la pauvreté qui sévit à Djibouti. À cette occasion, elle a mis en place des formations centrées sur le montage et la faisabilité des projets de développement pour intégrer la société civile aux micros-projets de développement. Le développement passe aussi par les infrastructures et le cooccurrent *infrastructure* en témoigne avec une distance moyenne très proche (1,5) par rapport au lemme *développement*. La situation géographique de Djibouti confère une importance significative au transport maritime, ce qui lui donne un contrôle considérable sur les échanges internationaux pour les pays de la sous-région. Une stratégie de mise en place d'un réseau ferroviaire et routier a été initiée en 2012 pour faciliter le transport des marchandises éthiopiennes transitant par les ports djiboutiens. Par exemple :

- Le développement local passe par la route (20/09/12, *La Nation*)
- Des infrastructures précèdent le développement (N°5 de 08/01/14, *La Nation*)
- Quand la formation va de pair avec le développement des infrastructures (N°34 de 18/02/15, *La Nation*)

En résumé, nous avons mis en lumière les différentes actions gouvernementales visant à renforcer une politique axée sur le dialogue et le développement à Djibouti. À présent, il est opportun de se pencher sur l'analyse des acteurs politiques impliqués dans ce processus.

5.2.2.2 Analyse lexicale des acteurs politiques

- Réseau des cooccurrences du mot-pôle « ministre »

On remarque le contraste entre le nombre important d'occurrences des lemmes *ministre* avec 62 occurrences et *délégation* avec 12 occurrences dans l'ensemble du corpus. Commençons par sélectionner le nom *ministre*, un des items les plus fréquents de ce corpus. Le tableau suivant rend compte des cooccurents les plus proches du mot-pôle : *premier, intérieur, lancer, le, communication, travail, complexe et Dileita*.

Cooccurrent	Fréquence	Cofréquence	Indice v	Distance moyenne
premier	39	24	12	,5
intérieur	7	7	6	2,1
lancer	7	6	4	2,7
le	1288	193	3	4,0
communication	7	5	3	2,0
travail	19	8	3	3,6
complexe	3	3	2	4,3
Dileita	3	3	2	2,0
M	18	7	2	6,1

Tableau V-9 : Principaux cooccurents du lemme *ministre* sur les périodes 2004-2017

Cette liste des cooccurents du lemme *ministre* nous montre que le cooccurrent *premier* se trouve en tête avec un indice très élevé (12) et 39 occurrences dans l'ensemble du corpus, ce qui explique que nous avons une collocation figée des deux items lexicaux. *Premier et ministre*. Par exemple :

-Tournée d'information du premier ministre dans les centres de formation du SNA (N°122 de 14/10/04, *La Nation*)

-Le premier ministre convié aux prochaines festivités du 15^{ième} anniversaire de la réunification yéménite (N°46 de 25/04/05, *La Nation*)

-M. Dileita Mohamed Dileita félicite le nouveau premier ministre somalien (N°195 de 07/10/12, *La Nation*)

-Le premier ministre et cinq membres du gouvernement se rendent dans la ville blanche (04/08/13, *La Nation*)

-Le premier ministre reçoit les gagnants du concours de mémorisation du Coran (19/07/14, *La Nation*)

-Une délégation de Poly-GCL reçue par le premier ministre (N°220 de 13/11/14, *La Nation*)

Le premier ministre est une figure puissante dans la République de Djibouti. Sa fonction est d'assurer les actions du gouvernement sans pour autant prétendre qu'il est le chef du gouvernement, fonction appartenant au président de la République. Il représente l'un des acteurs-clés du système politique de Djibouti. C'est pourquoi le mot « ministre », dans la liste du dictionnaire de notre corpus, vient après le mot « Président ». D'après les titres à la Une de notre corpus, l'item « ministre » est souvent associé à un homme politique spécifique, en l'occurrence M. Dileita, qui a longtemps été le premier ministre de Djibouti (2001-2013).

Depuis sa nomination, M. Dileita s'est montré très impliqué dans ses fonctions en se rendant par exemple dans plusieurs centres de formation professionnelle adaptée aux jeunes sans qualification et exclus du système éducatif — centres créés pour apprendre des métiers. Il s'est aussi rendu dans les régions du pays avec sa délégation, pour féliciter ses homologues tels que le premier ministre somalien ou les gagnants du concours de mémorisation du Coran etc.

Le deuxième cooccurrent qui s'associe au lemme « ministre » est *intérieur* avec un indice de 6 et 7 occurrences, résultat qui reste très marquant dans notre observation. Le rôle du ministre de l'Intérieur de Djibouti, d'après les titres à la Une du corpus, est souvent rattaché, lorsqu'il s'agit de sécurité publique, à la protection des biens et des personnes. Par exemple :

- Le ministre de l'Intérieur réinstalle les commerçants du secteur informel (N°78 de 10/09/13, *La Nation*)

- Le ministre de l'Intérieur lance un appel à témoins (N°101 de 26/05/14, *La Nation*)

- Le ministre de l'Intérieur en visite de travail à Riyad (N°80 de 16/04/16, *La Nation*)

Le cooccurrent *intérieur* est suivi par des verbes d'action tels que *réinstaller* et *lancer* qui reflètent les actions entreprises par le ministre de l'Intérieur.

- **Réseau des cooccurrences du mot-pôle « délégation »**

Le cooccurrent *ministériel* présente une proximité avec le lemme *délégation*, ce qui explique leur lien de voisinage au niveau de l'environnement textuel.

Cooccurrent	Fréquence	Cofréquence	Indice √	Distance moyenne
militaire	8	3	3	5,0
complexe	3	2	2	2,5
ministériel	3	2	2	1,0

Tableau V-10 : Principaux cooccurrents du lemme *délégation* sur les périodes 2004-2017

Les titres à la Une où figure le mot désignant « délégation » sont :

- Clôture des travaux de la 8^{ème} commission ministérielle mixte (N°60 de 24/05/04, *La Nation*)
- Une délégation ministérielle au PK51 (N°220 de 12/11/12, *La Nation*)

La délégation *ministérielle* répond à une diplomatie mixte où les chefs de la diplomatie djiboutienne et éthiopienne M. Ali Abdi Farah et M. Seyoun Mesfin ont signé un procès-verbal portant sur les relations entre les deux pays, dans tous les domaines : politique, social, économique et culturel.

En 2012, le ministre de la Santé Ali Yacoub Mahamoud, à la tête d'une délégation *ministérielle*, s'est déplacé jusqu'au PK51⁷⁹ où il a supervisé les vaccinations d'écoliers et d'autres enfants contre la rougeole.

Le cooccurrent *complexe* est le deuxième cooccurrent du lemme *délégation*, même s'il présente une distance de 2,5. Par exemple :

- Le premier ministre inaugure le complexe AL-RAHMA (N°235 de 01/12/15, *La Nation*)
- Une délégation parlementaire visite le complexe AL-RAHMA (N°245 de 15/12/15, *La Nation*)

⁷⁹ Le nom d'une zone reculée de Djibouti.

Le *complexe* est un bâtiment construit en 2012 par des investisseurs koweïtiens. Il s'agit d'un site dédié aux orphelins et aux enfants vulnérables. Il a été inauguré par l'actuel premier ministre de Djibouti, M. Abdoukader Kamil Mohamed, et par une délégation Koweïtienne. Le *complexe* est aussi un hôpital. Il est une référence médico-sociale à Djibouti. Une délégation parlementaire, avec à sa tête le président de l'Assemblée nationale en compagnie d'une trentaine de députés, a effectué en 2012 une visite guidée des installations modernes du complexe AL-RAHMA.

Les verbes qui entourent le cooccurrent *complexe* sont : *inaugurer* et *visiter*. Il s'agit de verbes d'action largement utilisés dans la sphère politique djiboutienne pour témoigner des actions entreprises par les acteurs politiques.

Remarques conclusives

Cette première analyse au niveau macro-distributionnel, qui a pour but d'examiner la ventilation du vocabulaire en diachronie, nous a donné une connaissance globale des premières spécificités de notre corpus. Lors de nos observations, nous avons constaté que notre corpus se divise en deux tranches diachroniques, à savoir de 2000 à 2003 et de 2004 à 2017.

Cette étape d'analyse nous engage vers d'autres pistes de recherche liées à l'écriture journalistique qui nous conduiront vers les pratiques de sélection et de hiérarchisation de l'information dans les titres à la Une de *La Nation*. Comme nous l'avons constaté, les lemmes politiques dominantes — dans la première tranche diachronique, *Proche-Orient*, *Abdikassim*, *National* etc. et, dans la deuxième tranche, *santé*, *séance*, *conseil*, *dialogue* etc. — sont des indices portant sur le traitement de l'information dans les titres en diachronie.

Le deuxième axe d'analyse, abordé dans ce chapitre, s'est appuyé sur une approche de la cooccurrence généralisée. Cette approche nous a révélé une structure en réseau dans le vocabulaire de notre corpus, caractérisée par deux grands pôles. Les associations lexicales très significatives au sein de ces pôles ont conduit à des manifestations culturelles et politiques essentielles à Djibouti. Cette perspective met en évidence la façon dont le langage reflète et exprime la culture et la politique de cette région à travers les titres à la Une de *La Nation*.

En examinant les résultats du second axe par rapport à ceux que nous avons observés dans le premier axe, on remarque une stabilité des réseaux lexico-thématiques du journal *La Nation*, proposant des actualités évolutives. Cependant, si notre analyse de la structure du vocabulaire pointe l'actualité présentée dans les titres à la Une du quotidien, en tant qu'événement discursif, qu'en est-il des structures syntaxico-discursives ?

CHAPITRE VI

Chapitre VI : Aspects syntaxico-discursifs des titres à la Une de *La Nation*

Dans ce chapitre, notre intérêt se porte sur les aspects syntaxico-discursifs des titres à la Une du journal *La Nation*. Les structures syntaxiques prédominantes dans notre corpus sont largement employées dans le but de mieux comprendre le fonctionnement spécifique de chaque type de titre. D'autres paramètres qui sont significativement constitutifs de la phrase-titre tels que la nature et les fonctions des éléments seront également considérés dans cette étude.

Nous tiendrons compte des formes syntaxiques des titres de presse en évoquant leurs visées communicatives car il est primordial de dégager les aspects syntaxico-discursifs des textes. Notre étude n'est pas exhaustive même si elle est représentative. Notre analyse s'inscrit sous un angle contrastif où nous essayerons de ne pas ignorer les autres tendances de structures syntaxiques afin de soulever les variations syntaxiques observables pour les dix-sept années de notre corpus.

Nous nous appuyerons aussi sur les travaux de M.A.K Halliday (1978, 1989 et 1994) qui représentent un autre pilier d'inspiration pour notre recherche. Le terme « grammaire lexicale » est introduit par Halliday (1994) en remplaçant le terme « syntaxe » pour s'opposer à la tradition linguistique qui a mis de côté la relation étroite entre la syntaxe et la sémantique. L'approche fonctionnelle considère que la structure grammaticale d'une phrase est étroitement liée aux significations des mots et des expressions qui la composent.

Les formes du langage, en tant qu'outils, offrent un intérêt notable puisqu'elles nous permettent de mieux appréhender la manière dont les phrases et les textes sont structurés pour donner du sens.

Les travaux de Halliday montrent que le contexte dans lequel les textes sont inscrits est fondamental car les aspects syntaxiques que nous tenterons d'étudier sont le premier maillon de l'analyse textuelle.

Nous évoquerons les notions de *thème* et de *rhème* tels qu'elles sont abordées par Halliday (1994) afin d'examiner le fonctionnement du titre en tant que porteur de message. Les structures syntaxiques qui les composent seront analysées avec les constructions en *thème/rhème*. D'autres points de vue traitant les notions de *thème* et de *rhème* des différents auteurs tels que Brown & Yule (1983) ou Nølke (1994) constitueront des

éléments essentiels pour approfondir la répartition *thème/rhème* dans les titres de presse. Les travaux de Bosredon & Tamba (1992) sur *les formules bisegmentales articulées par un « deux points »* seront partiellement abordées pour traiter le côté syntaxique des titres parataxiques.

Malgré l'importance d'une étude des structures syntaxiques du titre de presse, il y a peu d'études approfondies sur ce sujet. Les écrits de François Sullet-Nylander (1998) à ce sujet sont développés dans sa thèse de doctorat, *Le titre de presse : analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*. Sa réflexion pousse à creuser d'autres pistes de fonctionnement du titre de presse. Nous cherchons également à comprendre si les titres de la presse africaine francophone — et celle de *La Nation* — reprend majoritairement les caractéristiques syntaxiques des journaux français comme *Libération*, *Figaro*, *Le Monde*, ou s'il existe un rebondissement qui lui est propre quant à l'écriture journalistique et ses formes linguistiques.

Avant d'aborder les premiers éléments de la grammaire du discours, nous voudrions nous intéresser aux questions suivantes à travers ce chapitre : Quels types de modalités énonciatives sont les plus utilisés dans les titres ? Quelles sont les différentes catégories de syntagmes nominaux qui se trouvent dans les titres ? Concernant le prédicat verbal, quels sont les temps et aspects les plus évoqués ? Les marques typographiques seront observées et analysées pour comprendre le sens qu'elles dégagent dans chaque phrase-titre. Enfin, quelles sont les interprétations possibles que nous pouvons tirer de cette étude syntaxico-discursives des titres de presse ?

6.1 Syntaxe des titres et modalités énonciatives

Il existe quatre modalités d'énonciation, à savoir *la modalité assertive, la modalité interrogative, la modalité jussive et la modalité exclamative*. Les titres de presse ont pour fonction d'informer le lecteur, cependant la seule modalité qui semble être la plus utilisée est la forme assertive par laquelle l'émetteur est tenu de communiquer certains éléments au récepteur.

À la différence des formes *interrogative, exclamative et l'ordre*, elle est marquée par le doute, le suspect, le désir, l'émotion. *La modalité assertive*, quant à elle, est marquée par des propos affirmatifs dans lesquels le destinataire porte à la connaissance du destinataire des informations sur le monde sans pourtant les expliciter. Nous citons comme exemples quelques titres assertifs qui sont le plus souvent évoqués dans notre corpus.

- (1) *Djibouti rétablit ses relations diplomatiques avec Asmara (La Nation, 13/03/00)*
- (2) *Le président de la République a regagné la capitale hier après-midi (La Nation, 23/03/01)*
- (3) *Suite aux événements en Palestine, le chef de l'État convoque un conseil des ministres extraordinaire (La Nation, 01/04/02)*
- (4) *Le commandant en chef des forces américaines de passage à Djibouti (La Nation, 09/01/03)*
- (5) *Une délégation djiboutienne à Istanbul (La Nation, 16/06/04)*
- (6) *Les MGF dans la ligne de mire (La Nation, 03/02/05)*
- (7) *Tentatives de coup d'Etat au Tchad (La Nation, 16/03/06)*
- (8) *« oui à la vie » boucle la semaine (La Nation, 02/01/08)*
- (9) *Obama propose un budget en hausse (La Nation, 02/02/10)*
- (10) *Le président de la République inaugure une unité industrielle (La Nation, 14/03/11)*

Nous observons à travers les titres (1) à (10) que les journalistes adoptent une approche de neutralité en se retirant de l'énonciation. Ils livrent des constats sans s'impliquer en tant que sujets parlants dans leurs déclarations. Cette remarque est partagée par Charaudeau pour qui « le sujet parlant s'efface de son acte d'énonciation, et n'implique pas l'interlocuteur. Il témoigne de la façon dont les discours du monde (les tiers) *s'imposent à lui* ». (Charaudeau, 1992 :649). Les titres semblent être caractérisés majoritairement par une « énonciation délocutive » ou par « une assertion constative » (Charaudeau, 1983 :104). Nous ajoutons aux propos de Charaudeau ceux tenus par

Petitjean à propos des modalités d’assertion. L’auteur parle d’une « énonciation à élocutionnement neutre » (Petitjean, 1987 :82). En observant l’autonomie et les visées communicatives du titre, nous considérons que c’est l’énoncé journalistique qui présente le plus de traces d’affirmations dans le domaine de l’écriture journalistique. À côté des énoncés assertifs, notre corpus comprend peu des titres appartenant à d’autres modalités d’énonciation telles que *l’interrogative, l’exclamative et jussive* :

(11) *Vers une nouvelle déchirure... ? (La Nation, 22/08/05)*

(12) *En toute beauté ! (La Nation, 21/12/05)*

(13) *C’est reparti ! (La Nation, 20/03/06)*

(14) *Que retenir du dernier conseil des ministres ? (La Nation, 15/02/08)*

(15) *Eradiquer les armes (La Nation, 10/03/08)*

(16) *Edifier une société de l’information juste et équitable (La Nation, 16/05/10)*

(17) *Maitrisez votre tension artérielle, maitrisez votre vie (La Nation, 05/04/13)*

Premièrement, nous précisons que *la modalité interrogative*, comme les autres modalités énonciatives, dispose un statut illocutoire. Cette modalité est essentiellement dialogique. Dans notre corpus, nous observons deux types de questions canoniques selon qu’elles portent sur l’ensemble de l’énoncé ou non. D’une part, il y a l’interrogation avec une question directe caractérisée par la binarité (oui/non) telle que l’on peut la voir à travers le titre (11) *Vers une nouvelle déchirure... ?* La modalité interrogative suscite une réflexion sur le questionnement et le partage de connaissances. L’interlocuteur peut accepter ou s’y opposer. Le titre (11) concerne la validation ou la non-validation du journaliste qui cherche à savoir s’il y aurait une rupture ou non entre le gouvernement fédéral intérimaire et le parlement somalien, par exemple. L’interrogation directe est marquée par une intonation montante, généralement accompagnée d’un signe diacritique à l’écrit. Cette forme d’interrogation apporte une nuance particulière à la communication écrite, signalant clairement une question ; une incertitude dans le texte.

Le deuxième type de question canonique concerne la modalité épistémique où le journaliste interpelle la connaissance du lecteur à propos d’une information pour pouvoir aborder un sujet. Le locuteur est souvent imprécis et se pose des questions lui-même,

comme dans l'exemple (14) *Que retenir du dernier conseil des ministres ?*. Il est construit parfois avec un verbe à l'infinitif précédé d'un pronom interrogatif. L'infinitif interrogatif est connu aussi sous le nom *d'infinitif délibératif* car il s'agit des énoncés interrogatifs exprimant la perplexité ou la délibération. De même, Riegel et al (2001 :335) indiquent : « Dans une phrase interrogative sans sujet exprimé, on peut employer l'infinitif délibératif (...) Le sujet est le locuteur ou un agent indéfini générique ». Ce type de titre basé sur l'infinitif interrogatif inscrit le lecteur dans un degré de reinstanciation.

Nous remarquons ensuite la question de la thématization de l'énoncé interrogatif qui se trouve généralement en position initiale. Si nous revenons à l'exemple (11), les énoncés binaires ont pour thème la validation ou la non-validation de la relation prédicative. Ce qui est mis en position thématique, c'est le noyau prédicationnel dans lequel « vers » remplit non seulement le rôle fondamental, mais participe aussi à la modalité. Dans l'exemple (14), le thème de l'incertitude est représenté par le morphème interrogatif « que » qui se trouve en position initiale et laisse place à un paradigme ouvert et sans présélection.

La modalité exclamative est essentiellement de nature subjective car le réel n'existe pas dans le discours, du moment qu'il n'est ni évoqué, ni décrit, ni questionné. Cette modalité éveille l'émotion et fait appel aux sentiments de l'interlocuteur. Parfois, les énoncés exclamatifs contiennent une tendance liée à l'affectivité qui devient presque un moyen d'expressivité, un moyen de relancer le lecteur dans sa lecture, un moyen de rythmer le titre lui-même. D'un point de vue pragmatique et à travers les interjections, on pourrait presque dire que l'exclamation ne relève pas d'un acte de langage mais plutôt d'une réaction de langage. L'exemple (12) *en toute beauté !* renvoie à l'admiration et à la contemplation du journaliste face à un événement. Il s'agit du festival Horn présenté en 2005 par deux artistes de la corne d'Afrique aux salines de Djibouti. Face à une telle occasion, le journaliste se laisse envahir par cette atmosphère en affichant ses émotions. Dans l'exemple (13) *c'est reparti !*, l'énoncé porte la marque orale du discours — *c'est* renvoie à une dimension subjective de l'écriture journalistique et nous montre un signe de soulagement face à une attente comblée. L'exemple (13) exprime les expressions dites de sensibilité, propres aux médias écrits. En effet, on a tendance à accepter que la parole des médias soit uniquement soumise aux contraintes liées au genre. Ce discours contraint se plie quand même à des usages contextuels du discours. Le journaliste est comme un locuteur engagé dans une visée communicationnelle et sociale ayant recours à

l'exclamation en fonction de son contexte social. En ce sens, D. Maingueneau (1998) rejette la notion du terme *discours refroidi* pour caractériser l'expression journalistique.

À l'instar des modalités interrogatives et exclamatives, *la modalité jussive* est l'une des modalités énonciatives qui regroupe à la fois les fonctions *expressives*, *phatique* et *allocutive* du discours. La première forme de modalité jussive de notre corpus est suivie d'un verbe à l'infinitif. Considérée comme étant une variante de l'impératif, l'infinitif injonctif part du même objectif de *dire comment faire ou de dire de faire* (J-M. Adam, 2001). Dans les exemples (15 et 16) de notre corpus, *Éradiquer les armes, Édifier une société de l'information juste et équitable*, la modalité jussive infinitive ne porte aucune marque de présence de l'autre. Le lecteur n'est donc qu'un récepteur potentiel des injonctions parce que l'infinitif exprime le plus souvent une injonction d'ordre impersonnel (Grevisse & Goose, 2005). Tout lecteur susceptible de s'identifier en tant que sujet potentiel du procès aura interprété l'énoncé avec « une portée générale » (Turner, 2000 :13). La catégorie d'acte de langage correspondant à la modalité jussive des exemples (15 et 16) cités plus haut prend la forme d'une recommandation dans laquelle le journaliste propose son opinion, soit à l'égard d'une société où l'information devrait être valorisée et établie avec équité, soit à l'égard d'une destruction/abolition des armes.

Dans notre corpus, il existe une deuxième forme de *modalité jussive* qui fonctionne avec un verbe à l'impératif. L'exemple (17) *Maitrisez votre tension artérielle, maitrisez votre vie* exprime des instructions et s'oppose nettement à l'infinitif d'un point de vue morphologique. L'impératif se conjugue soit à la deuxième personne du singulier ou du pluriel, soit à la première personne du pluriel. L'impératif est plus fréquent à l'oral et à l'écrit. Par conséquent, la forme impérative semble être centrée non pas sur la relation du locuteur avec son énoncé, mais sur la relation du locuteur avec son interlocuteur. Jean-Michel Adam (2001 :12) précise que les genres textuels de la forme injonctive jouent un rôle totalement pratique permettant de faciliter et d'aider le lecteur à accomplir une tâche qu'il a envie de faire. Notons tout de même que l'exemple (17) évoque une relation d'influence où le locuteur propose un conseil à son interlocuteur dans le but de le protéger par exemple contre l'hypertension artérielle ou garantir son bien-être et sa santé. Ce type de forme textuelle est encore plus visible dans les prospectus publicitaires et de prévention.

6.2 Typologie des énoncés et analyse morphosyntaxique

Cette étude morphosyntaxique des titres de *La Nation* s'est inspirée de la typologie des titres de Sullet-Nylander (1998). Nous présentons les quatre grands types de structures suivants : *Type (a) la phrase complète*, *Type (b) la parataxe*, *Type (c) la structure bipartite* et *Type (d) bloc syntaxique unique*. La typologie des énoncés que nous avons établie suit un rythme de progression allant du verbal au nominal. Nous choisissons en effet de commencer par le Type (a) présent un énoncé dans lequel le prédicat verbal ne comporte pas d'omission de constituant pour atteindre à un niveau plus court. Autrement dit, il s'agit d'un type d'énoncé (d) sans aucun prédicat verbal et présentant un syntagme nominal. La typologie respective des Types (b), (c), (d) contient des types d'énoncés caractéristiques du langage même si le Type (a) comporte des éléments constitutifs d'une phrase de base. Il existe pourtant des aspects spécifiques au titre lui-même, sur son caractère intertextuel, qui sont propre à la personnalité du journal.

Rappelons qu'il existe une catégorie « titre-rubrique » exposée à la Une de *La Nation* dont nous tiendrons compte dans notre analyse sans pouvoir l'intégrer dans les quatre types de structures classés ci-dessus. Nous évoquons les autres spécificités de ces énoncés inclassables dans le but de comprendre et d'analyser minutieusement les subtilités syntaxiques de la nature de notre corpus, tout en reconnaissant la diversité inhérente à ces énoncés, sans chercher à les épuiser exhaustivement. Cette approche nous permet d'explorer avec précision notre ensemble de données.

6.2.1 Type (a) : La phrase complète

La structure syntaxique des titres appartenant à la phrase complète est construite avec un sujet et un verbe. Cette structure se caractérise principalement par un prédicat verbal. Celle-ci peut correspondre à la structure S+V+ (C) lorsqu'elle renvoie à plusieurs expansions élargies comprenant des compléments d'objet indirects et des attributs tout en apportant des informations supplémentaires. Voici quelques exemples tirés de notre corpus :

(1)- *Djibouti rétablit ses relations diplomatiques avec ASMARA (La Nation, 13/03/00)*

(2)- *Le président de la République a regagné la capitale hier après-midi (La Nation, 29/03/01)*

(3)- *L'EDD se refait une nouvelle santé (La Nation, 28/08/02)*

(4)- *Djibouti se retire du comité technique de l'IGAD (La Nation, 29/09/03)*

- (5)- *L'union africaine durcit le ton (La Nation, 08/07/04)*
- (6)- *Damas ignore les appels de la ligue Arabe (La Nation, 14/02/12)*
- (7)- *Le chef de l'État s'entretient avec le docteur Tokuda (La Nation, 03/06/13)*
- (8)- *Le président Guelleh salue la mémoire de deux héros djiboutien (La Nation, 29/06/14)*

Ginette Demers (1994 :522) établit une comparaison entre les journaux en français et les journaux en anglais et conclut que les phrases complètes sont omniprésentes dans les journaux rédigés en français contrairement à ceux rédigés en anglais. Sur l'ensemble de notre corpus, les phrases complètes sont prédominantes de 2013 à 2017. Nous constatons que le Type (a) représente 40,32 % des titres recensés et forme la structure la plus habituelle du journal *La Nation*. Examinons dans ce cas les différents traits syntaxiques appartenant au Type (a) qu'il nous faudra analyser pour procéder à une étude comparative des dix-sept années.

6.2.1.1 Le SN (syntagme nominal) sujet

Nous observons dans notre corpus la primauté des noms propres qui renvoie soit à des figures politiques, soit à des personnalités au cœur de l'actualité, ou encore à des groupes de personnes en position de sujet ou à des noms qui renvoient des villes, des lieux, ou diverses institutions. Les noms communs sont déterminés par des articles définis. Nous présentons quelques exemples :

- (9)- *Le président de la République s'exprime devant la nation (La Nation, 25/02/02)*
- (10)- *L'EDD se dote de deux nouveaux groupes d'une capacité de 14,5MW (La Nation, 05/04/04)*
- (11)- *Les membres du conseil passent au crible le bilan et les perspectives du secteur routier (La Nation, 06/01/05)*
- (12)- *L'Émir de Dubaï est mort (La Nation, 05/01/06)*
- (13)- *Djibouti Télécom forme ses agents (La Nation, 18/10/10)*
- (14)- *Le ministre Abdi Houssein Ahmed reçoit Zhang Guoqing (La Nation, 06/12/11)*
- (15)- *La campagne électorale bat son plein (La Nation, 11/01/12)*
- (16)- *L'ONEAD juggle le spectre de la soif (La Nation, 29/06/13)*
- (17)- *Le Président de l'Université de Samara reçu à la primature (La Nation, 06/02/14)*

Dans notre corpus, nous avons identifié une particularité spécifique concernant le sujet nominal (SN) où l'identité est clairement définie et précise : le sujet est toujours accompagné soit d'un nom propre, soit d'un nom commun spécifié par un article défini, comme cela a été illustré dans les exemples ci-dessus (9) à (17). La fréquence élevée de l'utilisation de l'article défini dans certains énoncés suscite notre curiosité, car cela suggère que le référent du SN n'a peut-être pas encore été introduit, ce qui nécessiterait une vérification en dehors du contexte linguistique immédiat pour déterminer ses antécédents. Cette observation souligne l'importance de la cohérence référentielle dans l'analyse du corpus. La haute fréquence de l'article défini implique une valeur générique dans laquelle le journaliste n'entraîne pas un choix direct dans la conception d'un titre-phrase.

6.2.1.2 : Construction active ou passive

Les phrases complètes respectent souvent deux types de constructions principales : soit il s'agit d'une construction active dont la forme canonique est : SN sujet+ prédicat verbal+ SN objet, soit il s'agit d'une construction passive dont la forme canonique correspond à : SN objet+ verbe (être) + prédicat verbal (participe passé) + par/de+ SN sujet. Nous observons ces exemples pour la construction active qui domine le corpus :

(18)- *Djibouti rétablit ses relations diplomatiques avec ASMARA (La Nation, 13/03/00)*

(19)- *Le président de la République a regagné la capitale hier après-midi (La Nation, 29/03/01)*

(20)- *Le président de la République s'exprime devant la nation (La Nation, 25/02/02)*

(21)- *La première session ordinaire de la 5^{ème} législative s'ouvre sous le règne d'une nouvelle ère (La Nation, 17/04/03)*

D'après les résultats de notre corpus, les journalistes construisent principalement les titres à la Une de *La Nation* avec la voix active au lieu d'utiliser la voix passive car selon Sullet-Nylander (1998 : 42) il s'agit d'« un moyen supplémentaire pour présenter l'information de la façon la plus explicite possible avec les actants et le procès au premier plan ». D'un point de vue discursif, la construction active qui conjugue le verbe « faire » avec un « actif » provoque un effet d'« actualisation existentielle » (Charaudeau, 1983 :109).

Dans notre corpus, les énoncés de Type (a) construits avec la voix passive sont très peu nombreux. Ils présentent des statistiques très faibles avec un total de 7%. Nous

remarquons une autre forme de construction passive « tronquée » ayant pour but de mettre en avant le résultat d'un geste ou d'une action. Le sujet subit l'action effectuée par un agent exprimé ou non. On remarque que dans plusieurs titres, au niveau syntaxique, il y a un effacement de l'auxiliaire « être » et l'agent devient « inconnu ». Ici, le prédicat verbe « être » est effacé. Voici les titres relevant de la construction passive « tronquée » :

(22)- *Une commémoration placée sous le signe de la reprise économique (La Nation, 30/06/03)*

(23)- *Sharif Hassan élu président du parlement fédéral somalien (La Nation, 20/03/04)*

(24)- *Deux otages tués dans une opération danoise (La Nation, 01/03/12)*

(25)- *Le ministre de la sécurité intérieure tué dans un accident d'hélicoptère (La Nation, 12/06/12)*

(26)- *Le président de l'université de Samara reçu à la primature (La Nation, 04/02/14)*

(27)- *Une séance dominée par les questions budgétaires (La Nation, 23/12/15)*

(28)- *La journée mondiale de l'environnement célébrée à Djibouti (La Nation, 08/06/17)*

En empruntant le point de vue de Benveniste (1966 :154) qui considère que « la structure syntaxique de l'assertion finie permet de distinguer deux plans : le plan de la cohésion grammaticale, où le verbe sert d'élément cohéreur, et le plan de l'assertion de réalité, où le verbe reçoit sa fonction d'élément assertif », nous soulignons pourtant que même si la forme des énoncés est tronquée, l'énoncé conserve sa valeur assertive et peut être rangé dans la catégorie des phrases complètes.

6.2.1.3 Les verbes : temps et aspect

Le verbe, généralement sous forme finie, joue un rôle central dans la fonction de prédicat. Le prédicat verbal est l'élément fondamental dans les titres du type (a). Le temps et l'aspect tiennent un rôle majeur lorsqu'il s'agit de nous faire part de l'intention de l'auteur. Environ 80% des titres de notre corpus sont conjugués avec un verbe au présent. Le présent est utilisé pour crédibiliser les informations portées par les titres puisqu'il est un mode d'actualisation. Il renforce la relation entre l'énonciation et l'énoncé et constitue une caractéristique de type de discours :

(29)- *Les gendarmes fêtent le 1^{er} anniversaire de leur autonomie (La Nation, 03/01/00)*

(30)- *Djibouti obtient un prêt de 1.25 milliard de FD (La Nation, 10/06/02)*

(31)- *Le conseil ratifie plusieurs projets (La Nation, 19/02/04)*

(32)- *Le chef de l'État reçoit l'ambassadeur de l'union européen (La Nation, 17/05/06)*

(33)- *Le FRUD tient sa convention nationale (La Nation, 10/02/10)*

(34)- *Le chef de l'État inaugure de nouvelles installations (La Nation, 14/03/11)*

Dans la majeure partie de ces titres, le procès renvoie à un fait ou à une prise de parole qui s'est déjà produite et qui est datée. Ainsi pourrait-t-on paraphraser (29), (30), (31), (32) par *les gendarmes ont fêté....., Djibouti a obtenu. , le conseil a ratifié..., Le chef de l'État a reçu ... etc.* Il n'y a aucune indication du passé car les verbes sont conjugués au présent. Ce qui est davantage valorisé et mis en priorité, ce n'est pas la temporalité du procès sur l'axe du temps mais plutôt l'état de fait résultant de l'action indiquée par le verbe. L'information devient, dans ce cas, actualisée. Il s'agit cependant du présent historique dans la mesure où l'on a affaire à des événements passés. Il y a un décalage entre le moment de l'acte de parole et celui du procès. Pour restituer cette valeur implicite du prédicat verbal, le lecteur va se baser sur des éléments pragmatiques et sur le sémantisme des unités lexicales. Néanmoins, il existe des titres dans lequel le procès est prolongé. Par exemple :

(35)- *Le chef de l'État écrit au président somalien (La Nation, 14/11/13)*

(36)- *Le SEJS cultive l'esprit citoyen (La Nation, 03/12/13)*

(37)- *La diplomatie djiboutienne fait des propositions (La Nation, 11/09/14)*

(38)- *La poste de Djibouti n'a pas la mémoire courte (La Nation, 14/12/16)*

Ainsi peut-on paraphraser les titres (35) *Le chef de l'État est en train d'écrire....*, (36) *Le SEJS est entrain de cultiver.....* ou (37) où *la diplomatie djiboutienne est en train de faire.....*. En ce qui concerne le titre (38), le verbe est au présent de l'indicatif dans la mesure où il décrit une action qui est vraie dans le présent sans spécifier une durée particulière — par exemple, le directeur général de la poste décide d'honorer avec un timbre officiel les armoiries du fameux bataillon somali en invitant le colonel Xavier de Thorquat. Ce temps est souvent utilisé dans le langage publicitaire où il porte la marque d'une vérité générale acceptée par tous.

Si nous restons dans la logique de Benveniste (1966) quant à la valeur du temps et que nous la soumettons aux titres à la Une de presse, nous remarquons que le titre est porteur des marques de procès. Par exemple, dans le chapeau, les verbes sont

principalement conjugués au passé composé tandis que le titre reprend l'information située dans le chapeau avec des verbes au présent. Ce type d'opération est une transformation de l'information en titre, ne laissant pas de trace du passé. Ainsi, les événements prennent l'allure d'une information figée et statique contrairement au reste du discours journalistique. Voici deux exemples qui vont élucider cette opération de transformation de l'information effectuée sur le procès en titre de la nouvelle :

(39)- *Le ministre de l'Environnement lance un projet ambitieux à Tadjourah (La Nation, 15/01/15)*

Chapeau : *Au cours d'une cérémonie organisée à Tadjourah, le ministre de l'environnement, M. Bolala, a lancé officiellement le projet intitulé « mise en œuvre des techniques d'adaptation des écosystèmes des plaines centrales »*

(40)- *L'Exim Bank inaugure une nouvelle agence (La Nation, 19/01/15)*

Chapeau : *L'Exim Bank de Tanzanie a ouvert hier les portes d'une nouvelle agence dans la zone franche de Djibouti*

Le choix d'utiliser le présent pour transposer un fait ayant eu lieu la veille est une manière pour le titre de ramener le résultat du procès relaté au passé par le chapeau. Au-delà de sa valeur *d'actualité*, le présent joue un tout autre rôle. Selon Benveniste, il est « proprement la source du temps parce que c'est par rapport à ce présent qu'on repère le passé et le futur » (1974 :14). Il produit un « effet d'actualisation » (Charaudeau, 1992 :464) et il est largement utilisé dans les titres de presse. Il serait plus adéquat de considérer cela comme une actualisation du passé, car les informations sont rapportées dans les titres à l'aide de verbes au passé très récent. C'est une manière de rendre la nouvelle plus proche du lecteur compte tenu de l'effacement de l'effet de ponctualité lié à l'emploi du passé composé. Malgré la forte utilisation du présent dans les titres à la Une de *La Nation*, les autres temps sont également utilisés, bien que leur emploi soit plus restreint. Nous avons relevé des verbes à l'imparfait, au passé composé, au futur simple, au futur proche, au passé-simple et au conditionnel passé dont voici quelques exemples :

(41)- *« Djibouti ne ménagera aucun effort pour concrétiser les objectifs de la communauté des États Sahelo-Sahariens » a déclaré le président Ismaël Omar Guelleh (La Nation, 07/02/00)*

(42)- *Le président de la République a regagné la capitale hier après-midi (La Nation, 29/03/01)*

(43)- *Tant qu'il y aura une « bastille » à prendre (La Nation, 10/03/08)*

(44)- *« En 2016, je m'en irai cette fois, je peux vous le jurer » déclare le président de la République Ismaël Omar Guelleh (La Nation, 01/12/11)*

(45)- *Yasser Arafat aurait été empoisonné au Polonium (La Nation, 04/07/12)*

(46)- *L'exécutif djiboutien a tenu sa 3^{ième} séance de l'année (La Nation, 01/02/06)*

Les titres (41), (43), (44) et (45) appartiennent au discours rapporté car les prises de parole des politiciens et activistes sociaux viennent s'ajouter au discours du journal. Ces titres seront examinés de manière approfondie dans le chapitre consacré à l'exploration des aspects pragmatiques et communicationnels du discours rapporté. D'un point de vue général, le futur a souvent une valeur temporelle qui s'appuie sur le présent du locuteur. Il possède une valeur qui fonctionne avec une certitude quant à l'événement à venir, comme dans les titres (41) et (43).

Le conditionnel, quant à lui, est utilisé par les journalistes lorsque la véracité de l'information rapportée n'est pas certaine. Il est utilisé par le journaliste pour se couvrir en cas de fausse information comme nous pouvons le voir dans le titre (45) (*Yasser Arafat aurait été empoisonné au Polonium*).

On peut se demander les raisons de l'utilisation du passé composé pour certains événements déjà déroulés. Selon Charaudeau (1992 :469), le passé composé entraîne un effet de « décrochage énonciatif ». Il produit une valeur plutôt ponctuelle et décisive comme dans les deux exemples suivants :

(42)- *Le président de la République a regagné la capitale hier après-midi (La Nation, 29/03/01)*

(46)- *L'exécutif djiboutien a tenu sa 3^{ième} séance de l'année (La Nation, 01/02/06)*

La particularité du passé composé est qu'il expose un fait qui a déjà eu lieu et qui est déjà accompli. Le passé composé a donc une valeur de bilan à partir d'un fait passé qui rentre en contact avec le présent. Par exemple, dans le titre (42), l'action est déjà accomplie dans le passé : *Le président de la République a regagné la capitale*. Le moment désigné est ici : *hier après-midi*. Nous observons que la marque temporelle qui existe entre l'énoncé et l'événement rapporté est explicite. L'effet d'actualisation est effacé au profit de marques de ponctualité liées au passé.

Pour conclure, nous avons examiné dans cette section de Type (a) consacrée à la phrase complète que le noyau d'une phrase reste le prédicat verbal. Dans notre corpus, le

prédicat verbal est caractérisé par certains traits qui apportent une spécificité à part entière à chaque énoncé. L'utilisation du présent dans le prédicat verbal prime par rapport au passé composé. L'emploi du présent reste un choix largement dominant dans l'écriture du journal, puisqu'il renferme une capacité d'ancrer l'action soit dans le futur, soit dans le passé par le biais de l'actualisation. Les constructions actives restent dominantes par rapport aux phrases passives. Elles mettent en avant les actants et les procès dans lesquels ils sont mêlés et affichent systématiquement leur identité. Nous avons également observé les manières dont les sujets grammaticaux des verbes se définissent : ces sujets peuvent être des noms propres ou des noms communs déterminés par un article défini.

6.2.2 Type (b) : La parataxe

Les auteurs François & Durandin (1977) cités dans la thèse de doctorat de Sullet-Nylander (1998) décrivent les énoncés parataxés comme deux groupes nominaux ne disposant d'aucun lien de subordination et de coordination. Au niveau pragmatique, il faut comprendre que les deux membres d'un même discours sont juxtaposés sans que leur rapport ne soit explicite. Nous tenons à soumettre cette typologie aux titres dont les deux parties constitutives ne sont forcément pas des groupes nominaux. La différence que nous pourrions proposer entre les constructions parataxiques et les constructions du Type (a), repose dans le fait que dans la parataxe, les deux membres sont juxtaposés sans constituer une phrase complète. Dans la parataxe, les signes de ponctuation priment et deviennent le noyau de la phrase, comme le cas de la phrase complète du type (a). La parataxe est la structure la moins répandue dans le journal *La Nation*, avec 5,5% d'énoncés parataxiques. En voici quelques exemples :

- (1)- *À l'occasion de la fête nationale soudanaise, le chef de l'Etat adresse ses félicitations au président Omar Hassan Al Béchir (La Nation, 03/01/00)*
- (2)- *Moustapha Djama Doukal, vainqueur de 15km de Djibouti (La Nation, 29/01/01)*
- (3)- *Madame Aïcha Bogoreh Darar : décès d'une figure emblématique de la lutte pour l'indépendance (La Nation, 06/08/01)*
- (4)- *Suite aux événements en Palestine, le chef de l'Etat convoque un conseil des Ministres (La Nation, 01/04/02)*
- (5)- *1^{er} Octobre 1949 : Proclamation de la République populaire de Chine (La Nation, 30/09/02)*
- (6)- *Une caravane Unicef d'Obock à Ali-Sabieh, en passant par Tadjourah et Dikhil (La Nation, 05/04/04)*
- (7)- *Initiative Golden Spear : Ouverture du colloque régional sur la gestion des catastrophes (La Nation, 25/04/05)*

(8)- *L'éducation, clef de voûte de la valorisation du capital humain (La Nation, 29/01/01)*

(9)- *L'Aïd El-Adha à Balballa : Joie et esprit festif (La Nation, 10/11/11)*

Les exemples (3), (5), (7) et (9) répondent approximativement, selon nous, aux principes du langage des titres. La présence des deux points facilite en quelque sorte la relation entre les deux parties. Il est clair que l'élément placé à gauche du signe graphique est généralement associé soit à une personnalité, soit à une date événementielle, soit à un domaine de l'actualité. L'élément situé à droite, quant à lui, propose un commentaire sur le thème en question.

Nous pouvons donc proposer l'interprétation suivante : les éléments qui se trouvent à gauche des deux points représentent le cadre général de l'information, tandis que les éléments qui se trouvent à droite forment une nouvelle information et constituent même l'information principale du cadre de départ. Les deux points sont la seule marque d'un rapport de conséquence qui peut clore une succession logique tirée d'une hypothèse.

Les exemples (1), (2), (4), (6) et (8) sont construits avec la virgule qui est un signe de ponctuation marquant une légère pause. Plus particulièrement, la virgule a pour rôle de séparer des phrases étroitement liées par le sens. Nous remarquons à travers les exemples concernés que la deuxième partie du discours constitue en quelque sorte une addition, une explication ou une opposition à la première.

Les énoncés parataxiques avec deux points et avec virgules seront examinés plus loin afin de cerner leurs ressemblances et leurs différences. Sur le plan syntaxique, il n'existe aucune trace formelle verbale de relation entre les deux segments d'un même discours. Les titres de presse ont pour habitude d'utiliser des énoncés parataxés faisant appel à une reconstitution du sens de la part du lecteur. Bosredon (1997) nous parle d'un effet d'« étiquetage » produit par la structure parataxique. D'après lui, les éléments juxtaposés sont donnés à lire au lecteur dans une forme « dépouillée », et c'est à lui de les reconstituer. Nous tenterons d'étudier les signes de ponctuations des énoncés de Type (b) dans le point suivant, afin de comprendre le rôle respectif et significatif des deux points et de la virgule.

6.2.2.1 Les énoncés avec deux points centraux

Les énoncés parataxiques (1) à (9) cités plus haut semblent être construits avec des unités sémantiques qui s'enchâssent les unes derrière les autres. Nous remarquons une nette opposition entre les titres dont le premier segment (S1) apparaît avec un nom seul (N), et ceux qui sont accompagnés par un groupe nominal (GN), comme nous pouvons le voir dans les exemples (3) et (9) :

(3)- *Madame Aïcha Bogoreh Darar : décès d'une figure emblématique de la lutte pour l'indépendance (La Nation, 06/08/01)*

(9)- *L'Aïd El-Adha à Balballa : Joie et esprit festif (La Nation, 10/11/11)*

Le N situé dans le S1 peut être au singulier ou au pluriel. Il peut être simple ou composé si c'est un nom commun, ou il peut indiquer un sigle. Ainsi relève-t-on :

(10)- *Objectifs du millénaire : où en sommes-nous ?*

(11)- *MGF : Une pratique aux conséquences redoutables pour la santé de la femme (La Nation, 10/11/04)*

Le second schéma occupant le GN, nettement moins utilisé que le premier dans notre corpus (23 titres pour un échantillon de 65 titres de Type (b)), sert à introduire un événement ou une actualité :

(9)- *L'Aïd El-Adha à Balballa : Joie et esprit festif (La Nation, 10/11/11)*

Ce qui oppose le N ou GN émane de la structure systématique formelle de S1, car le N se trouve dans le segment de tête. Le S2, quant à lui, se caractérise par un autre trait définitoire avec des paramètres distinctifs relevant le plus souvent du GN (accompagné parfois par un groupe prépositionnel). Les titres (3) et (9) cités plus haut illustrent bien ces deux types de schémas structuraux.

Lorsqu'on observe la présence d'un N ou d'un GN dans le S1, les deux segments de titres à deux points partagent des divergences relationnelles très frappantes. Au niveau syntaxique, les deux points s'inscrivent dans un paradigme combinatoire distinct selon les constituants utilisés dans le S1 et dans le S2. Dans le cas où le S1 et le S2 relèvent d'un GN, (S1=GN1 : S2=GN2), les deux points peuvent être remplacés par une conjonction de coordination (et, ou) ou par une préposition (avec). Voici un exemple correspondant à cette structure syntaxique :

(9')- *L'Aïd El-Adha à Balballa : AVEC (ET) Joie et esprit festif (La Nation, 10/11/11)*

En revanche, l'insertion d'une conjonction de coordination dans une formule bisegmentale relevant d'un S1=N et d'un S2= GN est agrammaticale comme dans les exemples suivants :

(7')- *Initiative Golden Spear : (ET/OU) Ouverture du colloque régional sur la gestion des catastrophes* (La Nation, 25/04/05)*

Pour arriver à une structure grammaticale, il est important d'accompagner le N de S1 par un article défini afin d'obtenir un GN de même statut que le S2 :

(7'')- *L'initiative Golden Spear ET (OU) Ouverture du colloque régional sur la gestion des catastrophes (La Nation, 25/04/05)*

6.2.2.2 Les énoncés à virgule centrale

L'emploi de la virgule interne dans les structures bisegmentales ne dépend que d'un patron syntaxique du type : S1=Nom propre de personne, de ville comme on peut le voir à travers l'exemple :

(13)- *Djibouti, un débouché maritime pour le Sud Soudan (La Nation, 04/07/12)*

Nous trouvons dans le S1 un nom commun prédéterminé, tandis que le S2 se manifeste le plus souvent par un GN à prédéterminant zéro en fonction appositive. Par exemple :

(8)- *L'éducation, clef de voûte de la valorisation du capital humain (La Nation, 29/01/01)*

D'un point de vue relationnel, la virgule est insérée dans le paradigme de la coordination pour être commutée par le connecteur OU :

(13')- *Djibouti OU un débouché maritime pour le Sud Soudan (La Nation, 04/07/12)*

Comme nous l'avons déjà expliqué, la coordination d'un N et d'un GN pourrait être agrammaticale sur le plan syntaxique : seuls les noms propres, indiquant une personne ou une ville et étant situés dans le segment de tête pourraient fonctionner avec une même caractéristique sémantico-grammaticale. Leur forme sans déterminant est susceptible de commuter en tant que N et GN. Ce phénomène ne peut pas fonctionner avec les noms

propres désignant un pays à cause de l'opposition entre substantif dénominatif avec aucun article (Alger) et GN désignatif avec article défini (l'Alger).

Rappelons que dans certains exemples de notre corpus, la virgule joue une fonction différente par rapport à celle des deux points. Nous envisagerons de mettre côte à côte les énoncés avec une virgule et ceux avec deux points pour observer les nuances qui se dégagent :

(14)- *Duel arabisants-francisant : Quels vainqueurs ? (La Nation, 10/02/10)*

(15)- *Les produits périmés, un danger pour la santé (La Nation, 25/08/04)*

(16)- *Flux migratoire : Au bout de l'eldorado ou la mort (La Nation, 20/09/11)*

(17)- *L'accès à des logements décents, une priorité (La Nation, 04/01/11)*

Selon Vedenina (1980 :62), « les signes de ponctuation disent au lecteur qu'il ne faut pas relier les mots qui sont graphiquement séparés. Il y a un mot ou un syntagme implicite entre eux ». C'est le cas des exemples (15) et (17), où la virgule peut être remplacée par la copule *est/sont* afin d'introduire une définition ou une relation entre les deux éléments séparés pour renforcer leur lien. Les deux points évoquent quant à eux un commentaire sur l'élément situé à gauche.

6.2.2.3 Formule hybride de deux signes de ponctuation : Le cas des deux points et les guillemets

Les deux points peuvent aussi indiquer la présence d'un îlot textuel qui est un fragment mis entre guillemets. L'utilisation de cette typographie marque une rupture syntaxique. Ce type de forme de syntaxe sera approfondi dans le prochain chapitre. Il s'agit d'une forme majoritairement reprise par la presse écrite pour faire usage d'un terme avec mention, et dans laquelle le journaliste se démarque de ce qu'il dit en mentionnant l'usage antérieur du mot par le biais de guillemets. Ainsi, il prévient qu'il s'agit d'un propos qui ne lui appartient pas. Par exemple :

(18)- *Doha : Jour de clôture du sommet « G77 et la Chine » (La Nation, 16/06/05)*

L'étude des signes de ponctuations employés dans notre corpus démontre une certaine liberté d'écriture de la part du journaliste qui veut passer à la fois un message visuel et un message non verbal des titres. Par ailleurs, nous ne nous limitons pas à une

étude sur le plan syntaxique — la fonction communicative des signes de ponctuation sont également pris en compte afin de disséquer les marques typographiques de certains éléments d'information. Les années 2000-2004 de notre corpus *La Nation* sont les périodes qui présentent le plus d'énoncés parataxiques. La parataxe est utilisée dans les titres afin de les dynamiser et pour démontrer qu'il existe des raccourcis verbaux capables d'obéir aux critères d'un titre de presse. Selon François & Durandin (1997 :28), les titres jouent deux rôles simultanés et fournissent « dans un espace restreint un résumé de ce qui suit et accrocher le lecteur par des formules frappantes ».

6.2.3 Type (c) : La structure bipartite : SN+SP

Cette troisième catégorie regroupe les exemples qui suivent le type de structure canonique SN+SPrép (syntagme prépositionnel). La structure bipartite englobe tous les titres qui forment une structure syntaxique cohérente, sans aucune rupture. Pour Eriksson (1980 :66), ce type de classement représente les « nexus à valeur de phrase » dans lesquels la catégorie nominale pourrait aussi exprimer un énoncé complet. Cette structure désigne soit un nom propre, soit un nom abstrait et indique le plus souvent une *nominalisation*. Cette dernière notion nous intéresse d'autant plus qu'elle s'inscrit dans une acception large. La *nominalisation* peut se manifester par un nom verbal (suppression=supprimer) ou être le résultat de la transformation d'une phrase *déprédicativisée* (ex : une réunion à Djibouti= Une réunion a eu lieu à Djibouti). D'un point de vue formel, Moirand (1975 :60) soutient l'idée que « la nominalisation est un moyen grammatical, particulièrement utilisée dans la langue écrite pour construire les phrases des narrations et des exposés ; les nominalisations accroissent la densité d'un texte, permettant de hiérarchiser les données de l'expériences et les argumentations ». En observant les critères de compacité qui incombent aux titres du journal, ils sont comme un lieu de prédilection pour la nominalisation.

Selon Bartning (1992), les syntagmes prépositionnels comprennent des prépositions suivant un fil argumental codé lexicalement pour construire une relation. Parmi les prépositions, nous citons *dans, sur, chez* ou *avec*. L'étude de la préposition *de* ne sera pas étudiée dans ce groupe, mais figurera un peu plus loin dans le Type (d). Les prépositions jouent un rôle fondamental en fonction de leur nature. Les titres de types (c) et (d) traduisent leur rôle dans leur distinction. Nous observons les exemples suivants :

(1)- *Appel pour une aide d'urgence aux victimes de la sécheresse (La Nation, 26/06/00)*

- (2)- *Tolérance zéro contre les pratiques antirépublicaines de l'opposition (La Nation, 03/06/13)*
- (3)- *Atelier sous-régional sur les risques de la navigation (La Nation, 02/07/01)*
- (4)- *Un prêt koweïtien en faveur de Djibouti (La Nation, 13/03/03)*
- (5)- *Soutien unanime au plan de paix saoudien (La Nation, 01/04/02)*
- (6)- *Tournée d'information de premier ministre dans les centres de formation de SNA (La Nation, 14/10/04)*
- (7)- *Mohamed Cheick Osman Jawaari à Djibouti (La Nation, 05/06/14)*
- (8)- *Entretien avec Franck Droin (La Nation, 18/07/10)*
- (9)- *Aden Hassan Aden à Riyad (La Nation, 14/01/15)*

La structure de Type (c) est distribuée de manière équilibrée entre les années. Nous remarquons l'absence d'un lien entre la structure du titre et le type de contenu informationnel des articles. Les titres adoptant souvent des syntagmes nominaux reprennent une information déjà évoquée dans un énoncé complet à la Une. Le syntagme nominal affiché dans le titre à la Une joue un autre rôle, celui d'annoncer les nouvelles contenues dans les pages intérieures sous forme de titre de Type (a). Parmi les caractéristiques du Type (c), nous citons les effets de la nominalisation, comme la présence ou l'omission d'articles et la présence de syntagmes prépositionnels :

6.2.3.1 Les effets de la nominalisation

Comme noté plus tôt, les titres (1) à (9) se distinguent par la présence d'un noyau nominal suivi d'un syntagme prépositionnel. Les titres se caractérisent par un nom propre ou abstrait. Dans les exemples (1), (2), (3), (5), (6), l'effet de la *nominalisation* met en avant le résultat d'un événement. Les exemples (7) et (9) contiennent des noms propres faisant référence à des personnalités locales. Le noyau nominal de l'exemple (4) commence par un nom commun indéfini.

Si les assertions nominales traitées dans les nouvelles prennent la forme d'un énoncé complet, il est judicieux de comparer cette catégorie d'énoncés de Type (c) à ceux de Type (a) et dont le noyau est le prédicat verbal. Nous commencerons par une citation de Benveniste (1966 :159) :

« L'assertion (dans une phrase nominale) aura ce caractère propre d'être intemporel, impersonnelle non modale, bref de porter sur un terme réduit à son seul contenu sémantique

(...). L'assertion nominale ne peut pas non plus participer à la propriété essentielle d'une assertion verbale, qui est de mettre le temps de l'événement en rapport avec le temps du discours sur l'événement. »

D'un point de vue communicatif, il n'est pas question de rétablir, comme dans les titres de Type (a), un événement où le rôle est attribué à des actants mettant en scène l'événement dans des situations singulières. Notre observation est centrée autour d'une *focalisation* portée sur un des éléments du discours caractérisé par le syntagme prépositionnel. Il est évident que tout énoncé portant un noyau nominal est porteur d'information (les notions *thème* et *rhème*). En ce sens, les énoncés nominalisés permettent de véhiculer l'information de manière condensée. La fonction de la *nominalisation* dans les titres est considérée comme une « reprise conceptuelle » (Moirand, 1975 :65) reprenant l'événement de manière anaphorique.

Nous remarquons en même temps que les énoncés dominés par les syntagmes nominaux sont de natures statique et inanimée. Ils se caractérisent par l'absence de mode et de sujet accompagnant le verbe. La nominalisation entraîne donc l'effacement des marques du discours.

6.2.3.2 Présence ou omission d'article

Les syntagmes nominaux de Type (c) caractérisés par la présence d'un article dominant par rapport aux syntagmes nominaux qui ont des noms propres en tête de la liste. Par exemple :

(10)- *Le point sur le procès de la vérité (La Nation, 26/05/03)*

(11)- *La santé des yeux dans tous ses états (La Nation, 16/06/04)*

(12)- *Une pluie hors-saison à Djibouti (La Nation, 06/08/01)*

(13)- *Des engins pour les régions (La Nation, 16/03/06)*

(14)- *L'éveil dans les quartiers (La Nation, 26/06/00)*

(15)- *Un gouvernement aux côtés de ses pèlerins (La Nation, 28/01/04)*

(16)- *Les pieds dans l'eau (La Nation, 06/12/06)*

Nous remarquons en parallèle que les groupes nominaux de Type (C) peuvent ne pas être déterminés par un article, contrairement aux énoncés de Type (a) où les syntagmes nominaux sujets sont précédés par un article :

(17)- *Clôture du séminaire de formation pour les PME (La Nation, 18/07/02)*

(18)- *Réflexion sur la traite des êtres humains (La Nation, 07/12/10)*

(19)- *Pénurie de bus à Balballa (La Nation, 20/09/11)*

(20)- *Place au mécénat social (La Nation, 26/09/12)*

(21)- *Echanges bilatéraux en marge du sommet de Yokohama (La Nation, 03/06/13)*

(22)- *Consensus autour d'un programme de sensibilisation (La Nation, 15/12/13)*

(23)- *Lutte contre les violences fondées sur le genre (La Nation, 30/12/15)*

L'essentiel de l'information est porté sur les lexèmes alors que les monèmes grammaticaux sont exclus. Lorsque le syntagme nominal correspond au résultat d'une action verbale, l'article est systématiquement omis. L'absence d'un article devant un syntagme nominal implique que l'information soit condensée. Cette manière de reconstruire le titre n'entraîne pas d'ambiguïté au niveau du sens — elle représente plutôt un indice d'efficacité capable de renforcer le figement de l'information. L'absence d'article, dénuée d'une forme de substantif, est une manière de séduire le lecteur et ainsi de titrer la nouvelle en laissant libre court à l'interprétation du lecteur à propos du statut de la détermination.

6.2.3.3 Les syntagmes prépositionnels

Une scène prépositionnelle possède une dimension sémantique intrinsèque, ce qui en fait une structure dynamique. Pour M.A.K Halliday (1989), la construction et le style dépendent souvent du lexique. Les syntagmes prépositionnels de notre corpus correspondent à une valeur locative comme dans les exemples (1) à (23). Voici d'autres exemples :

(24)- *Situation très tendue au proche Orient (La Nation, 29/12/01)*

(25)- *Le monde contre les mines anti-personnel (La Nation, 09/02/03)*

(26)- *Le processus de paix dans une phase de turbulence (La Nation, 11/08/03)*

(27)- *Développement des relations de partenaires avec les universités yéménites (La Nation, 11/08/03)*

(28)- *Conférence sur les relations sino-africaines (La Nation, 28/08/05)*

(29)- *Le sort des prisonniers djiboutiens en Erythrée au cœur des discussions (La Nation, 01/12/11)*

(30)- *Le ministre du travail en visite officielle à Doha (La Nation, 07/03/12)*

La structure syntaxico-sémantique de l'ensemble des syntagmes prépositionnels de Type (c) marque soit des événements, soit les lieux où se déroule l'actualité comme dans les titres (24) à (30). L'agencement de cette structure ne fournit pour autant pas assez d'explication. Ainsi, le niveau de condensation de l'information de certains titres pourrait prendre un effet « d'étiquetage » (Bosredon, 1997) comme nous pouvons le remarquer dans le titre (23) qui indique un « arrêt sur image », invitant le lecteur à s'immerger dans une action au cœur de l'actualité afin de lui présenter le fait et ses actants.

En somme, nous soulignons que certains titres appartenant aux énoncés de Type (c) sont construits malgré l'absence d'un prédicat verbal et la présence d'un syntagme nominal en relation prédicative avec un syntagme prépositionnel. Celle-ci peut renvoyer à un lieu, à un événement ou à un but.

La dernière caractéristique des syntagmes nominaux de Type (c) de *La Nation* est la construction syntaxico-sémantique quasi semblable aux titres de presse à scandale déjà analysés par Charaudeau (1983 :103) et dans lesquels l'identité du référent reste imprécise grâce à l'utilisation d'articles indéfinis (un, une). En revanche, certains titres du type (c) sont déterminés par l'article défini (le, la). Les syntagmes nominaux de Type (c) sont les seuls à détenir une double dimension quant au statut de la détermination, contrairement aux énoncés de Type (a) où les syntagmes nominaux restent précis.

6.2.4 Type (d) : Le bloc unique

Certains titres de Type (d) partagent des affinités avec les titres du type précédent. Nous verrons plus bas que les éléments présents dans les deux types de titre sont bien différents. Voici quelques exemples de cette catégorie :

(1)- *Une journée singulière (La Nation, 07/06/01)*

(2)- *Les 40 bougies de la République du Yémen (La Nation, 30/09/02)*

(3)- *Le NEPAD vulgarisé (La Nation, 17/04/03)*

- (4)- *Destins croisés* (*La Nation*, 08/12/10)
- (5)- *Moments forts* (*La Nation*, 07/11/11)
- (6)- *Tolérance zéro* (*La Nation*, 09/11/11)
- (7)- *Destin erratique* (*La Nation*, 26/09/12)
- (8)- *Un tournant majeur* (*La Nation*, 29/01/13)
- (9)- *Des relations de confiance* (*La Nation*, 31/01/16)
- (10)- *La fiscalité de nos besoins* (*La Nation*, 14/05/17)

Les exemples que nous avons regroupés dans la catégorie *bloc syntaxique unique* sont construits avec une configuration variable. Les syntagmes nominaux mentionnés précédemment, tels que (1), (3), (4), (5), (7) et (8), sont principalement construits avec un nom suivi d'un adjectif, comme "singulière", "vulgarisé", "croisés", "forts", "erratique" et "majeur". En revanche, ils sont moins fréquemment configurés sous la forme d'un SN avec une expansion prépositionnelle en utilisant "de", comme c'est le cas dans les titres (2), (9) et (10) qui adoptent la configuration N de N. Nous signalons également que les syntagmes nominaux (SN) avec ou sans déterminant comme dans le cas du titre (6) sont moindres dans notre corpus.

Au-delà de leur configuration variable, les constituants des titres de Type (d) sont issus d'une même unité syntaxique que sémantique à la différence du Type (c) où nous avons observé deux entités distinctes au sein d'un même titre (l'une nominale et l'autre prépositionnelle). Si pour les titres de Type (c), la relation de deux entités est prédicative, il en va autrement pour les syntagmes de Type (d) qui fonctionnent plutôt avec une relation épithétique.

Concernant les énoncés avec la préposition *de*, ils renvoient le plus souvent une relation d'appartenance ou de détermination comme en (2), (9) et (10). La préposition *de* se présente de nature moins marquante au niveau de sens au point qu'elle devienne « vide », « abstraite » (Bartning 1992 :1) par rapport au sens véhiculée. Ainsi, le sens d'un énoncé comportant la préposition *de* a une valeur atténuée et très réduite. L'usage de la fonction syntaxique de la préposition *de* surpasse sa fonction sémantique. Les exemples de ce type seront mis parmi les syntagmes uniques.

Malgré la relation atténuée de la préposition *de*, les titres de Type (d) prennent le statut de *constituants immédiats* lorsqu'ils se trouvent dans le même bloc syntaxique. Ainsi le syntagme nominal de l'exemple (2) *Les 40 bougies de la République du Yémen* joue le

rôle de *sujet* dans la phrase *Les 40 bougies de la République du Yémen ont été célébré le 26 septembre 2002*. Selon la terminologie des linguistiques fonctionnalistes, l'expansion du *Yémen* s'inscrit dans un classement de « type non-primaire » qui explique que dans une phrase complète avec prédicat, elle soulève un des *constituants immédiats* tandis que l'expansion de « type non primaire » se rapporte au noyau.

Cependant, les énoncés de Type (d) doivent être considérés comme des syntagmes qui remplissent le critère d'une phrase complète. Les titres de ce Type sont souvent caractérisés par un type d'*ellipse contextuelle* qui est « la situation de communication qui permet de compléter le sens d'un titre » (Hoek 1981 :58). Ce type de procédé nécessite davantage la connaissance approfondie du lecteur à l'égard de la langue afin de « reconstituer » le sens de certains énoncés. Il est très risqué parfois de décroiser ce qui revient à l'une ou à l'autre. Nous détaillerons, plus tard, dans le chapitre VIII l'effet de l'ellipse considérée comme une figure de construction susceptible de rimer pleinement aux enjeux stylistico-rhétoriques du titre.

Néanmoins, nous remarquons que certains énoncés classés dans la catégorie Type (d) sont construits avec un connecteur logique de coordination. En voici quelques exemples :

(11)- *Rigueur et transparence (La Nation, 15/10/08)*

(12)- *Défis et perspectives (La Nation, 18/10/10)*

(13)- *Bonne et heureuse fête (La Nation, 06/06/13)*

(14)- *Une nation unie et solidaire (La Nation, 29/06/13)*

(15)- *Une approche pragmatique et pédagogique (La Nation, 25/10/06)*

(16)- *Aïcha ou l'espérance (La Nation, 27/07/17)*

Il s'agit de titres avec des syntagmes nominaux (SN) ou avec des adjectifs coordonnés. Nous les avons mis dans la catégorie *bloc unique* car leurs relations syntaxiques sont soudées et ne forment qu'un seul bloc. De plus, les titres de Type (d) se rapprochent des titres des œuvres académiques car ils évoquent couramment des événements de l'actualité tel qu'un procès. Leur principal atout consiste à faire défiler les thèmes de l'article en les présentant d'une manière générale. Certains titres sont considérés comme des titres allusifs faisant appel à des titres de livres, de films ou simplement à d'autres titres. Nous observons par ailleurs qu'il y a des titres composés avec un syntagme prépositionnel en tête du segment. On trouve les exemples suivants :

(17)- *Vers la reconstruction d'instances politiques palestiniennes transparentes (La Nation, 01/04/02)*

(18)- *Pour un dialogue politique constructif (La Nation, 02/11/10)*

(19)- *Vers une coopération renforcée (La Nation, 07/11/10)*

(20)- *Pour une gestion et valorisation durable des feuilles de Doum (La Nation, 12/12/10)*

(21)- *Pour un climat d'affaire attractif (La Nation, 10/11/11)*

(22)- *Pour une meilleure protection de notre territoire (La Nation, 11/01/12)*

Concernant l'aspect purement formel, on ne voit qu'une seule préposition et un SN. Il n'y a que deux types de préposition qui existent dans la catégorie (d) : *VERS, POUR*. Le sens de la phrase dépend du type de préposition qui s'y trouve. Quand le thème n'est pas explicite dans le Gprép, cela renforce encore le mystère comme les titres (19) et (21). Les syntagmes prépositionnels contenant la préposition *POUR/ VERS* en tête du segment sont utilisés dans la sphère politico-sociale lorsqu'il s'agit de partager des opinions et de proposer au lecteur un mouvement intellectuel. Certains énoncés sont d'ailleurs évoqués pour une visée publicitaire cherchant à impressionner le lecteur dans sa démarche intellectuelle.

6.2.5 Titre rubriqué

Les unes de notre corpus contiennent des titres de référence que l'on nomme aussi des titres rubriqués (Mouillaud &Tétu, 1989 :118). Ils sont employés avec une très faible fréquence (4,45) par rapport aux autres types de titres. Par exemple :

(1)-*Russie (La Nation, 03/01/00)*

(2)-*Djibouti/Chine (La Nation, 09/01/03)*

(3)- *Culture (La Nation, 09/01/03)*

Linguistiquement, les titres de cette catégorie sont des énoncés sans prédicat, dépourvus de déterminant et de mécanismes d'actualisation : ils sont asémantiques. Ce sont des titres qui ne sont pas considérés comme des énoncés à part entière. Ils ne rapportent en aucun cas des informations supplémentaires. Ils renvoient des thématiques ou à des référents connus par le lecteur. U. Eco estime que ce genre de titre renvoie à « une unité culturelle ». Cependant, ils pourront être compris si le lecteur se rapporte au texte-article.

6.2.6 Bilan sur les structures syntaxiques et résultats chiffrés.

Les constructions syntaxiques des titres à la Une du journal *La Nation*, que nous avons étudiés, suivent un rythme stable. Nous les récapitulons de cette manière : les titres de Type (a) se caractérisent par une phrase complète construite soit avec un prédicat verbal, soit avec une assertion nominale dotée d'un prédicat nominal. D'un point de vue formel, les titres des Types (b) et (c) partagent quelques affinités par le fait qu'ils constituent deux syntagmes dépendants, soit par un signe typographique tel que l'on peut dans voir le Type (b), soit par un monème fonctionnel comme le cas des titres du Type (c). En revanche, le Type (d) regroupe majoritairement des titres formés par un seul syntagme composé d'un groupe nominal ou d'un groupe prépositionnel. Le principal point commun partagé par les quatre Types de structures syntaxiques est leur trait assertif et l'absence de marques de temporalités.

Dans un seul tableau, nous proposons d'observer la répartition des différents Types syntaxiques des titres de notre corpus *La Nation*. Il est important de signaler que les catégories « titre-rubriqué » et « titre tronqué » ont été rajoutées dans le tableau afin de mettre en évidence, grâce aux recensements et aux analyses, la manière dont les constructions des titres à la Une de *La Nation* sont distribuées dans l'ensemble de notre corpus.

Année	Nombres des titres recensés	Type (a)	Type (b)	Type (c)	Type (d)	Titre-rubriqué
2000	57	13=22,80%	2=3,50%	6=10,52%	4=7%	32=56,14%
2001	40	12=30 %	5=12,5%	10=25%	7=17,5%	6=15%
2002	47	19=40%	3=6,38%	6=12,76%	11=23,4%	8=17,02%
2003	44	10=20,45%	10=22,77%	12=27%	7=13,63%	5=11,36%
2004	39	10=25,64%	9=23,07%	7=17,94%	12=30,76%	0
2005	36	11=30,55%	7=19,44%	7=19,44%	10=27,77%	0
2006	41	15=36,5%	2=4,87%	15=36,5%	9=21,95%	0
2008	28	12=42,85%	0	7=25%	9=32,14%	0
2010	77	21=27,27%	8=10,38%	17=22%	31=40%	0
2011	46	9=19,56%	4=8,69%	9=19,56%	24=52,17%	0
2012	119	42=35,29	1=0,84%	27=22,68%	40=33,61%	0
2013	150	63=42%	7=4,6%	31=20,66%	47=31,33%	0
2014	144	67=46,52%	0	40=27,77%	32=22,22%	0
2015	96	49=51%	0	20=20,8%	20=20,8%	0
2016	115	64=55%	3=2,6%	26=22,6%	15=13%	0
2017	89	53=59,5%	3=3,3%	17=19,10%	14=15,7%	0
Total	1168	469=40,15%	64=5,47%	257=22%	292=25%	51=4,36%

Tableau VI-1: Structures syntaxiques entre 2000-2017

Concernant la comparaison entre les différentes années de notre corpus, nous nous baserons sur la fréquence totale de chaque Type syntaxique. Les deux Types de syntaxes que nous avons situés aux extrêmes de notre échelle classificatoire sont le Type (a) et le Type (d). Nous remarquons en premier lieu que les énoncés de Type (a) sont la forme la plus dominante du journal *La Nation* car 40,15% des titres sont classables parmi les phrases complètes. Les titres des Unes du journal *La Nation* utilisent fréquemment un moule syntaxique dont la structure est celle d'une phrase-noyau.

Il est à noter que les titres de type (a) progressent à partir de 2013-2017 (oscillant entre 40% et 59,5%), en créant ainsi une base neutre d'un point de vue structurel. Cependant, même si les titres tronqués (3%) dans le tableau ne peuvent pas être classés dans la même colonne que les titres de type (a), cela ne les prive pas nécessairement de leur caractère assertif, et ils peuvent tout de même être considérés comme des phrases complètes. Les résultats des titres tronqués de notre corpus nous montrent la volonté du journal d'utiliser avec sobriété dans les titres à la Une l'ellipse grammaticale.

Les titres de Type (d) se tiennent à la deuxième position en termes des énoncés représentatifs de notre corpus avec 25% au total. Les énoncés de Type (d) rappellent les titres elliptiques et romanesques. Il s'agit des titres incitant le lecteur à découvrir par lui-même l'information de manière moins explicite que dans les autres types. C'est en 2011 que les titres de Type (d) sont le plus utilisés avec un score très significatif de 52,17%. Cette tendance nous montre la relation très étroite qu'il y a entre la construction des titres et le domaine de l'information traitée.

Enfin, les chiffres les moins parlants sont, selon nous, ceux qui appartiennent au Type (b) : *la parataxe*. Le journal *La Nation* n'utilise que très faiblement la structure parataxique dans ses titres avec un total de 5,47%.

Nous avons observé tout au long de ce chapitre la présence de quelques traits syntaxiques examinés dans les titres et qui se rapportent aux Types (b), (c) et (d). Parmi les caractéristiques spécifiques, nous citons : l'absence de verbes et de déterminants ainsi qu'une forte fréquence de nominalisations. Hoek (1981 :54) a soulevé les traits de la syntaxe des titres. Selon lui, « dans les titres, les éléments verbaux sont en général supprimés au profit quantitatif des éléments nominaux : le style du titre est elliptique et

nominal ». Si l'ellipse et la nominalisation constituent les deux éléments fondamentaux pour établir le profil syntaxique du titre de presse, la plupart d'entre eux forment une phrase complète, ce qui les rend singuliers et distinctifs par rapport à d'autres titres. Nous soulevons quand même la caractéristique du genre du titre dans le Type (a) : l'emploi massif du présent et le syntagme à valeur temporelle *y* sont peu prisés. Comme l'indique Van Dijk dans ses travaux, la syntaxe et le vocabulaire sont édifiés dans une routine informationnelle où l'on peut voir certaines stabilités, voire des régularités de forme. Les régularités de forme sont visibles à travers les quatre types de titre et leurs fonctions présentés dans ce chapitre.

6.3 Syntaxe des titres et structure thématique

Cette sous-partie vise à faire le classement des énoncés-titres selon leurs structures syntaxiques. À l'issue du travail de classement, les configurations répertoriées seront mises en rapport avec leur structure thématique. L'objectif de cette analyse est de joindre le découpage de l'information dans les titres à la Une afin de mettre en exergue l'essentiel du message à travers nos énoncés-titres. Rappelons que la notion de *thème* a fait couler beaucoup d'encre en ce qui concerne sa dénomination et la manière dont elle a été adoptée et observée par les uns et les autres, selon les disciplines et les chercheurs. Ce qui nous intéresse dans cette recherche, c'est l'opposition thème-rhème (ou thème-propos). Par définition le thème désigne la partie connue par les participants à la communication tandis que le rhème renvoie à l'information nouvelle apportée par l'énoncé. Ce découpage peut être synthétisé de la manière suivante : le thème représente le sujet de la discussion, tandis que le rhème est ce qui est dit à propos du thème.

Notre démarche est d'observer, sur la base de chaque catégorie syntaxique classée, la répartition du couple thème-rhème afin de mettre en évidence l'organisation fonctionnelle des titres positionnés à la Une de *La Nation*. Si nous reprenons la conception de Halliday (1994) vis-à-vis du thème-rhème d'un énoncé, ce couple renvoie respectivement au *sujet* et au *prédicat* du fonctionnement syntaxique. En revanche, pour aborder et démontrer la constitution des relations dans les titres, les approches des niveaux grammatico-syntaxiques des titres à la Une semblent être bien restreintes avec la dichotomie (thème-rhème) que nous appliquerons sur les énoncés attestés de notre corpus.

Si nous revenons au chapitre III, le titre est considéré du point de vue syntaxique et informationnel comme une *unité autonome* à part. Il existe aussi un autre critère accordé au titre : celui de le considérer comme un *statut textuel*, ce qui nous permettrait d'envisager la répartition de la structure thème-rhème.

La majorité des titres recensés de notre corpus s'inscrit plus ou moins dans une relation de thème-rhème, sauf dans les énoncés du Type (d) qui ne disposent pas de cette dichotomie. Les énoncés du Type (b) sont représentatifs de la distribution du couple thème-rhème. L'article de Bosredon & Tamba (1992) à propos des *formules bisegmentales articulées par un « deux points »* nous pousse à élucider de plus près la répartition de ce couple.

Nous sommes amenés à nous poser quelques questions qui étayeront notre analyse à l'égard du thème-rhème. À partir de quels modèles les titres à la Une de presse transmettent-ils les informations ? S'agit-il plutôt d'un modèle restreint dont la finalité est de résumer le thème général de l'information contenu dans l'article (thème), plutôt que les faits nouveaux sur ce thème (rhème) ? Existe-il d'autres approches quant à la structure informationnelle des messages de notre corpus ? Autant des questions qui nous serviront de points de repère et d'appui pour cerner l'approche du contenu informationnel de nos énoncés.

Le *thème* des énoncés de Type (a) est situé au début de la phrase la plus active et le *rhème* se rapporte au prédicat verbal. Voici quelques exemples de notre corpus appartenant à cette structure :

(1)- *Le Frud tient sa convention nationale (La Nation, 10/02/10)*

Thème **Rhème**

(2)- *François Hollande devient le 24^{ième} Président de la République française (La Nation, 07/05/12)*

Thème **Rhème**

(3)- *Le chef de l'Etat entame une visite officielle en France (La Nation, 28/02/17)*

Thème **Rhème**

En mobilisant le principe de distinction établi par Halliday (1994) entre *le thème*, *le sujet* et *l'agent*, on comprend qu'au niveau du contenu des messages, les énoncés de Type (a) ne sont pas très marquants puisque les trois sujets fusionnent en un seul, comme dans le cas *François Hollande* (2). Halliday (1994) décrit la *phrase déclarative* comme étant la

phrase la plus « neutre » car il est difficile de séparer un élément constituant de la phrase pour en faire le thème. Concernant l'étude de la répartition de thème-rhème du titre et la manière dont il est interprété dans le texte, nous empruntons les idées de Brown & Yule (1983) pour expliquer que si le nom propre est thématiqué dans un titre à la Une, cela ne fait que surprendre le lecteur qui s'attend à ce que son référent soit le sujet développé (« topic entity ») dans le corps de l'article. Ainsi, nous parvenons à une interprétation où le thème devient l'enjeu crucial aux yeux du récepteur et où il pourrait avoir une influence considérable sur sa façon de lire les éléments qui lui succèdent.

L'énoncé « neutre » cité par Halliday (1994) ne correspond pas à la disposition du Type (b) dans la mesure où le Type (b) se distingue par un détachement et une dépendance vis-à-vis des constituants. Les éléments qui se mettent à gauche des signes graphiques renvoient bien au *thème*, tandis que les éléments qui sont positionnés à droite renvoient au *rhème*. Cette répartition est rejetée par Bosredon & Tamba (1992) qui pensent que les titres bisegmentaux ne peuvent pas soulever une étude thématique. Les auteurs admettent qu'une construction thématique est envisageable uniquement si les éléments constitutifs de l'énoncé renvoient à un ensemble phrastique et à une même référence (Bosredon & Tamba, 1992), ce qui fait que les titres accompagnés de deux points ne renvoient pas au même domaine référentiel. Voici trois exemples de titres parataxiques grâce auxquels nous allons nourrir la discussion et pour lesquels nous avons proposé la distribution suivante :

(4)- *L'éducation, clef de voûte de la valorisation du capital humain (La Nation, 29/01/01)*

Thème	Rhème
--------------	--------------

(5)- *Hassan Shehala : Une légende vivante (La Nation, 02/02/10)*

Thème	Rhème
--------------	--------------

(6)- *Djibouti, un débouché maritime pour le Sud Soudan (La Nation, 04/07/12)*

Thème	Rhème
--------------	--------------

Nous n'avons pas ici affaire à des énoncés dont la structure syntaxique est constituée d'une phrase noyau — la particularité de la structure parataxique se situe donc au niveau de l'information qui est fondée sur une structure efficace. Pour les auteurs Bosredon & Tamba (1992), un exemple tel que (5) ne saurait concorder avec le thème du titre et représenterait seulement un « dossier d'actualité ». Contrairement aux auteurs, nous proposons l'idée d'une *thématisation* de sujets, de lieux ou de personnages désignant le même domaine de référence que les éléments mis à droite des deux points. À titre

explicatif, nous reprenons l'exemple (5) en le paraphrasant de cette manière : *Hassan Shehala devient une légende vivante* où *Hassan* est thématisé par rapport au segment *Une légende vivante*. Nous avons dans ce cas une *thématisation d'un personnage* très symbolique.

Du point de vue pragmatique et relationnel, *Hassan Shehala* de l'énoncé-titre de l'exemple (5) est associé par synonymie à la question de la réussite et de la victoire. Ainsi, *Hassan Shehala* est identifié dans le même domaine référentiel que le segment *une légende vivante*. Le mot thématisé *Hassan Shehala* est en même temps le sujet tant attendu par le lecteur pour qu'il soit développé dans l'ensemble de l'article.

Après avoir fait état du statut autonome du titre, nous envisageons de rajouter dans notre analyse les notions de présuppositions et d'inférence. Selon Brown & Yule (1983 :133), plusieurs fonctions sont assignées au thème. Parmi elles, nous citons le fait de rattacher l'énoncé à d'autres énoncés qui lui sont antérieurs afin de servir de point de départ pour de nouveaux énoncés. Ce même principe s'applique également aux titres en Une de presse qui, bien qu'autonomes, se retrouvent impliqués dans une situation discursive à laquelle ils sont rattachés. Nous rajoutons notre point de vue d'analyse avec la définition de Nølke (1994) à propos du thème. Le terme « thème scénique » mobilise sa définition dans la phrase *À Paris, les rues sont sales* (1994 :110). Cependant, le segment *À Paris* relève en particulier de la structure parataxique. Avec un tel exemple, nous observons que les titres parataxiques avec une virgule interne sont sans équivoque et qu'ils peuvent être facilement analysables en thème-rhème : les exemples (4) et (6) illustrent ce cas, car *L'éducation et la clef de voûte de la valorisation du capital humain* font appel au même référent.

Nous rejoignons en parallèle le point de vue Bosredon et Tamba (1992), déjà évoqué dans le 6.2.2, qui stipule que les rôles des deux points et de la virgule sont totalement distincts dans la mesure où la virgule sépare des termes qui sont naturellement rattachés alors que les deux points juxtaposent des éléments dissociés.

Avant de passer à la conclusion sur la structure thème-rhème des titres classés dans le Type (b), nous souhaitons porter un regard sur l'analyse hiérarchique de la répartition du thème et du rhème au sein du titre. Nous remarquons qu'il est possible d'en faire une lecture sur deux niveaux, surtout dans les titres où le segment de l'énoncé est situé à droite de deux points. Ainsi, pour l'exemple (5), *Hassan Shehala* est considéré comme thème à

un premier niveau de lecture (macrostructural), tandis qu'au sein de segment rhématique, et à un deuxième niveau de lecture (microstructural), *une légende vivante* serait le thème (du rhème). Cet exemple à double lecture nous est tout à fait acceptable dans la mesure où elle tient compte d'un agencement à la fois complexe et relationnel qui leur est spécifique.

Dans les titres du Type (c), la distribution thème-rhème est répartie en deux syntagmes : le thème est attribué au syntagme nominal noyau de l'énoncé, tandis que le rhème est attribué au syntagme prépositionnel. En voici trois exemples :

(7)- *Le général Georgelin à Djibouti (La Nation, 03/03/08)*

Thème **Rhème**

(8)- *Le premier ministre Dileita Mohamed Dileita à Téhéran (La Nation, 12/12/10)*

Thème **Rhème**

(9)- *Djibouti au diapason (La Nation, 09/09/13)*

Thème **Rhème**

Les exemples (7), (8) et (9) commencent par des noms propres tels que *Le général Georgelin*, *le premier ministre Dileita Mohamed Dileita* et *Djibouti*. Le fait que le général se trouve à Djibouti, le fait que le premier ministre s'est rendu à Téhéran et que Djibouti se met au diapason forment la nouvelle information qui est le rhème. Nous signalons quand même certains énoncés du Type (c) difficiles à cerner. Les difficultés se rapportent souvent aux procédés syntaxiques, comme :

(10)- *Un 4X4 pour « vivre plus fort » (La Nation, 22/07/14)*

Thème ? **Rhème ?**

Il devient plus complexe de mener une analyse de cette manière, car le noyau n'est pas un nom propre, mais un nom qui résulte d'un processus. L'énoncé pourrait être paraphrasé de cette manière : *vivre plus fort demande un véhicule 4X4*. Dans cet exemple, la partie *vivre plus fort* représente le thème de l'article. La préposition *pour* joue un rôle fondamental dans l'interprétation du message. Elle projette une destination symbolique voire même figurée avec une portée sémantiquement faible, contrairement aux exemples précédents dont la nature grammaticale est précise et renvoie à un lieu déjà connu.

D'un point de vue informationnel, les énoncés classés dans le Type (c) ne sont pas construits de la même manière. Il serait judicieux d'envisager une autre étude de ce type de structure en se basant sur les commentaires de Mouillaud & Tétu (1989) concernant le rôle

qu'expriment le titre *référentiel* et le titre *informationnel*. Le titre *référentiel* par nature joue le rôle de thème alors que le titre *informationnel* constitue le rhème. Contrairement aux constructions de Type (a), (b), le thème n'est pas clairement exprimé dans le Type (c), ou il est sous-entendu dans la titraile. Dans l'exemple (10), le rhème se trouve dans l'article et non dans la titraile. Ainsi, le titre (10) serait transposé de la manière suivante : *l'association « vivre plus fort » a réceptionné un véhicule 4X4 neuf*. Avec une telle paraphrase, l'interprétation de la distribution thème-rhème ne serait pas complexe dans ce cas car l'énoncé (10) contient une contraction de l'information : il serait donc important de considérer les présupposés et le contexte de l'actualité. Les titres du Type (c) sont aussi elliptiques au niveau de leur structuration. Les inférences tenant compte du contexte socio-culturel s'avèrent être importantes pour bien interpréter le message des titres de Type (c).

Finalement, les énoncés de Type (d) ne sont pas construits avec un thème et un rhème. Aucune distribution du couple thème-rhème n'est visible et elle ne peut donc pas être attestée. Il s'agit des énoncés évoquant un point de l'actualité et que l'on peut considérer comme des thèmes à part entière. Voici quelques exemples :

(11)- *Une valse des prix (La Nation, 14/07/13)*

Thème

(12)- *D'un meeting à l'autre (La Nation, 03/04/16)*

Thème

(13)- *L'homme de la soirée (La Nation, 04/09/17)*

Thème

Les exemples (11), (12), (13) renvoient à des titres de presse fonctionnant entièrement comme des thèmes. Aucune hiérarchie de lecture n'est instituée entre les différents constituants. Le thème est composé de deux éléments reliés par la préposition *de*, comme dans l'exemple (13) ou dans l'exemple (12) où deux éléments sont reliés par un syntagme prépositionnel discontinu. En revanche, les titres de Type (d) ressemblent plutôt à un titre dit *référentiel* qu'à un titre *informationnel*. Nous remarquons que les énoncés de Type (d) ne consistent pas en une restriction de l'article mais reprennent en globalité l'ensemble du contenu de l'article. L'information indiquée par le titre de Type (d) est plus explicite que celle donnée par les titrailes mais moins détaillée que celle d'un titre *informationnel*. Les titres de Type (d) nous rappellent les titres de livres, les thèmes de textes ou d'articles. Ce genre de titre est appelé par Brown & Yule (1983) « topic entity » où le sujet recouvre le texte en entier.

Nous proposons la conclusion suivante : les Types (a), (b) et (c) dominent en grande partie notre corpus et attestent que le titre de presse, construit avec un message bien condensé de son article, est distribué en thèmes et en rhèmes. Par ailleurs, le Type (d) est marqué par l'absence de rhème mais reprend globalement et complètement le sujet de l'article.

Remarques conclusives sur les aspects syntaxico-discursifs des titres à la Une de notre corpus

Dans ce chapitre, nous avons examiné les différents Types des structures syntaxiques des titres à la Une du journal *La Nation* en commençant par les années 2000 à 2017. Nous avons soulevé quelques caractéristiques propres à la forme du titre et à la manière dont leurs constituants sont agencés. Les traits classificatoires des titres relevés sont propres au journal *La Nation* et représentent une bonne référence de base qui s'avère être importante pour dresser une grammaire syntaxico-discursive du titre de presse djiboutien.

Nous avons classé la majorité des titres de notre corpus dans les quatre Types répertoriés. Ce classement nous permet de comprendre les différentes approches utilisées pour telle ou telle configuration dans le quotidien *La Nation*. Nous les récapitulons de cette manière : les Types (a) et (d) sont majoritairement présents dans notre corpus contrairement au Type (b) qui présente une marque de construction faible et peu prisée. Cependant, en tenant compte des travaux de Sullet-Nylander (1998) à propos des titres, nous retrouvons une observation pertinente qui enrichit notre analyse. En comparant les typologies syntaxiques des titres des trois quotidiens examinés par l'auteur (*Libération*, *Figaro* et *Le Monde*), nous dégageons l'idée que les constructions syntaxiques des journaux *La Nation* et *Le Monde* semblent être presque identiques puisque les formes dominantes du quotidien *Le Monde* sont aussi les Types (a) et (d).

À titre de rappel, les deux Types (a) et (d) ne partagent aucune affinité structurelle. Le Type (a) est construit avec une structure syntaxique de forme pleine tandis que le type (d), selon nos critères, est construit avec un syntagme unique désignant un syntagme nominal ou adverbial. En étudiant les quatre Types, notre but est de rendre compte d'un sous-classement dérivé du Type (a) marqué par l'effacement des constituants

d'une phrase complète : c'est le cas des titres tronqués. Nous observons en parallèle qu'il y a une forte fréquence nominale par rapport aux verbes. Ce phénomène se retrouve à travers les Types (a) jusqu'au Type (c). Dans les Types (c) et (d), les marques de procès sont effacées.

Nous avons démontré que le prédicat verbal est dominant dans les titres du Type (a) et que les valeurs de temporalités sont moindres : le présent est fréquemment utilisé bien que les procès fassent référence à un événement qui s'est déroulé. Les faits prennent une allure universelle lorsqu'ils sont inscrits dans un cadre temporel présent. Cette dimension universelle pour désigner l'événement nécessite, tout de même, que le lecteur soit impliqué et qu'il y ait un processus d'actualisation de l'information. Cet aspect de temporalité et de syntagme prépositionnel à valeur temporelle ne sont pas présents dans les titres du Type (c). Nous réalisons, en effet, que l'objectif du titre ne se situe pas dans la manière de transmettre les valeurs de temporalités de l'information ; cela se fait souvent dans un cadre implicite car l'intérêt du quotidien est de proposer des informations « neuves » ou issues d'un passé non lointain. Le noyau lexico-syntaxique des titres ne prend sens qu'avec l'aide des actants et des endroits dans lesquels ils se trouvent.

Nous avons également analysé la structure thème-rhème des titres à partir des titres établis dans les quatre Types. Nous constatons que le Type (a) et le Type (b) contiennent des énoncés construits avec le thème-rhème. Ce constat nous laisse penser qu'un titre de presse est distinct d'un titre d'ouvrage dans le sens où celui-ci ne présente qu'un thème (Hoek 1981 et Genette 1987). Les titres de Type (d) ne renvoient qu'au thème de l'article. Bien que le titre soit doté d'un caractère autonome, il est mobilisé dans un contexte et dans une situation de communication qui possèdent leur propre part d'information, comme dans le cas des titres du Type (c). Ceux-ci sont difficilement répartis quant à la distribution informationnelle. Cette difficulté est liée à la nature des constituants et le sens que prennent les prépositions en fonction du contexte dans lequel elles apparaissent.

CHAPITRE VII

Chapitre VII : Aspects pragmatiques et communicationnels des titres à la Une de *La Nation*

Ce chapitre vise à aborder les aspects pragmatico-communicationnels du discours rapporté en prenant comme point de départ les diverses théories déjà traitées dans la section 2.3 du chapitre II. L'expression *discours d'autrui* est un terme générique contenant le *discours rapporté* et les *cas d'hétérogénéité* pouvant être considérés comme un élément qui appartient à une autre énonciation que celle du journal.

L'essentiel de ce travail consiste à montrer que la voix du journal et celle d'autrui sont intrinsèquement liées et ne constituent pas deux discours séparables. Cela signifie que le journal utilise d'autres voix pour construire sa propre voix.

Cette étude sera répartie en deux parties pour bien départager ce qui, dans notre corpus, relève d'un vrai *discours rapporté* (DR) de ce qui ne l'est pas et que nous situerons dans les *cas d'hétérogénéité ou cas périphériques* (CP). Ce dernier ensemble ne fait pas partie des catégories déjà identifiées dans les grammaires, même si nous pouvons repérer quelques marques de la présence d'une autre énonciation.

En examinant nos matériaux d'analyse, nous soulevons l'hypothèse qu'il existe deux « figures » dans le discours des titres de presse. La première figure est dite « nue » dans la mesure où elle relève en majorité les catégories dites « classiques » du *discours rapporté* (DR). L'autre figure plus « dissimulée » correspond à des aspects en rapport avec les titres de presse ainsi que les formes syntaxiques déjà évoqués dans le chapitre VI. Cette deuxième figure nous mènera vers une analyse complète du discours des titres à la Une afin d'observer par la suite leur *intertextualité*.

Nous évoquerons les écrits de Charaudeau (1992), pour aborder les différentes catégories du DR. Nous nous inspirerons des travaux de Kerbrat-Orecchioni pour mieux examiner les subjectivèmes⁸⁰ des verbes et des adjectifs présents dans les titres. Plus précisément, les productions discursives qui s'inscrivent dans des propriétés évaluatives de certains lexèmes nous aideront à déterminer la spécificité des titres dans le discours

⁸⁰ Orecchioni défend dans ses écrits l'idée que les unités lexicales ne sont que les reformulations interprétatives et subjectives du locuteur, c'est-à-dire que nos interprétations ne traduisent pas toujours une impartialité.

rapporté. Les recherches de Ducrot (1984) et Nølke (1994) sur la notion *polyphonique* seront étudiées pour déterminer les caractéristiques polyphoniques des titres.

7.1 Comment rapporter un discours

Dans l'ouvrage de Charaudeau (1992) *Grammaire du sens et de l'expression*, l'auteur distingue quatre « façons de rapporter » un discours. Notre analyse sera basée sur la classification du discours rapporté établie par Charaudeau car celle-ci correspond à une grande partie de notre corpus et prend en compte les marques énonciatives du discours. Il ne s'agit pas de rapporter un énoncé mais bien un acte d'énonciation (Authier, 1978). Cette méthode classificatoire mettra aussi en avant les résultats de recherches en pragmatique.

7.1.1 Discours cité

Le discours d'origine, dans le cas du DC selon Charaudeau (1992 :624), est restitué de manière à correspondre à sa forme première. Il se distingue de l'acte d'énonciation citant. La catégorie de *discours cité* (DC) prend en compte les titres qui correspondent au discours direct, qu'ils soient accompagnés ou non d'éléments introductifs. Cette catégorie contient des titres présentant diverses configurations syntaxiques.

(1)- « *Djibouti ne ménagera aucun effort pour concrétiser les objectifs de la communauté des Etats Sahelo-Sahariens* » a déclaré le président djiboutien *Ismail Omar Guelleh* (*La Nation*, 07/02/00)

(2)-« *500 immigrés clandestins arrêtés au cours d'opération de contrôle d'identité* » selon le ministre de l'intérieur (*La Nation*, 25/12/00)

(3)-« *Le meilleur moyen de combattre le SIDA est d'en parler* » (*La Nation*, 25/10/01)

Les exemples (1), (2), (3) de *discours cité* renvoient aux mêmes traits définitoires que ceux trouvés dans le *discours direct*, impliquant ainsi que le DC et Charaudeau s'inscrivent pleinement dans le trait classificatoire du DR « classique ». Nous maintiendrons l'utilisation du terme *discours cité* en raison de son lien étroit avec la citation dans le discours journalistique. Nous avons réalisé un tableau qui regroupe les résultats pour chaque année retenue concernant les titres qui relèvent du DC. Cinq années sont

représentatives des titres en DC : (2005), (2013), (2014), (2015) et (2016). Il est donc intéressant d'étudier la répartition de la *citation* dans notre corpus pour comprendre son fonctionnement dans la transmission du discours rapporté.

Année	Nombre des titres recensés	Discours cité (DC)
2000	57	2
2001	40	1
2002	47	0
2003	44	1
2004	39	0
2005	36	4
2006	41	0
2008	28	1
2010	77	0
2011	46	1
2012	119	1
2013	150	5
2014	144	3
2015	96	7
2016	115	6
2017	89	2
Total	1168	34

Tableau VII-1 : le discours cité

7.1.1.1 Résultats de l'analyse du DC : chiffres et interprétations

De nombreuses formes des citations sont utilisées dans le journal *La Nation*. Les citations disposent chacune d'une finalité discursive spécifique. Nous remarquons que la majorité des titres relevant de DC dans notre corpus suit la configuration syntaxique des exemples (1), (2) et (3). Les discours mis entre guillemets sont soit introduits par leur locuteur dans la forme « YZ » X (ex (1), (2)), soit non-accompagnés. Ils jouent alors le rôle d'un titre-annonce (ex (3)). Cependant, il est important de savoir pourquoi *La Nation* décide de recourir aux diverses formes de citation pour rapporter un fait ? Nous essayerons de compléter notre analyse avec des exemples précis :

La Nation en 2000

(1)- « *Djibouti ne ménagera aucun effort pour concrétiser les objectifs de la communauté des Etats Sahelo-Sahariens* » a déclaré le président djiboutien Ismail Omar Guelleh (*La Nation*, 07/02/00)

(2)-)-« *500 immigrés clandestins arrêtés au cours d'opération de contrôle d'identité* » selon le ministre de l'intérieur (*La Nation*, 25/12/00)

La Nation en 2001

(3)-« *Le meilleur moyen de combattre le SIDA est d'en parler* » (*La Nation*, 25/10/01)

La Nation en 2003

(4)-« *Nous souhaitons de la part des américains une plus grande implication dans le développement économique de Djibouti* » déclare le président de la République Ismail Omar Guelleh (*La Nation*, 09/02/03)

La Nation en 2005

(5)- « *Notre district n'a plus rien à envier de la capitale* » (*La Nation*, 06/01/05)

(6)- « *Le chemin que nous avons pris assure une solide fondation pour notre nation* » estime le président Ismail Omar Guelleh dans un entretien avec le magazine « *Africa-Report* » (*La Nation*, 19/05/05)

(7)- « *Créer une société de l'information équitable* » (*La Nation*, 19/05/05)

(8)- «...Un grand pas en avant... » (La Nation, 07/09/05)

La Nation en 2008

(9)-« Félicitation M. le président » (La Nation, 07/11/08)

La Nation en 2011

(10)-« En 2016, je m'en irai cette fois, je peux vous le jurer » déclare le président de la République Ismaïl Omar Guelleh (La Nation, 01/12/11)

La Nation en 2012

(11)-« La Somalie attend un plan Marshall » (La Nation, 14/02/12)

La Nation en 2013

(12)-« Maîtrisez votre tension artérielle, maîtrisez votre vie » (La Nation, 06/04/13)

(13)-« Parler sans crainte » (La Nation, 07/05/13)

(14)-« Nous avons frappé fort dans l'esprit des gens lors de cette campagne » dit Saïda Moussa Ali (La Nation, 09/07/13)

(15)-« La maîtrise de l'énergie nécessite l'adhésion totale de toutes les parties » (La Nation, 22/08/13)

(16)-« J'espère Allah d'exaucer nos vœux de renaissance et de progrès » (La Nation, 12/10/13)

La Nation en 2014

(17)- « Les forces armées italiennes se veulent proches de la population djiboutienne » dit le colonel Stefano Antonicalli (La Nation, 19/03/14)

(18)-« Nous ne reculerons pas face à la terreur » (La Nation, 26/05/14)

(19)-« Nous sommes heureux et fiers d'être à Djibouti (La Nation, 27/08/14)

La Nation en 2015

(20)-« ...Notre destinée et la vôtre sont liées pour le meilleure comme pour le pire » (La Nation, 09/02/15)

(21)-« *Franchir les obstacles qui freinent l'épanouissement des femmes* » (*La Nation*, 09/03/15)

(22)-« *L'intégrité territoriale de mon pays n'est pas négociable* » (*La Nation*, 04/10/15)

(23)-« *Les enseignants donnent un sens aux valeurs qui nous inspirent* » (*La Nation*, 15/10/15)

(24)-« *Les enfants sont notre raison d'être* » (*La Nation*, 24/11/15)

(25)-« *Il est temps d'agir enfin et véritablement pour la planète* » (*La Nation*, 01/12/15)

(26)-« *Nous sommes attachés à notre dignité et à notre liberté* » (*La Nation*, 23/12/15)

La Nation en 2016

(27)-« *Jeter des points de solidarités entre les hommes* » (*La Nation*, 09/05/16)

(28)-« *Djamal Abdi sur les traces de MO Farah* », selon Cheicko président de la FDA (*La Nation*, 26/07/16)

(29)-« *Aujourd'hui, nous avons la possibilité de décrocher une médaille et nous mettrons tout en œuvre pour y arriver* » (*La Nation*, 11/08/16)

(30)-« *Notre participation à Rio en 2016 a été excellente* » (*La Nation*, 08/09/16)

(31)-« *Nous leur avons ouvert nos maisons et nos cœurs* » (*La Nation*, 22/09/16)

(32)-« *L'usage du français est pour mon peuple un marqueur identitaire* » (*La Nation*, 28/11/16)

La Nation en 2017

(33)-« *Nous chérissons les mêmes valeurs* » (*La Nation*, 20/04/17)

(34)-« *Construire un avenir porteur d'espoir* » déclare le ministre du travail chargé de la réforme de l'administration, M. Hassan Idriss Samireh (*La Nation*, 02/05/17)

La première forme de citation intitulée *citation sans énonciateur* est exprimée dans les titres (3), (5), (7), (8). Elle est la plus utilisée dans la catégorie du *discours cité* par rapport aux autres formes. Nous comptons un échantillon de 25 titres sur un total de 34. La particularité de cette première forme de citation reflète un « effet de réel » (Mouillaud &

Tétu, 1989 :138). Avec l'« effet de réel », le journal construit des titres faisant référence à un procès dans lequel il faut évoquer la vérité et rien que la vérité. D'un point de vue formel, l'énonciateur ne figure pas dans les énoncés-titres bien qu'un fragment de son énoncé soit restitué dans le *discours cité*. On peut l'interpréter de deux manières : selon Mouillaud &Tétu (1989 :136), « on peut dire soit que le journal s'efface derrière l'énoncé qu'il cite, soit qu'il se l'approprie ». C'est le cas des exemples suivants :

(3)-« *Le meilleur moyen de combattre le SIDA est d'en parler* » (La Nation, 25/10/01)

(5)- « *Notre district n'a plus rien à envier de la capitale* » (La Nation, 06/01/05)

(7)- « *Créer une société de l'information équitable* » (La Nation, 19/05/05)

(8)- « *...Un grand pas en avant...* » (La Nation, 07/09/05)

Les titres mentionnés ci-dessus illustrent cette volonté de la part du journal de se désengager des propos du journaliste. Cela signifie que le journal se déresponsabilise vis-à-vis des paroles rapportées en les reproduisant de la manière la plus fidèle sans rajouter aucune forme de commentaire. Ainsi, les titres expriment l'aspect le plus « nu » du discours d'origine.

Cette forme de représentation n'est pas dépourvue d'effet. Le choix de rapporter un fragment de parole dans sa forme la plus fidèle en est un exemple, mais la manière de sélectionner un énoncé plutôt qu'autre dans tout un discours possède un avantage. Pour Kerbrat-Orecchioni (2009), il s'agit d'un choix subjectif mis en œuvre par le journal. Cette subjectivité se manifeste lorsque le journaliste tente de choisir le propos qu'il doit restituer au sein d'un flux de parole.

La deuxième forme de citation du *discours cité* intitulée *citation avec formule introductive* est plutôt porteuse de verbes introducteurs. Ce sont des verbes significatifs, porteurs de sens et révélateurs de la prise de position du journaliste. Les énoncés-titres qui correspondent à cette forme de représentation ne sont pas nombreux et ils sont au total 5 sur un échantillon de 34. Nous les retrouvons dans les exemples suivants :

(1)- « *Djibouti ne ménagera aucun effort pour concrétiser les objectifs de la communauté des Etats Sahelo-Sahariens* » a déclaré le président djiboutien Ismail Omar Guelleh (La Nation, 07/02/00)

(4)-« *Nous souhaitons de la part des américains une plus grande implication dans le développement économique de Djibouti* » déclare le président de la République Ismail Omar Guelleh (La Nation, 09/02/03)

(6)- « *Le chemin que nous avons pris assure une solide fondation pour notre nation* » estime le président Ismaïl Omar Guelleh dans un entretien avec le magazine « *Africa-Report* » (*La Nation*, 19/05/05)

(10) -« *En 2016, je m'en irai cette fois, je peux vous le jurer* » déclare le président de la République Ismaïl Omar Guelleh (*La Nation*, 01/12/11)

(34)-« *Construire un avenir porteur d'espoir* » déclare le ministre du travail chargé de la réforme de l'administration, M. Hassan Idriss Samireh (*La Nation*, 02/05/17)

Il n'y a que deux verbes qui reviennent dans le DC de notre corpus : ce sont les verbes « déclarer » et « estimer ». Les titres (1), (4), (10) et (34) sont suivis par un verbe neutre à caractère déclaratif tel que « déclarer » pour formuler un énoncé objectif afin de donner plus de poids à la crédibilité de l'information.

À côté du verbe locutoire, il y a le verbe « estimer » qui se trouve parmi les verbes subjectifs relevant de l'axe vrai/faux/incertain (Kerbrat-Orecchioni (2009). Cette catégorie de verbes peut être considérée selon Zuber (1972 :55) comme des « verbes évaluatifs d'attitude propositionnelle », dans la mesure où ils renvoient à la prise de position de l'agent du procès face à un objet. Le choix incombe au journaliste de laisser des marques subtiles dans les paroles prononcées du locuteur d'origine car certains verbes introducteurs deviennent « un lieu privilégié de manifestation de la subjectivité du journaliste » (Jean Charron et Loïc Jacob, 1999 :14). C'est le cas du titre (6), qui indique à la fois la modalité et la subjectivité du journaliste. Quant à la modalité, il s'agit effectivement de la position du journaliste face au propos rapporté du président Guelleh pour montrer sa relation directe et interne avec le discours. Le verbe « estimer » est polysémique. Dans ce contexte, le verbe marque une connotation subjective qui va au-delà d'un simple énoncé rapporté et oriente l'interprétation que le lecteur portera sur les énoncés guillemetés. En ce sens, cela influence le lecteur dans son évaluation du contenu de la proposition, afin de porter un jugement sur le degré d'informativité ou d'exhaustivité du discours d'origine. Il y a donc une *altérité énonciative* dans la mesure où la prise de position du journaliste se démarque des autres positions implicites. Afin d'étayer davantage nos remarques, nous allons opposer le verbe « estimer » au verbe neutre « dire ».

(6)- « *Le chemin que nous avons pris assure une solide fondation pour notre nation* » estime le président Ismaïl Omar Guelleh dans un entretien avec le magazine « *Africa-Report* » (*La Nation*, 19/05/05)

VS

(6')- « *Le chemin que nous avons pris assure une solide fondation pour notre nation* » **dixit** le président Ismaïl Omar Guelleh dans un entretien avec le magazine « Africa-Report » (*La Nation*, 19/05/05)

Dans cet exemple : « *le chemin que nous avons pris assure une solide fondation pour notre nation* » prononcé par « X= le président Ismaïl Omar Guelleh » peut être considérée comme vrai, faux ou du moins discutable aux yeux du locuteur-scripteur contrairement à l'exemple (6').

Le *discours cité* comporte une troisième forme de citation appelée *citation avec des indices formels*. Ce type de titre n'est pas fréquent dans la catégorie du *discours cité*. Nous ne comptons que 4 titres sur 34 en total. On peut les retrouver dans les titres suivants : (2), (14), (17) et (28). Dans les exemples suivants :

(2)- « *500 immigrés clandestins arrêtés au cours d'opération de contrôle d'identité* » **selon** le ministre de l'intérieur (*La Nation*, 25/12/00)

(14)- « *Nous avons frappé fort dans l'esprit des gens lors de cette campagne* » **dixit** Saïda Moussa Ali (*La Nation*, 09/07/13)

(17)- « *Les forces armées italiennes se veulent proches de la population djiboutienne* » **dixit** le colonel Stefano Antonicalli (*La Nation*, 19/03/14)

(28)- « *Djamal Abdi sur les traces de MO Farah* », **selon** Cheicko président de la FDA (*La Nation*, 26/07/16)

À l'aide des marqueurs formels tels que « selon, *dixit* » qui sont placés à la fin du segment, le locuteur-rapporteur se contente de restituer la parole du locuteur. Selon Authier-Revuz (1992 :39) :

« Les formes « selon » s'inscrivent dans un paradigme d'éléments modalisateurs divers, à l'intérieur duquel leur spécificité est de modaliser par renvoi à un autre discours ».

Les indices formels sont utilisés sans doute pour se détacher des propos d'un autre énonciateur. Par les expressions modalisatrices, le journaliste-locuteur tient une position de surénonciateur vis-à-vis du locuteur-source.

Pour résumer, les trois formes de représentation que nous venons d'énumérer dans nos données donnent trois effets liés au *discours cité*. Nous les expliquons sous forme de schéma :

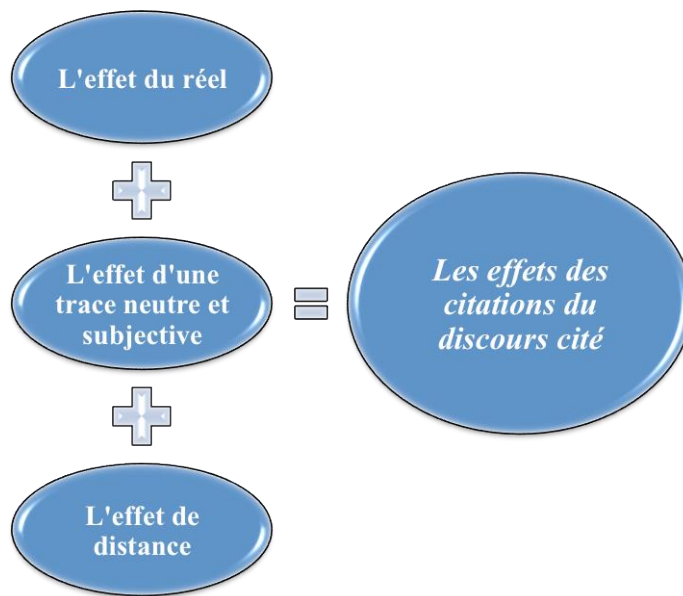


Figure VII-1 : les effets de sens du discours cité

Dans un premier lieu, il y a *l'effet du réel* qui est le plus utilisé dans le journal *La Nation*. Il s'agit de citer les paroles exactes de l'énonciateur en les mettant entre guillemets sans introduire l'énonciateur.

Dans un second temps, il y a des énoncés-titres dans le *discours cité* qui reflètent deux effets opposés : *les effets de neutralité et de subjectivité* du journaliste. C'est le cas de l'exemple (6) qui contient un verbe subjectif occasionnel. L'objectivité du *discours cité* est ainsi restreinte car l'utilisation d'un verbe introducteur est avant tout liée au choix de l'énonciateur pour illustrer les propos tenus par un autre énonciateur. Autrement dit, il va énumérer des verbes ayant le trait sémantique du verbe « dire » mais disposant chacun d'un degré différent de subjectivité. Il reste donc un discours rapporté traversé par la subjectivité de l'énonciateur.

On remarque un troisième effet que l'on nomme *l'effet de distance* par rapport au sens des paroles de l'énonciateur. Ce qui est important à retenir dans le journal *La Nation*, c'est la manière de rapporter les dires des autres à l'aide d'un indice formel de distanciation marqué par des modalisateurs tels que « *selon, dixit* » pour ne pas être impliqué dans la parole de l'énonciateur.

Pour terminer cette sous-partie, nous concluons que les deux derniers effets du *discours cité* marquent tantôt l'objectivité et tantôt la subjectivité du journal *La Nation*. Ce statut d'opposition est un choix établi par *La Nation* pour véhiculer cette possibilité de montrer deux points. D'une part, le journaliste peut apporter un jugement de valeur en mettant entre guillemets les mots prononcés du locuteur d'origine tout en introduisant des verbes subjectifs. D'autre part, il y a cette volonté du journal de devenir un rapporteur avec une visée neutre, sans avoir à porter un jugement quelconque.

7.1.2 Discours intégré (Di)=DI et DIL

Généralement, lorsque le locuteur-rapporteur intègre les paroles rapportées dans son énoncé, les guillemets disparaissent et on peut voir les frontières distinctes des deux discours. Ce type de discours rapporté est nommé par Charaudeau (1992) le *discours intégré*. Par exemple :

Ch. (1)- Il a dit que sa voiture était foutue.

Si nous revenons à la terminologie classique, le *discours intégré* se rapproche du *discours indirect* (DI). Le *discours intégré* (Di) défini tel qu'il est par l'auteur combine à la fois deux sous-catégories : le *discours indirect* (DI) et le *discours indirect libre* (DIL). Toutefois, notre corpus ne contient pas des titres que l'on pourrait classer dans le *discours intégré*, qu'ils soient du côté du *discours indirect* ou du *discours indirect libre*. Les deux types de discours déjà évoqués sont rares dans la presse écrite.

7.1.3 Discours narrativisé (DN)

L'intérêt d'étudier le *discours narrativisé* porte aussi sur les titres du journal. Nous envisagerons d'étudier comment cette forme du discours rapporté transmet les événements rapportés en narrativisant l'acte de dire dans les titres de presse. Pour comprendre ses enjeux discursifs et communicationnels, nous allons définir le DN en empruntant les définitions de quelques auteurs.

Le *discours narrativisé* est la réappropriation du discours d'origine (DO) dans le discours citant (DC). Lorsque le discours d'autrui est narrativisé, il est intégré dans le *discours citant*. Selon Charaudeau (1992 : 624-625) « le discours d'origine s'intègre totalement voire disparaît dans le dire de celui qui le rapporte. Le locuteur d'origine devient l'agent d'un acte de dire ». L'auteur donne quelques exemples :

Ch. (1) –Il a avoué sa déception

Ch. (2)- Il commença par m'accuser de mauvaise volonté et par me gronder pour la première fois de ma vie

Afin d'explicitier la notion de *discours narrativisé* (DN), et étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle forme qui s'intègre dans le DR, la définition de DN de Charaudeau sera complétée par celles d'Arruda (1992), de Gaulmyn et de Genette (1972). Selon Gaulmyn, « le DN est une mention de parole sous forme d'un infinitif ou d'un syntagme nominal objet d'un verbe locutoire ou d'un substantif locutoire abstrait » (De Arruda, 1992 :25). Le locuteur d'origine peut utiliser l'infinitif ou le syntagme nominal. Le verbe de cette forme est « locutoire ». Par exemple :

(3)- Le président de la République s'exprime devant la nation (La Nation, 25/02/02)

En effet, certains titres du journal transposent les propos de l'autre avec des verbes non-locutoires ayant une visée subjective. Le journal reprend un verbe qui qualifierait l'acte de parole du locuteur d'origine et un effacement du verbe locutoire. Par exemple :

(4)- Le ministre de l'environnement lance un projet ambitieux à Tadjourah (La Nation, 15/01/15)

On pourrait paraphraser l'énoncé sous-jacent suivant : *Le ministre de l'Environnement dit qu'il lance un projet ambitieux à Tadjourah*. Le verbe **lancer** de l'énoncé-titre (4) dénoterait dans ce cas un « acte élocutif » (Charaudeau, 1992 :626).

Après la lecture de l'article, le lecteur comprend que le verbe *lancer* est repris dans le titre pour lui faire part du lancement d'un projet du ministre de l'Environnement. D'un point de vue formel, il serait difficile dans de tels cas de poser la frontière entre ce qui correspond au discours rapporté et ce qui relève d'un commentaire, surtout si l'on veut s'en tenir au titre.

Dans le même exemple, nous décelons la trace de la subjectivité du journaliste. Ce dernier s'engage à effectuer un filtrage pour donner au titre une forme de publicité vis-à-vis de l'événement rapporté. Si on se réfère aux travaux de Kerbrat-Orrecchioni sur les adjectifs subjectifs-évaluatifs non axiologiques, ils « impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent » (2009 :96-97). Dans le cas du titre (4) « *le ministre de l'environnement lance un projet **ambitieux** à Tadjourah* », celui-ci reflète une prise de position du locuteur-rapporteur pour décrire l'ampleur de l'objet désigné (le projet). Ici, il n'est pas question de la valeur affective du locuteur mais de la valeur qualitative qu'il attribue à l'objet dénoté — à savoir qu'il s'agit d'un projet *inspirant*. La manière d'utiliser l'adjectif « **ambitieux** » dans le titre s'inscrit, en effet, dans une visée publicitaire et argumentative suscitant à la fois l'attraction et la curiosité du lecteur. Selon Ducrot (1972), les adjectifs subjectifs-évaluatifs sont considérés comme des lexiques qui donnent une orientation argumentative.

Cependant, pour rendre l'analyse et la classification aussi systématiques que possible, l'étude du DN n'est envisageable que si nous tenons compte des éléments qui sont liés à la mise en texte qui lui est propre. Nous avons explicité dans le chapitre précédent le caractère elliptique du titre qui conduirait le lecteur à reconstruire implicitement le sens du message porté dans le titre. Quels sont donc les critères discursifs relatifs au DN ? Selon Genette (1972 :191-192), « le discours narrativisé ou raconté est évidemment l'état le plus distant et, en général, (...) le plus réducteur ». Contrairement au DD et le DI, cette définition montre bien que le DN ne reproduit ni ne reprend à aucun moment la parole du locuteur d'origine telle qu'elle a été initialement prononcée. Selon l'auteur, le DN joue un rôle très réducteur lorsqu'il s'agit de rapporter les paroles d'autrui.

Lemarchand (1993 :26) nous donne une définition du DN qui est l'opposé de celle de Genette en citant Arruda qui affirme que dans le discours narrativisé, il n'y a « ni fragment de discours premier ni dessein de transmettre un discours. Le DN est pleinement discours

du rapporteur ». Selon Arruda, le DN est nourri d'une description d'un acte de langage et d'un commentaire de celui-ci.

Si nous classons le DN parmi les catégories du DR, c'est parce qu'il contient un acte d'énonciation autre que celui du discours citant (DC). Certes, les énoncés en DN sont enchevêtrés dans un même énoncé et leurs frontières de démarcations peuvent être visibles à travers les choix des lexèmes et des verbes introducteurs, toutefois, nous allons démontrer dans notre analyse que divers procédés peuvent rattacher ces énoncés au DR et non au simple commentaire. Nous empruntons tout d'abord les écrits de Mouillaud & Tétu (1989 :130) afin de décoder le flou qui existe entre un *discours citant* et un commentaire :

« Les paroles sont réparties en deux flux qui ont des destinations différentes. La plus grande partie va se solidifier dans des faits-le réel- dont la source disparaît (...) Une autre partie du flux parolier va conserver son statut : c'est à lui et à lui seul que convient le nom de discours rapporté, à la différence de la modalité de l'emprunt qui régit l'intertextualité ».

7.1.3.1 Résultats d'analyse du DN : chiffre et interprétations

Avec le DN, le journal tend à modifier légèrement le DO en le remplaçant par d'autres termes. Cette modification est visible plus particulièrement dans les titres courts. Pour l'ensemble du corpus, nous avons relevé 44 titres comportant un DN. Nous avons dressé un tableau pour présenter la répartition des titres contenant un DN. Les titres de DN représentent 3,76% de la totalité du corpus (1168 titres), ce qui explique son importance par rapport aux autres types du discours rapporté.

Année	Nombre des titres recensés	Discours narrativisé (DN)
2000	57	1
2001	40	1
2002	47	3
2003	44	2
2004	39	0
2005	36	1
2006	41	0
2008	28	1
2010	77	2
2011	46	0
2012	119	3
2013	150	3
2014	144	17
2015	96	2
2016	115	4
2017	89	4
Total	1168	43

Tableau VII-2: le discours narrativisé en calcul

La forme du *discours narrativisé* (DN) se place en première position de la catégorie du DR dans notre corpus, contrairement au *discours direct* DD en deuxième position avec un pourcentage de 2,91%. Les études de notre corpus concernant le discours rapporté nous font penser aux travaux de Claquin (1993) qui a établi une forme de comparaison entre le *discours direct*, *discours indirect* et *narrativisé*. Les formes les plus fréquentes dans ses travaux de comparaison sont le *discours narrativisé* et le *discours direct* et, dans notre cas, *le discours cité*.

La fréquence d'apparition du DN est distribuée d'une manière équitable entre les années, sauf en 2017 où nous avons un chiffre plus dominant. Voici plusieurs exemples du DN dans notre corpus :

(5)- *Obama propose un budget en hausse (La Nation, 02/02/10)*

(6)- *Courage et détermination pour trouver une solution selon Banki-moon (La Nation, 02/02/10)*

(7)- *Le chef de l'Etat reçoit Mohamed Cheikh Osman « Jawaari » (La Nation, 29/06/14)*

(8)- *Le président Guelleh salue la mémoire de deux héros djiboutiens (La Nation, 29/06/14)*

(9)- *Le président inaugure le stade omnisport « Roi Fahd » de Balballa (La Nation, 27/11/14)*

Dans les exemples que nous venons de citer, le discours du locuteur d'origine se trouve presque inscrit dans le *discours citant* étant donné que « le locuteur d'origine devient l'agent d'un acte de dire » (Charaudeau, 1992 : 625).

Cependant, le fait d'analyser uniquement des titres à la Une nous montre combien il est important d'observer les différentes manières de rapporter le discours d'origine. Par exemple, les titres en DN présentent la nouvelle en même temps qu'ils la résument, ce qui n'est pas possible dans les titres en DC étant donné qu'un seul fragment du discours de l'autre est choisi pour être mis en avant.

Dans l'exemple (8), le titre annonce le discours du président Guelleh où il rend hommage au courage et au sens de l'abnégation de deux soldats djiboutiens du Bataillon Hill morts dans l'exercice de leur fonction. Le résumé contenu dans le titre a ici pour but de rapporter partiellement en DC les paroles du président présentées dans l'ensemble de l'article. Autrement dit, le titre en DN puise son contenu dans le DC pour donner une

information sur les événements, sans pourtant citer la source. L'acte de parole du président Guelleh constitue alors lui-même l'actualité.

L'indice formel de DR « selon » n'est pas réservé uniquement au *discours cité* : quelques titres en DN fonctionnent avec ce marqueur de distanciation. C'est le cas de l'énoncé (6) construit avec un procédé de *nominalisation* pouvant provoquer un *effet de fait* (Mouillaud & Tétu, 1989 :134).

Parfois, les titres en DN contiennent des fragments d'énoncés mis entre guillemets. En ce sens, ils peuvent être considérés, d'une part, comme une valeur non marquée par rapport à la prise de position du journaliste et, d'autre part, comme une valeur argumentative dans le sens où elle montre l'importance de l'élément cité dans la construction de l'objet du discours journalistique. L'intérêt d'utiliser des bribes d'énoncés dans le *discours narrativisé* est d'opérer à une mise en référence qui constituerait une saillance discursive définie comme pertinente au sein du discours journalistique. Par exemple :

(7)- *Le chef de l'État reçoit Mohamed Cheikh Osman « Jawaari » (La Nation, 29/06/14)*

(9)- *Le président inaugure le stade omnisport « Roi Fahd » de Balballa (La Nation, 27/11/14)*

(10)- *Les « oulémas » se réunissent à l'approche du Ramadan (La Nation, 09/07/13)*

Sur le plan discursif, les fragments entre guillemets renvoient à des noms propres tels que « Jawaari », « Roi Fahd ». Dans les exemples (7) et (8), les guillemets remplissent à la fois le rôle de marqueur de véridicité, et celui d'un mode de référence. Ce double rôle est une fonction du journal qui s'appuie sur des désignations de noms propres/noms communs (Ex.10).

Sur le plan formel, les titres (7), (8) et (10) sont des syntagmes neutres. Le locuteur-rapporteur fait simultanément usage et mention lorsqu'il utilise les énoncés entre guillemets, c'est-à-dire qu'il les mentionne sans rajouter la forme incise pour citer les propos de l'autre. Dès lors, il ressort à travers ces exemples l'instance d'hétérogénéité. Les guillemets utilisés dans les syntagmes en DN permettent au journal de placer « dans sa perspective le discours qu'il cite et par suite d'avoir prise sur lui » (Mouillaud & Tétu, 1989 :142).

7.1.4 Discours évoqué (DÉ)

Dans la typologie de Charaudeau (1992), le *discours évoqué* (DÉ) est classé dans le quatrième type de discours par sa « façon de rapporter ». Au niveau des critères formels, le *discours évoqué* partage quelques affinités avec le *discours cité*, tels les marqueurs typographiques. Contrairement au DC qui forme un énoncé complet, le DÉ ne contient que des fragments d'énoncés du discours d'origine. Par exemple :

(1)- *Macron appelle à « prévenir toute escalade des tensions » (La Nation, 13/08/17)*

Le locuteur, responsable du discours entre guillemets dans le titre (1), est suivi du verbe de communication « appeler ». Ce titre soulève un caractère de *citation* plus que d'*évocation*. Parfois, le journal *La Nation* présente dans ses titres à la Une d'autres énoncés du *discours évoqué* dans lesquels le locuteur d'origine n'apparaît pas et où les paroles rapportées venant de l'extérieur agissent comme « des touches évocatrices » (Mouillaud & Tétu, 1992 :625) de ce qui a été prononcé dans un DO. Par exemple :

(2)- *Les Etats-Unis, victimes des vastes attaques « Kamikazes » (La Nation, 13/09/01)*

L'insertion des guillemets dans un simple fragment de discours est une façon de montrer au lecteur l'hétérogénéité des voix contenues dans l'énoncé-titre. Dans le contexte de l'exemple (2), le locuteur d'origine est absent. Il s'agit d'une *évocation* d'un autre discours. Ainsi, malgré l'absence du locuteur ou d'un verbe de communication, les marqueurs typographiques tels que les guillemets peuvent nous orienter vers une interprétation de lecture « polyphonique » du discours.

En nous appuyant sur les exemples (1) et (2), nous allons répertorier le *discours évoqué* en deux sous-types. D'une part, nous classerons dans la même catégorie les titres de DÉ dans lesquels le locuteur d'origine figure dans l'énoncé : (*Type DÉ1*). D'autre part, nous recenserons les titres de DÉ qui n'ont pas de locuteur d'origine précis et qui pourraient impacter notre façon de lire et notre interprétation de la lecture de l'énoncé-titre: (*Types DÉ2*). Il est parfois difficile de considérer le DÉ2 comme un *discours évoqué* lorsque les guillemets renvoient non pas à une autre énonciation mais plutôt à un autre registre de

langue. Pour avancer cette hypothèse, nous empruntons un exemple de Charaudeau (1992 :624) :

(3)- *Tu sais, sa voiture est « foutue »*

L'expression « foutue » peut correspondre aux dires d'un autre locuteur qui parle de sa voiture. En même temps, elle renvoie à une *connotation autonymique* car l'expression entre guillemets appartient à un registre familier, ce qui signifie qu'il y a deux sources d'énonciation distinctes. En ce sens, les expressions entre guillemets venant d'un changement de registre dans l'énonciation du locuteur ne peuvent être classées parmi les DR. Les écrits d'Authier-Revuz expliquent que la *connotation autonymique* est comme un cas d'*hétérogénéité montrée* et non de DR. Dans son ouvrage, Patrick Charaudeau (1992 :626) développe dans la catégorie du *discours évoqué* des énoncés à caractère proverbial rapportés par le moyen de l'indice formel « comme on dit » :

(4)- *Je te rappelle que « pauvreté est mère de tous les vices »*

Les proverbes ou les maximes qui relèvent des discours « préconstruits » sont à rattacher à *l'interdiscursivité* et non au discours rapporté. Les expressions figées, les proverbes ou les maximes correspondent bien à des références propres à chaque culture et représentent une forme fréquemment sollicitée pour construire les titres. Toutefois, il faut noter la difficulté de classer et de délimiter les expressions qui appartiennent à la *langue* et au *discours*. Selon Compagnon (1979 :360) :

« Tandis que l'énonciation est un procès d'appropriation de la langue, la citation est un procès d'appropriation du discours, (...). Or, si la langue est du domaine public et n'appartient à personne, le discours relève de la propriété privée ».

À présent il est temps d'analyser le DÉ en deux sous-types. Pour mieux cerner leur rôle au sein du DR, le contexte lexico-syntaxique de ces deux sous-types sera évoqué.

7.1.4.1 Résultats d'analyse : chiffre et interprétations

La catégorie DÉ regroupe des énoncés appartenant à deux sous-types différents. Tout d'abord, dans les titres de Type DÉ1, l'identité du locuteur responsable des propos entre guillemets est déjà mentionnée. Ainsi, la source des paroles prononcées est marquée et est donc reconnue. Par exemple :

(5)- *Le président Isaias Afwerki **qualifie de** « pas en avant » la redynamisation de la coopération entre Djibouti et son pays (La Nation, 07/05/01)*

(6)- *Dirigeants du GNT et chefs de factions **s'engagent à** « cessez-le feu » (La Nation, 04/12/02)*

(7)- *Le président Guelleh **condamne** un acte « criminel et barbare » (La Nation, 25/06/15)*

Dans cette première sous-catégorie de *discours évoqués*, les bribes d'énoncés guillemetés renvoient au sujet de la phrase. Les énoncés relevant de ce sous-type contiennent des verbes locutoires : **qualifier de, s'engager et condamner**. Ce sont des verbes qui dénotent un comportement de parole dominés par l'archi-lexème « dire ». Autrement dit, le verbe « dire » s'intègre aux verbes locutoires que nous venons de citer.

Dans certains cas de DÉ, le lecteur ne peut pas garantir que les paroles mises entre guillemets appartiennent au locuteur. Elles peuvent parfois n'être que le thème de l'énoncé. Cette incertitude de la part du lecteur à cerner le locuteur d'origine est surtout fréquente lorsque le verbe introducteur n'est pas un verbe locutoire (aucune activité de parole) ou lorsqu'il n'y a pas de verbe et que l'énoncé est dans une forme nominale. Voici un exemple dans lequel le verbe ne renvoie pas à une activité de parole :

(6)- *Le chef de l'Etat **trace** la « Réal-Politic » de son parti, le RPP (La Nation, 07/07/03)*

En résumé, les titres du *discours évoqué* ne garantissent pas systématiquement l'authenticité, contrairement au DC. Nous rappelons que dans ce dernier, les marqueurs typographiques tels que les deux points et les guillemets accompagnés de verbes locutoires et sans modalités subjectives peuvent assurer l'authenticité du discours du locuteur d'origine. Malgré tout, *La Nation* utilise des verbes à modalité locative avec une dimension subjective afin de s'inscrire dans une interprétation sémantique de la parole.

Année	Nombre des titres recensés	Discours évoqué (DÉ1)	Discours évoqué (DÉ2)
2000	57	0	0
2001	40	2	0
2002	47	1	0
2003	44	0	0
2004	39	1	0
2005	36	0	0
2006	41	0	1
2008	28	1	0
2010	77	0	1
2011	46	0	0
2012	119	0	2
2013	150	0	0
2014	144	1	2
2015	96	1	1
2016	115	0	1
2017	89	0	2
Total	1168	7	10

Tableau VII-3: le DÉ1 et le DÉ2

La deuxième sous-catégorie du *discours évoqué* que nous nommons DÉ2 contient 10 titres (0,85%). Le Type de DÉ1 présente quant à lui 7 titres sur l'ensemble du corpus (0,59%).

Le DÉ2 se distingue du DÉ1 par l'absence du locuteur et, par conséquent, du sujet de la phrase. Le lecteur se trouve dans une incertitude quant à la personne qui prononce les paroles guillemetées. Les énoncés de Type DÉ2 rendent compte de l'importance de l'adjectif *évoqué*. Le journal *évoque* une autre voix sans expliciter l'identité de la personne

qui est à l'origine des paroles prononcées. C'est en lisant l'article que le lecteur saura qui est à l'origine du propos rapporté. Voici à présent quelques titres de Type DÉ2 :

(9)- *Personnes handicapées « des citoyens à part entière et non pas des citoyens entièrement à part » (La Nation, 05/04/06)*

(10)- *Quand la « chaleur » djiboutienne dissipe le brouillard londonien (La Nation, 27/02/12)*

Les expressions guillemetées peuvent parfois être utilisées pour signaler des mots techniques ou bien des expressions que l'énonciateur pense traversées par une certaine affectivité, solidarité ou référence. En voici des exemples :

(11)- *Les 30 ans de « LA NATION » (La Nation, 12/04/06)*

(12)- *Une journée « porte ouverte » (La Nation, 30/12/12)*

(13)- *Un 4X4 pour « vivre plus fort » (La Nation, 22/07/14)*

(14)- *La promotion « Mahdi Ali Khaireh » apte à servir le pays (La Nation, 09/10/14)*

(15)- *Le programme « SALAM » (La Nation, 14/01/15)*

(16)- *À la découverte du satellite « EPIC NG » (La Nation, 08/10/16)*

Il est évident que derrière les guillemets se cachent la distanciation et la méfiance face à des termes qui peuvent orienter vers un autre sens ou créer le doute sur notre propre façon de rapporter. Selon R. Koren (1996 :57) :

« Les guillemets ne seraient donc pas seulement les signes matériels qui délimitent le discours objectif absolu, mais aussi, ironie situationnelle cette fois, la marque de la mise en doute du mythe de la « réalité-en-soi » reflétée telle quelle par le miroir des mots ».

Pour résumer, dans l'ensemble du corpus, nous répertorions trois types d'effets du discours évoqué, qu'il s'agisse du DÉ1 ou DÉ2. Tout d'abord, le DÉ présente un *effet de réel* que l'on peut voir dans les énoncés relevant du DC. Le journaliste sélectionne les mots qu'il souhaite mettre entre guillemets avant de les isoler et de leur donner une force par rapport au reste de la partie du discours qu'il rapporte. Le DÉ présente un deuxième effet, celui de *distance* qui est visible en particulier dans le DÉ1. C'est une stratégie de la part du journaliste de se déresponsabiliser face à certains propos. Le DÉ présente un troisième effet que l'on nomme *effet polyphonique* et dans lequel la voix du journaliste est intégrée à plusieurs voix pour donner au lecteur une impression de « chambre d'échos » (Mouillaud & Tétu 1989 :129).

Nous avons démontré que les deux sous-types de DÉ ne fonctionnent pas avec des caractéristiques similaires. Chaque sous-catégorie présente un fonctionnement qui est lui spécifique. Nous présentons ci-dessous un tableau de comparaison entre le DÉ1 et le DÉ2 en utilisant le symbole (+ -) pour résumer les points qu'ils partagent, ainsi que leurs points divergents.

Discours évoqué (DÉ)		
	DÉ1	DÉ2
Bribes d'énoncés guillemetés	+	+
Présence du locuteur d'origine dans l'énoncé	+	-
Verbe locutoire	+/- (quelques titres contenant des verbes non locutoires et ne relèvent pas d'un acte de parole tels que : Vouloir, investir, tracer etc.) sont présents dans le DÉ1	-
Expression nominalisée	-	+
Présence des voix hétérogènes	+	+

Tableau VII-4: comparaison entre DÉ1 et DÉ2

7.2 Autres types d'« hétérogénéité »

Les deux catégories que nous allons présenter sont considérées comme périphériques au DR. Dans notre corpus, elles constituent les deux cas élémentaires qui correspondent à notre deuxième figure, c'est-à-dire celle où les voix rapportées sont « dissimilées ». Cette deuxième figure sera étudiée dans les titres pour mieux mettre en lumière les traits propres au titre de presse.

7.2.1 Interprétation polyphonique (IP)

La question théorique de la notion de *polyphonie* a été traitée dans la sous-partie 3 du chapitre 2 en présentant les points de vue de Ducrot. Pour mieux la comprendre, les propositions de Henning Nølke (1994 :146-166) seront évoquées. Il est clair que certaines divergences existent entre le *discours rapporté* et la *polyphonie*, et qui posent une difficulté dans la catégorisation des titres qui sont, selon Darde, (1988 :96) des « énoncés sans enchaînement explicite ». Les énoncés-titres ont tendance à se retrouver soit avec une seule voix dans laquelle le locuteur d'origine apparaît, soit avec plusieurs voix enchevêtrées. S'il y a ambiguïté, le corps de l'article suffit au lecteur pour identifier le locuteur responsable des paroles rapportées.

Ici, il est question d'étudier les caractéristiques des titres qui se manifestent avec une *interprétation polyphonique*. Nous choisissons d'abord le *conditionnel journalistique* qui fait partie des traits propres à l'*interprétation polyphonique*. Ce phénomène linguistique permet au journaliste d'annoncer la nouvelle sans pour autant prendre position quant à la véracité de son propos. Son rôle est de publier une information, même si elle n'est pas confirmée. Dans ce contexte, la source est la seule entité capable de vérifier la véracité du fait. Par exemple :

(1)- *Yasser Arafat aurait été empoisonné au Polonium (La Nation, 04/07/02)*

Dans cet exemple, l'utilisation du *conditionnel* apporte une lecture *polyphonique* au titre et permet au journaliste d'éviter tout lien de responsabilité et d'implication (Nølke, 1994 :150) entre l'information qu'il présente et le journal. Il existe aussi d'autres cas faisant appel à une *lecture polyphonique* sans qu'elle soit marquée par la présence de tel ou tel morphème. Il s'agit des cas où le journal annonce un événement par un titre sans être tenu responsable de son contenu et de sa portée sémantique. Ce type des titres est appelé

selon Nølke une « *polyphonie externe* », étant donné qu'il existe « une sorte d'écho ou de citation cachée de quelque chose qui est énoncé par quelqu'un d'autre que le locuteur » (Nølke, 1994 :155). Le journal agit alors comme un médiateur. Le lecteur pourra ensuite reconstituer la source des informations en lisant l'article. Pour mieux élucider la notion de *polyphonie externe*, nous reprenons l'exemple de notre corpus :

(2)- *Le Hamas va proposer au Fatah de participer au gouvernement (La Nation, 08/02/06)*

Dans ce titre, le lecteur présume que ce n'est pas le journaliste qui est impliqué dans l'action, mais des instances politiques compétentes non citées dans le titre. Maingueneau (1998 :148) nous parle d'une « *instance invisible* » responsable. Dans l'exemple que nous venons de citer, une instance se porte garante de la demande que propose Hamas au Fatah. Elle n'est pas précisée dans le titre mais à l'intérieur de l'article. C'est dans ce contexte que la voix du journal se retrouve emboîtée avec celle des autres pour ne former qu'une seule voix : en rapportant les paroles des autres, le journal s'exprime lui-même. L'exemple (2) est l'illustration la plus élémentaire qui soit afin de montrer que dans un même énoncé, plusieurs voix peuvent s'imbriquer les unes dans les autres. Ici, nous ne retenons que deux voix — celle des instances politiques (Hamas) qui sont les *asserteurs*, et celle du journaliste qui est *l'énonciateur*.

7.2.1.1 Résultats d'analyse de IP : chiffre et interprétation

Dans notre corpus, les titres à *interprétation polyphonique* ne sont pas nombreux (5 titres sur 1168). En effet, lorsque le journal publie des informations avec des titres à *interprétation polyphonique*, il s'engage à se positionner vis-à-vis du contenu de la nouvelle. Les titres à *interprétation polyphonique* sont souvent employés au futur ou au conditionnel. Les deux catégories ne produisent pas les mêmes effets de sens. Si le journaliste propose le titre « *Le Hamas proposerait au Fatah de participer au gouvernement* », il adopte une position de réserve concernant la véracité du fait. S'il avait choisi le titre « *Le Hamas va proposer au Fatah de participer au gouvernement* », il serait devenu *asserteur* et aurait confirmé le soutien proposé par Hamas au Fatah. Dans les deux cas, le journal *La Nation* s'inscrit dans une position vis-à-vis de l'information communiquée par le biais d'un *asserteur implicite*.

Titre à interprétation polyphonique	
Polyphonie marquée par la morphologie : le cas des titres au conditionnel	Polyphonie marquée par le contexte extra-linguistique : le cas des titres au futur
<p><i>-Yasser Arafat aurait été empoisonné au polonium (La Nation, 04/07/12)</i></p> <p>Selon la chaine qataris « Al-Jazira », des traces anormalement élevées de polonium auraient été retrouvées sur ses derniers effets personnels (...)</p>	<p><i>- L'UMP va officiellement investir son candidat (La Nation, 08/02/05)</i></p> <p>Les leaders comme les militants respectifs du RPP, du FRUD, du PND et du PSD, regroupés sous la bannière de l'Union de la Majorité Présidentielle (UMP) depuis la campagne électorale des Législative 2003, vont s'y retrouver pour exprimer tout leur soutien à leur candidat commun, en l'occurrence M. Ismaïl Omar Guelleh (...)</p>
	<p><i>-Le Hamas va proposer au Fatah de participer au gouvernement (La Nation, 08/02/06)</i></p> <p>« Nous allons nous asseoir avec eux et nous leur proposerons officiellement de participer au gouvernement », a déclaré Ismaïl Haniyeh à l'issue d'une rencontre lundi soir avec le chef des services de renseignement égyptiens Omar Souleiman (...)</p>
	<p><i>-Huawei veut investir dans le solaire à Djibouti (La Nation, 21/07/16)</i></p> <p>Huawei, le géant chinois des télécommunications, va investir dans le solaire à Djibouti, annonce un communiqué du Ministère djiboutien de l'Énergie publié hier (...)</p>
	<p><i>CEVITAL veut diversifier ses investissements (La Nation, 26/02/17)</i></p> <p>M. Issad Rebab s'est prêté aux règles du point de presse à chaud au perron du palais présidentiel. « Nous avons fait état au président Guelleh de notre volonté à diversifier nos investissement à Djibouti », a-t-il dit aux micros des professionnels des médias nationaux</p>

Tableau VII-5: énoncés-titres à caractère polyphonique

L'intérêt de présenter des titres à *interprétation polyphonique*, qu'il s'agisse d'une polyphonique marquée par la présence de tel ou tel morphème ou par le contexte extralinguistique, permet de mieux caractériser la pertinence discursive du journal. Grâce aux énoncés-titres présentés dans le tableau, nous remarquons que le journal *La Nation* se plie d'une part à des exigences rigoureuses et prudentes pour faire preuve de son objectivité et, d'autre part, que le journal agit comme un messenger. Les chiffres concernant la catégorie IP sont extrêmement faibles étant donné que nous recensons un seul énoncé-titre employé au conditionnel (0,08%) contre quatre énoncés-titres au futur (0,34%). Malgré la faible représentation des titres polyphoniques dans notre corpus, l'objectif de cette sous-partie consiste non pas à s'opposer aux fonctions polyphoniques du discours d'information médiatique, mais plutôt à aborder le rôle pertinent du titre au sein du journal. Dans notre analyse, il n'est pas question de prévoir si telle ou telle actualité se déroulera ou non : nous tâcherons d'observer la partie essentielle de l'information développée dans l'article et qui est reprise implicitement dans le titre.

En résumé, les titres à *interprétation polyphonique* traduisent deux *effets de sens*. D'une part, les énoncés-titres employés au conditionnel transmettent un *effet de distance* et de *réserve* par rapport à l'information. La lecture d'un titre polyphonique au conditionnel journalistique permet au lecteur de mieux voir l'incertitude et la réserve du journaliste vis-à-vis de l'événement. D'autre part, les énoncés-titres employés au futur transmettent un *effet d'annonce* et de *vérité* de la nouvelle. L'information est communiquée par le journaliste avec une certitude profonde sous la forme d'un énoncé assertif. Nølke (1994 :156) qualifie ce type de stratégie d'« effet d'écho ».

7.2.2 Mention de prise de parole (Mdp)

La *mention de prise de parole* est le deuxième cas de périphériques du DR dans notre corpus. Les énoncés relevant de cette rubrique mentionnent qu'il y a eu un discours sans pour autant présenter les paroles qui ont été prononcées. Autrement dit, l'acte verbal est déterminé par le journaliste. Genette (1983 :38) considère qu'il s'agit d'un « sommaire diégétique » stipulant l'acte verbal sans tenir compte du contenu. Cette étude montre que les énoncés issus de la presse révèlent parfois des titres où l'acte d'énonciation est mentionné sans rapporter les paroles d'autrui.

La majorité des titres de cette catégorie est composée de syntagmes nominaux comme dans les titres de livres où la totalité du sens est émise de manière globale. Selon Sullet-Nylander (1998 : 125) « il faut donc préciser que, dans la catégorie Mdp, le critère essentiel est qu'il n'y a pas un rapport réel de paroles mais un intitulé générique renvoyant soit à une interprétation condensée du sens des paroles rapportées dans l'article, soit au genre du discours rapporté ». Voici quelques exemples tirés de notre corpus :

(1)- *Un esprit de **dialogue*** (La Nation, 17/05/10)

(2)- *Un **débat** fructueux* (La Nation, 15/06/10)

(3)-*Pour un **dialogue** des générations* (La Nation, 01/11/10)

(4)- *Bref **entretien** avec Kamil Gazzaz* (La Nation, 09/11/11)

Les énoncés-titres de (1), (2), (3) et (4) ne contiennent pas directement les paroles rapportées mais l'acte verbal transposé en nominal. Ce phénomène linguistique donne la possibilité au journaliste de mentionner et de nommer à sa manière les échanges discursifs qui se sont déroulés. *La mention de prise de parole* est un facteur permettant au journaliste d'effectuer une interprétation globale du sens du discours d'autrui.

7.2.2.1 Résultats d'analyse la Mdp : chiffre et interprétation

Les titres ayant pour trait la *mention de prise de parole* sont plus nombreux que les titres à *interprétation polyphonique*. Ils sont placés à la tête des catégories dites « cas périphériques » avec 35 titres et constituent en total 3% de l'ensemble de nos données. D'après les chiffres de notre corpus, les années (2010), (2012), (2013), (2014) et (2016) contiennent plus des titres relevant la *mention de prise de parole* par rapport aux autres périodes. Nous reprenons les résultats sous forme d'un tableau.

Année	Nombre des titres recensés	Mention de prise de parole(Mdp)
2000	57	0
2001	40	0
2002	47	0
2003	44	0
2004	39	0
2005	36	0
2006	41	0
2008	28	0
2010	77	8=10%
2011	46	1=2%
2012	119	3=2,5%
2013	150	5=3,33%
2014	144	10=7%
2015	96	1=1%
2016	115	6=5%
2017	89	1=1%
Total	1168	35

Tableau VII-6: la mention de prise de parole

Ils se caractérisent par une fonction première : celle d'annoncer la nouvelle en présentant les différentes prises de paroles pour accompagner le lecteur en le guidant vers l'article. Voici des exemples extraits de notre corpus :

(5)- Des **discussions** à bâtons rompus (La Nation, 01/11/12)

(6)-Des **échanges** soutenus (La Nation, 30/12/12)

(7)-Une plateforme de **dialogue** social (La Nation, 01/01/13)

(8)-Un **discours** de fermeté (La Nation, 03/03/13)

(9)-Des **échanges** de vœux (La Nation, 29/06/14)

(10)-Le **point** avec Abdi Ilmi Achkir (La Nation, 22/07/14)

(11)-Une **conférence-débat** sur la diplomatie climatique (La Nation, 18/06/15)

(12)-D'un **meeting** à l'autre (La Nation, 03/04/16)

(13)- En **aparté** avec Houssein Elmi Bouh (La Nation, 13/08/17)

Comme nous l'avons expliqué plus haut, les titres de la Mdp sont sous une forme nominale. Les exemples (4), (10) et (13) sont des titres qui annoncent soit la *forme de la nouvelle*, soit le *genre de discours* abordé dans l'article. Ils renvoient à une « désignation générique ». Les titres (1), (2), (3), (5), (6), (7), (8), (9), (11) et (12) présentent un acte d'énonciation déjà réalisé. Ils contiennent une partie du contenu du discours et disposent d'une valeur locutoire. Leurs substantifs, tels que *dialogue*, *débat*, *discussion*, *échange*, *meeting* et *discours*, invitent le lecteur à lire l'intégralité de l'article pour comprendre le contenu du DR auquel ils renvoient. Les substantifs des titres — *entretien*, *point* et *aparté* (4), (10) et (13) — font référence *au genre de discours* traité dans l'article.

Pour résumer, les titres à la Une de *La Nation* remplissent les mêmes fonctions que les titres d'œuvres littéraires. Ils sont porteurs de deux effets importants : *l'effet de globalisation* et *d'abstraction* de la nouvelle. Il s'agit de *globaliser*, à travers le titre, le contenu de l'article pour inciter le lecteur à lire l'article dans sa totalité. Les titres de Mdp ont une « indication générique » dont l'objectif est de « faire connaître le statut générique [...] de l'œuvre qui suit » (Genette 1987 :90).

En condensant l'acte verbal du discours rapporté, le journaliste propose une interprétation globale et subjective sur le sens du discours. Ce procédé de dénomination du discours d'autrui révèle la subjectivité du journal à des degrés divers. Les substantifs des titres (2), (5) et (8) font référence à une subjectivité interprétative du contenu de l'article.

Remarques conclusives

Globalement, l'étude du discours d'autrui dans les titres à la Une de *La Nation* est révélatrice du style discursif spécifique à chaque titre, surtout dans sa façon de présenter le flux de parole d'autrui. Ainsi, les traits constitutifs du titre intimement liés à ses fonctions ressortent car le titre permet avant tout de dénoter, d'organiser et d'embellir l'article qui l'accompagne.

Au cours de notre analyse, nous avons démontré une double figure du DR tout en précisant leurs fonctions et leurs effets de sens, bien qu'il soit difficile de dessiner les frontières du discours rapporté. Le repérage des « quatre façons de rapporter » établi par Charaudeau (1992) nous a permis d'aller plus loin sur les structures simples que couvre le DR pour étendre notre champ d'observation à l'*altérité*. Il est évident que la question de l'*altérité* abordée dans le discours ne relève pas uniquement d'un phénomène linguistique. C'est à la lumière des observations des autres auteurs cités dans notre bibliographie que nous avons pu traiter les degrés divers de l'*altérité*.

En nous appuyant sur notre analyse, nous retenons principalement la présence de deux catégories dans notre corpus. D'une part, il y a le *discours narrativisé* classé en tête des catégories du DR avec un score de 3,76% (44 titres). D'autre part, il y a la *mention de prise de parole* qui domine les catégories dites périphériques avec un taux de 3%. En termes de proximité, les deux catégories ne sont pas proches de la source. Autrement dit, il y a un degré de distanciation assez conséquent par rapport à la source. Le DN et la Mdp permettent de condenser le discours d'autrui sans nécessairement nous renvoyer vers le locuteur d'origine. Ils tendent à déterminer et caractériser les fonctions liées au titre en se rapportant aux fonctions d'*identification* et de *désignation* du texte (Genette 1987). Les caractéristiques définitoires de deux catégories les plus marquées dans nos données confirment le postulat selon lequel le journal est construit : la voix du journal et celle des autres ne constituent pas deux discours disjoints mais elles forment une seule et même voix.

Afin de renforcer l'interprétation de nos résultats, nous évoquons les travaux de Mouillaud & Tétu (1981 :21) et en concluons que les titres de notre corpus correspondent

aux *titres de référence* et *titres informationnels*. Le *titre de référence* renvoie à la totalité de l'article tout en précisant son contenu dans le titre. Le *titre informationnel* est une opération de sélection visant à extraire quelques informations contenues dans l'article. Il est important pour nous d'appliquer ce degré de pertinence et de distinction aux différentes catégories du DR et aux catégories périphériques pour analyser les traits intertextuels du titre. Le DC, le DÉ et l'IP se rapportent aux titres dits *informationnels* étant donné qu'ils présentent une sélection de paroles dans le but de saisir l'information de l'article. Le DN et la Mdp, de leur côté, suivent un processus de hiérarchisation du discours pour couvrir l'article dans sa globalité.

Bien que nous ayons expliqué le caractère autonome de l'énoncé-titre, il a été nécessaire de recourir, parfois, à l'article pour tirer certaines informations non contenues dans le titre. Ce phénomène est notamment important lorsque les paroles rapportées dans les titres à la Une de *La Nation* portent quelques marqueurs d'incertitude quant à son authenticité. Le chapeau prend alors le relais pour exposer les paroles telles qu'elles ont été prononcées. Dans cette perspective, les éléments paratextuels ne visent pas à compromettre l'autonomie du titre. Ils jouent un rôle complémentaire, afin de préciser les informations non explicites.

CHAPITRE VIII

Chapitre VIII : Aspects stylistico-rhétoriques des titres à la Une de *La Nation*

Dans le chapitre précédent, nous avons étudié les différentes façons de rapporter les paroles d'autrui dans les titres à la Une. Celles-ci se basent sur des configurations bien spécifiques quand il s'agit de dévoiler les effets visés par les titres aux lecteurs du journal. Elles sont une stratégie permettant au journal de renforcer sa position vis-à-vis de la nouvelle qu'il titre.

En effet, l'usage de figures de style va bien au-delà de la simple utilisation du discours rapporté dans le journalisme. Les figures de style, qu'elles relèvent de la catégorie des figures de construction ou de celles de figures de sens, jouent un rôle essentiel dans la formulation et la présentation du contenu d'un article. La première catégorie, les figures de construction, se manifeste principalement dans la façon dont les mots sont agencés pour créer des titres accrocheurs et informatifs. Les journalistes cherchent à capter l'attention du lecteur en utilisant des constructions linguistiques habiles, en jouant avec la syntaxe et en choisissant des mots spécifiques pour susciter l'intérêt et la compréhension. La seconde catégorie, les figures de sens, nous plonge dans le domaine de la sémantique. Elle nous invite à examiner la relation complexe entre le sens figuré et le sens littéral des mots. Les journalistes usent souvent de métaphores, de comparaisons ou de connotations pour véhiculer des nuances et des émotions qui vont au-delà de la signification littérale des mots. Cela permet d'enrichir le discours journalistique, d'exprimer des opinions, de créer des images mentales vivantes et de communiquer plus efficacement avec le lectorat.

Dans ce cas, il est question de soulever, en parallèle, le rapport entre les valeurs *dénotatives* et *connotatives* du lexique. Selon Tamba-Mecz (1981 :142), les figures de rhétorique sont « la manifestation (plus marquée que dans d'autres types d'énonciation) de l'énonciateur dans son énoncé ». En même temps, l'analyse des figures de style est une raison de plus pour examiner la présence d'une trace subjective portée par l'information dans les titres.

Nous avons procédé à une sélection visant à ne retenir que les figures qui sont, d'après nous, réellement importantes pour notre corpus. L'objectif est d'utiliser de nouveaux instruments d'analyse pour aborder les mécanismes des figures du style dans le

titre, car les traits syntaxiques qui ont été exploités et examinés dans le chapitre VI montrent la présence de quelques caractéristiques faisant appel à la rhétorique.

L'objectif sera d'examiner la rhétorique du titre en lui-même, en observant certaines traces de sa figuralité. Cette étude des figures de style dans les titres de presse permet de mieux comprendre l'art de la communication journalistique. Elle révèle comment les journalistes jonglent avec le langage pour informer, persuader, et même divertir leur public. Cela nous donne un aperçu précieux de l'impact potentiel des figures de style dans l'expression journalistique et de leur contribution à la clarté et à la pertinence du propos, ainsi qu'à l'engagement des lecteurs.

L'ouvrage de Fontanier sur *les figures du discours*⁸¹ (1977) sera le point de départ de notre analyse étant donné que ce traité constitue le pilier de la rhétorique classique et une renaissance pour toute recherche contemporaine sur les études des figures. Cet ouvrage est, d'après nous, le plus représentatif et le plus complet à traiter la notion *rhétorique*. La rhétorique classique nous offre une perspective historique et contextuelle. Les principes rhétoriques ont été développés par des penseurs anciens et ont été utilisés pendant des siècles pour persuader et informer. En appliquant ces principes à l'étude des titres de presse, nous pouvons mieux comprendre comment les techniques rhétoriques ont évolué et dans quelles mesures elles sont encore pertinentes dans la communication contemporaine.

Fontanier (1977 :64) définit le concept de *figure* tout en dressant une typologie systématique :

« Les figures du discours sont les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune. »

L'auteur établit dans son ouvrage un inventaire permettant de regrouper toutes les figures dans un même champ, qu'il s'agisse de *tropes* ou de figures *non-tropes*. Selon l'auteur, l'idée de *figuralité* repose davantage sur la *forme* que sur le contenu. Cela signifie que les structures et les schémas linguistiques sont au cœur de la création des figures de

⁸¹ Pierre Fontanier a publié le traité des Figures du discours de 1821 À 1830. Son ouvrage a été réédité en 1977.

style, contrairement aux messages et significations spécifiques véhiculés par ces figures. C'est pourquoi toutes les formes des figures se retrouvent dans un même ouvrage. Fontanier distingue trois grandes classes de *figures du discours* : tout d'abord, les *tropes* contenant des *figures de mots* dans un *sens figuré*, comme dans le cas des *métaphores* et des *métonymies*. Ensuite, il y a les *figures non-tropes* qui contiennent *les figures de mots* dans leur sens propre comme dans le cas de *diction*, de *construction*, d'*élocution* et de *style*. Enfin, il y a *les figures de pensée*.

Nous retenons de l'ouvrage de Fontanier qu'une distinction existe entre les *figures des tropes* et les *non-tropes*. Avec les *tropes*, il y a une possibilité de substituer un *sens figuré* à un *sens littéral*. Avec les *non-tropes*, le *sens figuré* ne peut pas se substituer à un *sens littéral*. Les *non-tropes* agissent davantage sur les traits phoniques des mots, sur l'agencement des mots dans l'énoncé et sur le choix poétique des mots.

Parmi les figures rassemblées par l'auteur, nous ne retiendrons que les *figures de constructions* car elles s'avèrent très pertinentes pour examiner notre corpus. Cet inventaire de Fontanier concernant les *figures de construction* répond à l'objectif que nous nous sommes donné, dans la mesure où il combine à la fois l'aspect *sémantique* et l'aspect *stylistique* des figures. L'idée centrale est d'observer le sens des énoncés et de leur construction pour arriver au principe-même du discours analysé. Notre but est d'associer les *figures de construction* et les *figures de sens*, même si pour des raisons méthodologiques, il sera important de les analyser séparément. Le fait de brouiller la frontière dichotomique entre les deux types de figures nous permettra d'observer les traits propres à chacun de nos titres.

Quelques travaux du Groupe μ (1982)⁸² seront repris dans notre étude, étant donné que leur but est de viser aussi bien la *figuralité syntaxique* (métataxes) que *sémantique* (métasémèmes). Leur approche ne se limite pas aux formes structurelles de la langue ; ils s'intéressent à certains usages de celles-ci pour proposer une observation discursive contextuelle sur les représentations émanant des énoncés (Groupe μ , 1982).

Il est également intéressant de prendre en compte le point de vue de Rastier (1994) qui aborde la question des figures à partir du *genre des discours*. Selon l'auteur, les

⁸²Les auteurs du Groupe μ partent l'idée que la rhétorique se base non pas sur « des réalités observables mais des représentations de ces réalités » (1982 :207)

pratiques langagières dépendent non seulement du genre qui les caractérise, mais aussi des figures. La position de Rastier sur les *figures* va dans le sens de notre préoccupation d'analyse et démontre que certaines *figures* appartiennent à certains *genres*, et donc à certains *discours* (Rastier : 1994).

En plus de s'intéresser aux figures de rhétorique, nos travaux porteront sur les aspects formels du *défigement*, c'est-à-dire sur l'observation des procédés qui permettent de comprendre comment certaines expressions figées dans les titres à la Une de *La Nation* sont découpées pour aboutir à des jeux de mots. En nous inspirant de l'écriture de Rastier (1997), le but de notre analyse sera de prouver que le *défigement* dans les titres de presse fait partie des procédés rhétorico-stylistiques.

8.1 Figures de construction dans les titres du corpus

Étudier les figures de construction nous renvoie à l'architecture de l'énoncé et à « l'assemblage et l'arrangement des mots dans le discours » (Fontanier, 1977 : 284). Autrement dit, l'étude rhétorico-stylistique est une manière de s'intéresser à l'articulation des mots dans les titres tout en soulevant la question de la diversité des constructions à la Une au sein de notre corpus. L'objectif est pour nous de cerner, d'une part, le fonctionnement *macrostructurel* des titres et, d'autre part, de souligner les traits propres à chaque titre de presse.

S'il est évident que les rédacteurs du journal passent par des *procédés rhétoriques* pour transmettre des messages aux lecteurs et pour permettre à ces derniers d'obtenir une première impression quant à la teneur de l'article, c'est parce que ces *procédés rhétoriques* « sont aussi le résultat de certaines contraintes liées à l'espace scriptural que représente la page du journal et des fonctions dont le titre est porteur » (Sullet-Nylander, 1998 :164).

Ayant examiné dans le chapitre VI les différents types syntaxico-discursifs, il sera question dans ce chapitre d'aborder le côté stylistico-rhétorique des titres à la Une de *La Nation*. Dans les prochaines sections, nous analyserons quatre figures de constructions spécifiques pour notre corpus : *l'ellipse*, *la parataxe*, *l'apposition* et *l'hyperbate*.

8.1.1 L'ellipse

Dans cette sous-partie, nous analyserons le procédé de *l'ellipse* à partir des titres à la Une de *La Nation*, en tenant compte des points de vue syntaxique, pragmatique et sémantique. La prise en considération du contexte nous permettra d'observer le fonctionnement de l'ellipse dans le discours.

L'ellipse est considérée par Dumarsais cité dans Bartlett (1980 :31) comme un « trait universel du langage ». Il s'agit d'un procédé qui se caractérise par l'omission d'un ou de plusieurs mots en principe nécessaires à la compréhension du texte. Selon Fontanier (1977 :305), *l'ellipse* est l'une des figures les plus communes. *L'ellipse* est fréquemment utilisée dans les titres de presse. La suppression d'un ou de plusieurs éléments constitutifs de la phrase peut avoir des conséquences diverses. Dans le cadre de l'analyse de discours, *l'ellipse* s'appuie sur le présupposé. Dans la conception du titre, les rédacteurs s'appuient sur un certain nombre de présupposés pour reconstruire le sens du message. Pour arriver à

l'interpréter, le lecteur est tenu de décoder les éléments manquants dans l'énoncé. Selon Komur-Thilloz & Trevisiol-Okamura (2011 :260) :

« Dans les titres de la presse écrite, l'ellipse fait partie des stratégies discursives que le journaliste emploie consciemment pour orienter l'attention du lecteur. Trouver un bon titre est une des tâches essentielles de l'écriture journalistiques. L'ellipse participe ainsi à la gestion de l'information et oriente l'attention des co-énonciateurs par isolement d'un constituant ».

Quel genre d'*ellipse* trouve-t-on dans notre corpus ? Pour répondre à cette question, nous commencerons par la forme d'*ellipse* minimale (grammaticale) pour finir par une forme d'*ellipse* maximale (contextuelle). Nous allons rapidement passer en revue quelques exemples concernant la suppression du verbe *être* abordé dans le chapitre VI.

(1)- *Le général Duquesne reçu par le président Guelleh (La Nation, 17/12/12)*

(2)- *Le chef de la diplomatie chinoise reçu au palais de la République (La Nation, 08/01/14)*

(3)- *Le vice premier ministre somalien reçu en audience par le président Guelleh (La Nation, 28/04/15)*

(4)- *Un émissaire du chef de l'État Kazakh reçu par le président Guelleh (La Nation, 08/06/15)*

(5)- *Le ministre éthiopien de l'économie reçu par le chef de l'État (La Nation, 25/06/15)*

(6)- *Une séance dominée par les questions budgétaires (La Nation, 23/12/15)*

(7)- *Le patron d'Azerbaïdjan Airlines reçu par le chef de l'Etat (La Nation, 01/12/16)*

Dans les titres (1) à (7), l'*ellipse* concerne l'utilisation du verbe *être* en tant qu'auxiliaire. Cette catégorie d'énoncés elliptiques n'est pas aussi fréquente que l'on pourrait le penser. Malgré tout, elle constitue un pilier de construction pour le titre de presse par rapport aux titres de livres et de tableaux. Dans ces derniers, l'omission ne passe pas par le syntagme verbal étant donné qu'ils relèvent de structures nominales. Ce type d'*ellipse* est donc grammatical car le lecteur restitue les unités manquantes du syntagme grâce à sa connaissance des outils de langue. Dans les exemples (1) à (7), le choix d'omettre les auxiliaires pour garder certains verbes possède une visée communicative car selon Furet (1995 :59) :

« Pour remplir cette mission (de toucher le lecteur), le verbe utilisé doit concentrer le sens du message ou de l'information délivrés par le titre. Ce qui exclut tous les verbes auxiliaires ou faibles. »

Dans le chapitre VI, nous avons démontré que les titres à la Une de *La Nation* favorisent les titres du Type (a) et les titres du Type (d). Cela signifie que *l'ellipse grammaticale* (caractéristique d'une forme tronquée) en tant que figure de construction est moins fréquente dans les deux Types de titre. Avec *l'ellipse contextuelle*, majoritairement représentée dans les énoncés de Type (d), le lecteur passe par le contexte et non pas par les règles grammaticales pour compléter les informations manquantes dans le titre.

Les énoncés de Type (c) déjà évoqués dans le chapitre VI montrent qu'il y a une forme elliptique d'article qui apparaît en fonction de certaines structures de phrases. Dans les constructions elliptiques de titres d'articles, la suppression d'une ou de plusieurs unités affecte non seulement le verbe mais aussi l'article. Par exemple :

(8)- Appel **pour** une aide d'urgence aux victimes de la sécheresse (*La Nation*, 26/06/00)

(9)- Tolérance zéro **contre** les pratiques antirépublicaines de l'opposition (*La Nation*, 03/06/13)

(10)- Atelier sous-régional **sur** les risques de la navigation (*La Nation*, 02/07/01)

(11)- Soutien unanime **au** plan de paix saoudien (*La Nation*, 01/04/02)

(12)- Tournée d'information de premier ministre **dans** les centres de formation de SNA (*La Nation*, 14/10/04)

Les énoncés-titres (8) à (12) contiennent des prépositions qui jouent le même rôle que le verbe. La présence d'une préposition aide le lecteur à effectuer une lecture appropriée du message porté par le titre. Le Groupe μ (1982 :89) décrit l'importance de la préposition dans ce type de construction de figure :

« Avec la répétition et l'habitude des titres, un glissement se produit dans le mécanisme de formation et de lecture de la phrase. Un constituant secondaire, *la préposition tend à occuper la place et à remplir le rôle du verbe absent* ; [...] Par rapport au verbe auquel elle se substitue, la préposition représente sémantiquement et syntaxiquement une cheville assez grossière mais qui offre l'avantage d'indiquer de façon intense et économique la « rection » des relations entre deux éléments (nos italiques) ».

L'utilisation de ce type de procédé (à la fois elliptique et nominal) dans la conception du titre à la première page du journal pousse le lecteur à s'appuyer sur un certain nombre de présupposés pour restituer le contenu sémantique des messages. Les titres (8) à (12)

relevant de Type (c)⁸³ peuvent être basculés dans la catégorie des énoncés de Type (a) et ainsi devenir des propositions complètes si on y rajoute un article, un verbe ou un *prédicat d'existence*. Autrement dit, les titres *elliptiques d'article* se prêtent plus aisément à l'*ellipse grammaticale* pour être considérés comme des phrases complètes. Ainsi, pour lever l'ambiguïté contenue dans le message, le lecteur se servira de ses connaissances en grammaire du discours pour rajouter certains *constituants syntaxico-grammaticaux* d'une phrase complète dans les énoncés de Type (c). Par exemple :

(8)- *Appel pour une aide d'urgence aux victimes de la sécheresse (La Nation, 26/06/00)*

(8')- *Il y a un appel pour une aide d'urgence aux victimes de la sécheresse*

(11)- *Soutien unanime au plan de paix saoudien (La Nation, 01/04/02)*

(11')-*Il y a un soutien unanime au plan de paix saoudien (La Nation, 01/04/02)*

Généralement, les titres en Une de presse ne sont pas séparés de leur contexte contrairement aux titres de romans, dans la mesure où ils font partie intégrante de l'ensemble scriptural de la première page de journal. Il arrive parfois que les titres à la Une soient des unités isolées et hors contexte. C'est le cas de l'*ellipse d'article* qui se caractérise par l'absence d'article. Selon Noailly (1988 :115), les « noms à article zéro, lorsqu'ils sont [ainsi] totalement isolés, sans contexte et sans détermination, sont plus volontiers saisis au sens figuré là où, avec article, ils seraient compris comme l'évocation d'un objet du réel ».

Même si les observations de Noailly concernent plus précisément les titres de roman et non les titres de presse, nous remarquons dans notre corpus que l'une des catégories de titres à la une ressemble aux titres de roman du point de vue de leur conception *elliptique sans contexte*. Cette catégorie renvoie aux énoncés de Type (d) :

(13)- *Destins croisés (La Nation, 08/12/10)*

(14)- *Moments forts (La Nation, 07/11/11)*

(15)- *Tolérance zéro (La Nation, 09/11/11)*

(16)- *Destin erratique (La Nation, 26/09/12)*

(17)- *Un tournant majeur (La Nation, 29/01/13)*

(18)- *Des relations de confiance (La Nation, 31/01/16)*

⁸³ C'est la typologie syntaxique des titres que nous avons déjà mentionnée dans le chapitre VI, et nous la réexaminons ici pour enrichir l'analyse des figures de style.

Le titre à *zéro article* n'est, selon Noailly (1988 :120), « ni clair ni ambigu » comme dans le cas des énoncés-titres (13) à (18). Ils sont des énoncés courts et libres, ce qui renforce l'ambiguïté dans la reconstitution de sens du titre. L'omission d'article et les courtes phrases nominales contribuent donc à ce type de figuration.

Le titre sans article est considéré selon Bosredon (1997 :60) de « titre-étiquette ». Cette même fonction est retenue par les titres de presse (13) à (18) dans lesquels le rôle d' « étiquetage » résonne davantage comme une évocation que comme un résumé de l'information. En conclusion, les cas d'*ellipse* les plus évoqués de notre corpus peuvent être classés de la manière suivante :

Ellipse « minimale » de la copule être	Ellipse d'article et d'un prédicat d'existence	Ellipse contextuelle
<i>-Une séance dominée par les questions budgétaires (La Nation, 23/12/15)</i>	<i>-Tournée d'information de premier ministre dans les centres de formation de SNA (La Nation, 14/10/14)</i>	<i>-Un tournant majeur (La Nation, 29/01/13)</i>

Tableau VIII-1 Les cas d'ellipse du journal *La Nation*

À la différence d'un titre de livre dans lequel le lecteur reconstitue le sens du titre par le biais d'une situation de communication (Hoek, 1981 :58-59), le titre de la première page du journal est entouré d'éléments paratextuels (surtitre et chapeau) qui agissent comme un co-texte ne générant aucune ambiguïté. Nous compléterons notre point de vue par celui de Sullet-Nylander (1998 :171) à propos de l'*ellipse contextuelle* :

« Le titre de presse se différencie des titres de livres ou de tableaux par son ancrage dans un environnement textuel (ou co-texte) qui influe sur le décodage qu'en font les lecteurs. La figure d'ellipse y est donc de nature sensiblement différente, mais elle participe à une grande échelle à la caractérisation du genre du titre de presse. »

Nous retenons donc que *l'ellipse contextuelle* est la forme la plus présente dans notre corpus, étant donné qu'elle est spécifique aux titres (titres de presse, titres de livre et titres de tableaux).

Cependant, la *parataxe*, en tant que *figure de discours*, joue un rôle important dans le discours journalistique au même titre que *l'ellipse*. Le lecteur sera-t-il en mesure de décoder les énoncés parataxiques sans difficulté ?

8.1.2 La parataxe et l'apposition

La notion de *parataxe* (Type (b)), qui a déjà été explorée dans le chapitre sur l'analyse syntaxique, est réexaminée ici dans le contexte de l'étude des figures de style présentes dans les titres. Cela signifie que nous allons revisiter le concept de parataxe et l'appliquer spécifiquement à l'analyse des figures de style qui se manifestent dans les titres de presse. Cette approche nous permettra de mieux comprendre comment la structure syntaxique des titres influence leur impact et leur signification. La *parataxe*, appelée aussi *asyndète*, se caractérise plus particulièrement par l'absence d'un mot de liaison entre deux membres d'un même discours sans que leur rapport ne soit clair. Elle est une figure de construction et en même temps une *variante* de l'ellipse. *La parataxe asyndétique* ajoute de l'intensité au discours journalistique et le rend très vif. Les énoncés parataxiques sont de nature courte et très brève dans leur construction. La juxtaposition de deux syntagmes ne compromet pas le sens du message mais facilite plutôt la formulation.

Concernant la *parataxe*, elle se divise en plusieurs figures. En premier, il y a l'utilisation de *deux points* dans les titres à la une de notre corpus qui sont très récurrents dans le discours journalistique :

(1)- *Moustapha Djama Doukal, vainqueur de 15 km de Djibouti (La Nation, 29/01/01)*

(2)- *L'éducation, clef de voûte de la valorisation du capital humain (La Nation, 29/01/01)*

(3)- *Madame Aïcha Bogoreh Darar : décès d'une figure emblématique de la lutte pour l'indépendance (La Nation, 06/08/01)*

(4)- *Suite aux événements en Palestine, le chef de l'Etat convoque en conseil des Ministres (La Nation, 01/04/02)*

(5)- *1^{er} Octobre 1949 : Proclamation de la République populaire de Chine (La Nation, 30/09/02)*

(6)- *La Malaisie, un partenaire majeur de Djibouti (La Nation, 27/10/03)*

(7)- *Une caravane Unicef d'Obock à Ali-Sabieh, en passant par Tadjourah et Dikhil (La Nation, 05/04/04)*

(8)- *Les produits périmés, un danger pour la santé (La Nation, 25/08/04)*

(9)- *Une ville, trois communes (La Nation, 07/09/05)*

(10)- *L'Aïd El-Adha à Balbala : Joie et esprit festif (La Nation, 10/11/11)*

La *parataxe* permet au titre de placer l'information dans un socle afin de servir de rappel de l'actualité, et permet également de rajouter des composantes nouvelles. Les deux points représentent dans notre corpus une trace d'authenticité de la syntaxe des titres de journal. Les auteurs de *Rhétorique générale* (Groupe μ , 1982 :87) estiment que les deux points utilisés dans les titres de presse ne sont pas réduits uniquement à des *marqueurs de ponctuation*, mais qu'ils fonctionnent comme une *valeur de morphème*.

La *parataxe* avec des énoncés à virgule est une technique linguistique qui joue un rôle crucial dans la structure des phrases en permettant une organisation simple et directe au sein des éléments, tout en offrant des possibilités expressives et stylistiques variées. Les exemples (1), (2), (4), (6), (7), (8) et (9) montrent que la deuxième partie du discours agit en quelque sorte comme un ajout ou une explication de la première. Cependant, on se demande s'il y aurait ou non dans notre corpus des énoncés contenant *l'apposition*. Pour cela, nous commençons par définir *l'apposition* avant d'établir une comparaison entre la *parataxe* et *l'apposition*.

Il est évident que la notion d'*apposition* n'est pas appréhendée de la même manière d'un chercheur à un autre, étant donné que ses fluctuations définitionnelles génèrent une certaine confusion. Il faut noter qu'il s'agit de tout type de construction (groupe nominal, adjectival, prépositionnel ou proposition relative) détachée appositive. Contrairement à la *parataxe*, l'élément apposé n'est pas indispensable car il peut être déplacé ou être supprimé. Le rôle de *l'apposition* consiste à véhiculer une explicitation sur le nom sur lequel elle s'appuie. Les éléments sont détachés du reste du syntagme au moyen d'une virgule.

Les exemples présentés plus haut et qui sont détachés par une virgule ne renvoient pas à *l'apposition* car ils ne relèvent pas d'un « complément purement explicatif et accidentel » (Fontanier, 1977 : 296). Autrement dit, la deuxième partie du discours ne constitue pas un élargissement de sens de la première, et ne renvoie pas non plus à une

série d'images. Les énoncés-titres (1), (2), (4), (6), (7), (8) et (9) démontrent que le statut prédicatif de chaque élément apposé ne dispose pas d'un grand nombre de prédications formant une série des mots ordonnés.

En somme, les énoncés (1) à (10) sont des titres parataxiques car le groupe de mots placé à droite indique une *mise en relief* tandis que le groupe de mot à gauche montre une *juxtaposition d'un complément* malgré l'absence d'un lien explicite.

8.1.3 Hyperbate

D'une manière générale, *l'hyperbate* est une figure de style qui bouleverse l'ordre grammatical des mots à l'intérieur d'une même syntaxe. Les auteurs de la *Rhétorique générale* (Groupe μ , 1982 :84) placent *l'hyperbate* dans la catégorie des métataxes qui fonctionnent par permutation. Pour Fontanier (1977 :284) *l'hyperbate* est proche de *l'inversion*. Cependant, selon lui, *l'hyperbate* indique le *genre* tandis que *l'inversion* est *l'espèce*. La particularité de cette figure vient du fait qu'elle se trouve au carrefour de l'écrit et de l'oral, ce qui la rend plus distinguée que les figures de constructions précédentes. Elle est surtout une forme de *mise en relief* et de *dislocation* des constituants qui sont rejetés en fin de la syntaxe. Avec *l'hyperbate*, il y a une cassure de la syntaxe de la phrase permise par un procédé de permutation. Nous précisons tout de même que cette forme n'est pas fréquente dans notre corpus. Voici quelques cas d'hyperbate :

(1)- *Caravane du millénaire : le dernier périple* (La Nation, 27/10/03)

(1')- *Le dernier périple pour le Caravane du millénaire*

(2)- *L'ISA, un modèle d'excellence et de modernité* (La Nation, 07/09/16)

(2')- *Un modèle d'excellence et de modernité à l'ISA*

(3)- *Développement des affaires, enjeux et défis des normes régionales* (La Nation, 01/12/16)

(3')- *Enjeux et défis des normes régionales dans le développement des affaires*

Les exemples (1), (2) et (3) montrent la séparation en avant de l'élément précédant les deux points ou la virgule. Dans le titre (2), il y a non seulement *ellipse* (à *dans un modèle d'excellence et de modernité à l'ISA*), mais aussi *hyperbate* (de *l'ISA* qui se place en tête du titre). Dans les deux exemples (1) et (3), le processus de permutation affecte le

groupe prépositionnel "pour le Caravane millénaire" dans la syntaxe "Le dernier périple pour le Caravane du millénaire" et "pour le développement des affaires" dans la syntaxe "Enjeux et défis des normes régionales dans le développement des affaires". Le changement de position du groupe prépositionnel conduit, dans ces deux énoncés-titres, à une sorte d'ellipse des prépositions.

En somme, analyser la figure d'hyperbate en tenant compte du procédé de *permutation* qui l'accompagne est un moyen de mettre en relief certains constituants d'information.

Remarques conclusives sur les figures de construction

Les titres à la Une du quotidien *La Nation* que nous venons d'examiner et qui sont classés dans les Types (b, c et d) sont construits sur une syntaxe abordant deux procédés : la *suppression* et la *permutation*. Les figures de construction principales qui en résultent sont d'une part l'*ellipse* et la *parataxe* et d'autre part l'*hyperbate*.

Il est évident que pour attirer le lecteur vers l'article, il faut lui permettre de faire une sélection de lecture par le moyen du titre, en lui proposant des « mots-choc » qui résumeront l'information traitée. Cette recommandation est à relier à la *parataxe* qui cherche à annoncer une nouvelle dans le titre avec un style très concis. De plus, les figures proposées précédemment conduisent à plus de « rapidité et d'énergie [dans le] discours » (Le Grand Robert, 1990 :642).

Toutefois, il faut préciser que même si la *parataxe* est employée dans notre corpus, elle reste minoritaire. L'*ellipse* est la figure privilégiée dans les titres à la Une de *La Nation*. Le journal de notre corpus, comme dans les journaux français, utilise fréquemment l'*ellipse contextuelle* pour donner un style évocateur aux titres comme dans les titres de livres. L'*ellipse grammaticale* est la moins abordée dans notre étude. L'observation des figures de construction dans les titres à la Une nous a permis de retenir un de leurs atouts : l'articulation de la syntaxe et du sens forme la figure (Fromilhague 1995 :55).

Cependant, l'analyse de la rhétorique d'un genre textuel doit tenir compte des figures de construction et des figures de sens, étant donné que la spécificité du style de titre ne dépend que de leur combinaison.

8.2 Sens figuré : métaphores, métonymies et personnifications

Dans les observations précédentes, nous n'avons traité que les figures de style ayant pour trait la composition de la syntaxe. Nous ne sommes pas entrés dans les détails de la signification portée par les mots du titre, qu'ils soient issus d'un sens *propre* ou d'un sens *figuré*. Il est dorénavant question d'étudier la signification figurée des titres, soit par le biais de la *métaphore*, soit par la *métonymie*, ou encore par la *personnification*.

8.2.1 Titres et Métaphores

Nous nous appuyerons dans cette étude sur le schéma de Lakoff & Johnson (1980) qui aborde clairement les *implications métaphoriques* tenues par les *figures de sens*. Selon les auteurs, les *figures de sens* telles que les *métaphores*, *métonymies* et *personnifications* sont classées parmi les *figures conventionnelles*. Notre objectif est de distinguer les titres à la Une qui correspondent aux *figures conventionnelles*, ceux qui sont porteurs d'une image concrète à abstraite. Nous observerons aussi les énoncés caractérisés par des connotations particulières afin de nous intéresser à l'authenticité des figures de sens pour admettre le caractère attractif des titres.

Le point de vue de Lakoff & Johnson à propos de la définition du terme *métaphore* se rapproche de celui de Fontanier (1977 : 99), considérant que celle-ci vient d'« une idée sous le signe d'une autre idée plus frappante ou plus connue ». Si nous partons de cette définition, la *métaphore* relèverait bien d'une figure *macrostructurale*, étant donné qu'elle s'inscrit dans une opération plus générale de l'expression langagière. Selon Lakoff & Johnson (1980), la pensée humaine est traversée par la *métaphore*. Les idées des auteurs que nous venons de citer seront complétées par celles de Grevisse (2011 :227) :

« Lorsqu'il y a passage d'un sens à un autre (qu'on appelle figuré) simplement par la présence d'un sème commun [] dans plus d'un cas, le sème commun n'est pas de ceux que les dictionnaires explicitent dans leurs définitions. On pourrait dire que les lexicographes sont plus attentifs à donner une définition exacte du point de vue scientifique qu'une définition qui concorde avec le sentiment linguistique de l'utilisateur moyen. Mais il semble que la métaphore parte souvent d'une qualité secondaire, ressortissant plus à la connotation qu'à la dénotation ».

Selon Nicole Ricalens-Pourchot (2011 :61), la métaphore est définie ainsi :

« Cette figure consiste en un rapprochement de deux réalités distinctes. Il s'agit du remplacement du mot « normal » par un autre mot appartenant à un champ sémantique (= ensemble structuré de sens) différent mais tous deux présentant des similitudes ».

Yves Agnès (2002 :177)) explique quant à lui l'utilité de la métaphore dans le journal :

« C'est souvent ce que nous recherchons pour rendre plus proche du lecteur une information, un fait, une idée, une notion, et pas uniquement pour rendre l'abstrait plus compréhensible : à la description (d'un événement, d'un personnage...) se nourrit de métaphores ».

Nous tiendrons compte de la définition du terme *métaphore* donné par ces différents auteurs en nous limitant malgré tout à deux points principaux. D'une part, on envisagera la *métaphore* à partir d'une *relation* entre les expressions figurées et non figurées de l'énoncé, comme on peut le voir dans les cas de *métaphores verbales et adjectivales*. D'autre part, la *métaphore* par son caractère contradictoire laisse apercevoir diverses *valeurs connotatives*.

L'objectif est de déterminer les relations qui lient le langage des titres à la Une et leurs fonctions par rapport aux contenus informationnels qu'ils partagent. Il est parfois difficile de répertorier les véritables énoncés métaphoriques en fonction de la période, de la culture ou des intentions communicatives du journaliste. Il nous semble important de relever les types de fonctions figurées qui existent dans les titres. Toutefois, nous précisons que *La Nation* ne contient pas un grand nombre d'énoncés portant un sens figuré. Voici quelques exemples :

(1)- *Moustapha Djama Doukal, vainqueur de 15 km de Djibouti (La Nation, 29/01/01)*

(2)-*L'éducation, clef de voûte de la valorisation du capital humain (La Nation, 29/01/01)*

(3)- *Les 40 bougies de la République du Yémen (La Nation, 30/09/02)*

(4)- *Une vieille dame proche des jeunes (La Nation, 21/10/08)*

(5)- *Le chantre de la négritude (La Nation, 18/07/10)*

(6)- *Au chevet de la vieille dame du Day (La Nation, 08/11/11)*

(7)- *Quand la « chaleur » djiboutienne dissipe le brouillard londonien (27/02/12)*

(8)- *Le premier ministre et cinq membres du gouvernement se rendent dans la ville blanche (La Nation, 04/08/13)-*

(9)-*Le sacre du Réal Madrid (La Nation, 04/06/17)*

Les exemples sont variés et dégagent des images symboliques régies par le principe de l'analogie. En premier, il y a la *métaphore in praesentia* dans laquelle le comparant et le comparé sont mentionnés dans le texte, comme dans les exemples (1), (2) et (3). Les énoncés relèvent de la *parataxe*, de l'*ellipse* ou de la *forme nominale*. En tête du titre, nous retrouvons le comparé (le thème) et le comparant (le rhème). Les titres (1), (2) et (3) reflètent chacun un attribut particulier. Dans l'énoncé (1), Moustapha Djama Doukal porte l'attribut du *vainqueur de 15 km* de Djibouti. Dans l'énoncé (2), il y a une analogie entre *l'éducation* et la *clef de voûte*. Dans l'énoncé (3), les *40 bougies*, image figurée, est une manière de célébrer le 40^{ème} anniversaire de la révolution yéménite du 26 septembre 1962.

Les exemples (4), (5), (6) et (9) appartiennent à la catégorie de la *métaphore in absentia* dans lesquels le comparé n'apparaît pas, contrairement au comparant. C'est la forme de métaphore la plus habituelle, et qui « peut être difficile à décoder d'autant plus qu'elle est le résultat d'une vision personnelle de l'auteur ; c'est pourquoi le rôle du contexte est très important » (Nicole Ricalens-Pourchot, 2011 :87).

Les exemples (4) et (6) répondent à un type formel de *métaphore adjectivale*. Dans l'énoncé (4), la métaphore *vieille dame* indique le centenaire de la banque Indosuez de Djibouti qui continue à rester au service des jeunes. La métaphore *vieille dame* est reprise dans l'énoncé (6) pour exprimer la volonté du gouvernement à soutenir la plus ancienne forêt de Djibouti située à Day et à lui redonner vie. L'exemple (5) constitue une *métaphore* de forme *nominale* visant à rendre hommage à l'inventeur de la négritude, le *chantre* de l'anti-colonialisme : Léopold Sédar Senghor.

L'exemple (7) *Quand la « chaleur » djiboutienne dissipe le brouillard londonien* est un parfait exemple de l'usage d'une métaphore dans un titre journalistique. Il combine une image poétique avec une narration évocatrice. En encadrant le mot « chaleur » de guillemets, le journaliste insère délibérément un langage figuré dans le titre, ce qui lui confère une dimension symbolique. Le choix du mois de février 2012 pour la publication de ce titre est significatif, car il correspond à une période hivernale à Londres, marquée par le brouillard fréquent. En juxtaposant la « chaleur » de Djibouti à ce contexte hivernal, le journaliste crée une métaphore visuelle saisissante qui suggère la disparition du brouillard londonien sous l'effet de la chaleur. Le choix du terme « brouillard » pour décrire la situation à Londres est tout à fait délibéré. Il accentue la métaphore sous-jacente du titre, car le brouillard peut symboliser la confusion, l'obscurité ou l'incertitude. Ainsi, le titre

suggère non seulement un changement climatique, mais également une transformation plus profonde.

Dans ce titre, le journaliste renforce la lexicalisation des mots métaphoriques *chaleur* et *brouillard*, accentuée par le verbe *dissiper* dont le sens littéral et le sens figuré sont en même temps actualisés. Le terme « *chaleur* » renvoie à une image figurée, celle d'une convivialité djiboutienne lorsque le président Ismaël Omar Guelleh a séjourné à Londres après avoir participé à une conférence internationale sur la Somalie. La fusion du nom et du verbe choisis par le journaliste crée en quelque sorte un processus d'association d'idées en fonction de leurs évocations communes.

Dans l'exemple (8), la *métaphore* se situe sur la *ville blanche*. C'est après une lecture de l'article que l'on comprend que *ville blanche* fait référence à la ville de Tadjourah, la plus ancienne ville de Djibouti, faisant référence à la richesse en eau de la ville. Dans l'exemple (9), le terme *sacre* est utilisé dans un sens figuré pour célébrer la victoire du Réal Madrid lors de la Ligue des Champions.

Pour résumer, nous avons examiné plusieurs formes de *métaphores* en allant de la plus usuelle à la plus percutante. Les *métaphores* usuelles, à force d'être reprises, deviennent lexicalisées si bien que le journaliste ne s'aperçoit pas qu'il a affaire à des *métaphores* étant donné qu'elles n'ont pas un effet frappant.

La présence de la *métaphore* est très limitée dans le journal *La Nation*, car ce dernier a décidé de ne pas faire de commentaire en respectant la politique de la ligne éditoriale. Le journal de notre corpus emploie simultanément les deux types de *métaphore* : la *métaphore in praesentia* et la *métaphore in absentia*. Dans le premier type de *métaphore*, aucune difficulté ne se pose pour le lecteur pour saisir le message métaphorique du titre à la Une, étant donné que le comparé et le comparant sont présents.

Nous observons quelques ambiguïtés dans le deuxième type de *métaphore*, même s'il y a un rapprochement similaire entre la réalité déjà explicitée dans le discours et celle qui est imagée mais que l'on retrouve dans le contexte. C'est au lecteur de reconstruire cette image virtuelle et implicite à partir du contexte pour que la *métaphore* soit comprise. Encore une fois, le titre est certes un texte autonome mais il fait partie intégrante d'un ensemble textuel appartenant au même domaine sémantique. Autrement dit, le contexte joue un rôle clé pour le lecteur s'il s'agit d'une *métaphore in absentia*.

8.2.2 Titres et métonymies

La *métonymie* est un procédé qui a une fonction référentielle (Lakoff & Johnson, 1980). La *métonymie* est un ensemble de processus conceptuels permettant de faire abstraction d'un élément par le biais de sa relation à quelque chose d'autre. Le Guern (1973 :16-17) évoque les différences qui existent entre la *métonymie* et la *métaphore* :

« Le mécanisme de la métaphore s'oppose à celui de la métonymie par le fait qu'il opère sur la substance même du langage au lieu de porter seulement sur la relation entre le message et la réalité exprimée. »

C'est sur cette comparaison que nous allons nous baser pour étudier les titres métonymiques de notre corpus. Lakoff & Johnson (1980) partagent aussi le point de vue de L. Guern (1973) à propos de la métonymie. Ils définissent la *métonymie* comme une figure plus précise par rapport à la *métaphore*, étant donné qu'elle fournit au lecteur des informations sur la relation partagée entre le substituant et le substitué. Au-delà de la notion de substituant⁸⁴, nous choisissons d'employer, dans le cas de la métonymie, le phénomène du glissement dénotationnel. Seul le contexte reste un élément saillant pour montrer le point de vue d'un énonciateur sur une entité désignée, et sur la manière dont celle-ci est représentée dans le discours. À présent, voici quelques exemples extraits de notre corpus :

- (1)- **Tadjourah** entre dans le cercle restreint des cités maritimes (La Nation, 16/10/00)
- (2)- **Le Soudan** rend hommage aux actions de paix du président de la République de Djibouti (La Nation, 22/08/02)
- (3)- **Le Hamas** va proposer au Fatah de participer au gouvernement (La Nation, 08/02/06)
- (4)- **Damas** accroît la pression militaire sur les foyers de révolte (La Nation, 07/03/12)
- (5)- **Le Japon** solidaire avec les populations affectées par la sécheresse (La Nation, 23/04/13)
- (6)- **Le palais présidentiel** ouvre ses grilles à nos champions (La Nation, 02/10/13)
- (7)- **Djibouti** condamne un acte odieux (La Nation, 16/02/14)
- (8)- **Exim-Bank** inaugure une nouvelle agence (La Nation, 19/01/15)
- (9)- **Huawei** veut investir dans le solaire djiboutien (La Nation, 21/07/16)

⁸⁴ La notion de substitution ne suffit pas de montrer la trace laissée par l'énoncée de l'élément tropique ni du rapport tropique lui-même

(10)-*Djibouti* abrite une réunion régionale de l'IGAD (La Nation, 04/07/17)

La plupart de ces titres indique des institutions qui se substituent soit à des véritables figures politiques, soit à des personnes responsables, ou encore à des endroits. Dans l'exemple (1), *Tadjourah* exprime le port. Dans l'exemple (2), *le Soudan* renvoie aux autorités soudanaises qui ont adressé leurs remerciements au président de la République de Djibouti pour avoir contribué à l'avènement de la paix au Soudan. Dans l'exemple (3), *le Hamas* fait référence aux responsables du mouvement islamiste. Dans l'exemple (4), *Damas* représente l'armée syrienne. Dans l'exemple (5), *le Japon* fait allusion au gouvernement du Japon. Dans l'exemple (6), *le palais présidentiel* désigne le président Ismail Omar Guelleh. Il s'agit de la rencontre entre le président et les athlètes. Dans l'exemple (7), *Djibouti* évoque le peuple djiboutien. Dans l'exemple (8), *Exim-Bank* fait référence aux responsables de cette banque. Dans l'exemple (9), *Huawei* est une manière de s'adresser à la délégation de la multinationale chinoise. Enfin, dans l'exemple (10), *Djibouti* indique l'hôtel de Kempinski. Ici, les pays membres de l'IGAD et les organisations internationales se sont rencontrés au Kempinski. Le glissement dénotationnel rend compte de la relation associative routinisée *lieu institutionnel/dirigeant* qui permet au lecteur, par le biais du contexte de l'énoncé, de reconstituer la référence. Ainsi, les connaissances du monde du lecteur, qu'il s'agisse du contexte politique, diplomatique ou situationnel, suffisent pour comprendre le propos du journaliste. Dans le cadre de notre étude, les métonymies et leur part d'implicite restent exploitables pour les lecteurs de *La Nation*. La situation d'énonciation est centrée sur la connivence journaliste/lecteur pour établir une forme de routine langagière facile à comprendre. Selon Le Guern (1973) et Henry (1971) :

« Les opérations d'identification et de catégorisation des référents dépendent autant, voire davantage, du point de vue d'un énonciateur et, de manière générale, du contexte d'interaction et de la situation extra-linguistique que d'une appréhension étroitement cognitive de l'état de la réalité. »

En approfondissant notre analyse des titres métonymiques présents en Une du journal *La Nation*, nous pouvons discerner une relation particulière entre ces titres et le contenu de l'article ou du chapeau, qui sont des genres journalistiques distincts. En d'autres termes, les titres métonymiques utilisés en Une de ce journal ont la particularité de condenser l'ensemble des informations essentielles, offrant ainsi une vue d'ensemble concise de

l'événement ou de la nouvelle, tandis que l'article ou le chapeau se chargent de développer ces informations plus en détails.

La forte fréquence de la *métonymie* dans les titres de notre corpus montre la manière dont la hiérarchisation de l'information est gérée dans le journalisme pour satisfaire les besoins d'informations variés de son public. Selon Sullet-Nylander (1998 :194), les *métonymies* sont « comme des procédés langagiers permettant au journal de répondre aux contraintes spatiales spécifiques du titre, plutôt que comme une stratégie de sa part pour créer des images mentales ». En effet, avec la *métonymie*, les figures imagées n'apparaissent pas car elles ne s'appuient pas sur une rupture d'isotopie. Si on établit une comparaison entre les titres métaphoriques et ceux qui sont métonymiques, on observe une mise en scène des images fortes avec les métaphores tandis que les effets figuratifs ne sont pas fréquents dans les métonymies.

Pour Fromilhague (1995 :68-69), la *métonymie* dégage un principe d'économie car « la force de la métonymie vient de son pouvoir de condensation (...) la métonymie évite un développement discursif ». Le rédacteur, soumis aux exigences de la mise en page, choisit délibérément d'utiliser des termes courts dans le titre pour ensuite les développer dans le chapeau ou dans l'article, par exemple :

*Titre : **Le palais présidentiel** ouvre ses grilles à nos champions (La Nation, 02/10/13)*

*Chapeau : Ayanleh Souleiman, médaillé d'or aux 7^{èmes} jeux de la francophonie et His Bachir qui a remporté le bronze lors de ces même jeux, ont été reçus hier **par le président Ismaïl Omar Guelleh**. La rencontre entre le Président et les athlètes a eu lieu en présence du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.*

*Titre : **Huawei** veut investir dans le solaire djiboutien (La Nation, 21/07/16)*

*Chapeau : Le ministre de l'Energie, chargé des Ressources naturelles, Dr. Yacin Houssein Bouh, s'est entretenu hier, dans son cabinet ministériel, avec **une délégation de la multinationale chinoise, Huawei**, des opportunités de développement d'un partenariat économique et commercial dans le secteur de l'énergie.*

Dans l'exemple « **Le palais présidentiel** », on a affaire à une métonymie désignant un nom de lieu institutionnel pour se référer à une figure liée à l'institution, telle que le président. Dans le deuxième exemple, pour « **Huawei** », une lecture contextuelle démontre que le référent désigné métonymiquement est une délégation de la multinationale chinoise.

Dans ce cas, la métonymie occasionne un chargement de sens et non une modification de sens.

Nous partageons tout à fait les écrits de Fromilhague étant donné que la *métonymie* permet d'effectuer un raccourci. Dans la presse, le titre métonymique est le seul endroit capable de raccourcir les informations, car selon Sullet-Nylander (1998 :196) :

« La métonymie entendue au sens large semble avoir quelques affinités avec le genre titre. Le procédé métonymique et le titre de presse sont en rapport étroit dans la mesure où ce que l'on cherche dans un titre de presse est rempli en partie par le caractère « englobant » de la métonymie. »

Nous remarquons que les messages imagés conviennent le plus souvent aux fonctions du discours journalistique, qui visent à la fois le fait de transmettre des informations en respectant la chaîne de transmission pour les rendre plus crédibles aux yeux du lecteur, et le fait de le divertir. Le titre à la Une de *La Nation*, par rapport aux autres éléments parataxiques, remplit bien ce rôle étant donné qu'il condense la nouvelle et la rend plus attractive.

8.2.3 Titres et personnifications

D'une manière générale, la *personnification* est une figure de style qui permet d'animer ou de donner les caractéristiques d'un être humain à des objets inanimés⁸⁵, à des animaux ou à des idées abstraites. Cela donne l'impression que ces entités non humaines agissent, pensent ou ressentent comme des personnes. Dans le modèle de Lakoff & Johnson (1980), la *personnification* est le troisième procédé pris en compte parmi les figures de sens, au même titre que la *métaphore* et la *métonymie*. Pour Fontanier (1977 :112), la *personnification* est classée parmi les *figures d'expression* :

« La personnification consiste à faire d'un être inanimé, insensible, ou d'un être abstrait et purement idéal, une espèce d'être réel et physique, doué de sentiment et de vie, enfin ce qu'on appelle une personne.»

⁸⁵ Il ne s'agit pas d'anthropomorphisme.

Nous observons une trace de *personnification* dans les discours relevant d'une *métonymie* ou de la *métaphore*. Lakoff & Johnson (1980 :33) placent le procédé de *personnification* dans la catégorie des *métaphores* « ontologiques » en expliquant qu'il s'agit d'une figure où l'énonciateur ne se limite pas uniquement à donner des traits humains à des objets inanimés, mais qu'il se focalise également sur les traits spécifiques d'une personne. Dans notre corpus, on recense de nombreux cas de *personnification* par *métonymie* ou par *métaphore* :

- (1)- **Obock** médite sur les droits des femmes (*La Nation*,
- (2)- **Djibouti** s'en remet à Dieu (*La Nation*, 03/03/08)
- (3)-**Djibouti** salue l'initiative (*La Nation*, 07/11/10)
- (4)- **L'OLP** insatisfaite de la réponse de Netanyahu (*La Nation*, 14/05/12)
- (5)-**Le Japonais** qui écume nos mers (*La Nation*, 21/11/12)
- (6)-**Les nouveaux visages** de la conférence des présidents (*La Nation*, 06/04/13)
- (7)-**Djibouti** brille de mille feux (*La Nation*, 29/06/13)
- (8)- **Le vieux théâtre** vibre des champs mystiques (*La Nation*, 04/08/13)
- (9)-**Wahlé-Daba** fait un bond en avant (*La Nation*, 19/01/14)
- (10)-**L'école de football** ouvre ses portes à Balballa (*La Nation*, 15/01/15)
- (11)- **Djibouti** déroule le tapis rouge à M. Desalegn (*La Nation*, 08/02/15)
- (12)-**Djibouti Télécom** offre 5000 Smartphones aux lycéens (*La Nation*, 18/05/17)

Les segments personnifiés sont mis en gras dans les exemples (1) à (12). Il existe deux types de personnifications. D'une part, il y a les exemples personnifiés par métaphore. Ils ne sont pas fréquents et expriment le plus souvent un langage poétique basé sur la fusion des termes métaphoriques faisant appel à une identité humaine, comme dans le cas des titres (5), (6), (8), (9) et (10). D'autre part, il y a les exemples personnifiés par métonymie qui sont davantage sollicités dans les médias. Ils portent, en majorité, des noms collectifs. Selon Borillo (1997), derrière les noms collectifs utilisés dans les titres se cache une stratégie visant à ne pas montrer le véritable responsable ; les noms collectifs indiquent souvent une entité incertaine et vague.

Cependant, la volonté d'utiliser dans les titres à la Une de *La Nation* des substantifs relevant de la métonymie (**Obock**, **Djibouti**, **OLP**) pour leurs habitants (**Djibouti Télécom**) est un moyen de concentrer l'information.

Le journaliste ajoute un verbe devant chaque substantif, ce qui anime le titre en lui donnant un aspect humain. Cependant, dans le titre (4), nous observons une ellipse du verbe être. Ainsi, le titre évoque une information. En effet, pour bien interpréter les titres de presse, le contexte reste un facteur essentiel pour caractériser le sens et le référent auxquels les métonymies font référence. Nous avons relevé les titres considérés comme étant métonymiques grâce au contexte de l'information. Selon Sullet-Nylander (1998 :199) :

« La personnification par métonymie de ces titres est un trait stylistique important du langage de la presse, mais elle ne débouche pas sur des ambiguïtés de sens, comme peut le faire la métaphore, car elle tient moins à un véritable transfert de sens d'une unité sémantique à une autre qu'à une formulation relativement figée dans le contexte de l'information et au processus de simplification qui la sous-tend ».

Le processus de simplification va de pair avec un effet de dramatisation de la nouvelle pouvant alors prendre des degrés différents.

Remarques conclusives sur les figures de sens

Nous avançons l'idée que les fonctions des titres à la Une du journal *La Nation*, qu'il s'agisse de titres informatifs ou incitatifs, ne peuvent pas être pleinement catégorisées en fonction de ces seules caractéristiques. En réalité, les figures de style telles que la métaphore, la métonymie et la personnification sont souvent utilisées dans un but informatif plutôt qu'incitatif, contribuant ainsi à renforcer le sens des titres.

Dans le cadre de cette recherche, il est essentiel de prendre en compte également les valeurs connotatives de ces figures de style. Ce sont ces valeurs connotatives qui nous permettent de comprendre l'effet émotionnel ou symbolique exprimé par une figure de sens particulière. En examinant les figures de sens, nous pouvons identifier deux autres fonctions importantes : celle de désignation, c'est-à-dire l'identification précise du contenu, et celle de mise en relief qui vise à attirer l'attention sur des aspects spécifiques du sujet.

En comparant les éléments constitutifs du paratexte de l'article, plus précisément le *titre* et le *chapeau*, nous avons conclu que le titre à la Une de la presse *La Nation* contient

un langage figuré pour condenser l'information tandis que le chapeau reprend l'information *métaphorisée* en la transposant d'une manière plus *littérale* et bien détaillée pour véhiculer l'essentiel de la nouvelle.

La Nation est un journal qui présente moins des titres figurés à la Une que les journaux français. La volonté d'éditer des mots non métaphoriques relève d'une politique éditoriale qui veut préserver l'image de son journal, d'autant plus qu'il s'agit d'une presse gouvernementale largement surveillée par l'État. Cette presse tient à conserver son image en ne montrant pas son expressivité, et en évitant de publier des commentaires subjectifs sur les événements relatés. *La Nation* ne cherche pas à passer par des figures choc pour impressionner le lecteur. Le journal de notre corpus se limite à des faits abordés avec un langage plus littéral que figuré.

Par ailleurs, nous avons observé que dans la majorité des titres à la Une relevant des figures de sens, *La Nation* emploie autant de titres *métonymiques* que *personnifiés* pour générer des énoncés non seulement poétiques mais aussi évocateurs des événements. Nous recensons 52 titres métonymiques, ce qui représente 4,79% de la totalité de notre corpus et 23 titres personnifiés atteignant un score de 2%.

L'observation de l'utilisation de la métonymie dans notre corpus du journal *La Nation* révèle que ce journal adopte une approche qui privilégie l'économie de l'information (Fromilhague, 1995). Cela signifie que les titres des articles tendent à contenir une information globale, une sorte de synthèse, qui incite le lecteur à explorer davantage le chapeau ou l'article pour obtenir tous les détails de la nouvelle. Cependant, dans cette quête d'efficacité et de concision, les énoncés-titres de *La Nation* semblent moins axés sur l'innovation linguistique et la création d'images créatives et vivantes. Au lieu de cela, ils adoptent un caractère plus conventionnel. Cela signifie que l'accent est mis sur la transmission claire de l'information sans recourir à des métaphores ou à des expressions figuratives.

8.3 La figure de défigement des titres à la Une de *La Nation*

À l'instar des figures de constructions et de sens, la figure de *défigement* occupe une place importante dans les titres à la Une de la presse quotidienne. Selon Sullet-Nylander (1998 :209) :

« Le défigement est un procédé discursif essentiel pour caractériser le genre titre de presse. Il révèle l'importance du *contexte* linguistico-culturel dans lequel s'inscrivent ces énoncés, et sans doute aussi leurs rôles à la fois casseurs de formules et de déclencheurs de nouveaux langages. »

Le *défigement* est souvent repris dans les slogans politiques et publicitaires. Pour attirer l'attention du lecteur, *La Nation* de Djibouti se lance dans les jeux de mots à travers les titres à la Une. C'est une stratégie incitative permettant de divertir le lecteur et de l'intriguer, et de lui donner envie de lire l'article. Étudier le rôle du *défigement* dans les titres à la première page du journal nous plonge dans la pragmatique afin d'« interpréter les expressions et structures [...] qui renvoient à un cadre de connaissances hors duquel elles sont dépourvues de sens » (Ducrot & Schaeffer, 1995 :633). Dans le contexte des titres à la Une de journaux, le défigement peut être un outil puissant pour attirer l'attention du lecteur, influencer sa perception et susciter son intérêt pour l'article. C'est dans cette perspective que nous nous sommes engagés à examiner les procédés des jeux de langage pour comprendre leurs origines — viennent-ils de proverbes, de locutions, de dictons, de mots composés ? Nous intitulerons ces locutions, des *figements*. Les jeux de mots dérivant de ces *figements* seront nommés *défigements*. Une analyse pragmatique de ces titres peut révéler comment les rédacteurs de journaux utilisent le langage pour atteindre leurs objectifs de communication spécifiques.

Cette étude abordera aussi les pratiques purement langagières et contextuelles tout en sollicitant les aspects typographiques et rédactionnels dans les unes de *La Nation*. Celles-ci forment une stratégie essentielle dans le renforcement de la fonction incitative du titre, étant donné qu'elles mettent en exergue la position centrale du titre dans le discours du journal.

8.3.1 Le défigement : quel positionnement face aux autres figures de rhétorique ?

Les *défigements* jouent le même rôle que les *figures de diction* de chez Fontanier (1977) car les deux figures s'intéressent aux entités phoniques de l'énoncé. Si pour l'auteur (1977 :222) les *figures de diction* démontrent que toute altération des entités phoniques n'altère pas le sens du mot, la figure du *défigement* fonctionne avec un principe différent. En effet, toute altération d'une caractéristique phonique d'un *défigement* pourrait toucher le sens de la lexie. C'est l'attribut même du *défigement* qui consiste à moduler le sens porté par le mot.

Cependant, il existe un autre aspect proche du *défigement* : *l'allusion* générale et en particulier *l'allusion verbale* / *l'allusion culturelle*. Pour Fontanier (1977 : 125), *l'allusion* est une *figure de pensée* qui consiste à « faire sentir le rapport d'une chose qu'on dit avec une autre qu'on ne dit pas, et dont ce rapport même éveille l'idée ». Pour Genette (1982 :8), *l'allusion*, la *citation* et le *plagiat* sont les trois modalités *intertextuelles*. Elles renvoient à une forme de « relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes, c'est-à-dire [...] par la présence effective d'un texte dans un autre ». Selon l'auteur, *l'allusion* est le procédé le moins explicite de *l'intertextualité* car elle ne reprend pas explicitement un fragment tel qu'il est : elle conjugue implicitement une relation pressentie et consentie entre deux interlocuteurs. L'intérêt d'étudier *l'allusion* révèle la manière dont les journalistes utilisent la tension entre le dit et le non-dit (Oswald Ducrot, 1984) pour communiquer et persuader. Elle offre une perspective fascinante sur les manières créatives et puissantes de transmettre des idées et des émotions.

Dans notre corpus, les titres qui s'appuient sur une *allusion* par *défigement* expriment le plus souvent des *références culturelles* communes qui sont partagées par les rédacteurs et les lecteurs de journaux. Toutefois, les connotations émises par la figure de *défigement* ne présentent pas les mêmes degrés d'écritures ludiques et cryptés que les jeux des mots — c'est le cas des énoncés-titres qui font *allusion* à un titre d'œuvre. Ils sont le produit « d'une culture et l'instrument d'une connivence » (Kerbrat-Orecchioni, 1977 :126). Nous étudierons plus loin les contributions connotatives des différents défigements basés sur des références culturelles.

Concernant le positionnement du *défigement* par rapport aux autres figures de rhétorique, Sullet-Nylander (1998 :208) propose que le *défigement* soit placé aux côtés des figures de rhétorique :

« D'autant plus qu'on peut attribuer en partie les mêmes fonctions aux titres comportant un jeu de mots qu'aux titres étudiés dans le chapitre précédent (en particulier les titres porteurs d'une métaphore) : celle de susciter la curiosité du lecteur en multipliant le sens des mots, et de lui donner ainsi envie de l'article. »

Cependant, les titres explorés dans ce chapitre expriment une autre perspective du discours de la presse écrite : celle qui alimente les connaissances linguistiques et culturelles du récepteur de journaux. En tenant compte de cette situation, les *titres incitatifs* sont les plus sollicités, étant donné qu'ils misent sur une dimension *poétique* du langage et sur le « savoir partagé » (Ducrot & Schaeffer, 1995 :638). Parmi les procédés langagiers utilisés dans les titres à la Une de *La Nation*, on se demande sur quelle(s) base(s) le *défigement* tient du *figement*.

8.3.2 Les deux types de *figements*

Pour mieux comprendre les différents types de *figements* desquels s'inspire la figure du *défigement*, nous exposons quelques titres de *La Nation* contenant un *défigement*. Nous mettrons en place deux catégories de *figements* afin de les classer et les définir.

- (A) (1)- **L'éveil** dans les quartiers (*La Nation*, 15/02/08)
(2)- Un 4^{ème} congrès **haut en couleurs** (*La Nation*, 12/12/10)
(3)- Les membres **prêtent serment** (*La Nation*, 05/01/12)
(4)- La campagne électorale **bat son plein** (*La Nation*, 11/01/12)
(5)- **Pari gagné** à Paris (*La Nation*, 01/11/12)
(6)- Air Djibouti **renait de ses cendres** (*La Nation*, 04/08/15)

- (B) (7)- Les MGF **dans la ligne de mire** (*La Nation*, 03/02/05)
(8)- Des relations **au beau fixe** (*La Nation*, 08/12/10)
(9)- **Chronique de l'entre-deux-tours** (*La Nation*, 01/02/12)
(10)- La sécurité maritime demeure **l'affaire de tous** (*La Nation*, 05/05/16)
(11)- Le temps des **joutes verbales** (*La Nation*, 13/02/17)
(12)- La salubrité publique est **l'affaire de tous** (*La Nation*, 10/04/17)

Les deux catégories (A) et (B) représentent le point de départ qui nous permet d'appréhender la notion de *figement* pour ensuite analyser les procédés de *défigement*. Les exemples (1) à (6), composés de locutions verbales, renvoient à des expressions de langue. Nous les appellerons *figements linguistiques* : être en éveil (1), avoir un teint très coloré (2), prêter serment (3), battre son plein (4), gagner un pari (5) et renaître de ses cendres (6).

Les titres (7) à (12) reprennent les locutions mémorisées par les sujets appartenant à une même communauté linguistique et culturelle. Ces expressions reprennent des titres de films, des citations ou des expressions transmises d'une génération à une autre, participant ainsi à la mise en place d'une mémoire collective. Nous les appellerons *figements culturels*. Ils désignent un titre de film : *Dans la ligne de mire*⁸⁶ (7) ou des expressions mémorisées : *au beau fixe* (8), *l'entre-deux-tours* (9), *l'affaire de tous* (10) et (12) et *joutes verbales* (11). La plupart des énoncés discursifs analysés et relevant de la catégorie *figements culturels* correspond à différentes formes d'allusions, qu'il s'agisse d'une allusion aux mots de l'autre (Authier-Revuz, 2000) ou bien qu'il s'agisse selon Moirand (2007 : 8) :

« Des constructions, des consonances, des formulations déjà énoncées par d'autres et dont l'énonciateur ne mentionne pas l'origine soit parce qu'il ne le veut pas (allusion voulue) soit parce qu'il n'a pas conscience qu'il s'agit d'un dire emprunté (allusion subie). Quoiqu'il en soit, ces allusions s'inscrivent dans le fil horizontal du discours et inscrivent de ce fait, de manière plus ou moins clandestine, d'autres discours, parfois autant de fils verticaux que d'allusions. »

Ces formes d'allusions sont souvent réactualisées et réutilisées, en particulier dans les titres à la Une de *La Nation*. On remarque que l'*allusion* souhaitée, ou « voulue » comme l'écrit J. Authier (2002), est la forme la plus fréquente dans la presse car elle a pour rôle de toucher l'attention du lecteur. Selon Moirand (2007 :8) :

« On a donc bien là une forme d'intertextuelle intentionnelle, mais aussi une forme d'appel à « quelque chose », qui peut être de l'ordre du « vague », et qui serait stocké dans la mémoire du lecteur, sans quoi l'allusion ne peut être « sentie » et reste sans « effet » : mémorisation antérieure de formes, de sons, de sens, et même de constructions. »

Malgré tout, les *figements linguistiques* et les *figements culturels* partagent un point commun. Selon Sullet-Nylander (1998 :210) :

« C'est le fait qu'ils sont mémorisés en bloc par les sujets parlants et qu'ils fournissent une base solide à la réactualisation de sens perdu lors du processus de figement. On peut ajouter aussi que les figements dits culturels peuvent n'avoir qu'une existence éphémère, dans la mesure où l'usage qu'en font les locuteurs tient à des phénomènes de mode, tandis que les figements dits linguistiques sont inscrits dans la langue et donc plus stables. »

⁸⁶ Il s'agit d'un film américain dont le réalisateur est Wolfgang Peterson, sorti en 1993.

La notion de *figement* peut être examinée de deux manières. Du point de vue morphosyntaxique, les énoncés figés ne peuvent pas cumuler d'autres nouveaux mots ni faire l'objet d'une permutation car « on considère comme figée une séquence de morphèmes qui ne permet pas d'intercalation » (Rastier, 1997 :308). D'un point de vue sémantique, il est difficile de comprendre le sens des énoncés figés en se basant uniquement sur leurs composants, étant donné que « le parcours interprétatif attribue un sens à la lexie et à non à ses composants » (Rastier, 1997 :309).

Généralement, les *figements* sont des énoncés figurés issus d'anciennes expressions métaphoriques. L'intérêt du *défigement* est donc de modifier le sens d'un des composants du *figement*. Au-delà des perspectives morphosyntaxiques et sémantiques, deux autres aspects caractérisent le *figement* : l'aspect structurel et l'aspect mémoriel. Le premier aspect tient compte de la forme figée syntaxiquement et sémantiquement des énoncés abordés, étant donné que la décomposition syntagmatique en lexies puis en morphèmes nécessite « des fonds sémantiques (isotopies) mais aussi des formes sémantiques (comme les thèmes) » (Rastier, 1997 :311). Le deuxième aspect concerne la mémoire collective tenue par une même communauté linguistique. Rastier (1997 :310-311) évoque le principe des échanges linguistiques ritualisés :

« En général, les pratiques sociales où prennent place les échanges linguistiques sont fortement ritualisés. Et le figement est la trace lexicale de cette ritualisation, qui s'étend dans les « langues de bois » jusqu'à des groupes de syntagmes et des périodes ».

La « ritualisation » est un principe qui s'accommode le plus souvent au *défigement* tandis que pour le *figement* :

« C'est sans doute par le défigement qu'un locuteur peut au mieux manifester sa liberté. Dans la mesure où le lexique est de la doxa figée, le défigement des locutions aura un effet quelque peu subversif. Comme le paradoxe, il paraît contester les normes qui ont présidé au figement. Ou encore et corrélativement, il a un effet ludique, et passe pour un jeu de mots. (Rastier, 1997 :310) ».

L'intérêt d'étudier cette ritualisation est de montrer la possibilité de casser les lexies du discours qui les contient.

8.3.3 Les procédés de défigement

La notion de *substitution* reste incontournable pour aborder les procédés de *défigement*, étant donné qu'elle renferme à la fois le *sens relationnel* de la figure et le *remplacement*, la *suppression* ou l'*adjonction* d'un élément de sens pour un autre, comme pour les notions de *sens dénoté* et le *sens connoté*. Selon Kerbrat-Orecchioni (1977 :148) :

« Le sens dénoté imposé par le contexte correspond à une cassure de la lexie ; quant au sens connoté quoiqu'inadéquat à l'isotopie, il se maintient grâce à l'habitude que l'on a d'associer un sens particulier à l'expression figée. »

Le procédé de *substitution* marque une actualisation à double sens entre l'élément du substitut et l'élément supprimé. Il dépend surtout du contexte de l'information annoncée mais aussi de l'importance accordée au jeu de mots. Les enjeux connotatifs ne renvoient pas au même degré. L'opération de *substitution* prise en compte dans le *défigement* permet d'apporter diverses contributions.

8.3.3.1 Homonymie

Le procédé de *l'homonymie* relève d'une proximité phonétique ou homographique d'un mot, et de l'adjonction d'un terme qui lui est associé. La graphie reste le seul facteur, non seulement déclencheur du jeu de mots, mais aussi permettant de faire la différence entre deux termes — comme *pari* et *paris* dans l'exemple suivant :

(1)- *Pari gagné à Paris* (*La Nation*, 12/11/12)

En effet, le sens de l'expression figée *gagner un pari* est *dénoté*. Ici, le *sens dénoté*, qui a été proposé par la lexie *gagner un pari*, traduit une journée de promotion célébrée à Paris par l'Office Nationale de Tourisme de Djibouti (ONTD) où il est sous-entendu que celui-ci avait parié de remporter un défi. Grâce à ce titre, nous saisissons l'importance des jeux phonétiques car ils contribuent à renforcer le contenu sémantique des titres dans lesquels ils s'intègrent.

L'homonyme, en tant que procédé linguistique, est classée parmi les procédés de *défigement* en raison de sa capacité à exploiter une faille dans l'expression figée, ce qui entraîne la création d'une nouvelle relation syntaxico-sémantique entre les termes. Cette faille réside dans le fait que des homonymes, bien que partageant la même forme orthographique ou phonétique, peuvent avoir des significations distinctes.

8.3.3.2 *Polysémie et parasynonymie*

D'autres procédés de défigement sont employés par les journalistes du journal pour enrichir le matériel langagier des titres. Nous citons la *polysémie* et la *parasynonymie* qui permettent d'exploiter le sémantisme des unités lexicales pour attirer l'attention du lecteur. Autrement dit, les deux facteurs que nous venons de mentionner s'appuient sur le double sens d'une des composantes du figement, à savoir le sens figuré de l'expression figée et le sens propre de l'élément actualisé par le contexte. Lorsque l'on examine la manière dont la *polysémie* et la *parasynonymie* sont utilisées dans les titres de journaux, nous pouvons mettre en évidence la puissance du langage dans la communication médiatique. Nous commençons par quelques exemples du défigement par *polysémie* :

- (1)- *L'éveil dans les quartiers* (La Nation, 15/02/08)
- (2)- *Un 4^{ième} congrès haut en couleurs* (La Nation, 12/12/10)
- (3)- *La campagne électorale bat son plein* (La Nation, 11/01/12)
- (4)- *La douane sur plusieurs fronts* (13/08/15)
- (5)- *La sécurité maritime demeure l'affaire de tous* (La Nation, 05/05/16)

Les deux sens construits se retrouvent actualisés dans ce type de procédé. D'une part, il y a le sens figuré de l'expression figée *être éveil* (1), *haut en couleur* (2), *battre son plein* (3), *aller au front* (4) et *l'affaire de tous* (5). D'autre part, nous retrouvons le sens littéral ou sens propre du foyer de défigement (*l'éveil*, *en couleurs*, *son plein*, *fronts* et *l'affaire*).

La *syllepse* est un procédé linguistique qui peut être utilisé dans les titres à la Une pour créer un effet de défigement en jouant sur les sens littéraux et figurés des termes. Elle est présente dans chacun de ces exemples, étant donné que les termes *éveil*, *en couleurs*, *son plein*, *fronts* et *l'affaire* sont actualisés au sens littéral et au sens figuré par le moyen du *défigement*.

Le *défigement* par *parasynonymie* permet de *substituer* un élément dont le sens est proche d'une des composantes de la lexie. Cette fois, il ne s'agit pas d'une proximité phonétique mais d'une simple proximité sémantique :

(6)- *Air Djibouti* renaît de ses cendres (*La Nation*, 04/08/15)

Il y a une substitution dans l'une des composantes de l'expression figée du titre (6) : l'expression *renaitre de ses cendres* fait allusion à une légende antique selon laquelle l'oiseau Phénix embrasait son propre nid avant de réapparaître quelques jours après. Cette légende est utilisée par *La Nation* pour célébrer la réapparition d'une compagnie de vol à Djibouti qui a fait faillite en 2002 avant de reprendre son service en 2015.

Cette locution est une *allusion verbale*, car tout francophone ayant entendu cette légende retiendra toujours l'écho de cette expression. Dans cet énoncé-titre, nous sommes face à un mélange de genres permettant de renforcer les expressions par des connotations de locutions voisines. La notion de l'interdiscursivité est déployée dans le titre afin de mobiliser le savoir culturel des lecteurs. Autrement dit, nous avons une *allusion verbale* qui fonctionne comme un défigement par *parasynonymie*, car il existe une proximité sémantique entre le lexique du titre et celui de la locution figée. L'expression figée du titre (6) est bien connotée, dans la mesure où le lecteur ne rencontre aucune ambiguïté à cerner le sens véhiculé par l'information.

En effet, la *polysémie* et la *parasynonymie* renvoient aux réflexions de Rastier (1997 :325-326) dans lesquelles il expose les « interprétants explicites » de certains foyers du *défigement* qui permettent de favoriser une interprétation parmi d'autres. Selon Rastier, l'interprétant est capable « d'indexer sur la même isotopie », comme on le peut voir dans le titre (6) : *Air Djibouti* est l'interprétant et mène à la compréhension du sens de la lexie *renaitre de ses cendres*. Les mots tels que *quartier*, *4^{ième} congrès*, *campagne électorale*, *douane* et *sécurité maritime* sont aussi des interprétants qui favorisent le défigement des expressions figées *être en éveil*, *haut en couleurs*, *battre son plein*, *aller au front* et *l'affaire de tous*. En fonction du savoir partagé et de l'encyclopédie culturelle du lecteur, les interprétations peuvent varier. Il existe des interprétants implicites dont le sens connoté peut déclencher une lecture des titres difficile à saisir et à interpréter. Selon Sullet-Nylander (1998 :217) :

« La force du sens connoté tient au degré de plausibilité de l'actualisation du défigement dans le contexte de l'actualité. Lorsqu'il se réalise dans un titre, le jeu des connotations ne peut être entièrement saisi par le lecteur faisant une première lecture de la page du journal en parcourant les titres, étant donné que l'énoncé a été produit (le plus souvent) par un secrétaire de rédaction ayant déjà pris connaissance de l'article et exprimant ainsi une part de ses propres interprétations. C'est sans doute ce décalage entre les différents moments de lecture qui explique la faible présence de titre difficilement interprétables, car même si l'ambiguïté est le moteur des jeux de langage, le lecteur de journal ne peut être totalement livré à l'opacité d'un texte qu'il cherche à pénétrer. »

8.3.4 Résultats d'analyse : chiffre et interprétation

À l'instar des figures de sens, les figures de *défigement* et l'*allusion* ne sont pas fréquents dans notre corpus. Nous recensons 28 énoncés qui relèvent de *défigements*. Ils représentent 2,39% du corpus (1168 titres). La structure de la figure de *défigement* est distribuée de manière équitable à travers les années, sauf en 2012 où nous avons un chiffre plus dominant.

Année	Nombre des titres recensés	Figure de défigement
2000	57	0
2001	40	0
2002	47	0
2003	44	0
2004	39	0
2005	36	2
2006	41	2
2008	28	2
2010	77	3
2011	46	0
2012	119	6
2013	150	4
2014	144	3
2015	96	3

2016	115	1
2017	89	2
Total	1168	28

Tableau VIII-2 : Le défigement

L'utilisation du *défigement* dans les titres de la presse met en scène des énoncés avec de nouvelles formes d'expression langagières accentuées par l'*allusion* et par une volonté de jouer avec les mots (forme ludique), ce qui lui confère un rôle prometteur.

Nous constatons que les énoncés-titres ont des valeurs discursives dans lesquelles l'usage de *défigements* est renforcé par la connotation stylistico-énonciative issue des jeux de mots. Les fonctions de la presse jouent aussi un rôle en devant tenir informer le lecteur des actualités par le biais de formes diverses : il s'agit d'élaborer l'énoncé à partir des prérequis culturels et linguistiques du lecteur de *La Nation* pour lui permettre de reconstruire le(s) sens visé(s) par les journalistes.

Observer le *défigement* dans les titres à la Une de *La Nation* nous renvoie à ses fonctions. À la différence du slogan publicitaire ayant pour but de capter l'attention du public pour lui proposer un produit, le titre est ici intégré à un environnement textuel, si bien qu'il résulte du travail accompli par le journaliste et marque le départ d'une lecture pour le lecteur.

Le phénomène discursif observé nous montre que la Une de *La Nation* est le réservoir des traits incitatifs du titre, et qu'il est le lieu de jeux de mots. La maquette sur laquelle se base *La Nation*, attribuant à la Une à une grande photo et un titre-manchette, est sans doute importante pour le style du titre. Cela oriente le texte vers une forme de slogan ou d'annonce sur la page servant d'affiche.

Il est important de rappeler que l'essence-même de la figure de *défigement* dans les titres du quotidien est le fait que l'*allusion* relève de la catégorie que nous avons appelée *figements culturels*. Les procédés tels que l'*homonymie*, la *polysémie*, la *parasynonymie* et le sens de l'expression — qu'elle soit *dénotée* ou *connotée* — placent le *défigement* parmi les figures rhétorico-stylistique contribuant à la caractérisation de l'*intertextualité* du titre.

En résumé, la perspective d'analyse du *défigement* dans les titres à la Une de *La Nation* est une manière d'établir un rapprochement avec d'autres figures de rhétorique pour élargir le domaine régi par les classiques *figures de diction* à celui de l'*allusion*, afin de caractériser plus particulièrement le trait intertextuel des titres. Il est souvent évident que l'*allusion* fait appel à des désignations culturelles. La prise en considération du contexte socio-culturel de notre corpus allant de 2000 à 2017 s'est avérée importante pour caractériser le titre de presse.

L'intérêt du *défigement* réside au niveau de son rôle, car il cherche à déconstruire le sens des lexies en passant par le découpage morphosyntaxique et sémantique des expressions figées. Par rapport à la place qu'occupe le *défigement* à la Une du journal *La Nation*, nous confirmons que le titre est un univers discursif où sont placés des jeux de mots.

Les titres à la Une de *La Nation* mettent en œuvre un ensemble de *figements linguistiques et culturels* mémorisés par les lecteurs. La notion d'*intertextualité* dans les titres de notre corpus s'appuie sur les *figements culturels* pour faire appel au bagage encyclopédique des lecteurs. Une relation de connivence entre le journal et ses lecteurs prend place et laisse aux rédacteurs le soin de rédiger des titres basés sur des phénomènes langagiers qui risquent d'être parfois « audacieux », « comiques » ou « aventureux » pour éviter d'être mal compris.

Ainsi, les titres de notre corpus produisent des effets de sens, bien que leur réception dépende du parcours de lecture choisi par le lecteur. Autrement dit, ils regroupent des procédés de sens et de construction qui ne figurent pas dans l'article. Comme le *défigement* doté d'une ambiguïté de sens, la forme du titre implique un résumé de pensée et de contexture. Cela la caractérise comme un genre « titre de presse » du fait qu'elle se manifeste dans les titres à la Une plutôt que dans les éléments paratextuels ou dans les articles du journal.

Remarques conclusives et générales des figures et procédés rhétoriques

Pour caractériser les figures rhétoriques du titre de presse, l'objectif a été de nous focaliser sur les figures de construction, les figures de sens et les expressions figées de notre corpus. Notre point de départ consistait à mettre en exergue les titres à la Une de *La Nation* et les fonctions qui leurs sont inhérentes afin de les considérer comme un lieu discursif propice à une étude stylistico-rhétorique.

Parmi les figures de constructions de notre corpus, *l'ellipse* représente la figure la plus fréquente avec un total de 28,51%. L'ellipse fonctionne comme des titres courts et brefs rendant l'information plus rapide et plus dynamique. L'ellipse se caractérise le plus souvent par des opérations de suppression et de permutation.

Dans la catégorie des figures de sens, nous décelons la présence de la *métonymie* (4,79%) et de la *personnification* (2%) dans le journal *La Nation*. Par ailleurs, certains titres à la Une relevant des figures de sens adoptent un langage poétique pour accrocher le regard du lecteur. Cela montre une certaine proximité entre le domaine de l'information et la manière de titrer l'événement.

Les figures de sens recensées dans les titres de notre corpus subliment le contenu de l'information pour permettre au journal d'être encore plus précis. Elles résultent non seulement de la sélection de mots et d'expressions figurés, mais aussi de la composition syntaxique des énoncés-titres.

Le côté satirique du jeu de mots n'est pas présent dans notre corpus et le fait donc passer pour une presse « non frondeuse ». En utilisant le *défigement*, l'information peut contenir des jeux de langage impliquant une cassure de mots composés et des locutions. Le journaliste peut donc avoir le rôle d'inventeur de nouvelles lectures, au-delà de son rôle habituel d'informateur.

CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

Travailler avec une approche linguistique et textométrique sur les titres à la Une du seul quotidien francophone Djiboutien *La Nation* au début du XXIème siècle a permis de réaliser une analyse approfondie. Cette analyse s'est déroulée en deux axes principaux :

-Le premier axe a mis en lumière l'importance de relier l'histoire de cette presse francophone à un contexte politique spécifique. Il a permis de contextualiser les évolutions des titres à la Une de *La Nation* en fonction des événements politiques et sociaux de Djibouti sur la période 2000-2017.

-Le second axe a consisté en une analyse linguistique des titres à la Une de *La Nation*. Cette analyse a couvert différents aspects linguistiques, notamment les éléments lexicaux, la structure syntaxique et discursive, les aspects pragmatiques et communicationnels ainsi que les caractéristiques stylistiques et rhétoriques. Ces aspects ont été examinés pour mieux comprendre comment les titres de presse parviennent à captiver l'attention du lecteur, à véhiculer des messages et à exprimer des nuances, tout en respectant les contraintes de la Une d'un journal.

L'étude historique permet de mieux comprendre comment la presse de Djibouti était façonnée par le contexte colonial, les contraintes politiques et linguistiques de l'époque, ainsi que les choix éditoriaux stratégiques. Elle offre un aperçu précieux de la genèse et de l'évolution du quotidien *La Nation*, en le replaçant dans son contexte historique et sociopolitique. Plusieurs éléments significatifs sont mis en avant :

-Contexte colonial influent : L'étude a révélé que les journaux précédant *La Nation* étaient profondément intégrés aux mécanismes du colonialisme. Cela a eu un impact sur la manière dont l'information était traitée et diffusée.

-Longévité du journal colonial *Le Réveil* : Le journal colonial *Le Réveil* est ressorti comme un acteur majeur dans le paysage médiatique de Djibouti de l'époque, en perdurant dans le territoire. Sa ligne éditoriale ferme a été un point de référence important pour comprendre la dynamique de la presse à cette

époque et adopter l'inclusivité en traduisant certaines informations en langue arabe.

Après la décolonisation, *Le Réveil de Djibouti* s'est transformé en *La Nation* en 1982 sous le gouvernement de Hassan Gouled Aptidon, dans un contexte politique propice. Dès ses débuts, ce journal s'est engagé à répondre aux attentes de ses lecteurs et à élargir sa couverture d'informations à l'échelle mondiale. Cependant, avec l'avènement de la guerre civile et l'émergence des forces rebelles à partir de 1990, *La Nation* a commencé à paraître non transparente et soumise à la censure. Cette situation a potentiellement altéré son rôle en tant que source d'informations objectives.

À Djibouti, il y a un défi persistant en matière de liberté de la presse et de diversité des médias. Malgré les tentatives de réforme, telles que la création d'une commission nationale de communication en 2016 et la présentation d'un projet de loi en 2019 pour démocratiser les médias, ces initiatives n'ont pas encore été réalisées. En conséquence, *La Nation* demeure le seul journal à détenir le monopole de l'information dans le pays. Cela souligne l'importance de suivre de près l'évolution de la liberté de la presse à Djibouti et les implications que cela peut avoir sur la diversité des voix médiatiques et sur l'accès à une information pluraliste pour les citoyens.

Dans ce contexte particulier, basé sur un corpus délimité du début du XXIème siècle (2000-2017), nous allons maintenant présenter les résultats de nos analyses.

Notre recherche se concentrait sur l'exploration du vocabulaire en diachronie, en se basant sur un corpus qui met l'accent sur la page la plus importante du journal, c'est-à-dire la Une. Cette page est souvent considérée comme une page sans rubrique, mais elle fournit au lecteur les événements les plus importants du jour.

En travaillant sur un dispositif sériel d'observation comprenant 1168 titres à la Une de *La Nation*, nous avons obtenu un corpus de taille réduite contenant 9960 occurrences dans le logiciel TXM. Cela nous a permis de constater que le critère de taille semble avoir peu d'importance en textométrie lorsqu'il s'agit d'établir des paramètres de seuils. Les résultats de notre observation des phénomènes lexicaux ont constitué une source essentielle qui nous a guidés vers des thématiques progressives et variées. Malgré la taille limitée du corpus, nous avons pu obtenir des informations significatives sur l'évolution lexicale des titres à la Une de *La Nation*.

Les résultats de la première enquête indiquent une distinction significative au sein de notre corpus en ce qui concerne les séquences chronologiques, notamment entre les périodes 2000-2003 et 2004-2017. Cela suggère que des changements notables dans le langage et le discours journalistique ont eu lieu pendant ces périodes spécifiques, ce qui pourrait être lié à des événements sociopolitiques significatifs.

Les bénéfices de la textométrie dans cette étude sont clairs. Les résultats de la première tranche diachronique du corpus mettent en évidence plusieurs points :

-Prédominance des thématiques politiques et économiques : Les titres à la Une de *La Nation* accordent une importance significative aux thématiques politiques et économiques.

-Sélection et hiérarchisation des actualités : Il existe une pratique de sélection et de hiérarchisation des actualités dans les titres de notre corpus. Cette sélection est influencée par la volonté du journal de servir de « vitrine » idéologique et socio-discursive, en mettant en avant des sujets liés au développement économique, à la politique locale, et aux partenariats internationaux.

-Lien historique avec *Djibouti colonial* : Une découverte intéressante est le lien étroit entre *La Nation* et un journal colonial antérieur appelé *DJIBOUTI*, publié entre 1899 et 1903 dans la Côte Française des Somalis. Cela démontre une continuité dans l'intérêt médiatique de Djibouti pour les relations internationales et les enjeux politiques depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui.

Grâce à l'analyse textométrique des titres à la Une de *La Nation* sur la deuxième période diachronique (2004-2017), plusieurs résultats significatifs ont pu être obtenus :

-Identification de tendances significatives : La textométrie a permis d'identifier une avancée significative dans le domaine politique et social, en particulier au cours de la période 2004-2017. Cela a révélé des tendances et des évolutions notables dans le discours du journal.

-Mise en lumière de sujets cruciaux : L'analyse a permis de mettre en lumière des sujets importants, tels que la santé de la population djiboutienne, en particulier celle des femmes, ainsi que les mutilations génitales féminines. Ces sujets étaient

tabous mais cruciaux en raison de leur impact sur la mortalité maternelle et infantile.

-Identification de changements linguistiques : L'observation de l'utilisation importante de la forme dialogique en 2010 a révélé des changements linguistiques et discursifs dans les titres à la Une de *La Nation*, mettant en avant la jeunesse et encourageant la participation citoyenne.

L'approche de la cooccurrence généralisée a révélé que le vocabulaire utilisé dans le corpus des titres à la Une de *La Nation* a permis d'étudier les réseaux lexicaux prédominants dans le quotidien *La Nation*. En d'autres termes, elle a mis en lumière la manière dont les mots et les termes sont associés les uns aux autres dans les titres de notre corpus, ce qui a permis de dégager une structure sémantique sous-jacente.

En complément des aspects lexicaux, les caractéristiques syntaxico-discursifs des titres à la Une de *La Nation*, révélées par cette étude, présentent plusieurs aspects intéressants :

-Omission des indications temporelles : Une caractéristique centrale est l'omission fréquente des indications temporelles, en particulier l'utilisation du présent pour des événements datés. Cela renforce la dimension assertive des titres, permettant aux journalistes de *La Nation* de présenter l'information de manière neutre.

-Usage fréquent de la nominalisation : Une autre caractéristique essentielle est l'usage fréquent de la nominalisation dans les titres, rappelant ainsi les titres elliptiques. Cette approche permet aux journalistes de maintenir la neutralité de l'information.

-Utilisation limitée de syntagmes nominaux : Les titres de *La Nation* n'utilisent pas fréquemment des syntagmes nominaux, en particulier ceux caractérisés par des noms propres. Cette stratégie contribue à la prudence éditoriale, en évitant d'attribuer des activités ambiguës à des personnalités politiques connues.

-Absence d'articles grammaticaux : Les titres à la Une de *La Nation* se distinguent par l'absence d'articles grammaticaux, ce qui renforce la brièveté et permet une lecture rapide et une meilleure compréhension.

-Structure thème-rhème dépendante de l'interprétation contextuelle : Les titres à la Une de *La Nation* sont structurés en thème et rhème, avec une interprétation contextuelle qui dépend des présuppositions.

L'utilisation du discours narrativisé (DN) et de la mention prise de parole (Mdp) dans les titres de notre corpus montrent comment le journal façonne et communique l'information tout en exprimant son point de vue, créant ainsi une narration vivante et engageante pour ses lecteurs. Leur utilisation a des implications significatives :

-Narrativisation de l'actualité : Les titres en DN donnent à l'actualité une dimension narrative en utilisant des phrases complètes. Cela contribue à leur objectif de communication spécifique en rendant les informations plus engageantes pour les lecteurs.

-Effacement des repères énonciatifs : L'utilisation du DN élimine souvent les repères énonciatifs, brouillant ainsi les frontières entre le discours du journaliste et celui de la source d'origine. Cela permet au journal de se réapproprier l'information et de la présenter d'une manière qui peut être perçue comme subjective.

-Prise de position : Le DN offre au journal *La Nation* l'occasion de prendre position en ajoutant des informations, en confirmant ou en rejetant les énoncés cités. Cette approche crée une atmosphère de dramatisation, ce qui peut être interprété comme une forme de publicité pour l'événement en question.

-Mention prise de parole (Mdp) : En plus du DN, la mention prise de parole est une catégorie fréquemment utilisée dans les titres de notre corpus. Elle permet de nommer et de mentionner les échanges discursifs de manière globale et subjective. Cette approche confirme que la voix du journal et celle des autres locuteurs ne sont pas distinctes, mais forment une voix unique.

En utilisant des figures de style dans les titres à la Une de *La Nation*, le journal réussit à maintenir un équilibre subtil entre une démarche éditoriale ferme et une ouverture à la collaboration avec son lectorat. La préférence pour l'ellipse contextuelle démontre l'effort du journal de notre corpus pour susciter l'intérêt des lecteurs tout en les invitant à participer activement à l'interprétation des énoncés. L'évitement de la métaphore s'inscrit

dans la politique éditoriale de *La Nation*, révélant ainsi une approche spécifique qui différencie ce journal de la presse dite « à scandales », tout en préservant son image. La forte utilisation de la métonymie montre la recherche d'un lien de connivence avec les lecteurs, tout en permettant une communication efficace, rapide et claire. Enfin, le recours systématique au défigement dans les titres à la Une transforme *La Nation*, jusqu'alors un simple médium informatif, en un créateur d'expériences de lecture plus riche. Cela permet aux lecteurs de maîtriser l'interprétation des multiples sens des titres, dépassant ainsi la simple dimension linguistique pour atteindre des niveaux idéologiques et culturels.

Il est nécessaire de poursuivre cette analyse pour mieux comprendre la relation entre les titres et les articles, notamment en explorant les aspects pragmatiques, les différents types de discours rapportés, et les liens intertextuels entre les parties des titres et des articles. Bien que notre étude ait principalement porté sur les titres du journal d'État *La Nation*, où les commentaires et la subjectivité des journalistes sont limités, une analyse similaire pourrait être appliquée aux journaux indépendants de Djibouti pour examiner l'utilisation éventuelle de métaphores dans leurs titres et évaluer leur impact sur les lecteurs. Ainsi cette étude linguistique du journalisme offre encore de nombreuses perspectives à explorer.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, J.-M.

- (1993). Le texte et ses composantes. N°8 (*SEMEN*).
- (2001). Types de textes ou genres de discours? Comment classer les textes qui disent de et comment faire? (*Langage 141, les discours procéduraux*).

AGNES, Y. (2002). *Manuel de journalisme, écrire pour le journal*. Paris: La Découverte.

ARRIVE, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris: Flammarion.

AUTHIER-REVUZ, J.

- (1978). Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés. N°17 (*DRLAV*).
- (1982). Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours. N°26 (*DRLAV*).
- (1984). Hétérogénéité(s) énonciative(s). n°73.
- (1992). Les formes du discours rapporté: Remarques syntaxiques et sémantique à partir des traitements proposés. N°26 (*DRLAV*).
- (1993). Repère dans le champ du discours rapporté. N°56 (*l'information grammaticale*).
- (1995). Quand les mots ne vont pas de soi. N°51 (*Sciences Humaines*).
- (1996). Remarques sur la catégorie de "l'îlot textuel". N°3 (*Cahiers du Français contemporain*), pp. 91-115.

BAKHTINE, M.

- (1978). *Esthétique et théorie du roman* (éd. Trad. Français). Paris: Gallimard.
- (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage: essai d'application de la méthode sociologique en linguistique* (éd. Trad. Français). Paris: Minuit.

BALLY, C. (1921). *Traité de stylistique française* (éd. 2ème, Vol. 2). Paris: Heidelberg, Carl Winter.

BANFIELD, A.

- (1973). Narrative style and the grammar of direct and indirect speech. N°10 (*Fondation of language*).
- (1995). *Phrases sans parole: théorie du récit et du style indirect libre*. Paris: Seuil.

BARTNING, I. (1992). La préposition de et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive. N°11 (*Lexique*).

BASTIN, G. (2008). Une exception d'irresponsabilité? Médias et journalistes dans l'affaire d'Outreau. *N°13 (Questions de communication)*, pp. 89-107.

BENVENISTE, E.

-(1966). *Problèmes de linguistique générale* (Vol. Tome I). Paris: Gallimard.

-(1974). *Problèmes de linguistique générale* (Vol. Tome II). Paris: Gallimard.

BENZECRI, J., & COLLAB. (1973). *L'analyse des données & La Taxinomie & L'analyse des correspondances. T.1 & T. 2.*

BLAZY, O. (2013). La presse militaire française à destination des troupes indigènes issues des différents territoires de l'Empire puis de l'Union française. *N°271 (Revue Historique des Armées)*.

BONNAFOUS, S., & FIALA, P. (1986). Marques et fonctions du texte de l'autre dans la presse de droite et d'extrême droite (1973-1982). *N°12 (In: Mots)*.

BORILLO, A. (1997). *Statut et mode d'interprétation des noms collectifs*. Presses Universitaires de Caen.

BOSREDON, B. (1997). Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification. *N°82 (In: Langage et société)*.

BOSREDON, B., & TAMBA, I. (1992). Thème et titre de presse: les formules bisegmentales articulées par un "deux points". *N°54 (In: L'information Grammaticale)*, pp. 36-44.

BOURDON, J., & JOST, F. (1998). *Penser la télévision. Nathan-Ina, coll. Médias-Recherche*.

BROWN, G., & YULE, G. (1983). *Discourse analysis*. Cambridge: Cambridge University Press. [Publié en ligne par Cambridge University Press: 28 Novembre 2008]

BRUNET, É. (2016). *Tous comptes faits: écrits choisis: Questions linguistiques* (Vol. T. III). (T. é. Pincemin, Éd.) Paris: Champion.

CHARAUDEAU, P.

-(1983). *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*. Paris: Hachette.

-(1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette.

-(1997). *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris: Nathan/Institut national de l'audiovisuel (coll. "Médias-Recherches").

CHARAUDEAU, P., & MAINGUENEAU, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.

CHARRON, J., & LOIC, J. (1999). Énonciation journalistique et subjectivité: les marques du changement. *N° 14 (Études de communication publique)*, pp. 1-68.

- CISLARU, G.** (2005). *Thèse de doctorat: Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe.* Université de la Sorbonne nouvelle Paris 3.
- CLAQUIN, F.** (1993). La revue de presse: un art du montage. N°64 (*In: Langage et société*).
- COMPAGNON, A.** (1979). *La seconde main. Ou le travail de la citation.* Points essais.
- COUBBA, A.** (1993). *Djibouti, une nation en otage.* Paris: L'Harmattan.
- CULIOLI, A.** (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel* (Vol. T.3). Paris: Éditions Ophrys, coll. L'homme dans la langue animée par Janine Bouscaren.
- DANINO, C.** (2018). Introduction. N°18 (*Corpus*).
- DARDE, J.-N.** (1988). *Discours rapporté-discours de l'information; l'enjeu de la vérité.* Paris: Didier In: P. Charaudeau (éd.), La presse. Produit. Production. Réception.
- DEMERS, G.** (1994). Actualité internationale: les titres de presse en anglais et en français. Vol 39 N°3 (*Meta*).
- DUBOIS, C.** (2007). *Said Ali Coubèche, la passion d'entreprendre. Un témoin du XXème siècle à Djibouti.* Karthala.
- DUBOIS, J.**
 -(1969). Énoncé et énonciation. N°13 (*Langages*), pp. 100-110.
 -(2011). L'information internationale dans le quotidien La Presse au tournant du XXème siècle. 28/2.
- DUBOIS, J., & SUMPFF, J.** (s.d.). L'analyse du discours. N°13 (*Langages*), p. 1969.
- DUCROT, O.**
 -(1980). *Les mots du discours.* Paris: Minuit.
 -(1980a). *Les échelles argumentatives.* Paris: Éditions de Minuit.
 -(1980b). Analyses pragmatiques. N°32 (*In. Communication*), pp. 11-60.
 -(1984). *Le dire et le dit.* Paris: Éditions de Minuit.
- DUCROT, O. FONTAINE, H.** (2012). *Un train en Afrique. African Train. Addis Abeba.* (éd. Bilingue). Centre Français des Études Éthiopiennes/Shama Books Textes et Photographies.
- FONTANIER, P.** (1977). *Les figures du discours.* Flammarion.
- FOUCAULT, M.** (1969). *L'archéologie du savoir.* Paris: Gallimard.
- FROMILHAGUE, C.** (1995). *Les figures de style.* Armand Colin.
- FUCHS, C. e.** (1992). *Les linguistiques contemporaines: repères théoriques.* Paris: Hachette.
- FURET, C.** (1995). *Le titre, pour donner envie de lire.* Paris: Centre de formation et de perfectionnement.

Gascon, A. (2005). Djibouti: Singapour sur mer Rouge. Un confetti d'Empire futur dragon africain. *N°11 Outre-Terre*.

GENETTE, G.

-(1983). *Nouveau discours du récit*. Paris: Seuil (coll.Poétique").

-(1987). *Seuils*. Paris: Seuil.

GILLES, L. (2000). Les ensembles rédactionnels comme mode de structuration pluri-sémiotique des textes journalistiques. *In Actes du colloque international : Les relations inter-sémiotiques, Presses Universitaires de Lyon*.

GRAWITZ, M. (1990). *Méthode des sciences sociales*. Dalloz.

GREVISSE, M. (1993). *Le bon usage, grammaire française* (éd. 13ème). Paris Louvain-La-Neuve: Duculot.

GREVISSE, M., & GOOSSE, A. (2011). *Le bon usage*. Bruxelles: De Boeck Duculot.

GUERN, M. L. (1973). *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris: Larousse.

GUILHAUMOU, J., & MONNIER, R. (2003). Des notions concepts en révolution. Autour de la liberté politique à la fin du 18ème siècle. Études révolutionnaires. *Vol 4 (Société des études robespierristes)*.

HALLIDAY, M.

-(1978). *Le langage comme sémiotique sociale: l'interprétation sociale du langage et du sens*. London: Edward Arnold.

-(1989). *Langue parlée et écrite*. Oxford University Press.

-(1994). *An introduction to Functional Grammar*. London: Edward Arnold.

HARRIS, Z. S. (1969). L'analyse du discours. *N°13 (Langages (trad.fr))*, pp. 8-45.

HENRY, A. (1971). *Métonymie et métaphore*. Paris: Klincksieck.

HEOK, L. (1981). *La marque du titre*. La Haye: Mouton.

IMBERT-VIER, S. (2008). *Frontière et limite à Djibouti durant la période coloniale (1884-1977)*. Aix-Marseille: Histoire. Université de Provence, Aix-Marseille I.

PEYTARD, J. (1975). Lecture d'une "aire scripturale": la page de journal. *N°28 (Texte et discours non littéraires)*.

KASTBERG SJOBLON, M.

-(2006). *L'écriture de JMG Le Clézio. Des mots aux thèmes*. Paris: Honoré Champion.

-(2013). Collocations et cooccurrences dans le dictionnaire bilingue: étude lexicométrique. *N°170/2 (ELA. Etudes de linguistique appliquée)*.

KERBRAT-ORECCHIONI, C.

-(1977). *La connotation*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.

-(1980). *l'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.

- (1990). *Les interactions verbales* (Vol. I). Paris: Armand Colin.
- (2009). *L'énonciation: de la subjectivité dans le langage* (éd. 4ème, nouvelle présentation). Paris: Armand Colin, DL.
- KLEIBER, G.** (1986). Déictiques, embrayeurs, "Token-réflexives", symboles indeixcaux, etc: comment les définir? N°30 (*In: L'Information Grammaticale*).
- KOREN, R.** (1996). *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*. Paris: L'Harmattan.
- L'HUILLIER, M.** (1999). *Advanced French grammar*. Cambridge: Cambridge University Press.
- LAFON, P.** (1980). Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus. N°1 (*Mots*).
- LAKOFF, G., & JOHNSON, M.** (1980). *Metaphors we live by*. Chicago: University of Chicago Press.
- LAMIZET, B.** (1995). *Médiation, culture et sociétés*. Paris: Éditions d'organisation.
- LAUDOUE, A.** (1989). *Djibouti: nation-carrefour*. Paris: Karthala.
- LE GOFFIC, P.** (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.
- LEBART, L., & SALEM, A.** (1994). *Statistique textuelle*. Paris: Dunod.
- LEBLANC, J.-M.**
- (2015). Proposition de protocole pour l'analyse des données textuelles: pour une démarche expérimentale en lexicométrie. Vol 11 N°1 (*Nouvelles perspectives en sciences sociales*).
- (2016). *Analyses lexicométriques des voeux présidentiels*. Londres: ISTE éditions.
- LEMARCHAND, J.** (1993). Reprise et reformulation du discours d'autrui: les commentaires radiophoniques immédiats des interventions du président de la République. N°64 (*In: Langage et société*).
- LEROUX, R.** (2000). *Le Réveil de Djibouti 1968-1977: Simple outil de propagande ou véritable reflet d'une société ?* (É. Africaines, Éd.) L'Harmattan.
- LETHIER, V.** (2009). *Thèse de doctorat: Exploration textuelle du discours d'un quotidien régional au carrefour du XIXe siècles: Le Petit Comtois (1883-1903)*. France.
- LEVY, M.** (2000). *Grammaire du français, approche énonciative*. Paris: Ophrys.
- MAINGUENEAU, D.**
- (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours; problèmes et perspectives*. Paris: Hachette Université.
- (1998). *Analyser les textes de communication*. Dunod.
- (2007). *L'énonciation en linguistique française* (éd. 2ème). Paris: Hachette supérieur.
- (2009). *Les termes clefs de l'analyse du discours*. Paris: Seuil.

- (2016). Énonciation et analyse du discours. *HS-19*.
- MALDIDIER, D.** (1993). L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours: le travail de Michel Pécheux. N°8 (*SEMEN*).
- MARION, C.-B., PERRIN, L., & TORE, G.** (2016). *L'Énonciation aujourd'hui. Un concept clé des sciences du langage*. Limoges: Lambert-Lucas, coll. Linguistique et sociolinguistique.
- MATORÉ, G.** (1953). *La Méthode en lexicologie, domaine français*. Paris: Didier.
- MAYAFFRE, D.**
- (2002). Les corpus réflexifs: entre architextualité et hypertextualité. N°1 (*Corpus*).
 - (2006). Faut-il prendre en compte la composition grammaticale des textes dans le calcul des spécificités lexicales? Tests logométriques appliqués au discours présidentiel sous la V République. (*JADT, Actes des 8es journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*).
 - (2008). De l'occurrence à l'isotopie: les co-occurrences en lexicométrie. N°9 (*syntaxe & sémantique*).
 - (2014). Plaidoyer en faveur de l'Analyse de Données co(n)Textuelles: parcours cooccurrentiels dans le discours présidentiel français (1958-2014). *Inalco-Sorbonne nouvelle*. (*In Proceedings of the 12th International Conference on Textual Data Statistical Analysis, JADT*).
- MELEUC, S.** (1969). Structure de la maxime. N°13 (*Langages*), pp. 69-99.
- MOIRAND, S.**
- (1975). Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite. N°28 (*In: Langue française*).
 - (2006). Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne: questionnements sur les observables et les catégories d'analyse. N°22 (*SEMEN*).
- MULLER, C.** (1977). *Principes et méthodes de la statistique lexicale*. Paris: Hachette.
- NÉE, E.** (2017). *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- NIGEL, T.** *Linguistique contrastive et traduction, étude contrastive de l'infinitif en français et en anglais*. Paris: Ophrys.
- NOLKE, H.** (1994). *Linguistique modulaire: de la forme au sens*. Louvain-Pais: Éditions Peeters.
- NOUR AYEH, M.** (2011). Djibouti: les marges extrêmes du désert à la recherche d'un destin oriental. 51-52 (*Inسانيات*).
- OBERLE, & HUGOT.** (1985). *Histoire de Djibouti. Des origines à la République*. Paris-Dakar: Présence africaine.

PANKHURST, R. (2003). Two early periodical publications "Djibouti" and "Le Semeur d'Éthiopie" as sources for late 19th century and early 20th century Ethiopian history. N°19 (*In: Annales d'Ethiopie*).

PATIN, S. (2011). *Thèse de doctorat: Figures imposées et figures libres dans les discours des Premiers ministres espagnols sur les conclusions du Conseil européen (1988-2003)*.

PÊCHEUX, M., & FUCHS, C. (1975). Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours. N°37, *Analyse du discours langue et idéologies (Langages)*, pp. 7-80.

PETITJEAN, A. (1987). Fonctions et fonctionnements de la description représentative: l'exemple des paysages. N°55 (*In: Pratiques: Linguistique, littérature, didactiques*).

PINCEMIN, B.

-(1999) *Construire et utiliser un corpus: le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative*. M.-P. Péry-Wodley & C. Fabre.

-(2012). Hétérogénéité des corpus et textométrie. N°187/3 (*Dans Langage*).

PINCHON, J., & WAGNER, R.-L. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*, (éd. 1er). Paris: Hachette.

POUDAT, C., & LANDRAGIN, F. (2017). *Explorer un corpus textuel*. Louvain-la-Neuve: De Boeck.

PROPP, V. (1970). *Morphologie du conte*. Gallimard.

QUANTIN, P & REBOUL, O. (1981). Langage et idéologie. N°22-4 (*In: Revue française de sociologie*), pp. 652-654.

RABATEL, A. (2008). Pour une conception éthique des débats politiques dans les médias. Répondre de, devant, pour, ou les défis de la responsabilité collective. N°13 (*Questions de communication*), pp. 47-69.

RABATEL, A., & KOREN, R. (2008). La responsabilité collective dans la presse. N°13 (*Questions de communication*), pp. 7-24.

RASTIER, F.

-(1997). *Défigement sémantiques en contexte*. Paris: ENS Éditions.

-(2004). "Poétique et textualité" N°153 (*Vol. dans Langages*). Paris: Larousse.

RICALENS-POURCHOT, N. (2014). *Lexique des figures de style*. Paris: Armand Colin.

RIEGEL, & al.

-(1994). *Grammaire méthodique du Français*. Broché.

-(2001). *Grammaire méthodique du Français*. Paris: Presses Universitaires Françaises.

ROBIN, R. (1973). Le Discours comme objet de l'Histoire. N°80 (*Langage et idéologies*), pp. 3-11.

- ROSANNA, V. G.** (2000). *Le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba*. Paris: L'Harmattan.
- ROSIER, L.** (1999). *Le discours rapporté, histoire, théorie, pratiques*. Paris-Bruxelles: Duculot.
- ROUAUD, A.** (1997). Pour une histoire des Arabes de Djibouti, 1896-1977. N°146 (*La Corne dans tous ses États : In : Cahiers d'études africaines*).
- SALEM, A.** (1991). Les séries textuelles chronologiques. N°1-2 (*In: Histoire & Mesure*).
- SAUSSURE, F. d.** (1971). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.
- SCHMID, H.** (1994). Etiquetage probabiliste de la partie du discours à l'aide d'arbres de décision. *Vol 12 Actes de la conférence internationale sur les nouvelles méthodes de traitement du langage*.
- SERVAIS, C.** (2013). Énonciation journalistique et espace public. *vol.32/2 (Communication)*.
- SULET-NYLANDER.** (1998). *Le Titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et Rhétorique*. Stockholm: Thèse pour le doctorat Stockholms universitet.
- TAMBA-MECZ, I.** (1981). *Le sens figuré*. Presses Universitaires de France.
- TÉTU, J.-F., & MOUILLAUD, M.** (1989). *Le journal Quotidien*. Presses Universitaire de Lyon.
- TOURNIER, M.** (1980). En souvenir de Lagado. N°1 (Mots).
- TRÉVISIOL-OKAMURA, P., & KOMUR-THILLOY, G.** (2011). *Discours, acquisition et didactique des langues. Les termes d'un dialogue* (Vol. Coll."Universités"). Paris: Orizons.
- TURNER, N.** (2000). *Linguistique contrastive et traduction, étude contrastive de l'infinitif en français et en anglais*. Paris: Ophrys.
- GROUPE U.** (1982). *Rhétorique générale*. Paris: Larousse (1970) puis Le Seuil.
- VALETTE, M.** (2016). Analyse statistique des données textuelles et traitement automatique des langues: une étude comparée. *In D. Mayaffre et alii (eds), JADT, (Statistical Analysis of Textual Data)*.
- VAN DIJK, T. A.** (1988). *News as discourse*. Hillsdale, NJ Lawrence Erlbaum.
- VIGNER, G.** (1980). "Une unité discursive restreinte: le titre. Caractérisation et apprentissage" (Vol. n°156). *Le français dans le monde*.
- VIPREY, J.-M.** (2006/3). Structure non-séquentielle des textes. N°163 (LANGAGES).
- ZUBER, R.** (1972). *Structure présuppositionnelle du langage*. Paris: Dunod.

Table des figures

Figure 1-1: Les différents journaux coloniaux de Djibouti.....	17
Figure I-2: <i>DJIBOUTI</i> : le premier journal colonial de la Côte Française des Somalis (CFS)....	18
Figure I-3: les annonces publicitaires dans le journal <i>DJIBOUTI</i>	20
Figure I-4 : Le palais du Gouverneur Lagarde entouré situé sur un quai	21
Figure I-5 : les jeunes Somalis sur la place Ménilek	21
Figure I-6: Pont de Holl-Holl.....	22
Figure I-7: <i>Le Réveil</i> : N°210 du 02/10/1943.....	25
Figure I-8: <i>Le Réveil</i> : N°141 du 23/11/1948.....	27
Figure I-9 : L'entête du journal le Réveil n°1 du 01/01/1961 traduit en arabe.....	33
Figure I-10 : Une partie du journal Le Réveil n°1 du 01/01/1961 traduit en arabe	34
Figure I-11: <i>Le Réveil</i> : N°27 du 08/07/1967.....	37
Figure III-1 <i>La Nation</i> : N°80 du 19/04/16.....	98
Figure III-2 <i>La Nation</i> : n°21 du 01/02/15.....	105
Figure IV-1 : AFC caractérisant les 17 années par les 100 mots les plus fréquents dans le corpus <i>La Nation</i>	121
Figure IV-2 : Evolution quantitative de l'item <i>national</i> et de l'item <i>féminin</i>	125
Figure IV-3: AFC du logiciel TXM caractérisant les 17 années par les 100 mots les plus fréquents dans le corpus <i>La Nation</i>	128
Figure V-1 : Analyse macro-lexicale des 100 items les plus fréquents du corpus.....	134
Figure V- 2 : Esquisse de l'analyse de la macro-distribution du corpus	136
Figure V-3 : Zoom sur le vocabulaire utilisé dans les titres à la Une de <i>La Nation</i> entre 2000-2003.....	137
Figure V-4 : Histogramme de la distribution diachronique des lemmes <i>Djibouti</i> , <i>Erythrée</i> et <i>Proche-orient</i> (en écarts-réduits)	138
Figure V-5 Les cartographies de la capitale Djiboutienne en 2000	139
Figure V-6 : Histogramme de la distribution du lemme <i>national</i> (en écarts-réduits)	140
Figure V-7 : Histogramme parallèle de la distribution des lemmes <i>Guelleh</i> et <i>Omar</i> (en écarts-réduits).....	141
Figure V-8: Histogramme parallèle de la distribution des lemmes <i>Abdikassim</i> , <i>Afwerki</i> , <i>Guelleh</i> en écarts-réduits)	142

Figure V-9 : Histogramme de la distribution du lemme <i>condoléance</i> (en écarts-réduits)	144
Figure V-10 : Zoom sur le vocabulaire utilisé dans les titres à la Une de la <i>Nation</i> entre 2004-2017	146
Figure V-11 : Histogramme de la distribution de l’item <i>santé</i> (écarts-réduits)	147
Figure V-12 : Histogramme parallèle de la distribution des lemmes <i>conseil</i> et <i>séance</i> (en écarts-réduits)	149
Figure V-13 : Histogramme de la distribution de l’item <i>gouvernement</i> (en écarts-réduits)	151
Figure V-14 : La position de l’année 2010 sur l’AFC	153
Figure V-15 : Projection AFC sur le vocabulaire de l’année 2010	154
Figure V-16 : Histogramme de la distribution du lemme <i>dialogue</i> (en écarts-réduits)	156
Figure V-17 : Histogramme de la distribution du lemme <i>président</i> (en écarts-réduits)	157
Figure V-18 : Histogramme parallèle de la distribution des lemmes <i>campagne</i> et <i>électoral</i> (en écarts-réduits)	158
Figure V-19 : Projection AFC de la micro-distribution des cooccurrences dans le corpus <i>La Nation</i>	161
Figure V-20 : Zoom sur le pôle A	162
Figure V-21 : Zoom sur la région B	167
Figure VII-1: les effets de sens du discours cité	224

Table des tableaux

Tableau I-1: Traitement et aboutissement des demandes de CIF (1951-1955)	30
Tableau IV-1 : L'échantillonnage des titres à la Une de <i>La Nation</i> sélectionné pour la constitution du corpus	113
Tableau IV-2 : Liste hiérarchique des formes graphiques des mots les plus fréquents du corpus <i>La Nation</i> (curseur sur « Djibouti »)	117
Tableau IV-3 : Lancement de l'analyse	118
Tableau IV-4 : Concordancier.....	119
Tableau IV-5 : Liste des cooccurrents	119
Tableau IV-6 : Extrait de spécificités du corpus <i>La Nation</i>	124
Tableau V-1 : Index hiérarchique des 50 formes les plus utilisées dans les titres à la Une de <i>la Nation</i>	133
Tableau V-2 : Principaux cooccurrents du lemme <i>occasion</i> sur les périodes 2000-2003	163
Tableau V-3 : Principaux cooccurrents du lemme <i>fête</i> sur les périodes 2000-2003	164
Tableau V-4 : Principaux cooccurrents du lemme <i>anniversaire</i> sur les périodes 2000-2003 ...	164
Tableau V-5 : Principaux cooccurrents du lemme <i>célébrer</i> sur les périodes 2000-2003	165
Tableau V-6 : Principaux cooccurrents du lemme <i>journée</i> sur les périodes 2004-2017	166
Tableau V-7 : Principaux cooccurrents du lemme <i>politique</i> sur les périodes 2004-2017	168
Tableau V-8 : Principaux cooccurrents du lemme <i>développement</i> sur les périodes 2004-2017	169
Tableau V-9 : Principaux cooccurrents du lemme <i>ministre</i> sur les périodes 2004-2017.....	171
Tableau V-10 : Principaux cooccurrents du lemme <i>délégation</i> sur les périodes 2004-2017.....	173
Tableau VI-1: Structures syntaxiques entre 2000-2017.....	204
Tableau VII-1: le discours cité.....	217
Tableau VII-2: le discours narrativisé en calcul	229
Tableau VII-3: le DÉ1 et le DÉ2.....	235
Tableau VII-4: comparaison entre DÉ1 et DÉ2.....	237
Tableau VII-5: énoncés-titres à caractère polyphonique	240
Tableau VII-6: la mention de prise de parole.....	243

Tableau VIII-1 Les cas d'ellipse du journal <i>La Nation</i>	256
Tableau VIII-2 : Le défigement	282

ABRÉVIATIONS

AD : Analyse de discours

ADI : Agence Djiboutienne d'information

ADT : Analyse des données textuelles

ATD : Analyse textuelle des discours

CDC : Centre de développement communautaire

CFS : Côte française des Somalis et dépendances

CIF : Carte d'identité française

CNC : Commission nationale de communication

DC : Discours cité

DD : Discours direct

DE : Discours évoqué

DI : Discours indirect

DIL : Discours indirect libre

DN : Discours narrativisé

DO : Discours d'origine

FRUD : Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie

IOG : Ismaël Omar Guelleh

IP : Interprétation polyphonique

LPAI : Ligue populaire africaine pour l'indépendance

MGF : Mutilations Génitales Féminines

Mdp : Mention de prise de parole

PND : Parti national de développement

PRD : Parti pour le renouveau démocratique

RPP : Rassemblement pour le peuple

USN : Union pour le Salut National

Annexes

03/01/00	À l'occasion de la fête nationale soudanaise, le chef de l'Etat adresse ses félicitations au président Omar Hassan Al Béchir	La Nation	Bi-hebdomadaire
03/01/00	Festivités de l'an 2000	La Nation	Bi-hebdomadaire
03/01/00	Burkina Faso	La Nation	Bi-hebdomadaire
03/01/00	Les gendarmes fêtent le 1er anniversaire de leur autonomie	La Nation	Bi-hebdomadaire
03/01/00	Syrie/Israël	La Nation	Bi-hebdomadaire
03/01/00	Russie	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/02/00	Les relations bilatérales et la situation dans la corne de l'Afrique ont été au cœur des entretiens entre les présidents algériens et djiboutiens	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/02/00	Concordance et identité de vue sur la manière de résoudre les conflits de la corne de l'Afrique	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/02/00	"Djibouti ne ménagera aucun effort pour concrétiser les objectifs de la communauté des Etats Sahelo-subhariens" a déclaré le président djiboutien Ismail Omar Guelleh	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/02/00	Sommaire:	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/02/00	Nationale: Promotion de la femme & Assemblée Nationale	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/02/00	Régionale: Kenya	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/02/00	Afrique: RDC	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/02/00	Monde Arabe: Arafat / Barak	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/02/00	Monde: Allemagne	La Nation	Bi-hebdomadaire
13/03/00	Djibouti rétablit ses relations diplomatiques avec ASMARA	La nation	Bi-hebdomadaire
13/03/00	Le président reçoit la flamme de la paix	La nation	Bi-hebdomadaire
13/03/00	Sommaire:	La nation	Bi-hebdomadaire
13/03/00	Nationale: Sante & théâtre & femme	La nation	Bi-hebdomadaire
13/03/00	Afrique du Sud: Afrique du Sud & Sénégal	La nation	Bi-hebdomadaire
13/03/00	Monde Arabe: Liban	La nation	Bi-hebdomadaire
13/03/00	Monde: Russie	La nation	Bi-hebdomadaire
13/03/00	Sport: Football	La nation	Bi-hebdomadaire
17/04/00	Le président de la république reçoit Mme Bertini	La nation	Bi-hebdomadaire
17/04/00	Ouverture d'un forum de sensibilisation	La nation	Bi-hebdomadaire
17/04/00	Mission d'information	La nation	Bi-hebdomadaire
17/04/00	Djibouti déplore la fermeture de la frontière	La nation	Bi-hebdomadaire
17/04/00	Sommaire:	La nation	Bi-hebdomadaire
17/04/00	Nationale: assemblée nationale & femmes	La nation	Bi-hebdomadaire
17/04/00	Afrique: Rwanda	La nation	Bi-hebdomadaire
17/04/00	Monde Arabe: Proche-Orient	La nation	Bi-hebdomadaire
17/04/00	Monde: U.E & Sport	La nation	Bi-hebdomadaire
26/06/00	Message du président Ismaïl Omar Guelleh à son homologue Soudanais	La Nation	Bi-hebdomadaire
26/06/00	Appel pour une aide d'urgence aux victimes de la sécheresse	La Nation	Bi-hebdomadaire
26/06/00	Sommaire	La Nation	Bi-hebdomadaire
26/06/00	Nationale: Conférence somalienne & Indépendance	La Nation	Bi-hebdomadaire

26/06/00	Afrique: Zimbabwe	La Nation	Bi-hebdomadaire
26/06/00	Monde: Proche-Orient & Pologne	La Nation	Bi-hebdomadaire
26/06/00	Sport: Athlétisme	La Nation	Bi-hebdomadaire
31/08/00	Le président de la République Monsieur Ismaïl Omar Guelleh a reçu le nouveau chef d'Etat de la Somalie, Monsieur Abdikassim Salad Hassan	La Nation	Bi-hebdomadaire
31/08/00	Le président Abdikassim Salad Hassan accueilli triomphalement à Mogadiscio	La Nation	Bi-hebdomadaire
31/08/00	Soutien renouvelé de l'Egypte à l'Etat Somalien de transition	La Nation	Bi-hebdomadaire
31/08/00	Sommaire:	La Nation	Bi-hebdomadaire
31/08/00	Nationale & Diners officiels & Chronique de MAHE	La Nation	Bi-hebdomadaire
16/10/00	Tadjourah entre dans le cercle restreint des cités maritimes	La Nation	Bi-hebdomadaire
16/10/00	Les Etats généraux des transports débroussaillent les chemins sinueux de ce secteur	La Nation	Bi-hebdomadaire
16/10/00	Sommaire:	La Nation	Bi-hebdomadaire
16/10/00	Nationale: Tadjourah& Éducation& Sport	La Nation	Bi-hebdomadaire
20/11/00	Pour la création d'un centre régional de formation et de recherche sur les mines anti-personnel	La Nation	Bi-hebdomadaire
20/11/00	La francophonie et l'OUA saluent le rôle de Djibouti dans la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région	La Nation	Bi-hebdomadaire
20/11/00	Sommaire:	La Nation	Bi-hebdomadaire
20/11/00	Journée Mondiale de l'enfant & ADEFIP & chronique de MAHE& culture& Sport	La Nation	Bi-hebdomadaire
25/12/00	Les préparatifs pour la fête vont bon train	La Nation	Bi-hebdomadaire
25/12/00	Message de félicitation adressés au chef de l'Etat	La Nation	Bi-hebdomadaire
25/12/00	100 millions de FD pour l'insertion professionnelle	La Nation	Bi-hebdomadaire
25/12/00	Sommaire:	La Nation	Bi-hebdomadaire
25/12/00	Nationale: Pauvreté &Coopération Japonaise& Assemblée nationale& Ramadan& Sport	La Nation	Bi-hebdomadaire
25/12/00	"5000 immigrés clandestins arrêtés au cours d'opération de contrôle d'identité" selon le ministre de l'intérieur	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/01/01	Moustapha Djama Doukal, vainqueur de 15 KM de Djibouti	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/01/01	L'éducation, clef de voûte de la valorisation du capital humain	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/01/01	Sous le signe de la restructuration	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/01/01	Fin des pourparlers de TABA	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/01/01	Sommaire:	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/01/01	Femmes& PNUD& NORD& Sport	La Nation	Bi-hebdomadaire
22/02/01	Le président de la République de retour de son voyage officiel en Erythrée	La Nation	Bi-hebdomadaire
22/02/01	Visite de travail d'une délégation ougandaise	La Nation	Bi-hebdomadaire
22/02/01	Sommaire: Djibouti/Erythrée &Environnement &Sport &Supplément	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/03/01	Le président de la République a regagné la capitale hier après-midi	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/03/01	Soutien arabe sans limite aux palestiniens	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/03/01	Sommaire:	La Nation	Bi-hebdomadaire

29/03/01	Nationale & Santé & Religion & Sport	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/04/01	Rétablissement du droit des travailleurs	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/04/01	3ième réunion du groupe de travail sur les aires marines	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/04/01	Sommaire: Nationale & Education & culture et société & santé & sport	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/05/01	Le président Isaias Afwerki qualifie de "pas en avant" la redynamisation de la coopération entre Djibouti et son pays	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/05/01	Le président Isaias Afwerki achève une visite officielle de 48H à Djibouti	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/06/01	Les forces armées commémorent le 24ième anniversaire de leur création	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/06/01	Sixième rencontre internationale de Berlin	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/06/01	Une journée singulière	La Nation	Bi-hebdomadaire
02/07/01	Message de félicitation du président de la République à Kofi Annan	La Nation	Bi-hebdomadaire
02/07/01	Le président de la République accorde une remise de peines à 163 condamnés	La Nation	Bi-hebdomadaire
02/07/01	Le président de la République a reçu les délégations étrangères qui ont assistés aux festivités du 27 juin	La Nation	Bi-hebdomadaire
02/07/01	Atelier sous-régional sur les risques de la navigation	La Nation	Bi-hebdomadaire
06/08/01	Madame Aïcha Bogoreh Darar: décès d'une figure emblématique de la lutte pour l'indépendance	La Nation	Bi-hebdomadaire
06/08/01	Une pluie hors-saison à Djibouti	La Nation	Bi-hebdomadaire
06/08/01	Message de félicitations du premier ministre à l'occasion de la fête nationale du Bénin	La Nation	Bi-hebdomadaire
13/09/01	Les Etats-Unis, victimes des vastes attaques "Kamikazes"	La Nation	Bi-hebdomadaire
13/09/01	Message de condoléances du chef de l'Etat au président américain Georges W. Bush	La Nation	Bi-hebdomadaire
13/09/01	Le fil des événements	La Nation	Bi-hebdomadaire
25/10/01	"Le meilleur moyen de combattre le SIDA est d'en parler"	La Nation	Bi-hebdomadaire
25/10/01	La crise humanitaire s'aggrave	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/11/01	Huitième réunion du comité des ambassadeurs de l'IGAD	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/11/01	Le chef de l'Etat adresse des messages de félicitations à ses homologues libanais, mauritaniens et au Sultan d'Oman à l'occasion de leur fête nationale	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/11/01	La journée mondiale du SIDA sera célébrée samedi prochain	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/11/01	Situation très tendue au proche-Orient	La Nation	Bi-hebdomadaire
03/12/01	MM. Mohamed Al Hamoudi et David Stephen élevés au rang de commandeurs de la grande étoile de Djibouti	La Nation	Bi-hebdomadaire
03/12/01	La journée mondiale de lutte contre le SIDA célébrée à Djibouti	La Nation	Bi-hebdomadaire
03/12/01	Un attentat meurtrier fait 12 morts à Jérusalem	La Nation	Bi-hebdomadaire
21/01/02	Le comité technique remet le document de base du séminaire au président de la République	La Nation	Bi-hebdomadaire

25/02/02	Le président de la République s'exprime devant la nation	La Nation	Bi-hebdomadaire
25/02/02	Le chef de l'Etat reçoit un émissaire du premier Ministre d'Ethiopie	La Nation	Bi-hebdomadaire
25/02/02	Le premier Ministre reçoit le général Francois J.Pierre Kelche	La Nation	Bi-hebdomadaire
01/04/02	Soutien unanime au plan de paix saoudien	La Nation	Bi-hebdomadaire
01/04/02	Suite aux événements en Palestine, le chef de l'Etat convoque un conseil des Ministres extraordinaire	La Nation	Bi-hebdomadaire
06/05/02	Le chef de l'Etat adresse un message de condoléances au vice-président de la région administrative de Somaliland suite au décès de M. Mohamed Hadj. Ibrahim Egal	La Nation	Bi-hebdomadaire
01/05/02	Le président de la République adresse un message de condoléance à son homologue tunisien à la suite d'un accident d'avion	La Nation	Bi-hebdomadaire
01/05/02	les différentes représentations djiboutiennes au sommet de l'enfant	La Nation	Bi-hebdomadaire
01/05/02	Vers la reconstruction d'instances politiques palestiniennes transparentes	La Nation	Bi-hebdomadaire
10/06/02	Djibouti obtient un prêt de 1,25 milliards de FD	La Nation	Bi-hebdomadaire
10/06/02	Le directeur général de l'ALESCO séjourne à Djibouti	La Nation	Bi-hebdomadaire
10/06/02	Le président de la République recoit une délégation militaire chinoise	La Nation	Bi-hebdomadaire
18/07/02	Clôture du séminaire de formation pour les PME	La Nation	Bi-hebdomadaire
18/07/02	Alors que la répression israéliennes s'intensifie en Palestine occupée une énième tentative de médiation s'engage	La Nation	Bi-hebdomadaire
18/07/02	Sommaire	La Nation	Bi-hebdomadaire
18/07/02	Nationale & Sport & Régionale	La Nation	Bi-hebdomadaire
22/08/02	Le Soudan rend hommage aux actions de paix du président de la République de Djibouti	La Nation	Bi-hebdomadaire
22/08/02	L'EDD se refait une nouvelle santé	La Nation	Bi-hebdomadaire
22/08/02	Du fond de ce lit s'élève un cri qui dit sauvez-moi, je suis un enfant!	La Nation	Bi-hebdomadaire
22/08/02	Mea Culpa pour un geste irréfléchi	La Nation	Bi-hebdomadaire
22/08/02	Sommaire	La Nation	Bi-hebdomadaire
22/08/02	Environnement & Société & Vie associative & Volley-Ball	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/09/02	À l'heure actuelle de la revitalisation	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/09/02	Les 40 bougies de la République du Yémen	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/09/02	1er octobre 1949: Proclamation de la République populaire de Chine	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/09/02	La journée mondiale du tourisme célébrée à Djibouti	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/09/02	Report du congrès de UDT	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/09/02	Message de condoléances	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/09/02	Sommaire	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/09/02	l'essentiel (TIC & Direction des affaires & Djibouti dans l'agenda des universités américaines)	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/11/02	À l'issue de sa brève visite dans notre pays, le prince héritier du DUBAI a salué les efforts du gouvernement djiboutien	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/11/02	Le président de la République adresse ses meilleurs vœux en ce mois béni du Ramadan	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/11/02	Sommaire	La Nation	Bi-hebdomadaire

07/11/02	Doralé: Un futur complexe portuaire	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/11/02	Le ministre de l'Education nationale reçoit un don de FFDJ	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/11/02	Et Dieu créa....la Chine	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/11/02	Du jeûne et de son mérite	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/11/02	L'évolution d'une maladie transmissible	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/11/02	Le 19ième séminaire de l'ACNOA à Djibouti	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/11/02	Abdoulaye Wade nomme un nouveau premier ministre	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/11/02	Carambolage meurtrier au Sud de Poitiers	La Nation	Bi-hebdomadaire
04/12/02	Dirigeants du GNT et chefs de factions s'engagent à "cessez-le feu"	La Nation	Bi-hebdomadaire
04/12/02	Le bureau de la CENI mis en place	La Nation	Bi-hebdomadaire
04/12/02	Le chef de l'Etat reçoit un message de félicitations du président de l'Erythrée M.Issayas A.FERWORKI	La Nation	Bi-hebdomadaire
04/12/02	Les nouvelles tendances	La Nation	Bi-hebdomadaire
04/12/02	Une bouffée d'oxygène	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/01/03	Cérémonie de pose de la première pierre de l'institut National de formation artistique et culturelle	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/01/03	Le commandant en chef des forces américaines de passage à Djibouti	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/01/03	Spécial supplément consacré aux élections législatives 2003	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/01/03	Sommaire:	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/01/03	Spécial mère & enfant	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/01/03	Djibouti/Chine	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/01/03	culture	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/02/03	"Nous souhaitons de la part des américains une plus grande implication dans le développement économique de Djibouti" déclare le président de la République Ismaïl Omar Guelleh	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/02/03	Près de deux millions de pèlerins au Hadji	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/02/03	Le monde contre les mines anti-personnel	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/02/03	SOS: Patrimoine architectural et historique en danger!	La Nation	Bi-hebdomadaire
09/02/03	Message de vœux	La Nation	Bi-hebdomadaire
13/03/03	Vers la société djiboutienne de l'information et du savoir	La Nation	Bi-hebdomadaire
13/03/03	Le chef de l'Etat reçoit le général Bentégeat chef d'Etat-major des armées françaises	La Nation	Bi-hebdomadaire
13/03/03	Un prêt koweïtien en faveur de Djibouti	La Nation	Bi-hebdomadaire
17/04/03	La première session ordinaire de la 5ième législative s'ouvre sous le règne d'une nouvelle ère	La Nation	Bi-hebdomadaire
17/04/03	Le NEPAD vulgarisé	La Nation	Bi-hebdomadaire
26/05/03	Départ du général Sattler, arrivée du général Robeson	La Nation	Bi-hebdomadaire
26/05/03	Plus de 8300 élèves, candidats à l'entrée en sixième	La Nation	Bi-hebdomadaire
26/05/03	Le point sur le procès de la vérité	La Nation	Bi-hebdomadaire
26/05/03	Le président de la République adresse des messages de félicitations à ses homologues du Yémen et d'Erythrée	La Nation	Bi-hebdomadaire

30/06/03	Une commémoration placée sous le signe de la reprise économique	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/06/03	Le dépôt de gerbes devant le monument des martyrs: Un moment émouvant	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/06/03	Sommaire:	La Nation	Bi-hebdomadaire
30/06/03	Nationale & Événement du 26ième anniversaire en Images	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/07/03	Le chef de l'Etat trace la "Réel-Poliite" de son parti, le RPP	La Nation	Bi-hebdomadaire
07/07/03	Prix et bourse d'excellence aux dix premiers lauréats	La Nation	Bi-hebdomadaire
11/08/03	Signature d'une convention de prêt entre Djibouti et la banque mondiale	La Nation	Bi-hebdomadaire
11/08/03	Un véhicule se renverse au PK10, faisant 5 morts et 2 blessés graves	La Nation	Bi-hebdomadaire
11/08/03	Le processus de paix dans une phase de turbulence	La Nation	Bi-hebdomadaire
11/08/03	Après le sinistre, place à la solidarité	La Nation	Bi-hebdomadaire
11/08/03	Développement des relations de partenariat avec les universités yéménites	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/09/03	Entre coopération multilatérale et échanges bilatéraux: Un programme chargé pour le président Guelleh	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/09/03	Djibouti se retire du comité technique de l'IGAD	La Nation	Bi-hebdomadaire
29/09/03	Les bases de la coopération afro-Asiatique	La Nation	Bi-hebdomadaire
27/10/03	Vœux présidentiels à l'occasion du mois béni de Ramadan	La Nation	Tri-hebdomadaire
27/10/03	Grâce présidentielle pour 95 détenus	La Nation	Tri-hebdomadaire
27/10/03	"La Malaisie, un partenaire majeur de Djibouti"	La Nation	Tri-hebdomadaire
27/10/03	Caravane du millénaire: Le dernier périple	La Nation	Tri-hebdomadaire
19/11/03	Avoir son logement; une question de survie	La Nation	Tri-hebdomadaire
19/11/03	Mise en place d'une nouvelle direction à la tête de la société Djibouti Télécom	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/12/03	Réunion d'information et de sensibilisation des partenaires au développement. Objectifs: Réduction de la pauvreté et développement durable	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/12/03	Début des travaux de la conférence ministérielle à Addis-Abeba	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/12/03	Saddam Houssein capturé	La Nation	Tri-hebdomadaire
28/01/04	Le président Ismaïl Omar Guelleh effectue le Hadj	La Nation	Tri-hebdomadaire
28/01/04	Hommage à Gandhi	La Nation	Tri-hebdomadaire
28/01/04	Un gouvernement aux côtés de ses pèlerins	La Nation	Tri-hebdomadaire
19/02/04	Le conseil ratifie plusieurs projets	La Nation	Tri-hebdomadaire
19/02/04	Un accord d'une valeur inestimable	La Nation	Tri-hebdomadaire
19/02/04	Jour J-1	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/03/04	Les attentats de Madrid visent aussi "la communauté internationale toute entière"	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/03/04	Rencontre entre le président Guelleh et le vice président de la BID autour des grandes orientations des politiques de la banque islamique	La Nation	Tri-hebdomadaire

15/03/04	La ligne du CDE est encore une fois la cible d'un attentat à l'explosif	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/03/04	Une journée sans bus	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/04/04	Message de félicitations du président djiboutien à son homologue sénégalais, M. Abdoulaye Wade	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/04/04	L'EDD se dote de deux nouveaux groupes d'une capacité de 14,5MW	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/04/04	Une caravane Unicef d'Obock à Ali-Sabieh, en passant par Tadjourah et Dikhil	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/04/04	Obock médite sur les droits des femmes	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/04/04	Objectifs du millénaire: Où en sommes-nous?	La Nation	Tri-hebdomadaire
24/05/04	Retour à Djibouti du président de la République	La Nation	Tri-hebdomadaire
24/05/04	Clôture des travaux de la 8ième commission ministérielle mixte	La Nation	Tri-hebdomadaire
16/06/04	Une délégation djiboutienne à Istanbul	La Nation	Tri-hebdomadaire
16/06/04	La 18ième séance du conseil des Ministres	La Nation	Tri-hebdomadaire
16/06/04	La santé des yeux dans tous ses états	La Nation	Tri-hebdomadaire
08/07/04	L'union africaine: Une réalité qui s'impose de jour en jour	La Nation	Tri-hebdomadaire
08/07/04	L'union africaine durcit le ton	La Nation	Tri-hebdomadaire
25/08/04	Ouverture d'une clinique de prévention du VIH/SIDA: Une nouvelle étape de la coopération militaire	La Nation	Tri-hebdomadaire
25/08/04	Les produits périmés, un danger pour la santé	La Nation	Tri-hebdomadaire
20/09/04	Le chef de l'Etat participe à la 59ième session de l'assemblée générale de l'ONU	La Nation	Tri-hebdomadaire
20/09/04	Démarrage d'un atelier de formation des alphabétiseurs	La Nation	Tri-hebdomadaire
20/09/04	Messages de félicitations	La Nation	Tri-hebdomadaire
20/09/04	Sharif Hassan élu président du parlement fédéral somalien	La Nation	Tri-hebdomadaire
20/09/04	Le plan d'action des STD: Les solutions pour redonner à la capitale un aspect plus esthétique	La Nation	Tri-hebdomadaire
14/10/04	Investiture officielle du nouveau président de la Somalie: Départ du président Guelleh pour Nairobi	La Nation	Tri-hebdomadaire
14/10/04	Vœux de bon ramadan	La Nation	Tri-hebdomadaire
14/10/04	Tournée d'information du premier ministre dans les centres de formation du SNA	La Nation	Tri-hebdomadaire
10/11/04	Message de félicitations du chef de l'État à ses pairs et souverains des pays frères et amis	La Nation	Tri-hebdomadaire
10/11/04	MGF: Une pratique aux conséquences redoutables pour la santé de la femme	La Nation	Tri-hebdomadaire
10/11/04	La 25ième séance du conseil des ministres	La Nation	Tri-hebdomadaire
08/12/04	Al-Otaibi accrédité en tant qu'ambassadeur du Koweït à Djibouti	La Nation	Tri-hebdomadaire
08/12/04	Sommes-Nous bien conscients du problème	La Nation	Tri-hebdomadaire
08/12/04	La 29ième séance du conseil des ministres	La Nation	Tri-hebdomadaire
08/12/04	Projet d'interconnexion fibre optique	La Nation	Tri-hebdomadaire

06/01/05	"Notre district n'a plus rien à envier de la capitale"	La Nation	Tri-hebdomadaire
06/01/05	Les membres du conseil passent au crible le bilan et les perspectives du secteur routier	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/02/05	Les MGF dans la ligne de mire	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/02/05	Pour une diversification des liaisons maritimes	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/02/05	L'UMP va officiellement investir son candidat	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/03/05	Le terminal à conteneurs souffle ses 20 bougies	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/03/05	Ouverture du 15ième forum climatique de la grande corne d'Afrique (GHA) à Mombasa	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/03/05	Déraillement d'un train de marchandises	La Nation	Tri-hebdomadaire
25/04/05	Initiative Golden Spear: Ouverture du colloque régional sur la gestion des catastrophes	La Nation	Tri-hebdomadaire
25/04/05	Le chef de l'Etat adresse ses félicitations au nouveau pape	La Nation	Tri-hebdomadaire
25/04/05	Le premier ministre convié aux prochaines festivités du 15ième anniversaire de la réunification yéménite	La Nation	Tri-hebdomadaire
19/05/05	"Le chemin que nous avons pris assure une solide fondation pour notre nation "estime le président Ismail Omar Guelleh dans un entretien avec le magazine "Africa-Report"	La Nation	Tri-hebdomadaire
19/05/05	"Créer une société de l'information équitable"	La Nation	Tri-hebdomadaire
16/06/05	Doha: Jour de clôture du sommet "G77 et la chine"	La Nation	Tri-hebdomadaire
16/06/05	Le nouveau billet de 1000 FDJ et le code pétrolier reçoivent l'aval du gouvernement	La Nation	Tri-hebdomadaire
16/06/05	Début des épreuves	La Nation	Tri-hebdomadaire
25/07/05	Signature de l'accord de prêt	La Nation	Tri-hebdomadaire
25/07/05	Message de condoléances au président égyptien Housni Moubarak	La Nation	Tri-hebdomadaire
25/07/05	Lancement du rapport sur les OMD prévu demain au palais du peuple	La Nation	Tri-hebdomadaire
25/07/05	La foire commerciale de Dire-Dawa ouvre ses portes	La Nation	Tri-hebdomadaire
25/07/05	Après les attentats sanglants de Samedi dernier, l'Egypte est sous le choc	La Nation	Tri-hebdomadaire
22/08/05	Impulser la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur	La Nation	Tri-hebdomadaire
22/08/05	Vers une nouvelle déchirure....?	La Nation	Tri-hebdomadaire
22/08/05	Conférence sur les relations sino-africaines	La Nation	Tri-hebdomadaire
22/08/05	L'évacuation des colonies entre dans sa dernière phase	La Nation	Tri-hebdomadaire
07/09/05	Une ville, trois communes	La Nation	Tri-hebdomadaire
07/09/05	"...Un grand pas en avant..."	La Nation	Tri-hebdomadaire
07/09/05	15ième séance du conseil des ministres	La Nation	Tri-hebdomadaire
07/09/05	Investir à Djibouti: Le dossier de la semaine	La Nation	Tri-hebdomadaire
31/10/05	Distinctions honorifiques de trois hauts responsables du commandement militaire	La Nation	Tri-hebdomadaire

31/10/05	Très bientôt la fête	La Nation	Tri-hebdomadaire
31/10/05	Soutien Nippon au budget national	La Nation	Tri-hebdomadaire
21/12/05	21ième séance: Jeunesse et lutte contre la pauvreté: deux questions prioritaires du gouvernement	La Nation	Tri-hebdomadaire
21/12/05	Arrivée à Djibouti du nouveau ministre allemand de la défense	La Nation	Tri-hebdomadaire
21/12/05	Un hôtel s'effondre dans le casbash d'Alger, six morts	La Nation	Tri-hebdomadaire
21/12/05	En toute beauté!	La Nation	Tri-hebdomadaire
02/01/06	Les vœux du Président à la nation	La Nation	Tri-hebdomadaire
02/01/06	Entrevue entre le Président de la République et les membres de la délégation éthiopienne	La Nation	Tri-hebdomadaire
02/01/06	Le calendrier d'un scrutin historique	La Nation	Tri-hebdomadaire
02/01/06	Risque de suspension de l'aide de 375M USD par les donateurs	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/01/06	L'Émir de Dubai est mort	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/01/06	Prochaines assises de la commission des finances, de l'économie et du plan	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/01/06	La famine menace deux millions de personnes	La Nation	Tri-hebdomadaire
01/02/06	L'exécutif djiboutien a tenu sa 3ième séance de l'année	La Nation	Tri-hebdomadaire
01/02/06	L'heure est au défi	La Nation	Tri-hebdomadaire
01/02/06	Il y a quatre ans, naissait la garde Républicaine	La Nation	Tri-hebdomadaire
01/02/06	Accord des fractions rivales sur le lieu de réunion du parlement	La Nation	Tri-hebdomadaire
08/02/06	Les projets de loi et les sujets à l'ordre du jour	La Nation	Tri-hebdomadaire
08/02/06	Le Hamas va proposer au Fatah de participer au gouvernement	La Nation	Tri-hebdomadaire
08/02/06	Une invitation au voyage	La Nation	Tri-hebdomadaire
08/02/06	Des centaines de déplacés rentrent au pays	La Nation	Tri-hebdomadaire
16/03/06	Des engins pour les régions	La Nation	Tri-hebdomadaire
16/03/06	Le FRUD exclut de ses instances Ali Houmed Mohamed	La Nation	Tri-hebdomadaire
16/03/06	Tentative de coup d'Etat au Tchad	La Nation	Tri-hebdomadaire
20/03/06	XIIème sommet de l'IGAD au Kenya	La Nation	Tri-hebdomadaire
20/03/06	C'est reparti!	La Nation	Tri-hebdomadaire
20/03/06	Le Charles-de-Gaulle relâche à Djibouti	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/04/06	Un ami de Djibouti	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/04/06	Le triomphe du rassemblement	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/04/06	Les résultats du second tour	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/04/06	Personnes handicapées "des citoyens à part entière et non pas des citoyens entièrement à part"	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/04/06	Le Président Moubarak contre une force de l'ONU au Darfour	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/04/06	Le directeur adjoint du bureau régional de l'OMS en visite à Djibouti	La Nation	Tri-hebdomadaire
05/04/06	Le phénix de Ras Ali	La Nation	Tri-hebdomadaire

17/05/06	Le chef de l'Etat reçoit l'ambassadeur de l'union Européen	La Nation	Tri-hebdomadaire
17/05/06	Signature d'un accord sur l'accès et l'utilisation des facilités	La Nation	Tri-hebdomadaire
17/05/06	Le gouvernement comble un vide juridique	La Nation	Tri-hebdomadaire
17/05/06	Le rappel des faits et les perspectives	La Nation	Tri-hebdomadaire
24/05/06	Création d'un fonds d'un montant de 260 millions FD	La Nation	Tri-hebdomadaire
24/05/06	Le gouvernement accepte le déploiement des casques bleus	La Nation	Tri-hebdomadaire
24/05/06	La tendance est à la hausse en 2005	La Nation	Tri-hebdomadaire
06/12/06	Bientôt une faculté de médecine à Djibouti	La Nation	Tri-hebdomadaire
06/12/06	Les pieds dans l'eau	La Nation	Tri-hebdomadaire
11/12/06	La dette au cœur des débats	La Nation	Tri-hebdomadaire
11/12/06	Le spectre de la soif s'éloigne	La Nation	Tri-hebdomadaire
11/12/06	L'arme du plaidoyer	La Nation	Tri-hebdomadaire
11/12/06	Manchester United essaie de mettre de l'écart	La Nation	Tri-hebdomadaire
02/01/08	Les vœux du Président	La Nation	Tri-hebdomadaire
02/01/08	Entretien avec Mohamed Abdallah, magistrat à la cour suprême	La Nation	Tri-hebdomadaire
02/01/08	"Oui à la vie "boucle la semaine	La Nation	Tri-hebdomadaire
06/02/08	Jendayi Frazer à Djibouti	La Nation	Tri-hebdomadaire
06/02/08	Jacques Diouf reçu par le président	La Nation	Tri-hebdomadaire
06/02/08	Les djiboutiennes soutiennent la coalition	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/02/08	Les banques se suivent	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/02/08	Le chef de l'Etat adresse un message de félicitation à M.Ahmedinajed	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/02/08	Que retenir du dernier conseil des ministres	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/02/08	L'éveil dans les quartiers	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/03/08	Djibouti s'en remet à Dieu	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/03/08	Le général Georgelin à Djibouti	La Nation	Tri-hebdomadaire
03/03/08	Un système de gestion basé sur la compétence	La Nation	Tri-hebdomadaire
10/03/08	Tant qu'il y'aura une "Bastille" à prendre	La Nation	Tri-hebdomadaire
10/03/08	Plaidoyer en faveur du mieux-être des femmes	La Nation	Tri-hebdomadaire
10/03/08	Eradiquer les armes dangereuses	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/10/08	Rigueur et transparence	La Nation	Tri-hebdomadaire
15/10/08	Terre d'accueil	La Nation	Tri-hebdomadaire
21/10/08	Un président respecté	La Nation	Tri-hebdomadaire
21/10/08	Le devoir de secourir	La Nation	Tri-hebdomadaire
21/10/08	Une vieille dame proche des jeunes	La Nation	Tri-hebdomadaire

21/10/08	Le refus de la misère	La Nation	Tri-hebdomadaire
07/11/08	Djibo kâ à Djibouti	La Nation	Tri-hebdomadaire
07/11/08	"Félicitation M. le président"	La Nation	Tri-hebdomadaire
10/11/08	Cinq morts et quinze disparus	La Nation	Tri-hebdomadaire
10/11/08	L'école des femmes	La Nation	Tri-hebdomadaire
12/11/08	Des prisons et des hommes	La Nation	Tri-hebdomadaire
12/11/08	Les pirates persistent et signent	La Nation	Tri-hebdomadaire
13/01/10	Le chemin parcouru	La Nation	Quotidien
13/01/10	L'Egypte tient le choc contre le Nigéria (3-1)	La Nation	Quotidien
13/01/10	Une attaque contre les FAD provoque l'indignation générale à Yoboki	La Nation	Quotidien
02/02/10	Un plaidoyer pour l'Afrique	La Nation	Quotidien
02/02/10	Envolée des cours	La Nation	Quotidien
02/02/10	Obama propose un budget en hausse	La Nation	Quotidien
02/02/10	Courage et détermination pour trouver une solution selon Banki-moon	La Nation	Quotidien
02/02/10	Ahmed Hassan, meilleur joueur	La Nation	Quotidien
02/02/10	Hassan Shehala: Une légende vivante	La Nation	Quotidien
02/02/10	Une Kamikaze tue 41 personnes	La Nation	Quotidien
10/02/10	Le Frud tient sa convention nationale	La Nation	Quotidien
10/02/10	Le gouvernement renforce sa politique en faveur des jeunes et part à la rescousse des populations rurales	La Nation	Quotidien
10/02/10	L'AMIA offre la possibilité de nouer nos officiers à une perspective de plus grande cohésion	La Nation	Quotidien
10/02/10	Le nouveau président par intérim	La Nation	Quotidien
10/02/10	Duel arabisants-francisant: Quels vainqueurs	La Nation	Quotidien
01/04/10	Renforcer davantage les liens d'amitié et de coopération	La Nation	Quotidien
01/04/10	Le président Sharif à Djibouti	La Nation	Quotidien
12/04/10	Renforcer la coopération djibouto-allemande	La Nation	Quotidien
12/04/10	Un partenariat efficace	La Nation	Quotidien
12/04/10	Le challenge trophy en préparation	La Nation	Quotidien
12/04/10	Les 30ans de "La Nation"	La Nation	Quotidien
03/05/10	Les intellectuels et les médias	La Nation	Quotidien
03/05/10	Un retour aux sources	La Nation	Quotidien
03/05/10	Un partenariat actif	La Nation	Quotidien
16/05/10	Parce qu'ils ont aussi des droits	La Nation	Quotidien
16/05/10	À l'heure de la canicule	La Nation	Quotidien
16/05/10	Édifier une société de l'information juste et équitable	La Nation	Quotidien

16/05/10	Sécurité humaine: L'autre concept	La Nation	Quotidien
17/05/10	Une délégation djiboutienne en Chine	La Nation	Quotidien
17/05/10	Le périple américain	La Nation	Quotidien
17/05/10	Protégeons nos enfants	La Nation	Quotidien
17/05/10	Un esprit de dialogue	La Nation	Quotidien
03/06/10	Vers la mise en place d'un plan stratégique	La Nation	Quotidien
03/06/10	La voix de la sagesse	La Nation	Quotidien
15/06/10	Abandon de toutes formes d'excision	La Nation	Quotidien
15/06/10	Un débat fructueux	La Nation	Quotidien
16/06/10	Les NTIC et les élus	La Nation	Quotidien
16/06/10	La rencontre Assoweh-Kaberoka	La Nation	Quotidien
01/07/10	Vers un objectif commun	La Nation	Quotidien
01/07/10	L'armée nationale honore ses partenaires	La Nation	Quotidien
01/07/10	Décoration de Hicham Ibrahim Al Wakayan: La Nation reconnaissante	La Nation	
			Quotidien
06/07/10	Le chef de l'Etat regagne la capitale	La Nation	Quotidien
18/07/10	Premiers fruits d'une politique avisée	La Nation	Quotidien
18/07/10	C'était le 11/07/10: Le Carlskrona à Djibouti	La Nation	Quotidien
18/07/10	Le chantre de la négritude	La Nation	Quotidien
18/07/10	Entretiens avec Franck Droin	La Nation	Quotidien
18/07/10	Un quartier militaire Nippon	La Nation	Quotidien
18/10/10	Djibouti Télécom forme ses agents	La Nation	Quotidien
18/10/10	La sécurité alimentaire au cœur de l'action gouvernementale	La Nation	Quotidien
18/10/10	Echanges d'expériences	La Nation	Quotidien
18/10/10	Une police canine	La Nation	Quotidien
18/10/10	Le CDC en action	La Nation	Quotidien
18/10/10	Des résultats positifs	La Nation	Quotidien
18/10/10	Le Président et les champions	La Nation	Quotidien
18/10/10	Défis et perspectives	La Nation	Quotidien
01/11/10	Pour un dialogue des générations	La Nation	Quotidien
01/11/10	Une retraite studieuse à Arta	La Nation	Quotidien
01/11/10	Message de félicitation: Le chef de l'Etat écrit à son homologue algérien	La Nation	Quotidien
02/11/10	Pour un dialogue politique constructif	La Nation	Quotidien
02/11/10	Élaboration du plan d'action stratégique nationale de l'enfant: Une approche participative	La Nation	Quotidien
02/11/10	Jeunes et fières de l'être	La Nation	Quotidien

07/11/10	Djibouti salue l'initiative	La Nation	Quotidien
07/11/10	Vers une coopération renforcée	La Nation	Quotidien
08/11/10	D'une commission à l'autre	La Nation	Quotidien
08/11/10	Des artistes et des créations numériques	La Nation	Quotidien
08/11/10	Revaloriser l'artisanat djiboutien	La Nation	Quotidien
07/12/10	Réflexion sur la traite des êtres humains	La Nation	Quotidien
07/12/10	Le chef d'État reçoit le professeur Ekmeleddin Ihsanoglu	La Nation	Quotidien
07/12/10	Débat en séance publique	La Nation	Quotidien
08/12/10	Des relations au beau fixe	La Nation	Quotidien
08/12/10	Le premier ministre Dileita Mohamed Dileita à Téhéran	La Nation	Quotidien
08/12/10	Destins croisés	La Nation	Quotidien
12/12/10	Pour une gestion et valorisation durable des feuilles de Doum	La Nation	Quotidien
12/12/10	Le chef de l'Etat félicite ses homologues du Burkina Faso et du Kenya	La Nation	Quotidien
12/12/10	Le Président de la République reçoit le Général Bruno Clément	La Nation	Quotidien
12/12/10	Un 4ième congrès haut en couleurs	La Nation	Quotidien
12/12/10	Somali speaking pen club	La Nation	Quotidien
02/01/11	Le président de la République reçoit Ahmed Shide	La Nation	Quotidien
04/01/11	Contours d'une stratégie d'avenir	La Nation	Quotidien
04/01/11	L'accès à des logements décents, une priorité	La Nation	Quotidien
01/03/11	Des nouveaux ambassadeurs présentent des lettres de créance au chef de l'Etat	La Nation	Quotidien
01/03/11	Un partenariat efficace	La Nation	Quotidien
01/03/11	Cérémonie de fin stage au SITTA	La Nation	Quotidien
14/03/11	Le Président de la République inaugure une unité industrielle	La Nation	Quotidien
14/03/11	Le chef de l'Etat inaugure de nouvelles installations	La Nation	Quotidien
20/09/11	A nouvelle ère, nouveaux objectifs	La Nation	Quotidien
20/09/11	Flux migratoires: Au bout l'eldorado ou la mort	La Nation	Quotidien
20/09/11	Lancement d'un forum culturel	La Nation	Quotidien
20/09/11	Pénurie de bus à Balballa	La Nation	Quotidien
21/09/11	Le chef de l'Etat à New York	La Nation	Quotidien
21/09/11	Branle-bas de combat	La Nation	Quotidien
21/09/11	Une vision partagée	La Nation	Quotidien
22/09/11	Au fil de l'événement	La Nation	Quotidien

07/11/11	Un esprit de cohésion	La Nation	Quotidien
07/11/11	Moments forts	La Nation	Quotidien
07/11/11	Remise de certificats	La Nation	Quotidien
07/11/11	Des prix record	La Nation	Quotidien
08/11/11	Le Président de la République reçoit l'Amiral Franken	La Nation	Quotidien
08/11/11	Mise en place d'un réseau de journalistes	La Nation	Quotidien
08/11/11	Une mobilisation de financement extérieurs	La Nation	Quotidien
08/11/11	Au chevet de la vieille dame du Day	La Nation	Quotidien
08/11/11	La nuit de l'Aïd en musique	La Nation	Quotidien
09/11/11	Le Président de la République reçoit Moses Wetangula	La Nation	Quotidien
09/11/11	Une conférence internationale sur le sauvetage en mer	La Nation	Quotidien
09/11/11	Tolérance zéro	La Nation	Quotidien
09/11/11	Bref entretien avec Kamil Gazzaz	La Nation	Quotidien
10/11/11	Pour un climat d'affaire attractif	La Nation	Quotidien
10/11/11	Une valorisation des ressources humaines	La Nation	Quotidien
10/11/11	Des pistes de coopération	La Nation	Quotidien
10/11/11	Ahmed Ali Silay reçoit le Dr Castro Camarada	La Nation	Quotidien
10/11/11	L'Aïd El-Adha à Balballa: Joie et esprit festif	La Nation	Quotidien
01/12/11	"En 2016, Je m'en irai cette fois, je peux vous le jurer" déclare le Président de la République Ismaël Omar Guelleh	La Nation	Quotidien
01/12/11	Le temps du biométrique	La Nation	Quotidien
01/12/11	Le sort des prisonniers djiboutiens en Erythrée au cœur des discussions	La Nation	Quotidien
01/12/11	Une approche participative	La Nation	Quotidien
06/12/11	Pour des sanctions sévères contre l'Erythrée	La Nation	Quotidien
06/12/11	Le ministre Abdi Houssein Ahmed reçoit Zhang Guoqing	La Nation	Quotidien
06/12/11	Un instrument fiable	La Nation	Quotidien
06/12/11	Une inflation de 0.5/ en octobre	La Nation	Quotidien
12/12/11	Des normes comptables nationales	La Nation	Quotidien
12/12/11	Projets de port de Tadjourah et de route Tadjourah-Balho	La Nation	Quotidien
12/12/11	Une tournée de chantiers au Nord	La Nation	Quotidien
12/12/11	Télégramme de félicitation	La Nation	Quotidien
01/01/12	Mettre un terme à la stigmatisation et la discrimination dans les régions	La Nation	Quotidien
01/01/12	Des opportunités de travail pour les jeunes des régions	La Nation	Quotidien
01/01/12	À l'occasion de la nouvelle année 2012	La Nation	Quotidien
01/01/12	L'AS port toujours en tête	La Nation	Quotidien
05/01/12	5069 candidats aux épreuves	La Nation	Quotidien

05/01/12	Les membres prêtent serment	La Nation	Quotidien
05/01/12	Au delà des tabous	La Nation	Quotidien
05/01/12	Bientôt la campagne électorale	La Nation	Quotidien
05/01/12	Sous le sceau de l'amitié Sino-djiboutienne	La Nation	Quotidien
11/01/12	La campagne électorale bat son plein	La Nation	Quotidien
11/01/12	Au cœur du centre d'examens	La Nation	Quotidien
11/01/12	Bousculades pour un bus	La Nation	Quotidien
11/01/12	Faciliter l'accès aux entrepreneurs djiboutiens	La Nation	Quotidien
11/01/12	Un cadre de référence	La Nation	Quotidien
11/01/12	Pour une meilleure protection de notre territoire	La Nation	Quotidien
22/01/12	Un dispositif de suivi évaluation	La Nation	Quotidien
22/01/12	Résultat provisoire du premier tour	La Nation	Quotidien
22/01/12	Le verdict des urnes est tombé	La Nation	Quotidien
01/02/12	Le Soudan qualifié les quarts de finale	La Nation	Quotidien
01/02/12	Le PDG d'Exim Bank of China reçu par le chef de l'Etat	La Nation	Quotidien
01/02/12	Une coopération prometteuse	La Nation	Quotidien
01/02/12	Chronique de l'entre-deux tours	La Nation	Quotidien
01/02/12	Osman Moussa Darar reçu par le président des Emirats Arabes-Unis	La Nation	Quotidien
27/02/12	Inauguration d'un espace public numérique à Dikhil	La Nation	Quotidien
27/02/12	Quand la "chaleur" djiboutienne dissipe le brouillard londonien	La Nation	Quotidien
27/02/12	Forte mobilisation au premier tour	La Nation	Quotidien
27/02/12	Référendum controversé sur la constitution sur fond de violences	La Nation	Quotidien
14/02/12	"La Somalie attend un plan Marshall"	La Nation	Quotidien
14/02/12	Trois nouveaux ambassadeurs reçu par le Président	La Nation	Quotidien
14/02/12	La Zambie remporte la CAN	La Nation	Quotidien
14/02/12	Damas ignore les appels de la ligue Arabe	La Nation	Quotidien
01/03/12	Un terminal minéralier au Ghoubet	La Nation	Quotidien
01/03/12	Deux otages tués dans une opération danoise	La Nation	Quotidien
01/03/12	Le ministre du travail en visite officielle à Doha	La Nation	Quotidien
07/03/12	Tirer avantage du fort potentiel des technologies de l'information et de la communication	La Nation	Quotidien
07/03/12	Faciliter les relations commerciales entre Astana et Djibouti	La Nation	Quotidien
07/03/12	L'administration Obama justifie l'élimination d'Américains	La Nation	Quotidien
07/03/12	Damas accroît la pression militaire sur les foyers de révolte	La Nation	Quotidien
20/03/12	Des hommes d'affaires Koweïtiens à Djibouti	La Nation	Quotidien
20/03/12	120 jeunes diplômés bientôt formés en Inde aux métiers de la mer	La Nation	Quotidien
20/03/12	L'eau accaparée par des colons israéliens	La Nation	Quotidien

07/05/12	Francois Hollande devient le 24ième Président de la République française	La Nation	Quotidien
07/05/12	Une première réunion du comité tripartite à Juba	La Nation	Quotidien
07/05/12	L'homme d'affaires Djama Aouled nommé consul honoraire de la confédération helvétique	La Nation	Quotidien
14/05/12	L'OLP insatisfaite de la réponse de Netanyahu	La Nation	Quotidien
14/05/12	Reformer en profondeur l'administration publique	La Nation	Quotidien
07/06/12	Le bouclier de la Nation fête son 35ième anniversaire	La Nation	Quotidien
07/06/12	Signature d'une convention de partenariat	La Nation	Quotidien
12/06/12	Le ministre de la sécurité intérieure tué dans un accident d'hélicoptère	La Nation	Quotidien
12/06/12	5781 Candidats au baccalauréat de 2012	La Nation	Quotidien
04/07/12	Djibouti, un débouché maritime pour le Sud Soudan	La Nation	Quotidien
04/07/12	Message de félicitations au président algérien Abdelaziz Bouteflika	La Nation	Quotidien
04/07/12	Soutien médical à Warableh	La Nation	Quotidien
04/07/12	Yasser Arafat aurait été empoisonné au Polonium	La Nation	Quotidien
04/07/12	L'Iran et les Etats-Unis se testent dans le golfe	La Nation	Quotidien
03/07/12	L'irrésistible ascension d'Ayanleh Souleiman	La Nation	Quotidien
03/07/12	Message de félicitations du chef de l'Etat au président somalien Cheikh Sharif Cheikh Ahmed	La Nation	Quotidien
03/07/12	Le président Hu JIN TAO se félicite de l'excellence de relation entre Djibouti et la Chine	La Nation	Quotidien
03/07/12	Ouverture des travaux du Comité Tripartite	La Nation	Quotidien
03/07/12	Triplé historique de l'Espagne	La Nation	Quotidien
02/08/12	Le chef de l'Etat écrit au président Boniyayi	La Nation	Quotidien
02/08/12	Conférence-Débat sur une maladie qui reste peu connue	La Nation	Quotidien
02/08/12	Avec le ministre des affaires étrangères Mahmoud Ali Youssouf	La Nation	Quotidien
02/08/12	Un concept non figé	La Nation	Quotidien
02/08/12	Les jeunes d'Ali-Sabieh clôturent la deuxième session	La Nation	Quotidien
20/08/12	Le chef de l'Etat signe le registre de condoléances à l'ambassade d'Ethiopie	La Nation	Quotidien
01/09/12	Dans la joie et la lumière	La Nation	Quotidien
01/09/12	Les gardes côtes sévissent	La Nation	Quotidien
01/09/12	D'un stage à un autre	La Nation	Quotidien
20/09/12	La RPP se dote d'une nouvelle direction politique	La Nation	Quotidien
20/09/12	L'OIM organise un atelier sur les migrations mixtes	La Nation	Quotidien
20/09/12	Le développement local passe par la route	La Nation	Quotidien
20/09/12	Quand la jeunesse et les élus du peuple débattent de la démocratie	La Nation	Quotidien

26/09/12	Des exigences de fluidité et d'efficacité	La Nation	Quotidien
26/09/12	Des défis et des obligations	La Nation	Quotidien
26/09/12	Place au mécénat social	La Nation	Quotidien
26/09/12	Un nouvel outil informatique	La Nation	Quotidien
26/09/12	Destin erratique	La Nation	Quotidien
01/10/12	La rencontre littéraire du mois	La Nation	Quotidien
01/10/12	De pairs éducateurs à pairs formateur	La Nation	Quotidien
01/10/12	Le devoir d'inventaire	La Nation	Quotidien
01/10/12	L'ADDS ouvre des foyers de surveillance à Adaylla	La Nation	Quotidien
01/10/12	Relever le niveau de compétences en lecture	La Nation	Quotidien
07/10/12	La solidarité gouvernementale au service de l'intérêt général	La Nation	Quotidien
07/10/12	Réunion à la CCD sur les futurs chemin de fer	La Nation	Quotidien
07/10/12	Le premier groupe de pèlerins djiboutiens s'envole pour la Mecque	La Nation	Quotidien
07/10/12	M.Dielita Mohamed Dileita félicite le nouveau premier ministre somalien	La Nation	Quotidien
01/11/12	Renforcer les capacités de notre chaine logistique	La Nation	Quotidien
01/11/12	Des discussions à bâtons rompus	La Nation	Quotidien
01/11/12	Les défis de la banque mondiale	La Nation	Quotidien
01/11/12	L'appui des nations unies à la gouvernance	La Nation	Quotidien
07/10/12	M.Rachad Farah en campagne du Maroc	La Nation	Quotidien
01/11/12	Une marque d'amitié	La Nation	Quotidien
01/11/12	Des militaires somaliens formés au droit humanitaire	La Nation	Quotidien
12/11/12	Des accords qui illustrent l'excellence des relations, Sino-djiboutienne	La Nation	Quotidien
12/11/12	Une délégation ministérielle au PK51	La Nation	Quotidien
12/11/12	Vers le renforcement de la coopération militaire	La Nation	Quotidien
12/11/12	Pari gagné à Paris	La Nation	Quotidien
21/11/12	Vers un nouveau mode de scrutin	La Nation	Quotidien
21/11/12	Le Japonais qui écume nos mers	La Nation	Quotidien
21/11/12	Remettre le Saint Coran au cœur de la vie sociétale et individuelle du musulman	La Nation	Quotidien
21/11/12	Un combat de longue haleine	La Nation	Quotidien
09/12/12	Lancement d'un nouveau vaccin anti-pneumococique	La Nation	Quotidien
09/12/12	Les bases d'un nouveau partenariat Djibouto-Turc	La Nation	Quotidien
09/12/12	Un CDC flambant neuf	La Nation	Quotidien
09/12/12	Un projet de banque de l'habitat	La Nation	Quotidien
17/12/12	Les présidents de la Somalie et du Somaliland à Djibouti	La Nation	Quotidien
17/12/12	Le général Duquesne reçu par le président Guelleh	La Nation	Quotidien
17/12/12	Moins de lourdeur procédurière	La Nation	Quotidien
17/12/12	En garde contre la cybercriminalité	La Nation	Quotidien

24/12/12	Les moyens d'agir	La Nation	Quotidien
24/12/12	Priorité au renforcement de la coopération Sud-Sud	La Nation	Quotidien
24/12/12	Les moyens de la riposte nationale	La Nation	Quotidien
24/12/12	Une bibliothèque municipale ouvre ses portes	La Nation	Quotidien
30/12/12	Des échanges soutenus	La Nation	Quotidien
30/12/12	Chaque jour un peu plus proche de nous	La Nation	Quotidien
30/12/12	Une journée "porte ouverte"	La Nation	Quotidien
30/12/12	Un accord d'une portée historique	La Nation	Quotidien
30/12/12	L'état des lieux au 2ième trimestre 2012	La Nation	Quotidien
01/01/13	Une plateforme de dialogue social	La Nation	Quotidien
01/01/13	Le chargé d'affaire libyen appelé à d'autre fonction	La Nation	Quotidien
01/01/13	Deux artères du quartier VII entièrement rénovées	La Nation	Quotidien
29/01/13	Le Président Bongo accueilli à bras ouverts à Djibouti	La Nation	Quotidien
29/01/13	Un tournant majeur	La Nation	Quotidien
29/01/13	Le PNUD accorde une enveloppe de près de 18 millions de dollars US à notre pays	La Nation	Quotidien
29/01/13	Une grande opération marketing de l'ONTD	La Nation	Quotidien
04/02/13	Le président fait une immersion au cœur de l'administration publique	La Nation	Quotidien
04/02/13	Le vice-ministre russe des affaires étrangères à Djibouti	La Nation	Quotidien
04/02/13	Potentialités et conditions d'exploitation	La Nation	Quotidien
05/02/13	L'OIM et le Japon renforcent les capacités opérationnelles de la garde-côtes	La Nation	Quotidien
05/02/13	Le ministre de l'intérieur lève le suspense	La Nation	Quotidien
05/02/13	Priorité au social	La Nation	Quotidien
03/02/13	Un transfert de savoir-faire	La Nation	Quotidien
03/02/13	L'apprentissage des notions de solidarité et de partage	La Nation	Quotidien
03/02/13	Une conjoncture favorable au 3ième trimestre 2012	La Nation	Quotidien
03/02/13	Une tournée d'inspection à Balballa	La Nation	Quotidien
03/03/13	Un discours de fermeté	La Nation	Quotidien
03/03/13	Des nouveaux de tailles	La Nation	Quotidien
03/03/13	Une nouvelle aide japonaise	La Nation	Quotidien
03/03/13	Une prise de position objective	La Nation	Quotidien
05/03/13	Une portée historique	La Nation	Quotidien
05/03/13	De l'eau potable à Balho	La Nation	Quotidien
05/03/13	Un don de trophées et de médailles	La Nation	Quotidien
05/03/13	Des affinités culturelles et de liens historiques	La Nation	Quotidien

06/03/13	Toujours plus loin, toujours plus fort	La Nation	Quotidien
06/03/13	Haro sur le désir formation	La Nation	Quotidien
06/03/13	Regards croisés	La Nation	Quotidien
06/03/13	Bas, les masques	La Nation	Quotidien
06/03/13	Bientôt, un grand tournoi de football	La Nation	Quotidien
05/04/13	Le chef de l'Etat attendu à Nairobi	La Nation	Quotidien
05/04/13	"Maitrisez votre tension artérielle, maitrisez votre vie"	La Nation	Quotidien
05/04/13	Un système d'information intégré pour optimiser les prises de décisions	La Nation	Quotidien
23/04/13	La BM consent un prêt de 7 millions de dollars à Djibouti pour le secteur de la santé	La Nation	Quotidien
23/04/13	L'assemblée nationale autorise la prolongation de l'intervention française	La Nation	Quotidien
23/04/13	Unis pour mieux servir la collectivité	La Nation	Quotidien
23/04/13	Le japon solidaire avec les populations affectées par la sécheresse	La Nation	Quotidien
06/04/13	Les nouveaux visages de la conférence des présidents	La Nation	Quotidien
06/04/13	Le chef de l'Etat attendu à Nairobi	La Nation	Quotidien
06/04/13	"Maitrisez votre tension artérielles, maitrisez votre vie"	La Nation	Quotidien
06/04/13	Un système d'information intégré pour optimiser les prises de décisions	La Nation	Quotidien
05/05/13	Les assises de Beijing	La Nation	Quotidien
05/05/13	Les astuces du ciblage	La Nation	Quotidien
05/05/13	Une visite historique à Tadjourah	La Nation	Quotidien
05/05/13	Des moyens mobilisés pour la résilience de la population	La Nation	Quotidien
05/05/13	Une fin de semaine pluvieuse	La Nation	Quotidien
07/05/13	Fraines de footballeurs	La Nation	Quotidien
07/05/13	Un climat de confiance	La Nation	Quotidien
07/05/13	Le président Guelleh participe à la conférence de Londres	La Nation	Quotidien
07/05/13	Une réunion de concertation	La Nation	Quotidien
07/05/13	"Parler sans craintes"	La Nation	Quotidien
14/05/13	Vers la mise en place d'un système d'analyse des risques	La Nation	Quotidien
14/05/13	La réflexion au service de la paix entre les peuples	La Nation	Quotidien
14/05/13	Le ministre de la communication participe à un forum sur la société de l'information	La Nation	Quotidien
03/06/13	Echanges bilatéraux en marge du sommet de Yokohama	La Nation	Quotidien
03/06/13	Message de félicitations du chef de l'Etat au président italien	La Nation	Quotidien
03/06/13	Tolérance zéro contre les pratiques anti-républicaines de l'opposition	La Nation	Quotidien
03/06/13	Le chef de l'Etat s'entretient avec le docteur Tokuda	La Nation	Quotidien
06/06/13	La géothermie au cœur des préoccupations du gouvernement	La Nation	Quotidien
06/06/13	Bonne et heureuse fête	La Nation	Quotidien

06/06/13	Le mérite récompensé	La Nation	Quotidien
29/06/13	Djibouti brille de mille feux	La Nation	Quotidien
29/06/13	Une nation unie et solidaire	La Nation	Quotidien
29/06/13	Hassan Darar Houffaneh à Doumeira	La Nation	Quotidien
29/06/13	L'ONEAD jugule le spectre de la soif	La Nation	Quotidien
01/07/13	Le ministre des affaires étrangères évoque l'expérience djiboutienne	La Nation	Quotidien
01/07/13	Message de félicitation du Président de la République à son homologue somalien	La Nation	Quotidien
01/07/13	Le nouveau commandant de FFDJ reçu par le chef de l'Etat	La Nation	Quotidien
01/07/13	L'UE renforce les moyens logistiques de l'ONARS	La Nation	Quotidien
01/07/13	Des assises au Caire	La Nation	Quotidien
01/07/13	Tournoi marathon de Judo	La Nation	Quotidien
01/07/13	Les premiers jalons d'un partenariat durable	La Nation	Quotidien
05/07/13	Débats sur l'urbanisation sauvage	La Nation	Quotidien
05/07/13	Le président Guelleh et le premier ministre Desalegn posent les rails du futur	La Nation	Quotidien
05/07/13	Adieu l'AJD, vive le SPAD	La Nation	Quotidien
05/07/13	En pré-campagne	La Nation	Quotidien
09/07/13	Les "oulémas" se réunissent à l'approche du Ramadan	La Nation	Quotidien
09/07/13	Une accélération du chantier	La Nation	Quotidien
09/07/13	La CPEC D'Ali-Sabieh s'informatise	La Nation	Quotidien
09/07/13	Passation de commandement au camp Waïs Ajab	La Nation	Quotidien
09/07/13	Le président Arnaoud salue la mémoire de Djama Djilal Djama	La Nation	Quotidien
09/07/13	Dans un contexte de crise politique	La Nation	Quotidien
09/07/13	La BAD et SEFA fournissent 7.5 millions de dollars	La Nation	Quotidien
09/07/13	"Nous avons frappé fort dans l'esprit des gens lors de cette campagne "dixit Saïda Moussa Ali	La Nation	Quotidien
14/07/13	Élections, mode d'emploi	La Nation	Quotidien
14/07/13	Violentes intempéries à Sagalou	La Nation	Quotidien
14/07/13	M:Youssef Mirgan passe la main à Mohamed Fouad	La Nation	Quotidien
14/07/13	Ahmed Hassan Farah: Président de l'AS Port	La Nation	Quotidien
14/07/13	Abû Bakr As-siddiq	La Nation	Quotidien
14/07/13	Une valse des prix	La Nation	Quotidien
04/08/13	Le vieux théâtre vibre de chants mystiques	La Nation	Quotidien
04/08/13	Attribution des prix aux lauréats du concours de mémorisation du coran	La Nation	Quotidien
04/08/13	Le premier ministre et cinq membres du gouvernement se rendent dans la ville blanche	La Nation	Quotidien
04/08/13	L'AFD apporte un soutien budgétaire de 60millions Euros au sénégal	La Nation	Quotidien
04/08/13	Un guichet unique pour faciliter la création d'entreprise	La Nation	Quotidien
11/08/13	Le ministre de la défense fête l'aïd avec la bataille Hill	La Nation	Quotidien

11/08/13	Les djiboutiens célèbrent l'Aïd el-Fitr	La Nation	Quotidien
11/08/13	Le chef de l'Etat adresse un message de félicitations à Robert Mugabe	La Nation	Quotidien
11/08/13	Une cérémonie pour marquer la fin du conflit social de l'été	La Nation	Quotidien
11/08/13	Réunion d'informations à la CCD	La Nation	Quotidien
22/08/13	L'équipe nationale cadette de football en stage bloqué	La Nation	Quotidien
22/08/13	La puissance publique n'a pas d'États d'âme	La Nation	Quotidien
22/08/13	"La maîtrise de l'énergie nécessite l'adhésion totale de toutes les parties"	La Nation	Quotidien
22/08/13	Passation de commandement au régime d'artillerie	La Nation	Quotidien
01/09/13	Des services appréciés à leur juste valeur	La Nation	Quotidien
01/09/13	Renforcer les capacités des acteurs des collectivités locales	La Nation	Quotidien
01/09/13	La coopération bilatérale au menu des discussions entre le président et M.Pistelli	La Nation	Quotidien
01/09/13	Le ministre de la communication lance les travaux d'un schéma stratégique intégré des TIC	La Nation	Quotidien
05/09/13	Un atelier sur le cadre juridique du secteur de la pêche	La Nation	Quotidien
05/09/13	La CNDH mène sa propre enquête	La Nation	Quotidien
05/09/13	57000 élèves de l'enseignement de base sur le chemin de l'école	La Nation	Quotidien
05/09/13	Trois officiers de valeur décorés avant leur départ à la retraite	La Nation	Quotidien
10/09/13	Un partenariat qui fait ses preuves	La Nation	Quotidien
10/09/13	Des réponses communes aux défis communs	La Nation	Quotidien
10/09/13	Le ministre de l'intérieur réinstalle les commerçants du secteur informel	La Nation	Quotidien
10/09/13	La fin des vacances pour 37000 collégiens	La Nation	Quotidien
10/09/13	Une politique budgétaire prudente	La Nation	Quotidien
02/10/13	Examen budgétaire et débat politique au menu	La Nation	Quotidien
02/10/13	Djibouti et la Turquie signent un accord bilatéral	La Nation	Quotidien
02/10/13	Le palais présidentiel ouvre ses grilles à nos champions	La Nation	Quotidien
02/10/13	L'école des armes	La Nation	Quotidien
12/10/13	Entretien téléphonique entre le chef de l'Etat et le Roi d'Arabie	La Nation	Quotidien
12/10/13	"J'espère Allah d'exaucer nos vœux de renaissance et de progrès"	La Nation	Quotidien
20/10/13	Le président Guelleh condamne l'attaque et exprime ses condoléances	La Nation	Quotidien
20/10/13	Le champion du monde Mo Farah en visite à Djibouti	La Nation	Quotidien
06/11/13	L'Etat d'avancement	La Nation	Quotidien
06/11/13	Une soirée de soutien au bataillon Hill	La Nation	Quotidien
06/11/13	Deuxième conférence africaine de la finance islamique à Djibouti	La Nation	Quotidien
14/11/13	Rencontres en marge du Forum "TIC pour tous"	La Nation	Quotidien
14/11/13	Hasna Barkat Daoud participe à la 4ième conférence islamique sur l'enfance	La Nation	Quotidien
14/11/13	Le chef de l'Etat écrit au président somalien	La Nation	Quotidien

14/11/13	Un ordre du jour chargé	La Nation	Quotidien
17/11/13	Cultiver l'esprit du volontariat	La Nation	Quotidien
17/11/13	Des liens étroits	La Nation	Quotidien
17/11/13	Le président Guelleh se montre solidaire des familles des victimes	La Nation	Quotidien
17/11/13	De la théorie aux exercices pratiques en pleine mer	La Nation	Quotidien
03/12/13	200 familles reçoivent une aide alimentaire	La Nation	Quotidien
03/12/13	La RDD disposée à partager son expérience	La Nation	Quotidien
03/12/13	Le SEJS cultive l'esprit citoyen	La Nation	Quotidien
03/12/13	Pour une société civile mieux structurée	La Nation	Quotidien
05/12/13	Abattre les barrières	La Nation	Quotidien
05/12/13	Le chef de l'Etat à Paris pour le sommet France-Afrique de l'Elysée	La Nation	Quotidien
05/12/13	Trois années d'efforts soutenus	La Nation	Quotidien
05/12/13	Un débat passionnant au parlement	La Nation	Quotidien
15/12/13	Stratégie du transport et logistique pour un développement harmonieux	La Nation	Quotidien
15/12/13	Consensus autour d'un programme de sensibilisation	La Nation	Quotidien
15/12/13	Le M/V Samara inauguré hier par le président de la région Afar d'Ethiopie	La Nation	Quotidien
15/12/13	Le ministre de l'agriculture lance le "PAEPARC"	La Nation	Quotidien
15/12/13	Rencontre enseignant/parent	La Nation	Quotidien
15/12/13	Mais où sont passés les.....père?	La Nation	Quotidien
02/01/14	Le chef de l'Etat reçoit le vice-Premier ministre éthiopien	La Nation	Quotidien
02/01/14	Une protection sociale pour tous	La Nation	Quotidien
02/01/14	Le chef de l'Etat s'adresse à la Nation	La Nation	Quotidien
02/01/14	Une longue nuit de fête dans la capitale et en province	La Nation	Quotidien
08/01/14	L'ADEPF entame une tournée de vulgarisation à Tadjourah	La Nation	Quotidien
08/01/14	Le chef de la diplomatie chinoise reçu au palais de la République	La Nation	Quotidien
08/01/14	Les infrastructures précèdent le développement	La Nation	Quotidien
19/01/14	L'ambassadeur Bamakhrama rencontre le PDG de l'agence SPA	La Nation	Quotidien
19/01/14	Wahlé-Daba fait un bond en avant	La Nation	Quotidien
19/01/14	Un nouveau titre spécialisé	La Nation	Quotidien
19/01/14	Une force au service de la population	La Nation	Quotidien
04/02/14	131 étudiants originaires de province entièrement pris en charge	La Nation	Quotidien
04/02/14	Le Président de l'université de Samara reçu à la primature	La Nation	Quotidien
04/02/14	Eradiquer la menace des "Shebabs" et de la nébuleuse Al Qaïda dans la région	La Nation	Quotidien
06/02/14	Des investisseurs américains reçu au palais de la République	La Nation	Quotidien
06/02/14	Une nouvelle feuille de route	La Nation	Quotidien

06/02/14	Un projet d'école de football	La Nation	Quotidien
06/02/14	Une coopération régionale accrue contre le terrorisme et le crime organisé	La Nation	Quotidien
16/02/14	Djibouti condamne un acte odieux	La Nation	Quotidien
16/02/14	Une tradition ancrée dans les relations UE-ACP	La Nation	Quotidien
16/02/14	Un soutien financier Japonais de 16 millions FD	La Nation	Quotidien
16/02/14	Le ministre de la communication en visite de travail à Holl-Holl		
20/02/14	Entre frères d'armes	La Nation	Quotidien
20/02/14	Pour une meilleure intégration des acteurs de la société civile	La Nation	Quotidien
20/02/14	Accélérer le développement et réduire la pauvreté	La Nation	Quotidien
20/02/14	La caravane de l'espoir	La Nation	Quotidien
20/02/14	Place au recyclage des pneus usagés	La Nation	Quotidien
16/03/14	Le chef de l'Etat a participé à un sommet de l'IGAD sur la crise sud-soudanaise	La Nation	Quotidien
06/03/14	L'Etat d'avancement du chantier	La Nation	Quotidien
06/03/14	Jamais deux sans trois	La Nation	Quotidien
20/03/14	Le président Guelleh reçoit le chef de la diplomatie cubaine	La Nation	Quotidien
20/03/14	La patrie reconnaissante	La Nation	Quotidien
20/03/14	Les médias se mobilisent contre l'excision	La Nation	Quotidien
20/03/14	Des ponts entre le présent et le futur	La Nation	Quotidien
19/03/14	Des interactions constructives	La Nation	Quotidien
19/03/14	Des engagements aux actes	La Nation	Quotidien
19/03/14	"les forces armées italiennes se veulent proches de la population djiboutienne" dicit le colonel Stefano Antonicalli	La Nation	Quotidien
19/03/14	Le bataillon Hill perd 5 soldats à Buule Burde	La Nation	Quotidien
19/03/14	L'architecte Tolmone Almis prête serment	La Nation	Quotidien
01/04/14	Entretien avec Abdoukader Kamil Mohamed	La Nation	Quotidien
01/04/14	Le chef de l'Etat reçoit Ali Mohamed Waran Adey	La Nation	Quotidien
01/04/14	La coopération sécuritaire franchit un palier supplémentaire	La Nation	Quotidien
10/04/14	Le président Arnaoud recoit une délégation iranienne	La Nation	Quotidien
10/04/14	Plus de 6 millions d'euros à l'éducation et la formation professionnelle	La Nation	Quotidien
10/04/14	Entretien avec Josph Silva	La Nation	Quotidien
10/04/14	Les mots pour le dire	La Nation	Quotidien
16/04/14	Des facilitatrices formées pour assurer un suivi nutritionnel et médical	La Nation	Quotidien
16/04/14	1.2 milliard de francs pour équiper le futur port de Tadjourah	La Nation	Quotidien
16/04/14	Le point avec Ahmed Osman	La Nation	Quotidien
16/04/14	L'ambassadeur Yavuz et le docteur Kassim évoquent le renforcement du partenariat médical-Turc	La Nation	Quotidien
16/04/14	267 déserteurs érythréens transférés au camp de réfugiés d'Ali-Sabieh	La Nation	Quotidien

06/05/14	Le ministre de la communication lance les travaux d'un atelier sur les télécommunications	La Nation	Quotidien
06/05/14	Rencontre historique à la Maison-Blanche	La Nation	Quotidien
06/05/14	Une première réunion quadripartite	La Nation	Quotidien
26/05/14	"Nous ne reculerons pas face à la terreur"	La Nation	Quotidien
26/05/14	Le ministre de l'intérieur lance un appel à témoins	La Nation	Quotidien
26/05/14	Le ministre de la communication ouvre la 14ième édition de l'AIS	La Nation	Quotidien
05/06/14	Le président Guelleh se félicite de la réélection de son homologue mauritanien	La Nation	Quotidien
05/06/14	Mohamed Cheick Osman Jawaari à Djibouti	La Nation	Quotidien
05/06/14	Le président chinois XI JINPING exprime ses meilleurs vœux au gouvernement et au peuple de Djibouti	La Nation	Quotidien
05/06/14	Des plaidoyers humanistes	La Nation	Quotidien
05/06/14	L'urgence d'une planification concertée	La Nation	Quotidien
29/06/14	Des hommes et des valeurs	La Nation	Quotidien
29/06/14	Des échanges de vœux	La Nation	Quotidien
29/06/14	Le chef de l'Etat reçoit Mohamed Cheikh Osman "Jawaari"	La Nation	Quotidien
29/06/14	Le président Guelleh salue la mémoire de deux héros djiboutiens	La Nation	Quotidien
16/06/14	Les parlementaires se penchent sur l'organisation du secrétariat d'Etat au logement	La Nation	Quotidien
16/06/14	La Bred vante les atouts de Djibouti auprès des entreprises françaises	La Nation	Quotidien
16/06/14	Une nouvelle donne	La Nation	Quotidien
06/07/14	Le chef de l'Etat adresse un message de félicitations à son homologue américain	La Nation	Quotidien
06/07/14	Un don qui illustre l'amitié djibouto-turc	La Nation	Quotidien
06/07/14	Le colonel Mohamed Djama salue les couleurs nationales à Beledweyn	La Nation	Quotidien
06/07/14	Une inflation sans précédent	La Nation	Quotidien
13/07/14	Djibouti condamne l'agression israélienne	La Nation	Quotidien
13/07/14	Le premier ministre reçoit les gagnants du concours de mémorisation du Coran	La Nation	Quotidien
13/07/14	Les valeurs de solidarité et de patriotisme mise en avant	La Nation	Quotidien
13/07/14	Le DR. Riek Machar entame une visite de travail à Djibouti	La Nation	Quotidien
22/07/14	Immersion au sein des militants de Tadjourah	La Nation	Quotidien
22/07/14	La frénésie des achats	La Nation	Quotidien
22/07/14	Le point avec Abdi Ilmi Achkir	La Nation	Quotidien
22/07/14	Un 4X4 pour "vivre plus fort"	La Nation	Quotidien
03/08/14	Des stagiaires du port de Berbera formés dans nos ports	La Nation	Quotidien
03/08/14	Le chef de l'Etat à Washington pour un sommet Etats-Unis -Afrique	La Nation	Quotidien
03/08/14	Badoul Hassan Badoul reçoit les étoiles montantes de l'Athlétisme	La Nation	Quotidien

	djiboutien		
03/08/14	Renforcer la place de Djibouti dans le commerce régional et international	La Nation	Quotidien
21/08/14	L'Afrique amorce son baby-boom	La Nation	Quotidien
21/08/14	L'ambassadrice d'Australie fait ses adieux aux autorités djiboutiennes	La Nation	Quotidien
21/08/14	Hassan Aboubaker Ali	La Nation	Quotidien
21/08/14	Tirer les leçons du passé	La Nation	Quotidien
21/08/14	Entretien à l'état-major des FAD entre le général Taher et le général Iwata	La Nation	Quotidien
27/08/14	Le ministre de la santé évoque les mesures anti-Ebola avec les représentants du système des Nations-Unies	La Nation	Quotidien
27/08/14	"Nous sommes heureux et fiers d'être à Djibouti"	La Nation	Quotidien
27/08/14	Des regards lucides sur le devenir de la jeunesse	La Nation	Quotidien
27/08/14	Poursuivre les réformes	La Nation	Quotidien
09/09/14	Le football dans les écoles	La Nation	Quotidien
09/09/14	Djibouti au diapason	La Nation	Quotidien
09/09/14	Des garde-côtes mieux formés	La Nation	Quotidien
10/09/14	Une volonté de justice sociale	La Nation	Quotidien
10/09/14	Une journée d'informations et d'échanges au Kempinski	La Nation	Quotidien
10/09/14	Un maillon clé de l'intégration régionale	La Nation	Quotidien
11/09/14	Près de 58.000 élèves de l'enseignement de base reprennent le chemin de l'école	La Nation	Quotidien
11/09/14	La diplomatie djiboutienne fait des propositions	La Nation	Quotidien
11/09/14	Des contrôles sanitaires préventifs	La Nation	Quotidien
19/09/14	Un nouveau mode de financement de la lutte contre le SIDA	La Nation	Quotidien
19/09/14	Une couverture simultanée	La Nation	Quotidien
19/09/14	880 pèlerins djiboutiens sur le départ	La Nation	Quotidien
19/09/14	Le retour de l'enfant prodige	La Nation	Quotidien
19/09/14	Des lots de matériels scolaires pour toutes les écoles du pays	La Nation	Quotidien
22/09/14	Un problème de santé publique et de droit	La Nation	Quotidien
22/09/14	L'ONTD à pied d'œuvre en vue des assises nationales du tourisme	La Nation	Quotidien
22/09/14	Des plaidoyers en faveur d'une culture de paix	La Nation	Quotidien
22/09/14	Des volontaires nippons exposent le bilan de leurs activités au Sheraton	La Nation	Quotidien
01/10/14	Renforcer les dispositions législatives pour éradiquer la corruption	La Nation	Quotidien
01/10/14	Un logiciel adapté aux besoins du pays	La Nation	Quotidien
01/10/14	La Diaspora djiboutienne octroie 7000 livres au CDC	La Nation	Quotidien
01/10/14	Des judokas djiboutiens médaillés	La Nation	Quotidien
09/10/14	La promotion "Mahdi Ali Khaireh" apte à servir le pays	La Nation	Quotidien
09/10/14	M.Jacques higgins reçu par le ministre de la communication	La Nation	Quotidien

09/10/14	Un transfert de savoir-faire	La Nation	Quotidien
23/10/14	Le président Guelleh salue les résolutions communes en faveur de l'intégration régionale	La Nation	Quotidien
23/10/14	Un passage de témoin	La Nation	Quotidien
23/10/14	Des nouvelles capacités numériques	La Nation	Quotidien
29/10/14	Des motifs de satisfaction	La Nation	Quotidien
29/10/14	Bankimoon effectue une visite historique à Djibouti	La Nation	Quotidien
29/10/14	Les moyens d'une riposte transfrontalière régionale	La Nation	Quotidien
02/11/14	Le président Guelleh écrit au vice-président Scott	La Nation	Quotidien
02/11/14	Cultiver le sens du devoir	La Nation	Quotidien
02/11/14	Houssein Hassan Darar prend les rênes de l'ONARS	La Nation	Quotidien
02/11/14	Le chef de l'Etat salue la mémoire du défunt Aden Robleh Awaleh	La Nation	Quotidien
10/11/14	M. Schafer s'entretient avec le président de la CCD	La Nation	Quotidien
10/11/14	Atelier d'information et de sensibilisation sur l'utilisation des tablettes électroniques	La Nation	Quotidien
10/11/14	Des glaciers pour les familles les plus démunies	La Nation	Quotidien
13/11/14	Une délégation de Poly-GCL reçue par le premier ministre	La Nation	Quotidien
13/11/14	Une visite sous le signe de l'amitié et de la coopération	La Nation	Quotidien
13/11/14	Une nécessaire maîtrise des techniques résilientes	La Nation	Quotidien
13/11/14	Le civisme au cœur du débat de la jeunesse	La Nation	Quotidien
25/11/14	Des investisseurs qataris au palais de la République	La Nation	Quotidien
25/11/14	Un personnel formé pour faire face à toute éventualité	La Nation	Quotidien
25/11/14	Un stage d'aguerrissement au CECAD	La Nation	Quotidien
25/11/14	Une compréhension mutuelle des intérêts communs	La Nation	Quotidien
25/11/14	Restitution de deux rapports d'études sur l'énergie	La Nation	Quotidien
25/11/14	Conférence-débat sur les acquis des quinze dernières années	La Nation	Quotidien
25/11/14	La SCAPE présentée aux partenaires au développement	La Nation	Quotidien
27/11/14	Le président inaugure le Stade omnisport "Roi Fahd" de Balballa	La Nation	Quotidien
14/01/15	Le gouvernement approuve les budgets prévisionnels de la RTD et de l'IND	La Nation	Quotidien
14/01/15	Aden Hassan Aden à Riyad	La Nation	Quotidien
14/01/15	Le programme "SALAM"	La Nation	Quotidien
14/01/15	La GCD reprend son bâton de pèlerin	La Nation	Quotidien
14/01/15	Des échanges vifs à propos de l'unique sujet à l'ordre du jour	La Nation	Quotidien
15/01/15	Le ministre de l'environnement lance un projet ambitieux à Tadjourah	La Nation	Quotidien
15/01/15	Réduire ensemble de 5% la facture énergétique en 2015	La Nation	Quotidien
15/01/15	Le secrétaire exécutif de l'IGAD en immersion à L'ANM	La Nation	Quotidien
15/01/15	L'école de football ouvre ses portes à Balballa	La Nation	Quotidien

15/01/15	Inverser la courbe	La Nation	Quotidien
18/01/15	Une délégation du MAECI au Caire	La Nation	Quotidien
18/01/15	Le solaire fait l'unanimité	La Nation	Quotidien
18/01/15	Une meilleure détection des menaces potentielles	La Nation	Quotidien
19/01/15	Gen Nakatani en visite de travail à Djibouti	La Nation	Quotidien
19/01/15	Des bonnes pratiques de remboursement	La Nation	Quotidien
19/01/15	Le président de la CCEC en visite à Djibouti	La Nation	Quotidien
19/01/15	Exim Bank inaugure une nouvelle agence	La Nation	Quotidien
19/01/15	Des jeunes sensibilisés sur les dangers du SIDA	La Nation	Quotidien
01/02/15	Le président Guelleh rend hommage à la femme africaine et présente la vision 2035	La Nation	Quotidien
05/02/15	La 13ième CMM djibouti-éthiopienne démarre ses travaux à l'IED de Djibouti	La Nation	Quotidien
05/02/15	Message de condoléances du Président de la République au roi de Jordanie	La Nation	Quotidien
05/02/15	Djibouti abrite la cérémonie de clôture de Cutlass express 2015	La Nation	Quotidien
08/02/15	Djibouti déroule le tapis rouge à M.Desalegn	La Nation	Quotidien
08/02/15	Les Charles-de-Gaulle est arrivé	La Nation	Quotidien
08/02/15	Des travaux préparatoires de la séance publique	La Nation	Quotidien
09/02/15	".....Notre destinée et la vôtre sont liées pour le meilleure comme pour le pire"	La Nation	Quotidien
18/02/15	Une zone franche industrielle d'éclatement	La Nation	Quotidien
18/02/15	Quand la formation va de paire avec le développement des infrastructures	La Nation	Quotidien
18/02/15	Les Dimanches de l'université de Djibouti	La Nation	Quotidien
09/03/15	Le chef de l'Etat adresse un message de félicitations au président Dramani	La Nation	Quotidien
09/03/15	"Franchir les obstacles qui freinent l'épanouissement des femmes"	La Nation	Quotidien
09/03/15	Un programme tripartite concluant	La Nation	Quotidien
11/03/15	Loger décentement chaque ménage djiboutien	La Nation	Quotidien
11/03/15	La JCI vise à apporter une contribution positive à la société	La Nation	Quotidien
11/03/15	La solidarité féminine en action à Obock	La Nation	Quotidien
11/03/15	pour une exploitation optimale	La Nation	Quotidien
30/03/15	Le chef de l'Etat à Addis-Abeba pour le 18ième du COMESA	La Nation	Quotidien
30/03/15	Un engouement grandissant	La Nation	Quotidien
30/03/15	L'entrepreneuriat au féminin	La Nation	Quotidien
28/04/15	Le vice premier ministre somalien reçu en audience par le président Guelleh	La Nation	Quotidien
28/04/15	Un champion au palais de la République	La Nation	Quotidien

28/04/15	L'ONARS coordonne une plateforme d'agences Onusiennes et d'ONG	La Nation	Quotidien
28/04/15	19 habitations parties en fumée	La Nation	Quotidien
14/05/15	L'ambassadeur Annadif reçu par le chef de l'Etat	La Nation	Quotidien
14/05/15	M. Ali Hassan Bahdon à Chicago pour l'ITW 2015	La Nation	Quotidien
14/05/15	Les défis s'ajoutent aux défis	La Nation	Quotidien
14/05/15	La fiscalité de nos besoins	La Nation	Quotidien
08/06/15	Un émissaire du chef de l'Etat Kazakh reçu par le président Guelleh	La Nation	Quotidien
08/06/15	Le ministre de la communication reçu par son homologue cubain	La Nation	Quotidien
18/06/15	Une conférence-débat sur la diplomatie climatique	La Nation	Quotidien
18/06/15	Le chef de l'Etat souhaite un bon ramadan à tous les musulmans	La Nation	Quotidien
18/06/15	L'université de Djibouti se donne les moyens de ses ambitions	La Nation	Quotidien
22/06/15	Les raisons de s'intéresser au sort des réfugiés	La Nation	Quotidien
22/06/15	La détection de jeunes talents et la cohésion sociale en substance	La Nation	Quotidien
22/06/15	Des agents de l'ONARS formés à la gestion des camps de réfugiés	La Nation	Quotidien
22/06/15	Le 38ième anniversaire de la police nationale célébré à l'académie IFA	La Nation	Quotidien
22/06/15	Le chef de l'Etat félicite M. Desalegn	La Nation	Quotidien
25/06/15	Le ministre éthiopien de l'économie reçu par le chef de l'Etat	La Nation	Quotidien
25/06/15	Le président Guelleh condamne un acte "criminel et barbare"	La Nation	Quotidien
25/06/15	Pose du 1er caisson du mur de quai du DMP	La Nation	Quotidien
04/08/15	Air Djibouti renait de ses cendres	La Nation	Quotidien
04/08/15	Le premier ministre parraine demain le lancement des travaux de la mission du MAEP	La Nation	Quotidien
04/08/15	Djibouti souscrit au fonds africain 50	La Nation	Quotidien
13/08/14	L'intelligence au service de la bonne gouvernance	La Nation	Quotidien
13/08/14	La douane sur plusieurs fronts	La Nation	Quotidien
13/08/14	Libérer le potentiel des jeunes	La Nation	Quotidien
30/08/15	Le premier ministre pose la première pierre	La Nation	Quotidien
30/08/15	Ayanleh Souleiman victime d'une blessure à la cheville	La Nation	Quotidien
31/08/15	Un essai concluant	La Nation	Quotidien
22/09/15	Trois nouveaux ambassadeurs reçu au palais de la République	La Nation	Quotidien
30/09/15	Le président Guelleh préconise la création d'une véritable armée somalienne	La Nation	Quotidien
01/10/15	Vers la phase de réalisation du projet de pipeline	La Nation	Quotidien

04/10/15	"L'intégrité territoriale de mon pays n'est pas négociable!"	La Nation	Quotidien
15/10/15	"Les enseignants donnent un sens aux valeurs qui nous inspirent"	La Nation	Quotidien
15/10/15	Promouvoir les innovations djiboutiennes	La Nation	Quotidien
15/10/15	Le chef de l'Etat reçoit le directeur exécutif de l'ONUSIDA	La Nation	Quotidien
22/10/15	L'UIT salue le projet djiboutien d'Iroleh Smart City	La Nation	Quotidien
02/11/15	La marche d'un peuple pour son président	La Nation	Quotidien
19/11/15	Le PDG de la CMG fait le point sur les projets en cours de réalisation	La Nation	Quotidien
19/11/15	La place de la société civile dans le développement national	La Nation	Quotidien
24/11/15	"Les enfants sont notre raison d'être"	La Nation	Quotidien
24/11/15	L'IGAD et l'ONU signent un accord de coopération	La Nation	Quotidien
01/12/15	"Il est temps d'agir enfin et véritablement pour la planète"	La Nation	Quotidien
01/12/15	Le chef de l'Etat en aparté avec le président Obama	La Nation	Quotidien
01/12/15	Le premier ministre inaugure le complexe Al-Rahma	La Nation	Quotidien
15/12/15	Une délégation parlementaire visite le complexe Al Rahma	La Nation	Quotidien
15/12/15	Le président Guelleh félicite son homologue français	La Nation	Quotidien
15/12/15	Les garde-côtes réceptionnent de nouveaux moyens logistiques	La Nation	Quotidien
23/12/15	"Nous sommes attachés à notre dignité et à notre liberté"	La Nation	Quotidien
23/12/15	Une séance dominée par les questions budgétaires	La Nation	Quotidien
28/12/15	L'Etat d'urgence en passe d'être entériné par l'assemblée nationale	La Nation	Quotidien
28/12/15	La vérité sur le boycott de la 2ième séance publique par les députés de l'opposition	La Nation	Quotidien
30/12/15	Le temps de la résilience	La Nation	Quotidien
30/12/15	L'ambassadeur d'Ethiopie fait ses adieux à la Représentation nationale	La Nation	Quotidien
30/12/15	Quand des écoliers découvrent la fabrique de la célèbre brume	La Nation	Quotidien
30/12/15	Lutte contre les violences fondées sur le genre	La Nation	Quotidien
25/01/16	Le président Guelleh prend part aux rencontres d'aqaba'a	La Nation	Quotidien
25/01/16	Une avancée démocratique	La Nation	Quotidien
25/01/16	Mahmoud Ali Youssouf à Manama	La Nation	Quotidien
31/01/16	Le président Guelleh plaide en faveur d'une appropriation collective des droits de l'homme	La Nation	Quotidien
31/01/16	Des relations de confiance	La Nation	Quotidien
07/03/16	L'ISA, un modèle d'excellence et de modernité	La Nation	Quotidien
07/03/16	Djibouti confirme sa vocation de nœud d'interconnexions	La Nation	Quotidien

13/03/16	Le président Guelleh est de retour au pays	La Nation	Quotidien
16/03/16	L'exécutif codifie des règles	La Nation	Quotidien
16/03/16	Le président de la République s'entretient au téléphone avec l'Emir du Qatar	La Nation	Quotidien
16/03/16	Djibouti condamne l'attentat d'Ankara	La Nation	Quotidien
16/03/16	Une bibliothèque ouvre ses portes	La Nation	Quotidien
16/03/16	Le président Mohamed Ali Houmed reçoit l'ambassadeur shamebo Sitamo adebo	La Nation	Quotidien
03/04/16	D'un meeting à l'autre	La Nation	Quotidien
16/04/16	L'ambassadeur du Qatar reçu par le chef de l'Etat	La Nation	Quotidien
16/04/16	Des allocations à plus de 2300 orphelins	La Nation	Quotidien
16/04/16	Le ministre de l'intérieur en visite de travail à Riyad	La Nation	Quotidien
16/04/16	Des marins italiens rendent visite aux écoliers de Djibouti	La Nation	Quotidien
16/04/16	Douze sapeurs-pompiers djiboutiens formés aux premiers secours	La Nation	Quotidien
20/04/16	Le conseil constitutionnel proclame les résultats définitifs	La Nation	Quotidien
20/04/16	Place au tirage au sort des bénéficiaires	La Nation	Quotidien
20/04/16	13 morts dans des combats malgré la trêve	La Nation	Quotidien
24/04/16	Le président du conseil constitutionnel remet les résultats définitifs au président de la République	La Nation	Quotidien
24/04/16	Le chef de l'Etat reçoit ZHUANG SHANG	La Nation	Quotidien
24/04/16	Le président Guelleh félicite son homologue tchadien	La Nation	Quotidien
09/05//16	"Jeter des ponts de solidarités entre les hommes"	La Nation	Quotidien
12/05/16	Le chef de l'Etat reconduit dans ses fonctions le premier ministre AKM	La Nation	Quotidien
16/05/16	La sécurité maritime demeure l'affaire de tous	La Nation	Quotidien
16/05/16	Le devoir d'inventaire	La Nation	Quotidien
16/05/16	Le maire d'Addis entame une visite de travail à Djibouti	La Nation	Quotidien
16/05/16	La diplomatie djiboutienne rejette les allégations mensongères du parlement européen	La Nation	Quotidien
18/05/16	Premier conseil des ministres du gouvernement du 12 Mai	La Nation	Quotidien
18/05/16	Le président Mohamed Ali Houmed reçoit le maire d'Addis-Abeba	La Nation	Quotidien
18/05/16	Djibouti Télécom casse les prix	La Nation	Quotidien
03/07/16	Un émissaire du président Al Bachir reçu par le chef de l'Etat	La Nation	Quotidien
03/07/16	L'ancien premier ministre français Michel Rocard est décédé	La Nation	Quotidien

21/07/16	Huawei veut investir dans le solaire à Djibouti	La Nation	Quotidien
21/07/16	Le plaidoyer de la première dame de Djibouti à Kigali	La Nation	Quotidien
21/07/16	L'INAP forme les cadres et agents des services déconcentrés des régions	La Nation	Quotidien
21/07/16	Le général Soubgagleh prend ses fonctions	La Nation	Quotidien
21/07/16	Réunion sur l'hygiène hospitalière	La Nation	Quotidien
26/07/16	Le sommet de l'espoir	La Nation	Quotidien
26/07/16	Des premières dames engagées et déterminées	La Nation	Quotidien
26/07/16	A l'issue de la course des 5000m: "Djamal Abdi sur les traces de MO Farah" selon Cheicko président de la FDA	La Nation	Quotidien
31/07/16	Le général Montachio distingué par la RDD	La Nation	Quotidien
31/07/16	Une visite placée sous le signe de l'amitié	La Nation	Quotidien
31/07/16	Sept jours pour comprendre la TICAD	La Nation	Quotidien
31/07/16	Un incendie ravage sept maisons du quartier IV	La Nation	Quotidien
01/08/16	Vers un partenariat technique entre Djibouti et l'Ethiopie	La Nation	Quotidien
01/08/16	Le temps du business	La Nation	Quotidien
01/08/16	Un peintre djiboutien offre un beau portrait du prélat à sa paroisse	La Nation	Quotidien
02/08/16	Le point avec EDER Carvalho AssunCAO	La Nation	Quotidien
02/08/16	Djibouti et le Maroc insufflent une nouvelle dynamique à leur coopération	La Nation	Quotidien
02/08/16	Le ministre de la femme s'imprègne des réalités assajogs	La Nation	Quotidien
09/08/16	Des opérateurs mieux formés pour garantir la compétitivité du nouveau port	La Nation	Quotidien
09/08/16	Le chef de l'Etat adresse un message de félicitation à M. Ouattara	La Nation	Quotidien
09/08/16	La ministre Moumina Houmed Hassan au contact des femmes d'Arta	La Nation	Quotidien
10/08/16	IMD et la SEAS en immersion au quartier VII	La Nation	Quotidien
11/08/16	Une interministérielle sur les dangers des faux médicaments	La Nation	Quotidien
11/08/16	Interview avec Aïcha Ali Garad, présidente du comité olympique nationale "Aujourd'hui, nous avons la possibilité de décrocher une médaille et nous mettrons tout en œuvre pour y arriver"	La Nation	Quotidien
11/08/16	La diaspora djiboutienne d'Australie en fête	La Nation	Quotidien
08/09/16	Près de 20.000 lycéens retrouvent les bancs de leurs écoles	La Nation	Quotidien
08/09/16	Brève rencontre avec Youssouf Ahmed Ibrahim président d'honneur du CNOSD "Notre participation à Rio en 2016 a été excellente"	La Nation	Quotidien
08/09/16	Le ministre du travail hausse le ton	La Nation	Quotidien
15/09/16	L'IGAD tient son premier sommet de chefs d'Etat à Mogadiscio	La Nation	Quotidien
19/09/16	Le chef de l'Etat fait le point avec le CPS de l'UA	La Nation	Quotidien
19/09/16	Le président IOG à New York pour la 71ième AG des nations unies	La Nation	Quotidien

22/09/16	"Nous leur avons ouvert nos maisons et nos cœurs"	La Nation	Quotidien
25/09/16	Le chef de l'Etat à la maison Blanche en marge de la 71 ^{ème} assemblée générale des Nations Unies	La Nation	Quotidien
25/09/16	Djibouti-Maroc	La Nation	Quotidien
26/09/16	Le chef de l'Etat est de retour depuis hier	La Nation	Quotidien
26/09/16	Le patron des patrons algériens s'entretient avec le Premier ministre	La Nation	Quotidien
26/09/16	Un projet de 100 logements sociaux	La Nation	Quotidien
26/09/16	L'ADEPF procède au renouvellement de son comité exécutif	La Nation	Quotidien
08/10/16	Le nouvel ambassadeur de l'U.E à Djibouti rencontre le premier ministre	La Nation	Quotidien
08/10/16	La Jordanie signe la déclaration sur la liberté des médias	La Nation	Quotidien
08/10/16	Asas-Djibouti Télécom réalise le triplé	La Nation	Quotidien
08/10/16	À la découverte du satellite "EPIC NG"	La Nation	Quotidien
25/10/16	Le président de l'assemblée nationale participe à Genève aux assises de l'UIP	La Nation	Quotidien
25/10/16	Le chef de l'Etat adresse un message de condoléances à l'émir du Qatar	La Nation	Quotidien
25/10/16	Des engagements forts à Ali-Sabieh	La Nation	Quotidien
25/10/16	Une approche pragmatique et pédagogique	La Nation	Quotidien
26/10/16	Le chef de l'Etat salue le courage des FAD	La Nation	Quotidien
26/10/16	Le conseil approuve la création d'un nouveau corps de métier	La Nation	Quotidien
26/10/16	Deux jours pour évaluer l'impact des eaux usées sur les récifs coralliens	La Nation	Quotidien
26/10/16	Djibouti participe au 1er forum mondial sur le sport et la culture à Tokyo	La Nation	Quotidien
27/10/16	Le président Mohamed Ali s'entretient avec Michel Sidibe	La Nation	Quotidien
27/10/16	Le ministre-délégué à la décentralisation poursuit sa tournée en province	La Nation	Quotidien
27/10/16	Le ministre de l'habitat au Qatar	La Nation	Quotidien
27/10/16	Le SEAS entame une campagne d'information sur ses activités	La Nation	Quotidien
27/10/16	4 ^{ème} colloque du FIGC sur les bords de la lagune	La Nation	Quotidien
01/11/16	Une journée dédiée à la littérature au Palais du peuple	La Nation	Quotidien
07/11/16	L'ambassadeur BERRESHEIM s'entretient avec le premier ministre	La Nation	Quotidien
07/11/16	Aller de l'avant	La Nation	Quotidien
07/11/16	Le MAECI abrite la 5 ^{ème} réunion du dialogue politique Djibouti-Japon	La Nation	Quotidien
07/11/16	Vers la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel	La Nation	Quotidien
06/11/16	Un Émissaire du président Kenyatta au palais de la République	La Nation	Quotidien
06/11/16	Des échanges constructifs	La Nation	Quotidien
06/11/16	Une mission de la société civile djiboutienne aux assises de Lusaka	La Nation	Quotidien
09/11/16	La liste des membres de la CNC approuvée en conseil des ministres	La Nation	Quotidien
09/11/16	Le SEJS et les professionnels sur la même longueur d'onde	La Nation	Quotidien

09/11/16	Une réunion d'expert sur le cadre juridique d'exploitation	La Nation	Quotidien
28/11/16	"L'usage du français est pour mon peuple un marqueur identitaire"	La Nation	Quotidien
28/11/16	Les points saillants	La Nation	Quotidien
01/12/16	Le patron d'Azerbaïdjan Airlines reçu par le chef de l'Etat	La Nation	Quotidien
01/12/16	Développement des affaires, enjeux et défis des normes régionales	La Nation	Quotidien
01/12/16	Djibouti Airlines et Azerbaïdjan Airlines signe une convention de partenariat	La Nation	Quotidien
01/12/16	Vers le rapprochement des milieux de la pêche et la micro-finance	La Nation	Quotidien
01/12/16	En aparté avec Dr Nabil Mohamed Ahmed	La Nation	Quotidien
05/12/16	Irina Bokava salue les efforts de Djibouti et de son président en faveur de la paix	La Nation	Quotidien
05/12/16	Les engagements forts d'une véritable politique de culture scientifique	La Nation	Quotidien
05/12/16	Une rencontre bilatérale à Tunis	La Nation	Quotidien
05/12/16	Une dixième édition couronnée de succès	La Nation	Quotidien
14/12/16	Une séance dominée par les questions budgétaires	La Nation	Quotidien
14/12/16	La poste de Djibouti n'a pas la mémoire courte	La Nation	Quotidien
13/02/17	Le temps des joutes verbales	La Nation	Quotidien
13/02/17	Le premier ministre décore le patron de la BMCE	La Nation	Quotidien
21/02/17	Quatre nouveaux ambassadeurs remettent leurs lettres de créance au chef de l'Etat	La Nation	Quotidien
23/02/17	Le président Guelleh prend part au cérémonial de l'investiture du nouveau président somalien à Mogadiscio	La Nation	Quotidien
26/02/17	Le chef de l'Etat accorde une audience au patron de poly CGL	La Nation	Quotidien
26/02/17	Ce vital veut diversifier ses investissements	La Nation	Quotidien
27/02/17	Une simulation conjointe de transfert de pirates en grandeur nature	La nation	Quotidien
28/02/17	Le chef de l'Etat entame une visite officielle en France	La Nation	Quotidien
01/03/17	Une visite historique couronné de succès	La Nation	Quotidien
02/03/17	Le chef de l'Etat appelle le patronat français à saisir les opportunités qu'offre à Djibouti	La Nation	Quotidien
05/03/17	Une quête de savoirs sur les TIC	La Nation	Quotidien
09/03/17	Sous le signe de l'Égalité des sexes	La Nation	Quotidien
12/03/17	Le premier ministre AKM lance les activités liées au 40ième anniversaire	La Nation	Quotidien

03/04/17	Une seconde vie pour le vieux marché de Djibouti	La Nation	Quotidien
03/04/17	Les garde-côtes mieux équipés pour sauver des vies	La Nation	
04/04/17	Une série de projets socio-éducatifs lancés à As-Eyla	La Nation	Quotidien
04/04/17	Des élèves-maitre formés à la protection de l'environnement	La Nation	Quotidien
05/04/17	Un décret sur les 540 logements du PK12	La Nation	Quotidien
05/04/17	Des capacités d'aides élargies	La Nation	Quotidien
05/04/17	Le rotary club à Sagallou avec des matelas et des lampes solaires	La Nation	Quotidien
05/04/17	Un tournoi dédié au 40ième anniversaire de Djibouti	La Nation	Quotidien
10/04/17	Une question de transparence	La Nation	Quotidien
10/04/17	Télégrammes présidentiels	La Nation	Quotidien
10/04/17	Des parlementaires mieux outillés	La Nation	Quotidien
10/04/17	La salubrité publique est l'affaire de tous	La Nation	Quotidien
20/04/17	"Nous chérissons les mêmes valeurs	La Nation	Quotidien
26/04/17	Barrer la route aux coupeurs de routes	La Nation	Quotidien
26/04/17	L'EAJA élit un nouveau comité exécutif	La Nation	Quotidien
26/04/17	Un vaccin testé à grande échelle en Afrique chez les bébés	La Nation	Quotidien
26/04/17	Des financements pour des jeunes promoteurs de projets d'entreprises	La Nation	Quotidien
26/04/17	Les pistes d'un partenariat promoteur	La Nation	Quotidien
02/05/17	Le temps de la fiscalité décentralisée	La Nation	Quotidien
02/05/17	Quand le SEAS s'imprègne de l'expérience tunisienne	La Nation	Quotidien
02/05/17	"Construire un avenir porteur d'espoir" déclare le ministre du travail chargé de la réforme de l'administration, M.Hassan Idriss Samireh	La Nation	Quotidien
03/05/17	Djibouti abrite une conférence régionale sur l'enseignement supérieur	La Nation	Quotidien
03/05/17	Le CNOSD à pied d'œuvre	La Nation	Quotidien
03/05/17	Le président Mohamed Ali Houmed à Bakou	La Nation	Quotidien
04/05/17	Le chef de l'Etat accompagne Fathi Chamson jusqu'à sa dernière demeure	La Nation	Quotidien
04/05/17	Le président de l'APZF signe des accords avec l'autorité portuaire d'Aqaba	La Nation	Quotidien
09/05/17	Le chef de l'Etat salue le travail de MENFOP en matière de formation professionnelle	La Nation	Quotidien
18/05/17	L'eau de Hadagallah rejaillit à Ali-Sabieh	La Nation	Quotidien
18/05/17	L'ANESIE organise une formation sur la cybersécurité	La Nation	Quotidien
18/05/17	Djibouti Télécom offre 5000 Smartphone aux lycéens	La Nation	Quotidien
25/05/17	Le chef de l'Etat écrit au président éthiopien	La Nation	Quotidien
25/05/17	Un dispensaire flambant neuf dédié aux familles des militaires	La Nation	Quotidien

25/05/17	Jour de gloire de la 1ère promotion de la grande section maternelle	La Nation	Quotidien
04/06/17	Le président Guelleh félicite son homologue malien	La Nation	Quotidien
04/06/17	L'UNICEF renforce le système djiboutien d'approvisionnement en médicaments	La Nation	Quotidien
04/06/17	Le sacre du Real Madrid	La Nation	Quotidien
05/06/17	Le président Guelleh exprime sa solidarité au peuple britannique	La Nation	Quotidien
05/06/17	Mme Moumina Houmed Hassan aux assises de New-York	La Nation	Quotidien
05/06/17	Le ministre des affaires musulmanes et de culture signe un protocole d'accord avec son homologue saoudien à Djeddah	La Nation	Quotidien
05/06/17	Signature de trois conventions avec l'UE et l'AFD	La Nation	Quotidien
05/06/17	Début des épreuves anticipées de français	La Nation	Quotidien
08/06/17	Le général Dusette reçoit la médaille d'officier de l'ordre du 27 juin	La Nation	Quotidien
08/06/17	La journée mondiale de l'environnement célébrée à Djibouti	La Nation	Quotidien
11/06/17	Une 18ième édition placée sous le signe de la tolérance et de la fraternité	La Nation	Quotidien
01/07/17	Djibouti fête les 40 ans de son indépendance	La Nation	Quotidien
04/07/17	Le 29ième sommet de l'UA s'ouvre à Addis-Abeba	La Nation	Quotidien
04/07/17	Lancement d'une formation pour des auxiliaires puéricultrices	La Nation	Quotidien
04/07/17	Le ministre de l'Energie reçoit une délégation du fonds Koweïtien pour le développement économique arabe	La Nation	Quotidien
04/07/17	Loin des yeux, près du cœur.....	La Nation	Quotidien
04/07/17	Djibouti abrite une réunion régionale de l'IGAD	La Nation	Quotidien
04/07/17	Zoom sur "Djibeauty" dans le quotidien britannique "the télégraph"	La Nation	Quotidien
26/07/17	Le ministre de l'intérieur revient sur les incendies de Balballa	La Nation	Quotidien
26/07/17	Les prémices d'un processus salvateur	La Nation	Quotidien
26/07/17	Abdi Yusuf Aar: Patron de la maison d'édition Sagal Jet	La Nation	Quotidien
26/07/17	Des exigences d'équité et de proximité	La Nation	Quotidien
27/07/17	Le Haj 2017 au menu des discussions	La Nation	Quotidien
27/07/17	Aïcha ou l'espérance	La Nation	Quotidien
27/07/17	quatre athlètes Djiboutiens pour détendre les couleurs nationales	La Nation	Quotidien
27/07/17	Le SEJS envoie une équipe en province	La Nation	Quotidien
13/08/17	Vers les lieux saints, par vagues successives	La Nation	Quotidien
13/08/17	En aparté avec Houssein Elmi Bouh	La Nation	Quotidien
13/08/17	Des élus locaux formés en leadership et développement des compétences en gestion	La Nation	Quotidien
13/08/17	Macron appelle à "prévenir toute escalade des tensions"	La Nation	Quotidien
20/08/17	Une cérémonie d'investiture grandiose	La Nation	Quotidien
20/08/17	M.Liang salue le travail des garde-côtes djiboutiens	La Nation	Quotidien

20/08/17	Le premier ministre reçoit une délégation somalienne	La Nation	Quotidien
20/08/17	La maire parraine une action solidaire de l'association Hayatsan Charity	La Nation	Quotidien
28/08/17	Le premier ministre visite le site de l'incendie du 20 Août	La Nation	Quotidien
28/08/17	Les élus locaux et les conseillers régionaux en conclave au Day	La Nation	Quotidien
28/08/17	Réflexion sur le code maritime de la Somalie	La Nation	Quotidien
28/08/17	L'actrice Mireille Darc est décédée	La Nation	Quotidien
03/09/17	Le chef de l'Etat évoque la pureté originelle de l'Islam	La Nation	Quotidien
05/09/17	Djibouti adhère au fond Africa 50	La Nation	Quotidien
05/09/17	Une audience médicale de la CNSS au campus de Balballa	La Nation	Quotidien
05/09/17	L'homme de la soirée	La Nation	Quotidien
05/09/17	Soirée culturelle sino-djiboutienne à Balballa	La Nation	Quotidien